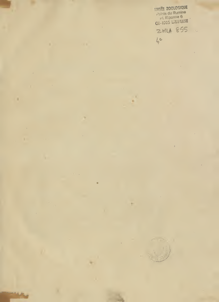



221.



MONOGRAPHIES

DE

MAMMALOGIE.

PREMIÈRE MONOGRAPHIE.

SUR LE GENRE

PHALANGER. — *PHALANGISTA.* (Geoff.) (1).

PHALANGER (*Storr.*). — CUSCUS (*Lacep.*). — PHALANGISTA (*Cuv. Geoff.*). — BALANTIA (*Illiger*).

Dents incisives mitoyennes $\frac{2}{2}$, longues, tranchantes; les deux inférieures plus longues du double que les supérieures, couchées en avant et tranchantes comme celles des rongeurs; les deux supérieures fortes, courbées, un peu écartées à leur base, convergentes et pointues au bout; les incisives latérales *de chaque côté* $\frac{2}{0}$, très-petites, mais la seconde plus grosse que la première (2). Dents canines $\frac{1}{0}$. A cette

(1) Nous ne comprenons pas par quel motif il a plu à M. Illiger de substituer, pour ce nom de genre très-bien imaginé, celui de *Balantia*, qui est également bien vu; mais le premier nom étant correct, plus ancien et généralement usité, nous l'adoptons pour ce groupe d'animaux. Le nom de *Phalanger* a été donné par Buffon à la seule espèce connue de son temps, à cause de la réunion de deux doigts du pied. M. Geoffroy réunit aux *Phalangers proprement dits* les *Phalangers volans* (nos *Pétauristes*). Il convient de séparer ces deux groupes d'animaux, par les mêmes motifs qui ont fait répartir en deux genres distincts les *Polatouches* et les *Écureuils*.

(2) En tout, au nombre de 6 incisives supérieures, mais point 8, ainsi que l'avancent MM. Geoffroy et Illiger.



canine de chaque côté à la mâchoire supérieure, répondent à la mâchoire inférieure deux ou trois petites dents rudimentaires, obtuses, à peine sortant des mâchoires, et le plus souvent cachées sous les gencives. Dents molaires $\frac{6}{6}$. La première molaire, à la mâchoire supérieure, ressemble à une petite canine; la seconde est très-grosse, pointue et à facettes; les quatre autres ont quatre tubercules réguliers disposés sur deux rangs. La première molaire à la mâchoire inférieure est très-grosse, et a la même forme que la seconde à facettes de la mâchoire supérieure; les quatre autres ressemblent aux supérieures. Une seule espèce (*Phalangista cavifrons*) est munie d'une très-petite dent rudimentaire, cachée entre la fausse canine et la molaire à facettes; elle est si petite qu'on l'aperçoit à peine, mais elle ne tombe point dans un âge avancé. Nombre total des dents régulières, 32, et des petites dents anomales, et sans fonction présumable, de 4 jusqu'à 8.

La tête est allongée, mais moins que celle des autres genres des marsupiaux; une double crête réunie, et naissant de chaque côté du front, partage le crâne; les arcades zygomatiques sont larges et fortes; le museau est comprimé, la lèvre un peu fendue et le nez divisé par un sillon. Les yeux sont grands, au centre des deux autres organes, et à pupille nocturne dans plusieurs (1). Les pieds sont courts, gros et forts; ceux de devant munis de cinq doigts, disposés en demi-cercle, et armés d'ongles gros, comprimés et crochus; les pieds postérieurs ont un grand pouce, distinct et écarté des autres, sans ongle; les deux suivans sont plus courts que les deux autres doigts; leurs phalanges sont réunies sous une même enveloppe cutanée, et paraissant extérieurement ne former qu'un seul doigt muni de deux petits ongles; les deux doigts extérieurs sont gros, et à peu près d'égale longueur. Les oreilles sont, ou longues et plus hautes que le crâne, ou très-courtes, et souvent cachées par les poils; la queue est fortement préhensile dans toutes les espèces, mais, dans quelques-unes, velue à peu près partout, hormis à la face in-

(1) Toutes les espèces n'ayant point été observées vivantes, nous ne généraliserons pas ce caractère à toutes, car il est probable qu'on en trouve à pupille diurne, comme nous le voyons dans le genre des chats.

férieure de la pointe ; et dans le plus grand nombre, elle est nue et couverte de rugosités sur plus de la moitié de sa longueur (1). Les femelles ont une poche fort ample sous le ventre, où sont quatre mamelles. Les mâles ont un scrotum distinct.

Le pelage de ces animaux est cotonneux, crépu, très-fourni et serré ; les poils sont grossiers et rudes. Tous se servent de leur queue, fortement préhensile, pour s'accrocher aux branches des arbres. On les trouve suspendus ou bien blottis contre les grosses branches, et couverts de leur queue, dont ils s'enroulent. L'estomac est peu musculeux, et le cæcum très-long. Leur régime est omnivore, mais principalement et en grande partie frugivore : on croit qu'ils sont aussi insectivores. Ils vivent habituellement sur les arbres, où ils sont assoupis de jour. Ils n'ont pas les mouvemens vifs, et répandent une odeur désagréable, qui est due à la liqueur que sécrètent les glandes qu'on remarque près de leur anus. On mange leur chair.

Ces animaux sont, sous certains rapports, dans l'ancien continent, les représentans des *Sarigues*, qui sont propres au Nouveau-Monde ; mais ils diffèrent essentiellement par les dents. On les trouve dans les îles du grand archipel des Indes, et dans l'Océanie.

Ce genre a été établi primitivement sur deux espèces de l'Océanie, dont on a pu obtenir quelques renseignemens à l'époque des découvertes faites par le capitaine Cook. Depuis, elles ont été mieux observées, et plusieurs autres espèces ont été découvertes et figurées dans les relations des voyages à la Nouvelle-Hollande. Toutes celles qui vivent dans les îles du grand archipel des Indes ne nous étaient connues que par les rapports très-succincts des navigateurs. Les indications de tous les naturalistes modernes reposent uniquement sur ces données vagues, puisées dans l'ouvrage de Seba, et sur l'examen de fœtus ou de très-jeunes individus des espèces de *Phalangers* de la seconde division, auxquels nous laissons le nom de *Couscous*, qu'ils portent aux Moluques. On ne connaît encore aujourd'hui, dans les catalogues les plus récens qui ont été publiés, que les descriptions prises sur des jeunes d'une ou de deux espèces, qui

(1) Ces deux caractères nous servent pour former deux groupes ou sections dans ce genre.

sont reproduites en double emploi sous deux dénominations différentes, dont l'une sert d'indication du mâle, et l'autre de la femelle. Valentin, dans l'histoire naturelle de l'Inde, est, je crois, le premier auteur qui ait fait mention de ces animaux. Seba n'a fait qu'embrouiller leur histoire en les confondant avec les *Sarigues* d'Amérique, genre d'animaux à bourse, purement américain, qui n'ont rien d'analogue avec les *Phalangers* que la poche marsupiale, le caractère du pouce opposable aux pieds de derrière, et la force préhensile dans la queue, qui leur sert à tous de cinquième point d'appui. Buffon avait déjà prouvé l'existence des *Sarigues*, comme animaux américains, et celle des *Phalangers*, comme marsupiaux propres aux îles du grand archipel des Indes, et les travaux de MM. Geoffroy-Saint-Hilaire et Cuvier ont mis cette vérité au grand jour. Quoique toutes les descriptions reposent jusqu'à présent sur des sujets pris dans un âge peu avancé, et que plusieurs espèces n'aient été constatées que sur des individus extraits des liqueurs fortes, on doit convenir que l'histoire de ces animaux est basée sur des données certaines, émises par les savans distingués que je viens de citer, et que pour la rendre plus complète et la mettre au niveau des succès obtenus par les découvertes récentes, il ne reste qu'à ajouter à leur histoire les descriptions prises sur des sujets adultes, auxquels viendra se joindre l'exposé des caractères ostéologiques. Le voyage du professeur Reinwardt aux Moluques nous donne la faculté de compléter nos connaissances sur ce genre d'animaux, par l'envoi qu'il a fait au musée des Pays-Bas de leurs squelettes complets, et des dépouilles de sujets parfaitement adultes. A l'aide de ces matériaux, et des observations que j'ai pu réunir dans les musées de Londres et de Paris, je me trouve à même de publier une histoire complète de ce genre, et de faire connaître quelques espèces nouvelles découvertes par notre voyageur. Les planches 1, 2, 3 et 4, qui accompagnent ce mémoire, représentent le squelette et les crânes du plus grand nombre des espèces connues.

PREMIÈRE SECTION.

A QUEUE PRENANTE, MAIS COUVERTE EN TOUT OU EN GRANDE PARTIE DE POILS, LES OREILLES LONGUES ET DROITES.

PHALANGER RENARD. — *PHALANGISTA VULPINA.*

Taille de l'adulte, plus forte qu'un *Raton* (Procyon lotor); queue, longueur du corps et moitié de la nuque, couvertes d'un poil abondant dans toute leur étendue, excepté dans un sillon placé en dessous, qui s'étend du milieu jusques au bout; oreilles longues, droites et pointues; museau comprimé; lèvre supérieure très-fendue. A la mâchoire supérieure une canine distincte, quoique peu longue, puis une fausse canine plus petite, une grosse molaire à facettes et cinq molaires ordinaires; à la mâchoire inférieure seulement deux petites dents obtuses, à peine visibles. Je n'ai vu que *des parties* de mâchoire de l'adulte. La tête du jeune *Phalanger renard* offre trois petites dents obtuses et rudimentaires à la mâchoire inférieure, et deux correspondantes à la mâchoire supérieure qui sont plus grandes; celle qui suit la canine que je viens de désigner dans l'adulte, comme fausse canine, est la plus forte, et paraît en effet former une seconde petite canine. Les molaires sont comme dans tous les autres *Phalangers* de la division *Couscous*.

Les poils cotonneux forment la presque totalité du pelage, et les poils soyeux sont rares et disposés à claire-voie; la base de tous ces poils est plus ou moins grise, puis roussâtre, et leur pointe paraît couverte d'un certain lustre ou reflet argentin : les poils soyeux sont noirs. Il résulte de ce mélange que les parties supérieures du corps, les flancs et la face externe des membres sont d'un fauve roussâtre, ou brunâtre sous certains jours, et d'un fauve jaunâtre argentin sous d'autres; les lèvres supérieures et inférieures, le tour des yeux et la moitié de la queue, vers son extrémité, sont d'un noir parfait. La base de la queue est d'un brun marron; les joues, la

gorge, la poitrine et la région marsupiale, sont d'un roux jaunâtre; le reste des parties inférieures, ainsi que la face interne des membres, sont jaunâtres. Les oreilles sont longues et pointues, nues intérieurement, et velues sur le côté externe de la conque, qui est noirâtre. Le sillon nu, qui s'étend en dessous sur la moitié de la queue, est couvert d'une peau grenue.

Les jeunes de moyen âge ont des teintes moins foncées que les adultes, tirant au cendré et au brun clair. Les individus plus jeunes encore sont d'un gris clair; les extrémités sont roussâtres; le dessous du corps est blanchâtre; l'extrémité de la queue paraît noire dans tous les âges.

Longueur de l'adulte de forte taille, 3 pieds 5 ou 6 pouces, dont la queue prend 1 pied 5 pouces; hauteur moyenne, 10 pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 9 lignes; hauteur des oreilles, 2 pouces 1 ou 2 lignes.

J'en ai vu de dimensions d'un tiers moins fortes, et des jeunes n'ayant que 12 pouces en longueur totale.

Synonymie. DIDELPHIS VULPINA et LEMURINA. Shaw. *Gen. zool., vol.* 1, *part.* 2, *p.* 487, *tab.* 110. — PHALANGER RENARD. Cuv. *Reg. anim., vol.* 1, *p.* 179. *Nouv. Dict. d'hist. nat., vol.* 25, *p.* 475. *Encyclop. mam., p.* 267, *esp.* 413. — LE BRUNO de Vicq-d'Azyr. *Syst. des anim., p.* 251. — WHA-TAPOAU-ROO. White. *Voy. Nouv.-Holl., app., p.* 278, avec une bonne figure. — VULPAIN OPOSSUM. *Phillip. Voy., p.* 150, avec une figure.

Patrie. Se trouve sur les côtes orientales et méridionales de la Nouvelle-Hollande, ainsi qu'à l'île de Sumatra. Les navigateurs anglais l'ont rapporté du port Jackson. Il vit sur les arbres; mais on dit qu'il se retire dans des tanières en terre. Son régime est, dit-on, omnivore; il prend de petits oiseaux, et se nourrit aussi de végétaux et de fruits. En captivité, on l'a vu accroupi à la manière des écureuils, et se servant des pieds de devant pour soutenir et porter les alimens à la bouche.

On voit dans le musée des Pays-Bas un individu parfaitement adulte, de très-forte taille, et un autre un peu plus petit. Deux sujets d'âge moyen font partie des galeries du Jardin du Roi, à Paris; un troisième, plus jeune que les deux premiers, a été rapporté par l'expédition du capitaine Baudin. On voit de jeunes sujets à Londres. Le squelette d'un jeune de cette espèce fait partie du cabinet d'anatomie de Paris.

PHALANGER DE COOK. — *PHALANGISTA COOKII.*

Taille du *Putois* (Mustela putorius); queue grêle, à peu près de la longueur du corps et de la tête; velue, mais couverte de poils courts, un sillon nu, très-étroit en dessous; oreilles longues, arrondies, nues intérieurement; extrémité de la queue blanche; yeux plus près du nez que des oreilles. Les femelles ont une poche complète. La tête est très-déprimée, à peu près comme dans les *Pétauristes* ou *Phalangers volans* de M. Geoffroy. Toutes les dents molaires sont hérissées d'une double rangée de pointes aiguës; les incisives latérales, et les petites dents anomales de la mâchoire supérieure, sont cannelées comme dans quelques espèces de *Chauves-souris*. Les incisives de la mâchoire inférieure sont longues, couchées en avant, minces et convergentes à la pointe; deux petites dents anomales, presque imperceptibles, garnissent cette mâchoire. La canine supérieure se distingue à peine des incisives latérales; une seule petite dent anomale correspond aux deux dents rudimentaires de la mâchoire inférieure; on peut compter une fausse molaire de plus en haut, qui remplace la seconde dent anomale dans les autres *Phalangers*.

Le pelage est cotonneux et semblable à celui de l'espèce précédente, mais plus court, plus doux et moins grossier; la base de la queue abondamment fournie de poils, mais le reste couvert de poils plus courts. Toutes les parties supérieures du corps et des membres, ainsi que le tiers de la queue, depuis sa base, sont d'un gris brun, noirâtre sous certains jours, et d'une teinte cendrée-argentine sous

d'autres, ce qui est produit par les mêmes causes que dans l'espèce précédente; la partie de la queue qui est couverte de poils ras est brune noirâtre sur trois pouces de longueur, et d'un blanc pur sur le reste de son étendue. Les flancs et les quatre extrémités sont roussâtres; du roux marron couvre la région marsupiale dans les femelles; tout le reste des parties inférieures, et la face interne des membres sont d'un blanc pur; la tête est d'un fauve cendré, mais le tour des yeux est légèrement teint de roussâtre. Les ongles sont jaunâtres.

On voit des individus à pelage nuancé de roussâtre, particulièrement aux joues, aux flancs et aux membres; quelques-uns ont une tache blanche au-dessous de l'oreille.

Longueur totale de l'adulte, de 2 pieds 2 pouces, jusqu'à 4 pouces; la queue seule a de12 à 13 pouces de longueur; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce.

Synonymie. Cette espèce a été découverte par le capitaine Cook, et on la trouve figurée dans le *Troisième voyage de ce navigateur, pl.* 8. C'est le Phalanger de Cook. Cuv. *Reg. anim., vol.* 1, *p.* 179. *Nouv. Dict. d'hist. nat., vol.* 25, *p.* 476. *Encyclop. mam., p.* 268, *esp.* 414.

Patrie. Elle vit à la Terre-Van-Diemen, pointe méridionale de la Nouvelle-Hollande; elle a aussi été trouvée, par les naturalistes de l'expédition du capitaine Freycinet, dans l'île de Rauwak. Ses mœurs nous sont inconnues.

On voit dans les galeries du musée des Pays-Bas un sujet adulte, provenant du voyage du capitaine Cook; deux adultes et un jeune font partie du musée de Paris. Les sujets adultes proviennent du voyage de Labillardière; le jeune a été trouvé à l'île de Rauwak par le capitaine Freycinet. Le squelette de l'adulte fait partie du cabinet d'anatomie du Jardin du Roi, à Paris.

PHALANGER NAIN. — *PHALANGISTA NANA.*

Cette description est établie sur un seul individu, probablement un jeune, mais l'unique que nous ayons vu. Les dents n'ont pu être examinées que sur le sujet monté.

Taille de la *Souris*; queue très-grêle, à base plus poilue que l'extrémité, qui est couverte d'un poil ras. Les dents paraissent disposées comme dans les autres Phalangers; la fausse canine et la molaire à facettes de la mâchoire supérieure sont à peine visibles; à la mâchoire inférieure se trouvent trois petites dents rudimentaires et obtuses.

Le pelage en dessus est d'un gris légèrement teint de roussâtre; la lèvre supérieure est garnie de poils blancs, et les yeux sont entourés de brun; toutes les parties inférieures sont blanches; les oreilles sont arrondies et couvertes de poils.

Longueur totale, 5 pouces; queue, 2 pouces 6 lignes.

Synonymie. Phalangista nana, Geoffroy. *Ann. du mus.* — *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, *vol.* 25, *p.* 477. — *Encycl. mamm.*, *p.* 268, *esp.* 415.

Patrie. Péron a trouvé l'individu indiqué dans l'île Maria, située sur la côte est de la Terre de Van-Diémen. Il l'obtint, par échange, d'un sauvage qui se disposait à le tuer pour le manger.

On trouve l'individu qui a servi à la présente description dans les galeries du musée de Paris.

DEUXIÈME SECTION.

A QUEUE PRENANTE, MAIS EN GRANDE PARTIE NUE ET COUVERTE DE RUGOSITÉS; LES OREILLES COURTES (1).

COUSCOUS OURSIN. — *PHALANGISTA URSINA.*

Taille plus grande que les plus forts *Chats sauvages*, à peu près de la *Civette*; oreilles très-courtes, cachées, très-poilues partout; queue de la longueur du corps et de la tête, sa partie poilue occupant plus de moitié de sa longueur; la partie nue couverte de rugosités et de rides très-marquées, toujours noirâtres partout; pelage rude, frisé et crêpu. La tête offre les particularités suivantes: le chanfrein et le front sont à peu près d'une venue, et sur une ligne horizontale; l'os frontal est dilaté sur les côtés; le coronal a un creux peu profond au centre; et les deux crêtes occipitales, plus ou moins réunies, selon l'âge, s'élèvent au-dessus du front. On ne voit jamais plus de deux petites dents obtuses à la mâchoire inférieure. La tête de l'adulte, vue sur toutes les faces, est représentée de grandeur naturelle, pl. 1, fig. 1, 2 et 3. Les parties de la tête d'un second individu, supposé par la taille au terme moyen de l'âge, sont données pl. 2, fig. 1 à 5. Cette tête, enlevée d'une peau préparée, manque d'une portion de la boîte cérébrale. Le squelette réduit de moitié, avec ses extrémités antérieures et postérieures de grandeur naturelle, sont figurés pl. 4.

Le pelage de cette espèce est mieux fourni et plus serré que celui des autres Couscous; le feutre et les poils soyeux sont plus grossiers et plus rudes; ces derniers sont beaucoup plus nombreux et plus longs; les poils soyeux sont un peu contournés et frisés vers le bout. Les poils qui couvrent la face sont courts; ceux des oreilles sont assez longs et frisés; ils couvrent les deux faces du lobe,

(1) J'avais eu l'idée de former, des Couscous, un genre sous le nom de *Cossia*; mais ces coupes nombreuses me paraissent parfaitement inutiles, et sont à charge à la mémoire lorsqu'elles ne reposent pas sur des caractères faciles à saisir.

et cachent complétement cet organe, dont l'ouverture est indiquée par la touffe de poils qui en borde l'entrée. La queue est couverte, sur plus de sa moitié supérieure, d'un feutre serré, qui occupe plus d'espace en dessus et en dessous de la base de cet organe que dans les autres espèces; la partie nue est toute couverte de rides et de rugosités.

La plus grande partie du pelage est noir ou noirâtre, mais il paraît d'un noir fauve, provenant de la couleur noire du feutre, dont la pointe est d'un fauve jaunâtre. Les poils soyeux disposés sur le dos sont entièrement noirs, mais ceux des autres parties ont aussi des pointes fauves ou jaunâtres. Le sommet de la tête et toutes les parties supérieures du corps ont une teinte noire très-décidée; seulement, la fine pointe du feutre étant de couleur fauve, toute la face, le devant du cou, la poitrine, le ventre et la face interne des membres sont d'une teinte fauve roussâtre, la pointe colorée des poils soyeux et du feutre étant plus considérable sur ces parties. Toute la face paraît jaunâtre, les poils courts de cette partie n'ayant du noir qu'à leur racine; la touffe crépue qui garnit les deux côtés du lobe des oreilles est d'un roux jaunâtre. La partie nue du museau, celle des extrémités, les ongles, et la partie nue et rugueuse de la queue sont noires.

Les jeunes diffèrent des vieux par les couleurs du pelage, qui sont plus claires : les vieux sont d'un noir parfait; ceux de moyenne taille d'un brun noirâtre; et les individus que je suppose être des jeunes de l'année, ont le pelage des parties supérieures d'un brun roussâtre; celui des joues, des flancs et des membres, d'un brun jaunâtre, et les parties inférieures toutes jaunâtres. On les reconnaît facilement des autres espèces à leurs oreilles bien garnies de poils, et à leur pelage sans aucune tache ou raie.

Le pelage est frisé et crépu dans tous les âges, mais les poils soyeux sont plus longs dans les jeunes que dans les adultes; ils dépassent quelquefois le poil laineux de plusieurs lignes.

Longueur des adultes, de 3 pieds $\frac{1}{2}$ à 6 pouces; la queue a de 19 jusqu'à 20 pouces. Hauteur moyenne, 9 pouces 6 lignes ou 10 pouces.

Synonymie. Cette espèce, de même que les suivantes, sont toutes comprises dans l'indication du *Didelphis orientalis* de Linné, et des autres catalogues méthodiques. On dirait cependant que la figure publiée par Buffon, et celle coloriée de Schreber, ont été prises sur un très-jeune individu de l'espèce qui fait le sujet de cet article; mais la description de ce *Didelphis orientalis* a été établie sur des jeunes de notre *Phalangista maculata*, et sur des femelles de la *Phalangista cavifrons*. L'espèce nous était connue depuis long-temps par les nombreux sujets conservés à l'esprit-de-vin, qui se trouvent dans les cabinets de ce pays. Ces individus, la plupart fœtus, ou très-jeunes, ne pouvaient me servir de moyen pour distinguer les espèces. Les sujets provenant du voyage de M. Reinwardt nous mettent à même de mieux apprécier les caractères qui distinguent les espèces; toutes nous sont parvenues dans les différens périodes de l'âge, et nous avons pu constater les formes de celle qui fait le sujet de cet article sur deux squelettes d'individus adultes; le plus grand est figuré pl. 4.

Patrie. Ils vivent en grand nombre dans les bois touffus des parties septentrionales de l'île Célèbes : les habitans ne connaissent point de variétés dans cette espèce; ils en mangent la chair. On les voit peu pendant le jour, se tenant alors blottis à l'enfourchement des branches et cachés sous le feuillage des arbres.

Le musée des Pays-Bas possède deux individus de forte dimension, deux squelettes d'adultes, et plusieurs jeunes, tant montés qu'en squelette. Un sujet provenant du même voyage, et peu éloigné de l'état adulte, est déposé dans les galeries du musée de Paris. Des fœtus et des jeunes conservés à l'esprit-de-vin font partie de quelques autres collections; plongés dans la liqueur, il serait difficile de dire au juste à quelle espèce il faudrait les rapporter.

COUSCOUS A CROUPION DORÉ.—*PHALANGISTA CHRYSORRHOS.*

Taille du *Chat sauvage;* museau court; front d'une venue, avec le chanfrein; oreilles très-courtes, cachées, poilues partout; queue de la longueur du corps et du cou, poilue en dessus, et aux côtés sur

les deux tiers de sa longueur; le reste nu, couvert de rides, et jaunâtre. Les femelles ont une poche très-ample. La tête osseuse, enlevée d'une dépouille préparée, manque d'une portion de la boîte cérébrale. Les détails sont figurés pl. 1, fig. 4, 5 et 6.

Pelage court, serré, cotonneux et un peu frisé; les poils soyeux plus longs que les poils laineux, et de la même couleur; les oreilles velues intérieurement et à l'extérieur, et cachées par le poil qui les couvre; le front est un peu élevé entre les yeux, d'une venue avec le chanfrein.

Les poils de la tête sont d'un gris cendré clair; mais la touffe aux oreilles est blanchâtre; toutes les parties supérieures du corps, comprises depuis l'occiput à la croupe, les flancs et la face externe des membres sont d'un gris couleur de cendre, plus ou moins noirâtre; toute la croupe et la partie supérieure de la queue sont d'un jaune doré plus vif dans les adultes que chez les jeunes; du blanc pur règne sur la face interne des membres, et à la partie inférieure du cou. Cette couleur couvre aussi la poitrine, et s'étend, en forme de bande très-large, sur la partie moyenne du ventre; le blanc est séparé du cendré qui couvre les flancs par une bande noire dans les adultes, et seulement noirâtre dans les jeunes individus. La région de la poche, chez les femelles, et des parties génitales des mâles, est roussâtre. Toute la partie de l'abdomen, et le dessous de la queue sont blanchâtres; les quatre extrémités des membres sont d'un roux clair un peu doré. La pointe du nez est brune, celle des ongles est brune jaunâtre, et la partie nue et rugueuse de la queue est jaune.

Longueur des individus de forte taille, à peu près 3 pieds; leur queue est longue de 13 pouces.

Cette espèce n'avait point encore été observée, nous en devons la connaissance au voyage de M. Reinwardt. Les deux sujets qu'il a rapportés de l'expédition aux Moluques m'ont servi à établir la description qui vient d'être donnée. Nous n'avons rien appris sur les mœurs et le genre de nourriture de ce Couscous, que notre voyageur paraît ne point avoir observé en état de liberté. Les notes manuscrites n'en font point mention.

Patrie. Les Moluques; mais nous ne savons point au juste dans quelle île de ce vaste archipel l'espèce a été trouvée.

Deux sujets montés font partie du musée des Pays-Bas. On y voit aussi les têtes de ces animaux.

COUSCOUS TACHETÉ. — *PHALANGISTA MACULATA.*

Formes moindres que celles des deux espèces précédentes. Taille du *Chat domestique;* queue à peu près de la longueur du corps et de la tête; la partie garnie forme une bande poilue qui couvre la face supérieure jusqu'au delà de la moitié; le reste est nu, couvert de rides, et jaunâtre; oreilles courtes, rondes, poilues partout, et cachées; museau très-court, chanfrein et front bombés. Les femelles ont une poche.

La tête offre les particularités suivantes: le chanfrein est faiblement bombé; le front s'élève subitement, et forme une protubérance comprimée, donnant naissance à la double crête occipitale qui fuit plus bas que l'os frontal. Seulement deux petites dents obtuses à la mâchoire inférieure, dans l'adulte. Les jeunes ont encore une très-petite dent à chaque mâchoire, savoir: à la mâchoire supérieure, entre la canine et la première molaire; et à l'inférieure, entre la seconde dent anomale et la première molaire: ces petites dents tombent, et les alvéoles se ferment dans un âge plus avancé. Voyez, pl. 3, tous les détails de ces crânes; fig. 1 à 5, tête de l'adulte, et fig. 6, tête d'un jeune, manquant les arrière-molaires.

Pelage court, serré, cotonneux et rude; les poils soyeux très-clairsemés, et plus longs chez les jeunes que chez les adultes; les oreilles sont garnies partout, et cachées dans une touffe de poils; le chanfrein forme une ligne courbe; le front s'élève subitement, et forme une protubérance entre les yeux; le bout du museau est noir.

Le pelage dans tous les âges, et chez les deux sexes, est couvert de taches irrégulières blanches et brunes; elles sont toujours d'un brun plus pâle et moins distinctement dessinées sur la robe des jeunes, qui ont les poils soyeux plus longs et le pelage plus irrégulière-

ment bigarré que dans les individus adultes. La face est couverte de poils ras, jaunâtres ou blanchâtres; toute la tête et les côtés du cou offrent un mélange de poils gris et blanchâtres, mais la touffe qui cache les oreilles est le plus souvent blanchâtre; les parties supérieures du corps, les flancs et la face supérieure des membres, sont couverts de taches brunes et blanches, plus ou moins grandes, et distribuées irrégulièrement soit par taches nombreuses, de forme ronde ou oblongue, ou bien par grands compartimens bigarrés; le menton, toutes les parties inférieures du corps et la face interne des membres, sont d'un blanc pur, le plus souvent sans aucune tache; l'extrémité des quatre membres est d'un roussâtre très-clair dans les adultes, et blanc dans les jeunes; la base de la queue et la bande poilue de sa face supérieure sont le plus souvent sans taches, et d'un blanc pur; la partie nue de la queue est jaune et couverte de rugosités et de rides nombreuses; les ongles sont jaunes.

J'ai vu des jeunes individus à poils soyeux très-longs, et à pelage plus fourni que celui des vieux; ces poils soyeux, chez les jeunes, sont le plus souvent noirâtres sur les parties blanches, et blanchâtres sur les parties brunes, ce qui est cause que leur robe est plus tapirée, et plus irrégulièrement teinte que celle des adultes; mais elle est plus ou moins tachetée dans tous les âges. On voit cependant de très-jeunes individus qui sont entièrement cendrés.

Longueur totale de l'adulte, 2 pieds 9 ou 10 pouces; la queue est longue de 1 pied 3 ou 4 pouces. Nous avons mesuré des jeunes de 20 pouces et de 15 pouces en longueur totale, et nous en avons vu de plus petits, à pelage tacheté de la même manière que la robe des vieux.

Un autre individu, un peu plus grand, tiré de la liqueur spiritueuse, m'a donné les dimensions suivantes : Longueur totale, 2 pieds 11 pouces, dont la queue prend 1 pied 5 pouces 6 lignes; la partie poilue de cette queue, en dessus, est de 10 pouces, et en dessous, seulement de 4 pouces 5 lignes.

Synonymie. On trouve cette espèce indiquée sous le nom collec-

tif de Didelphis orientalis. M. Geoffroy a établi son Phalanger tacheté, voyez *Catal. des mam. du mus.*, p. 149, sur un jeune sujet de cette espèce. Ce savant nous apprend que le même individu, n°. 318, a servi de modèle à la figure publiée par Buffon, *vol.* 13, *tab.* 11. C'est Phalangista maculata. *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, *vol.* 25, *p.* 472, *tab. M.* 35, *fig.* 3. D'après le même individu jeune, envoyé à Buffon sous le nom de rat de Surinam. Voyez aussi les indications prises sur de jeunes sujets dans l'*Encycl. mam.*, *p.* 266, *esp.* 411.

Patrie. Les îles de Banda et d'Amboine, où il se tient sur les arbres. Les insulaires mangent la chair, qui est de bon goût. On ne le trouve point à Java, mais les naturalistes de l'expédition du capitaine Freycinet ont rapporté la peau d'un jeune tué à Waigiou.

Le musée des Pays-Bas possède des individus dans tous les âges, et le squelette de l'adulte et du jeune. Les deux sujets du musée de Paris sont des jeunes. On voit dans ces galeries un troisième individu moins distinctement marqué de taches et à sommet de la tête roussâtre; les taches noirâtres sont moins distinctes parce qu'elles sont placées sur un pelage dont la couleur du fond est plus rembrunie et plus cendrée que celui de tous les autres sujets que j'ai vus. Un seul, trouvé par nos voyageurs à l'île d'Amboine, ressemble à celui-ci par les couleurs plus foncées de sa robe. J'attribue ces légères différences à des causes purement locales. L'expérience acquise par l'examen d'un grand nombre de dépouilles nous montre clairement qu'il existe de légères nuances dans le pelage des individus rapportés des différentes îles du grand archipel de l'Inde et de l'Australasie. S'il fallait se résoudre à faire autant d'espèces qu'il existe de légères nuances dans la robe de certains mammifères de ces contrées, on pourrait en créer un grand nombre purement nominales. Le *Galéopithèque* (Galeopithecus variegatus), et la *Roussette édule* (Pteropus edulis) serviraient à en former des séries; car il est rare que des sujets rapportés d'îles même très-rapprochées, telles que celles de Java, de Sumatra, de Banda et de Banca, soient exactement semblables par la

couleur du pelage et par la forme des taches dont la livrée est peinte. Sur plus de vingt dépouilles de *Galéopithèques* rapportées des quatre îles mentionnées, je n'en ai vu que trois qui offrent exactement le même dessin : l'âge et le sexe ne présentent presque point de différence dans la couleur du pelage; mais la localité en fournit de très-remarquables. Nous donnerons de plus amples détails sur cette matière dans un autre mémoire; il suffira d'avoir émis notre opinion sur cette espèce, soi-disant nouvelle, que MM. Quoy et Gaymard ont déposée dans les galeries du musée de Paris, sous le nom de *Phalangista Quoy*, et qu'ils se proposent de figurer dans la partie zoologique de la relation du voyage autour du monde sous le commandement du capitaine Freycinet. Il me semble qu'avant d'établir une espèce, on devrait en connaître, sinon l'adulte dans les deux sexes et les différens âges, du moins plusieurs individus. Ces espèces, établies sur l'examen d'un seul sujet, surtout lorsque l'individu porte tous les caractères du jeune âge, et lorsque aucune des parties ostéologiques n'ont été examinées, me paraissent bien hasardées, et ne peuvent être admises dans les monographies.

COUSCOUS A FRONT CAVE. — *PHALANGISTA CAVIFRONS.*

Taille du *Lapin adulte*; oreilles distinctes, demi-circulaires, poilues à leur face externe, nues intérieurement; chanfrein et front caves; queue de la longueur du corps seulement. Le mâle d'un blanc parfait; la femelle fauve, avec une seule raie sur le dos. Sommet du crâne guère plus élevé que le bord supérieur des arcades zygomatiques; chanfrein horizontal; front très-comprimé formant une cavité ou sillon longitudinal produit par les bords saillans de la double crête qui s'élève au-dessus des yeux. A la mâchoire inférieure trois petites dents obtuses, cachées par les gencives : une seule de chaque côté entre la fausse canine et la grande molaire.

Le crâne de l'adulte est représenté pl. 1, fig. 7, 8 et 9; celui d'un très-jeune individu fait partie de la pl. 2, fig. 7 à 10.

Le pelage est court, cotonneux ou soyeux, et serré partout; le

front est déprimé et creux; les oreilles ont du poil ras sur la face externe du lobe, mais la partie interne est nue. La robe des mâles, même dans le premier âge, est d'un blanc parfait sur toutes les parties; les adultes ont une teinte plus jaunâtre, et les jeunes sont d'un blanc de lait. Les parties nues du museau, la partie interne des quatre extrémités, celles de la queue et des oreilles, sont blanches, et livides ainsi que les ongles; l'iris des yeux est blanchâtre, et la pupille linéaire noirâtre.

La femelle, dans tous les âges, est facile à distinguer du mâle: une seule raie partant du front et se prolongeant sur la ligne moyenne de la nuque et du dos, vient aboutir à quelque distance de la croupe; la couleur des poils qui forment cette raie est toujours plus foncée que le reste du pelage; le lustre en est plus remarquable, et sa teinte la plus ordinaire est le brun châtain; le reste du pelage varie, dans les adultes, du brun fauve au brun noisette, ou au gris brun plus ou moins mélangé de cendré; chez les jeunes, on le trouve roux ou roussâtre, avec une légère nuance cendrée, quelquefois argentine ou blanchâtre. Le menton, toutes les parties inférieures du corps et la face interne des membres sont, dans tous les âges, d'un blanc légèrement lavé de cendré clair; la région de la poche est roussâtre; la partie nue de la queue est jaunâtre dans l'adulte et blanchâtre dans les jeunes.

La longueur totale des plus grands individus mâles est 2 pieds 10 pouces, rarement 3 pieds; la queue a 14 ou 15 pouces. Les plus grandes femelles ont 2 pieds 6 pouces. J'ai vu des jeunes mâles tout blancs, d'un pied seulement de longueur totale, et des jeunes femelles de 15 pouces. Les embryons femelles sont déjà reconnaissables aux indices que fournit la raie unique.

Synonymie. A celle que l'on trouve à l'article *Didelphis orientalis* des méthodes, il faut ajouter le Phalanger blanc et le Phalanger roux des catalogues des mammifères de M. Geoffroy, esp. 1 et 2, ainsi que les citations rapportées dans le *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, *vol.* 25, *p.* 473. — Buffon, *Quad.*, *vol.* 13, *tab.* 10. — Coescoes.

Valent., *p.* 272, *tab.* 3. — Voyez aussi *Encyclop. mam.*, *p.* 266, *esp.* 412, sous le nom de PHALANGISTA RUFA, et la figure du jeune, *pl.* 24, *fig.* 2.

Patrie. Les îles de Banda et d'Amboine. On ne le trouve point à Java.

Le musée des Pays-Bas possède une série d'individus de cette espèce dans tous les âges; il en possède aussi les squelettes. On voit dans celui de Paris un mâle et une femelle d'âge moyen, et une femelle très-jeune. Le squelette d'un jeune fait partie du cabinet d'anatomie.

Je suis presque certain qu'on trouvera encore plus d'espèces inédites de ce genre qu'il n'y en a de connues, dans les îles nombreuses qui forment les archipels de la Sonde, des Moluques et des Philippines. Sumatra, Bornéo et Célèbe, ces trois grandes îles de ces parages, nourrissent assurément d'autres espèces sur lesquelles nous n'avons encore que des renseignemens vagues obtenus des indigènes et des résidens européens dans ces contrées; il est permis d'espérer que bientôt les nombreux voyageurs naturalistes auxquels le roi des Pays-Bas a confié la mission d'explorer, dans un but scientifique, toutes ses possessions dans ces archipels très-étendus, dérouleront l'immense tableau que cache encore l'état sauvage de ces régions dont on soupçonne à peine les richesses variées en productions naturelles.

M. Reinwardt a déjà répondu d'une manière distinguée aux intentions vraiment glorieuses du monarque; il a ouvert et tracé la route à suivre dans une carrière aussi honorable pour les voyageurs qu'utile à la patrie et aux sciences. M. Kuhl, dont les connaissances seront long-temps regrettées de ceux qui ont pu les apprécier, a péri victime de son zèle dans une première excursion; ses compagnons, MM. Van Hasselt et Van Raelten, plus heureux que leur chef, ont rassemblé, à Java, des collections immenses (1). Une nouvelle expé-

(1) En traçant ces lignes, j'étais loin de m'attendre à la nouvelle fâcheuse qui vient

dition, destinée pour ces parages, va bientôt sortir de nos ports: deux naturalistes distingués, MM. Boié et Macklot, tous deux attachés depuis trois ans comme aides-naturalistes au musée des Pays-Bas, vont être envoyés près du gouverneur général dans l'Inde; ils seront accompagnés de dessinateurs et de préparateurs habiles, et pourvus de tous les moyens qu'une administration éclairée et prévoyante sait accorder pour la réussite d'un pareil plan; ils vont chercher, dans nos possessions les plus reculées, et les moins explorées par les Européens, des alimens nouveaux pour l'étude de l'histoire naturelle. Leurs connaissances dans toutes les branches de cette étude, et le zèle dont ils sont animés, répondent du succès d'une entreprise qui va donner, sur la géographie, la géologie et la zoologie de ces possessions, des éclaircissemens dont la science sent le besoin. Puissent leurs efforts généreux être couronnés du succès que nous avons lieu d'en attendre! Par leurs savantes recherches nous aurons enfin une idée exacte des ressources que peuvent offrir ces contrées tropicales, qui ne nous sont connues que par quelques productions dont le commerce s'est emparé, et qui ne sont recueillies que sur les points très-circonscrits des côtes où le gouvernement des Pays-Bas a établi des postes militaires.

m'accabler au moment de livrer ce mémoire à l'impression. Le jeune naturaliste, M. Van Hasselt, qui a acquis, à la reconnaissance et aux éloges, des droits si justement mérités, vient de suivre de bien près dans la tombe, son ami et son émule. Nous essaierons plus tard de rendre un hommage public à la mémoire de ces deux jeunes naturalistes, en présentant une analyse de leurs travaux. Les collections qu'ils ont réunies, et dont la première expédition vient d'arriver, seront la base du monument que nous tâcherons de leur élever, et qui sera pour leurs successeurs un encouragement dans leurs pénibles recherches.

DEUXIÈME MONOGRAPHIE

SUR LE GENRE

SARIGUE (1) — *DIDELPHIS*. (LINN.)

DIDELPHIS (*Linn.*, *Illig.*, *Cuv.*, *Geoff.*) — PHILANDER (*Briss.*)

Dents incisives mitoyennes $\frac{2}{2}$, incisives latérales $\frac{3}{2}$ de chaque côté, les incisives mitoyennes longues, proéminentes, et séparées des latérales par un espace vide; celles-ci sont bien rangées; celles de la mâchoire supérieure droites, et de l'inférieure un peu couchées en avant; nombre total des dents incisives $\frac{10}{8}$; dents canines $\frac{1}{1}$ fortes, comprimées : celles de la mâchoire supérieure plus grandes que de l'inférieure. Dents molaires $\frac{7}{7}$; les trois premières sont comprimées; la première ressemble à une petite canine, et les dents suivantes, ou fausses molaires, sont plus ou moins à facettes selon les âges; les quatre arrière-molaires hérissées de pointes nombreuses dans les jeunes et de tubercules dans les vieux; les supérieures ont une forme triangulaire et les inférieures sont oblongues. En tout, 50 dents : nombre le plus grand que l'on ait encore observé, mais qui varie singulièrement suivant les différentes époques de l'âge (2). La tête

(1) *Sarigue* vient du mot indien *Carigueia*, nom de ces animaux au Brésil selon Marcgrave. On les nomme *Micoure* au Paraguay, *Manicou* dans les îles, *Opossum* dans les États-Unis, *Tlaquatzin* au Mexique, *Rats des bois* par les colons. Cuv. *Reg. anim.*

(2) On compte en tout 40 dents seulement dans les deux mâchoires des jeunes de moyen âge, et de 44 à 46 dans les individus qui ne sont point encore au terme de leur développe-

est pointue, en fuseau; le chanfrein et le front sont d'une venue et forment une ligne à peu près diagonale; la crête est forte et élevée, mais point double comme dans les *Phalangers;* leur bouche est très-fendue; ils ont un muffle proéminent et divisé par un sillon profond. Les clavicules sont fortes et complètes; les pieds assez longs, totalement plantigrades. On compte cinq doigts partout; ceux des pieds de devant sont divisés et armés d'ongles crochus, mais courts; les pieds postérieurs ont un pouce écarté, opposable, gros et sans ongle; les ongles des quatre autres doigts ont la même forme que ceux des pieds antérieurs. La queue est ronde, fortement préhensible, nue et écailleuse dans toute son étendue, excepté à sa base, qui est poilue. Les osselets marsupiaux existent dans toutes les espèces, et les deux sexes en sont pourvus. La première section comprend celles dont les femelles ont une ample poche renfermant les mamelles; les petits y sont reçus, on ne sait trop comment, au moment de leur naissance; ils y restent pendant quelque temps, et cette poche est long-temps leur refuge lorsque le danger les menace. La seconde section se compose des espèces qui manquent de poche, remplacée par une duplicature de la peau qui n'est d'aucun usage; les petits restent suspendus aux mamelles; lorsqu'ils sont plus forts, mais point encore assez vigoureux pour se passer des soins maternels, c'est sur le dos que la mère les reçoit, et c'est à l'aide de sa queue, autour de laquelle la queue des petits vient s'entortiller, que la petite famille échappe aux dangers qui la menacent. Leur langue est hérissée; les oreilles sont grandes et nues; leur estomac est simple et

ment parfait, quoique à peu près de la taille des vieux. Cette disproportion est produite par l'accroissement lent et progressif des molaires. On compte seulement deux fausses molaires dans les jeunes, avec trois à quatre molaires hérissées de pointes. Cet état des fausses molaires reste le même jusqu'à l'entier développement de l'animal, et ce n'est qu'à l'époque où la dernière arrière-molaire paraît, que la troisième molaire antérieure prend cette forme comprimée et pointue qui caractérise ces sortes de dents, désignées sous le nom de fausses molaires. L'accroissement progressif des dents dans la mâchoire supérieure diffère de celui qui a lieu dans la mâchoire inférieure; on voit le plus souvent quatre molaires de chaque côté dans la mâchoire supérieure, lorsqu'il en existe déjà cinq, et même jusqu'au nombre de six, dans la mâchoire inférieure.

petit; leur cœcum médiocre, et non boursoufflé comme celui des *Marsupiaux* herbivores tels que les *Kanguros*.

Ce sont des animaux fétides et nocturnes dont la marche est lente; ils se tiennent cachés pendant le jour dans les buissons épais ou sur les branches des arbres où ils nichent; ils vont pourvoir de nuit à leurs besoins; leur régime est omnivore : la nourriture qu'ils préfèrent est la chair et le sang des victimes; ils poursuivent les oiseaux, les petits mammifères, les reptiles et les insectes, mais ne dédaignent point les fruits. Ils sucent le sang comme les fouines, et font dans les basses-cours les mêmes dégâts que ces animaux, en étranglant les poules et autres oiseaux domestiques. L'odeur fétide qu'ils exhalent est produite par la sécrétion du fluide de leurs glandes anales.

Toutes les espèces de ce genre appartiennent au continent de l'Amérique; elles sont beaucoup plus nombreuses dans les parties méridionales. Ce sont, sous certains rapports, dans le Nouveau-Monde, les représentans des *Phalangers* qui habitent l'Inde et l'Océanie, et c'est faute d'observations exactes que plusieurs espèces de l'ancien continent ont été classées dans le même genre que celles du Nouveau-Monde. La forme, le nombre et l'arrangement des dents diffèrent; leur régime n'est pas non plus, à tout prendre, le même, quoique les mœurs, les habitudes et plusieurs rapports dans les formes soient semblables. Les *Phalangers* de l'Inde sont plus frugivores que carnivores, tandis que le goût de prédilection pour la chair et pour le sang est plus prononcé dans les *Didelphes* du Nouveau-Monde.

Les *Sarigues* se rapprochent, il est vrai, des *Péramèles* par leurs dents plus que ne le font les vrais *Dasyures* (1), tels que ceux indiqués sous les noms de *Dasyurus ursinus*, *macrourus*, *Maugei* et

(1) Nous sommes fondés, par des observations récentes, à distraire du genre Dasyure tel qu'il a été établi par MM. Geoffroy de Saint-Hilaire et Cuvier, et adopté par tous les compilateurs, 1°. le *Dasyurus penicillatus* qui formera, avec le *Dasyurus minimus*, un genre sous le nom *Phascogale*; 2°. le *Didelphis cynocephala* de Harris, classé mal à propos avec les *Dasyures*, qui formera un genre dans lequel cet animal portera le nom de *Thylacinus Har-*

viverrinus; le seul *Dasyurus penicillatus* ou *Didelphis penicillata* de Shaw, associé mal à propos avec les vrais *Dasyures*, est l'animal le plus voisin des *Sarigues* pour l'arrangement et la forme des dents : c'est en quelque sorte le représentant de ces animaux dans les contrées de l'Océanie; il a, comme les *Sarigues*, deux sortes de dents incisives, les dents intermédiaires étant proéminentes et plus fortes que les incisives latérales; mais le nombre de leurs dents incisives diffère. Tous les autres vrais *Dasyures*, et même notre *Thylacine* ou *Didelphis cynocephala* de Harris, ont une même sorte d'incisives, toutes rangées en ligne demi-circulaire. Les *Sarigues* et les *Dasyures* sont, ainsi que le juge M. F. Cuvier, inséparables par leurs molaires, qui les éloignent un peu des *Pérameles* et de notre *Phascogale*, en les rapprochant des carnassiers; car c'est dans ces dents surtout qu'on trouve le type des molaires tuberculeuses de ces derniers. Mais les *Sarigues* diffèrent encore des *Dasyures* par les pieds de derrière; les premiers ont un pouce long et bien marqué, les doigts sont inégaux, le petit doigt, et surtout son os du métatarse, est plus court que les autres; les *Dasyures* ont les quatre doigts à peu près égaux, et le pouce est si court, que la peau le cache presque entièrement et ne le laisse paraître que comme un petit tubercule.

Le genre *Didelphis* est composé d'espèces qui diffèrent considérablement entre elles par la grandeur; elles varient depuis la taille du chat domestique jusqu'à celle du loir et au-dessous. Le plus grand nombre des indications placées dans les catalogues méthodiques ont été prises sur de jeunes sujets, ou reposent sur des individus dégradés faisant partie d'anciens cabinets d'histoire naturelle; ce qui fait que l'histoire de ce genre est extrêmement embrouillée dans tous les auteurs. Les descriptions qui font partie de ce mémoire sont les résultats de recherches assidues et souvent renouvelées sur une multitude d'individus; elles sont toutes basées sur l'examen des

rini; 3°. le *Dasyurus tafa* des catalogues de nomenclature, que je n'ai trouvé dans aucun des cabinets de l'Europe. La troisième monographie comprendra le genre *Dasyurus*, avec les genres qui en sont le démembrement.

animaux parvenus à l'état complet du développement; les dimensions ont été prises sur l'adulte; une quantité de dépouilles, de squelettes et de sujets tirés de l'esprit-de-vin ont dû être examinés pour constater les caractères qui doivent servir de premier moyen propre à distinguer les différentes espèces. Nous connaissons aujourd'hui douze *Sarigues* bien déterminés par la vue tant de leurs dépouilles que du squelette entier, ou du moins du crâne; l'existence d'une treizième est probable, mais je n'ai pu la voir en nature : c'est le *Micouré à grosse queue* de l'Histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay, par d'Azara, vol. 1, page 284, sans doute le même animal que le *Cayopollin* des méthodes, qui ne doit pas être confondu avec le *Cayopollin* de M. Cuvier, le même que le *Philander* de Schreber; car le *Micouré à grosse queue* et le *Cayopollin* des méthodistes n'ont point de poche, tandis que le *Philander* de Schreber et le *Cayopollin* de M. Cuvier ont une poche très-distincte.

Le tableau des espèces énumérées par MM. Geoffroy et Cuvier (1) est indiqué d'une manière très-succincte. Ces savans n'ont pu déterminer que huit espèces, dans le nombre desquelles on trouve l'animal connu sous le nom d'*Yapock*, la *Lutra memina* de Boddaert ou *petite Loutre de la Guiane* de Buffon, dont Illiger a formé son genre *Cheironectes*, et que je place provisoirement après les *Sarigues* comme type d'un genre distinct, mais sur lequel on attend des renseignemens plus complets. Je n'ai pas examiné les dents de l'*Yapock*, mais les savans ci-dessus nommés n'auraient point classé cet animal parmi les *Sarigues proprement dits*, si cette réunion n'avait été précédée de recherches faites sur le système dentaire; nous sommes de plus autorisés à adopter leurs vues sur ce point, puisque M. F. Cuvier dit positivement que les espèces de *Sarigues* qu'il a pu observer, et dont les dents se rapportent à la description qu'il donne, sont le *Crabier*, les *Yapock* (2) et le *Manicou*.

(1) On trouve ce dernier recensement des espèces de Sarigues dans la savante discussion sur le Sarigue fossile, tom. 3, pag. 295 de la nouv. édit. des Recherches sur les ossemens fossiles de M. G. Cuvier, et dans l'Encyclopédie, article Mammalogie.

(2) Les *Yapock*. M. F. Cuvier connaîtrait-il plusieurs espèces de ces animaux? Voyez,

A mes douze espèces bien déterminées et une treizième dont l'existence est probable, viennent se joindre le *Micouré laineux* et le *Micouré nain* de d'Azara, que je n'ai pu trouver jusqu'à présent dans aucune des collections d'histoire naturelle. Nous mettons provisoirement ces deux espèces ainsi que la treizième, ou le *Micouré à grosse queue* de d'Azara, hors de ligne, et proposons d'éloigner et de rayer totalement du genre *Didelphis*, tel qu'il est établi dans la 13e. édition de Linnée, par Gmelin, les indications suivantes, savoir, *Didelphis marsupialis* avec son composé bizarre des espèces de philander de Brisson et de Seba. — *Didelphis molucca* et *orientalis*, qui sont basées sur de jeunes *Phalangers*. — *Didelphis Brunii* et *gigantea*, qui sont du genre *Kanguro*; enfin, *Didelphis macrotarsus* qui est un quadrumane, l'unique du genre *Tarsier*. Il paraît que le nombre des espèces de *Sarigues* s'augmentera encore lorsque les naturalistes auront exploré les immenses contrées sauvages de l'intérieur de l'Amérique méridionale; le Brésil, le Paraguay, le Chili et le Pérou nourrissent sans doute des espèces particulières qui nous sont encore inconnues. Il s'agira d'examiner rigoureusement ces êtres réputés nouveaux; de légères différences dans les couleurs du pelage ne doivent point suffire aux naturalistes comme moyen unique pour former une espèce nouvelle. La manie du jour, en fait d'histoire naturelle, consiste à s'emparer du premier objet supposé inédit, ou de la première observation que l'on croit nouvelle; on compose à la hâte quelques lignes en prise de possession*, que les écrits périodiques servent à répandre; les compilateurs s'emparent de ces indications précoces; elles passent sans examen nouveau dans les catalogues méthodiques, qui sont les réceptacles des bévues de tous les genres. Il faut souvent des travaux suivis pour détruire les erreurs, fruits de cet élan trop précipité, dans une science qui demande des observations souvent renouvelées. Il est

Dents des mammifères, pag. 75. Je ne connais que les dépouilles de l'animal figuré par Buffon. Aucun auteur n'a fait mention d'une conformation très-singulière dans cet *Yapock*: ses pieds de devant ont six doigts bien distincts; le sixième doigt est placé extérieurement, c'est un rudiment sans ongle.

sans doute bien facile d'établir des genres et des espèces ; mais lorsque ces espèces nominales ont été classées dans les systèmes méthodiques, il devient souvent très-difficile de prouver qu'elles doivent l'existence à une négligence trop commune d'observation et de comparaison, ou à l'ignorance des progrès que les sciences ont faits dans les autres pays.

Les remarques qui ont eu lieu sur la classification des espèces, et les erreurs que j'ai cru devoir indiquer, se trouvent consignées à la suite de chaque article descriptif.

PREMIÈRE SECTION.

LES FEMELLES ONT UNE POCHE COMPLÈTE TRÈS-AMPLE DANS LES INDIVIDUS ADULTES, MOINS DISTINCTE DANS LES JEUNES, ET DIFFICILE A RECONNAITRE SUR LES DÉPOUILLES SÈCHES DE CES JEUNES SUJETS. LES JEUNES SE CACHENT DANS LA POCHE DE LEUR MÈRE.

SARIGUE A OREILLES BICOLORES (1) ou MANICOU.
DIDELPHIS VIRGINIANA.

Sa taille la plus ordinaire est celle du *Lapin*, mais les adultes de forte dimension sont de la grandeur du *Chat sauvage* ; queue plus courte que le corps et la tête, garnie de très-longs poils à sa base ; le reste jusqu'à la pointe, couvert à claire voie d'un poil ras et blanc ; museau long, très-pointu ; boutoir du nez couleur de chair jaunâtre ; fente nasale très-profonde ; doigts de tous les pieds longs et très-fendus ; seulement l'extrémité des oreilles jaunâtre.

Tout l'animal paraît blanc ; mais il n'y a en effet de blanc parfait qu'à la tête, au cou, à la nuque et aux parties inférieures ; le pelage sur ces parties est court, laineux, très-serré ; un cer-

(1) On peut en dire autant du *Sarigue Azara* propre à l'Amérique méridionale ; mais le nom ayant été proposé par M. Cuvier, je ne veux point le changer contre un autre peut-être plus approprié ; il suffit que l'identité de caractère soit reconnue propre aux deux espèces. Celle-ci a les oreilles bicolores, parce que leur pointe seulement est jaunâtre. Chez le *Sarigue Azara* c'est la base seulement de cet organe qui est de la couleur indiquée ; le reste est noir.

cle de poils d'un brun clair entoure l'orbite des yeux, mais le reste de la tête et le plus grand nombre des poils de la moustache sont blancs. La fourrure est, de même que chez les *Sarigues Azara* et *cancrivore*, de deux qualités; un feutre cotonneux et serré couvre la peau; les poils proprement dits sont longs et durs, et cachent le feutre. Le corps paraît former une seule masse avec l'origine des membres et de la queue, vu que ces parties sont cachées par les poils longs et très-touffus qui les couvrent. Le feutre ou le poil laineux est long d'environ un pouce et demi, blanc depuis la racine, mais brun foncé à la pointe; les poils soyeux plus longs que ce feutre ont jusqu'à trois pouces, et souvent davantage le long de l'épine dorsale; ils sont d'un blanc parfait dans toute leur longueur; leur extrémité, qui dépasse celle des poils laineux à pointe brune, fait que la fourrure paraît blanche et que le brun s'aperçoit plus ou moins; ces longs poils garnissent aussi la base de la queue dont la plus grande étendue est couverte d'un poil très-ras, de couleur blanche, qui couvre mal les petites écailles blanchâtres, dont toute cette partie de la queue est pourvue; les quatre extrémités sont d'un brun marron, mais la fine pointe des poils est souvent blanche; l'oreille est grande, noire depuis sa base, et jaunâtre à la pointe; l'œil est entouré d'un cercle brun ou marron clair; la pointe du nez est couleur de chair-jaunâtre, et les moustaches sont composées de poils blancs et de poils d'un roux foncé.

Longueur totale, de 20 à 21 pouces, dont la queue porte 8 pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 6 lignes; longueur des pieds postérieurs depuis le talon jusqu'à l'origine de la phalange onguéale du doigt le plus long, 1 pouce 6 lignes, mesures prises sur un mâle adulte.

J'ai mesuré une femelle plus petite, quoique paraissant adulte par les dents; elle porte en longueur totale 17 pouces, dont la queue mesure 7 pouces 6 lignes; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 4 lignes.

Les jeunes sont plus blancs que les adultes; ces derniers sont aussi moins abondamment couverts de poils laineux que les jeunes :

en général, tous les jeunes animaux ont une fourrure plus épaisse que les adultes.

Synonymie. C'est, ainsi que M. Cuvier le remarque très-exactement, l'*Opossum* des Anglo-Américains, ou le véritable DIDELPHIS VIRGINIANA de Pennant, vol. 2, p. 18, accompagné d'une mauvaise figure, t. 63. — SARIGUE A OREILLES BICOLORES, Cuv., *Rég. anim.*, vol. 1, p. 172. — SARIGUE DES ILLINOIS et SARIGUE A LONGS POILS, Buff., *Quad. supp.*, vol. 7, pl. 33 et 34. — DIDELPHE MANICOU, Geoff., *Catalog. du Musée*, pag. 140, sp. 2. — *Encyclop. mammal.*, pag. 255, esp. 389. C'est encore la seule planche de Schreber 145 * sous le nom de *Didelphis marsupialis* : la planche, même numéro mais sans le signe *, est une mauvaise figure du *Sarigue crabier*, calquée sur celle de Seba. — Une figure très-exacte du mâle et de la femelle se trouve dans les mammifères publiés par MM. Geoffroy et Cuvier, sous le nom d'OPOSSUM. — VIRGINIAN OPOSSUM, Shaw., *Gen. zool.*, vol. 1, *part.* 2, *pag.* 473, avec une figure.

Remarque. M. Cuvier a le premier distingué cette espèce du crabier (Didelp. cancrivora et marsupialis). Ce savant ne parle point du *Micouré premier* de d'Azara, qui forme une espèce distincte, ainsi que d'Azara l'avoue dans le premier volume, page 284, de son Voyage ; il y relève l'erreur commise dans la description des quadrupèdes du Paraguay, où il confondait les deux espèces. Dans le nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, il est dit que M. Cuvier réunit ces deux espèces, et cette erreur se trouve, en effet, commise dans le dictionnaire, à l'article *Didelphe à oreilles bicolores*. Une partie de la description étant prise d'après le *Didelphis virginiana*, ou *Sarigue* du nord de l'Amérique, et une autre partie d'après les dépouilles du *Sarigue* de l'Amérique méridionale ; plusieurs individus de cette dernière espèce, sont déposés dans les galeries du musée de Paris. Les descriptions publiées dans ce mémoire serviront de moyen pour distinguer ces trois espèces de *Sarigues*.

Patrie. L'Amérique septentrionale depuis le Mexique jusque dans les provinces septentrionales des États-Unis, où elle se nourrit de chair, de fruits et de racines; on la dit dangereuse pour la volaille domestique, qu'elle surprend et dont elle fait sa proie. On mange sa chair, et les sauvages font des tissus du pelage soyeux dont le corps est couvert.

On voit des individus dans les musées des Pays-Bas, de Paris, de Vienne et de Berlin.

· SARIGUE AZARA, ou GAMBA. — *DIDELPHIS AZARÆ.*

Taille du lapin; museau long; queue aussi longue que le corps, le cou et une partie de la tête; son extrémité aboutit aux yeux; très-poilue à la base; couverte sur la partie nue d'écailles marquées, rudes et couchées les unes sur les autres; entre ces écailles naissent à claire-voie des poils très-courts, noirs sur la partie couverte d'écailles blanches; chanfrein droit, oreilles de médiocre longueur, souvent à base jaunâtre. Les longs poils soyeux toujours d'un blanc pur sur toute leur étendue. Les femelles ont une poche complète.

Pelage de deux qualités : celui de dessous ou le feutre est cotonneux et court; l'autre est long et rude. Le poil cotonneux est blanc ou blanchâtre depuis sa base, mais les pointes de ce feutre sont noires; les longues soies raides sont par tout le corps blanches, dans la totalité de leur longueur; ces poils ou soies sont en plus grand nombre et plus longs au dos, à la nuque et à la base de la queue, que sur toutes les autres parties, où ils sont plus rares et moins longs. Du noir règne autour des yeux et se prolonge jusqu'aux moustaches; dans le creux du chanfrein naît une autre tache noire qui se dirige entre les oreilles, et continue à avoir plus d'étendue jusque vers l'occiput, où elle se réunit avec le noir de la nuque, d'où les poils soyeux, d'un blanc pur, commencent à couvrir entièrement l'extrémité noire du poil en feutre. L'assemblage de tous ces poils soyeux d'un blanc pur fait que tout le corps paraît blanc, surtout lorsque l'animal est tranquille et que les poils sont couchés.

Les quatre jambes sont noires, et le poil du métacarpe, celui du métatarse et de la face, sont très-courts, ainsi qu'on l'observe chez tous les *Sarigues* connus. Partout où la face n'est point couverte de feutre noir, on voit un feutre de couleur jaunâtre sale qui revêt le museau, les lèvres, et forme au-dessus des yeux et à la naissance des oreilles quatre grandes taches bien marquées. La base de la queue est garnie et colorée comme le dos; la partie nue de cette queue est couverte d'écailles rudes; sa première moitié est noire, et quelques poils également noirs, très-courts et disposés à claire-voie, paraissent entre les écailles; l'autre moitié est blanche et les petits poils sont blancs. Les oreilles, grandes et nues, sont le plus souvent jaunâtres à la base seulement, et noires sur tout le reste.

Longueur totale des adultes de la plus forte taille, 28 pouces 6 lignes; sur cette étendue, la queue mesure seule 13 pouces 6 lignes; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 2 pouces 8 lignes: *une femelle adulte*. Un autre individu mâle long de 26 pouces; la queue seule, 12 pouces 6 lignes. Un autre individu, 25 pouces, et la queue à peu près 12 pouces. J'ai mesuré des jeunes absolument colorés comme les vieux; l'un de ceux-ci avait 11 pouces 6 lignes, et la queue mesurait à peu près 6 pouces 6 lignes.

Remarque. On évitera de confondre les trois espèces de grands *Sarigues* à longs poils désignés sous les noms de *Sarigue manicou*, *Azara* et *crabier*, en ayant soin d'observer que le *manicou*, ou *Sarigue* du nord de l'Amérique, a toujours la face et le cou d'un blanc pur, le boutoir du nez blanc, le bout des oreilles coloré, et la queue plus courte que le corps; le *Sarigue d'Azara* se distingue du *manicou* par sa queue plus longue, sa face et la nuque presque noires, et ses oreilles toujours noires ou colorées à leur base. Ces deux espèces ont des poils soyeux très-longs d'un blanc pur depuis leur base jusqu'à la pointe. Le *Grabier* se distingue par sa très-longue queue et par les longs poils soyeux qui ont seulement du blanc à leur base, tandis que tout le reste est d'un noir profond ou d'un brun noirâtre très-foncé. Il ne s'élèvera jamais de doutes sur la différence

bien caractérisée entre le *manicou* et les *Sarigues Azara* et *crabier*; mais j'aurais conservé des doutes sur la différence authentique des deux derniers, si je n'avais trouvé ces différences constantes dans tous les âges et chez les deux sexes.

Synonymie. On doit énumérer en premier lieu le MICOURÉ PREMIER, ou MICOURÉ PROPREMENT DIT, Azara, *Quadrup. du Parag.*, traduct. franç., vol. I, p. 244, mais les synonymes sont tous faux. — Dans le dictionnaire d'histoire naturelle (voyez à l'article *Sarigue à oreilles bicolores*), M. Desmaret confond ce *Sarigue* avec le *Manicou*, qui est celui de l'Amérique septentrionale. — M. Schreber a indiqué notre espèce dans un écrit périodique qui paraît à Vienne; prenant sans doute l'espèce pour un animal inconnu, il lui a donné le nom de *Gamba*, qui est probablement un nom du pays, que nous avons cru devoir conserver.

Patrie. Les contrées méridionales de l'Amérique. D'Azara dit qu'il vit dans les buissons et dans les champs; durant le jour il se tient dans les trous; il entre aussi dans les maisons. La nuit il dévaste les poulaillers, mange les œufs et suce le sang des oiseaux qu'il saisit; il monte aux arbres, mange les fruits, et d'Azara croit qu'il fait aussi sa nourriture d'insectes et de reptiles. On le trouve au Brésil, où il est très-répandu.

On conserve dans le musée de Paris des jeunes individus; des adultes et de jeunes sujets font partie des musées de Vienne, des Pays-Bas, du prince de Neuwied, et de Francfort.

SARIGUE CRABIER. — *DIDELPHIS CANCRIVORA*.

Taille du chat; tête et museau remarquablement longs; boutoir du nez noir; queue un peu plus longue que le corps et la tête, poilue à la base, couverte sur la partie nue d'écailles marquées, rudes et couchées les unes sur les autres; entre ces écailles naissent à clairevoie des poils très-courts, noirs à la partie supérieure revêtue d'é-

cailles noires, et blancs sur la partie couverte d'écailles blanches; museau long, très-effilé; chanfrein bombé; oreilles longues, unicolores; les longs poils soyeux toujours blancs à la base, et d'un noir profond sur le reste de leur étendue. Les femelles ont une poche complète. Les trois vertèbres cervicales qui suivent après l'atlas ont leurs apophyses épineuses très-épaisses et larges; elles s'élèvent au-dessus des autres apophyses cervicales; leur surface est plane, et elles adhèrent fortement les unes aux autres (1). *Voyez* pl. 7.

Pelage de deux qualités : le feutre est cotonneux et court, les poils soyeux sont longs et rudes; le poil serré et cotonneux est blanc ou blanchâtre, et les longues soies raides sont blanches depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur seulement; depuis cette moitié jusqu'à la pointe ils sont d'un brun noirâtre très-foncé; ces poils ou soies sont en plus grand nombre et plus longs au dos, au sommet de la tête et à la base de la queue que partout ailleurs, où la fourrure courte et cotonneuse paraît entre les longs poils très-clair-semés; le côté externe, ainsi que celui interne des quatre membres, est partout couvert de poils courts entièrement noirs; toute la tête et le museau sont à peu près d'un brun noirâtre et couverts de poils courts; ceux du crâne sont aussi de deux couleurs, la racine étant blanchâtre et la pointe noire, ce qui produit un mélange fauve très-foncé sur cette partie; du fauve un peu plus clair est répandu sur les parties inférieures du corps, où les poils noirs sont en très-petit nombre et le pelage cotonneux d'une teinte jaunâtre. La queue est couverte d'écailles rudes; sa partie poilue est assez longue, celle couverte d'écailles est noire dans sa première moitié et blanchâtre sur le reste; les poils clair-semés qui naissent entre ces écailles sont aussi de deux couleurs, noirs sur les écailles noires, et blancs sur les écailles blanches.

Les jeunes naissent complétement nus; à l'époque où ils quittent les mamelles et sortent de la poche de leur mère, ils sont couverts

(1) Je n'ai pas été à même de comparer les squelettes du *Crabier* avec ceux du *Manicou* ou du *Sarigue Azara*. Il n'y a rien de semblable dans le squelette de toutes les autres espèces décrites dans ce mémoire.

d'un pelage court et lisse, seulement composé de poils soyeux, d'un brun marron plus ou moins foncé; les poils laineux paraissent lorsque le jeune animal a pris la moitié de son accroissement.

Longueur totale, 2 pieds 5 pouces, dont la queue mesure 15 pouces; la partie poilue a 2 pouces 3 lignes; distance du bord des oreilles à la pointe du nez, 3 pouces 3 lignes, et depuis cette partie jusqu'au bord antérieur de l'œil, 1 pouce 8 lignes; les soies ou crins des moustaches et ceux entre les yeux et les oreilles mesurent 2 pouces 6 lignes; longueur des pieds postérieurs, depuis le talon à la pointe des ongles, 2 pouces, et des pieds de devant, 1 pouce 5 lignes : dimensions prises sur un individu mâle tiré de l'esprit-de-vin, ayant toutes ses dents usées de vieillesse. Les individus adultes de taille ordinaire sont environ d'un pouce ou un pouce et demi moins longs, et toutes les autres parties proportionnellement. Un jeune que j'ai mesuré a 20 pouces, et la queue 10 pouces 2 lignes. Je viens de recevoir la peau bien conservée d'une très-vieille femelle; sa dimension totale est de 3 pieds environ.

Synonymie. C'est en premier lieu le GRAND PHILANDER ORIENTAL de Seba, *Thes.*, vol. 1, p. 64, tab. 38, fig. 1, gravure exacte. — DIDELPHIS MARSUPIALIS, Shreb., et surtout tab. 145, mais seulement la première table qui porte ce numéro *sans l'astérisque* (1), figure très-exacte quant aux formes de l'animal, mais mal enluminée. Ajoutez encore DIDELPHIS MARSUPIALIS, Gmel., Linn., Syst. 1, p. 105, sp. 1. — DIDELPHIS CANCRIVORA, id., p. 108, sp. 7. — GRAND SARIGUE ou CRABIER, Buff., *Supp.*, vol. 3, pl. 54 (mâle), et *Didelph. carcinophaga*, Bodd. (femelle.) — Cuvier, *Règ. anim.*, vol. 1, p. 173. — Geoff., *Catal.*, p. 139. — DIDELPHE CRABIER, *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, vol. 9, p. 422. — MOLUCCA OPOSSUM, Shaw., *Gen. Zool.*, vol. 1, part. 2. P. Ce misérable compilateur décrit notre *Phalanger oursin*, y joint une figure du véritable *Sarigue Quica*, et indique

(1) La table 145, avec un astérisque, est une figure passable du *Didelphis virginiane*, qui est notre première espèce.

ensuite comme variété le vrai *crabier*, dont il donne une figure calquée sur celle de Seba, du *Philander maximus orientalis*, t. 39.

Remarque. Le pelage du *crabier* varie plus ou moins du noir au marron. J'ai vu des individus à bout des poils et aux quatre extrémités d'un noir profond; d'autres d'un marron noirâtre, avec les quatre extrémités d'un marron pur; leur teinte, ainsi que celle de deux autres espèces à pelage de deux qualités, varie toujours à raison de la longueur des poils raides ou des soies qui cachent totalement le feutre, ou qui, le recouvrant mal, en font alors apercevoir plus ou moins la teinte blanchâtre qui le colore. Il y a cette différence facile à saisir du premier coup d'œil entre le *Sarigue Azara* et le *Sarigue crabier*, que le premier paraît blanc parce que tous ses poils soyeux, qui sont les plus longs, sont blancs depuis la base à la pointe; le dernier paraît noir, parce que la grande moitié de tous les poils soyeux est noire, et que la base seulement, qui est cachée par le feutre, est blanche. J'ai comparé une multitude d'individus des deux espèces dans tous les âges, depuis le jeune jusqu'à l'adulte; à toutes les époques de l'âge, et quel que fût le sexe, j'ai trouvé ces différences constantes sur plus de trente sujets. Les mâles ont toujours trois fausses molaires comme les femelles, mais avec cette différence que leur fausse molaire antérieure est excessivement petite, l'inférieure surtout paraît à peine pointer des gencives.

Patrie. Une grande partie de l'Amérique méridionale, surtout la Guiane et le Brésil, qui en sont très-peuplés; on le trouve dans toute la Guiane, où il grimpe aux arbres, mais on le dit mauvais coureur. Il habite de préférence les marécages, où il se nourrit de crabes; il attaque aussi les petits oiseaux et livre la guerre aux reptiles et aux insectes. Je n'ai trouvé que de la terre glaise dans les viscères de ceux que j'ai disséqués. Les naturels en mangent la chair, qui a quelques rapports avec celle du lièvre.

Musées des Pays-Bas, Paris, Vienne, Berlin, Francfort et autres.

SARIGUE QUICA (1). — *DIDELPHIS QUICA.*

Taille d'un jeune *Putois* (Mustela putorius); queue plus longue que le corps et la tête, épaisse à la base, chez le mâle, à peu près d'une venue avec le corps; moins grosse dans la femelle; la partie poilue occupe un peu moins du tiers de sa longueur; la partie nue toujours terminée par un espace blanc, plus ou moins étendu. Les femelles ont une poche complète.

Le mâle a toutes les parties supérieures du corps et des membres, ainsi que le tiers environ de la queue, d'un gris de souris; tous les poils étant annelés de cendré et de noirâtre, le noir domine à leur extrémité, ce qui fait qu'à voir l'animal de face la fourrure ressemble à celle de la souris; mais vu de côté, elle a plus de ressemblance avec celle de l'*Écureuil gris* de la Caroline; la gorge, toutes les parties inférieures et la face interne des membres, sont d'un blanc parfait; les yeux sont entourés par un cercle noir, au-dessus duquel est peinte une tache blanche, comme dans l'*Opossum* ou *Quatre-œil*; au-dessous des yeux, une tache blanche, blanchâtre, ou d'un roussâtre très-clair; le museau et la ligne longitudinale sur le chanfrein sont d'un gris sombre; la partie nue de la queue est noire sur sa première moitié, et blanche sur celle qui forme le bout; les oreilles sont grandes, ovales, et plus ou moins bicolores.

La femelle a toutes les parties supérieures du corps et la base de la queue d'un fauve noirâtre, avec une légère nuance argentée, selon le jour qui l'éclaire; le pelage est d'une teinte cendrée, claire sur les flancs et à la face externe des membres; le menton et la face interne des membres sont blancs; une teinte cendrée roussâtre est répandue sur le ventre; toute la région de la poche est d'un roux foncé; le sommet de la tête et le museau sont noirs ou noirâtres, et trois grandes taches blanches ou blanchâtres sont disposées au-dessus, derrière et en-dessous des yeux; ceux-ci ont un cercle noir autour de l'orbite.

(1) Nom vulgaire de cette espèce au Brésil.

Les jeunes ont un pelage plus lavé de fauve ou de brun; les taches ne sont point aussi bien dessinées que dans les adultes; mais la queue est toujours terminée par un espace blanc plus ou moins étendu.

Longueur moyenne prise sur un grand nombre d'individus : en totalité, 22 pouces, dont la queue prend de 11 à 12 pouces; la partie couverte de poils est longue de 2 pouces 9 lignes chez les femelles, et souvent de 3 pouces 6 lignes dans les mâles; celle de la nudité, de couleur blanche, varie de 3 pouces 3 lignes jusqu'à 5 pouces. Distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 1 ou 2 lignes. J'ai vu des mâles plus petits, dont la longueur totale est de 20 pouces 3 lignes, et les autres dimensions moindres en proportion.

Synonymie. Cette espèce n'est point du nombre des découvertes nouvelles; elle paraît avoir été confondue dans les indications très-embrouillées de l'*Opossum* des méthodes; chaque auteur a cru reconnaître dans des animaux, le plus souvent différens, le véritable *Opossum* indiqué d'une manière si vague par Linnée, et méconnu par le plus grand nombre des naturalistes. On trouve dans les cabinets des individus de cette espèce étiquetés sous les noms d'*Opossum*, de *Cayopollin*, et de *Philander*. Nous devons à M. Natterer la connaissance plus exacte de cette espèce qu'il a envoyée au musée impérial de Vienne, sous le nom de *Quica*, dénomination qui sera sans doute conservée. Nous avons reçu plusieurs dépouilles et vu quatre individus vivans, outre plusieurs sujets conservés dans l'esprit-de-vin. Il est facile de distinguer ce Sarigue du véritable *Opossum*, qui est plus petit, à queue moins longue, et à base poilue moins étendue. La couleur de la robe du véritable *Opossum* est d'un roux vif et roussâtre, tel que Schreber en donne deux figures exactes sous tous les rapports. Il n'est guère possible de confondre le *Quica* avec le *Philander*, et nous ne pouvons comprendre comment on a pu en faire un *Cayopollin*. Ce dernier est probablement le même animal que le *Micouré à grosse queue* de d'Azara. Les fe-

melles, dans cette espèce, n'ont point de poche. Le CAYOPOLLIN du *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, *vol. 9*, *pag. 426*, et celui sous la même indication dans le *Règne animal*, de M. Cuvier, et dans l'*Encycl.* doivent être réunis au *Philander* de cette monographie. La description du *Cayopollin* de Buffon est prise sur un très-jeune *Sarigue*, on ne sait trop de quelle espèce; car il est dit qu'il a deux molaires de moins que l'*Opossum* et que la *Marmose*, caractère commun à tous les jeunes *Sarigues* (1). On fera bien d'exclure ce *Cayopollin* de Buffon de la liste des êtres. Le *Micouré laineux* ou *Micouré second* de d'Azara ne doit pas non plus être admis dans nos catalogues méthodiques; ce sont de ces indications vagues qui reposent sur l'examen très-superficiel d'un seul individu.

Patrie. Le *Quica* habite le Brésil; il vit sur les arbres, fait la chasse aux petits oiseaux et aux insectes, et mange aussi des fruits. En captivité on le nourrit de chair. Il se cache pendant le jour, et se roule en boule pour dormir; il souffle comme le furet, et ne paraît sortir de sa retraite que de nuit.

Le musée des Pays-Bas possède plusieurs individus montés, et des squelettes. On en voit aussi dans les musées de Vienne et du prince de Neuwied. L'individu du musée de Paris est en très-mauvais état.

SARIGUE MYOSURE. — *DIDELPHIS MYOSUROS.*

Taille du précédent; la queue semblable à celle du *Rat vulgaire* (Mus rattus), bicolore, grêle, beaucoup plus longue que le corps et la tête; la base poilue très-petite; oreilles très-grandes, à peu près rondes; museau très-pointu. Les femelles ont une poche complète.

Pelage doux, serré, mais très-court, d'une teinte mélangée, à peu près comme la fourrure du *Rat surmulot*; les poils cendrés à

(1) Voyez la note sur les caractères du genre *Didelphis*.

leur base et variés de brun foncé et de fauve-roussâtre à leur pointe; ceux disposés sur la ligne moyenne du dos d'une teinte plus sombre que le pelage des flancs et de la face externe des membres; sur le sommet du crâne et depuis les narines à l'origine des oreilles sont trois bandes noirâtres; au-dessus des yeux se trouve une petite tache d'un roux jaunâtre, et en dessous de cet organe, une autre beaucoup plus grande, qui s'étend sur l'angle des deux lèvres; les flancs, les côtés du cou, et le bord extérieur des cuisses, sont d'un fauve roussâtre; les parties inférieures sont d'un blanc faiblement nuancé de roussâtre, ou d'un blanc terne ou couleur isabelle. Les oreilles sont très-grandes, à peu près rondes, nues, d'un jaunâtre clair à leur base, et noirâtre sur le reste; derrière les oreilles, et à leur base, se trouve une petite tache rousse. La queue est longue, grêle, très-mince vers le bout, très-peu poilue à sa base, brune et garnie d'écailles lisses jusqu'à la distance de trois pouces de la pointe, qui est blanche. Les plus grands individus ont une grande plaque noire sur le sommet de la tête; elle s'étend de l'occiput au chanfrein; le cercle qui entoure les yeux est noir, et on voit une tache noire devant cet organe.

Longueur totale des plus grands sujets, 22 pouces, dont la queue prend 11 pouces 2 lignes; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 3 lignes; base poilue de la queue, longue seulement de 10 lignes. J'ai pris les dimensions sur des individus de 20 pouces en longueur totale : la queue, 11 pouces 2 lignes; base poilue, 10 lignes. Les jeunes de moyen âge m'ont fourni les dimensions suivantes : longueur totale, 16 pouces 6 lignes, dont la queue prend 8 pouces 8 lignes; sa base poilue n'est que de 9 lignes; hauteur et largeur des oreilles, 10 lignes; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 11 lignes.

Synonymie. On ne peut rapporter cette espèce à aucune de celles qui se trouvent dans les méthodes. J'ai cru que ce pourrait être le DIDELPHIS NUDICAUDATA de M. Geoffroy, et du *Dict. d'hist. nat.*, *vol.* 9, *p.* 424; mais il est dit dans le texte que la queue de cet

animal est toute nue, et que la femelle n'a point de poche. On a trouvé, *dit-on*, les petits attachés aux mamelons. Tout ceci paraît bien différent de ce que nous rapportons ici du *Sarigue myosure;* cependant, j'ai reconnu très-distinctement, et sans laisser aucun doute, dans le sujet étiqueté au musée de Paris, *Didelphis nudicaudata*, un individu jeune, de moyen âge, de mon *Didelphis myosuros*, à la vérité détérioré, mais assez bien conservé pour trouver en lui tous les caractères de notre espèce. Ce sujet est-il le même que celui qui a servi à la description de M. Geoffroy? c'est ce que je ne saurais affirmer. Il est au reste très-facile de se méprendre sur l'existence ou sur l'absence d'une poche dans les jeunes femelles qui nous parviennent en peaux desséchées; et la supercherie des préparateurs, dans les colonies, doit nous rendre défians lorsqu'on reçoit des individus où les jeunes sont adhérens. Il m'est arrivé deux fois d'être dupe de pareilles supercheries. Dans un sujet de l'*Opossum* qui fut tiré de la liqueur, je trouvai quatre petits, adhérens au ventre; étonné de ne point trouver de poche, la dissection servit à me prouver que les petits étaient fixés par du fil au ventre d'un mâle auquel on avait coupé le scrotum; j'en ai reçu un en peau préparée, de l'espèce du *Sarigue quica*, où la même supercherie avait été commise; un *Sarigue dorsal* mâle, en esprit-de-vin, portant ses petits sur le dos, se trouve encore dans une de nos collections; et j'en ai vu un autre, avec les petits d'une espèce différente, attachés au ventre. Un cas semblable peut avoir induit en erreur ceux qui ont décrit leur *Sarigue nudicaude*.

Patrie. Notre espèce habite le Brésil, où elle paraît très-commune; tous les naturalistes qui ont visité ce pays en ont rapporté. Elle semble l'être moins à la Guiane. On la reçoit rarement dans les transports d'objets d'histoire naturelle qui nous arrivent de Surinam.

Musée des Pays-Bas, plusieurs individus des deux sexes. Musées de Vienne, de Francfort et du prince de Neuwied. Celui du musée de Paris est en mauvais état.

SARIGUE OPOSSUM. — *DIDELPHIS OPOSSUM.*

Taille plus forte que l'*Écureuil d'Europe*; queue un peu plus courte que le corps et la tête, ou de même longueur, grêle depuis son origine; sa partie poilue assez étendue, la partie nue couverte d'écailles; fourrure soyeuse, fine, peu fournie, d'un roux vif; museau très-pointu, chanfrein droit. Les femelles ont une poche complète.

Pelage de toutes les parties supérieures du corps et de la base poilue de la queue d'un roux de rouille ou cannelle, plus vif chez *les mâles* que dans *les femelles*. Cette couleur domine aussi sur la tête et en dessous des yeux, mais elle se nuance en blanchâtre vers l'angle de la bouche; la teinte rousse perd de sa pureté sur la partie inférieure des quatre membres; au-dessus de l'œil se trouve une grande tache blanche (1), et derrière l'oreille se dessine une semblable tache; la partie inférieure des joues, l'intérieur des quatre membres, et toutes les parties inférieures du corps, sont d'un blanc jaunâtre; l'œil est entouré par un cercle de la même teinte rousse que celle du dos : ce roux diffère toujours, par quelques nuances plus foncées, de la couleur des poils qui recouvrent le chanfrein; la partie nue de la queue est brune, et la pointe en est blanche.

Avant d'être parvenus à l'état d'adultes, les jeunes ont le pelage coloré de roussâtre, au lieu de roux vif. La femelle est toujours d'une taille plus forte que le mâle.

Longueur totale, 17 à 18 pouces, dont la queue mesure de 8 pouces à 8 pouces 6 lignes; base poilue de la queue longue de 2 pouces; épaisseur de celle-ci à son origine, 1 pouce 6 lignes; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce, mesure prise sur des individus mâles.

(1) Ces deux taches au-dessus des yeux ont valu à cette espèce le nom de *Quatre-œil*, qu'on pourrait donner également, et par le même motif, au *Sarigue quica* comme au *Sarigue myosure*, décrits dans cette monographie.

La longueur totale des *vieilles femelles* est de 19 pouces, dont la queue mesure 9 pouces 6 lignes; base poilue de la queue, 2 pouces 1 ligne; distance du bord antérieur de l'œil à la pointe du nez, 1 pouce 2 lignes.

Remarque. Le crâne de l'*Opossum* est difficile à distinguer de celui du *Sarigue quica* : même nombre de dents, et à peu près même forme générale. Un caractère assez saillant peut servir de moyen pour reconnaître ces crânes. Dans l'*Opossum*, le chanfrein forme une ligne inclinée, mais droite, et d'une venue avec le front; au lieu que le chanfrein du *Sarigue quica* est voûté et forme une ligne courbe dont la plus grande élévation est au centre. Cette coupe de la mâchoire supérieure fait que la tête du *Sarigue quica* ressemble à celle des *Sarigues crabier*, *illinois* et *micouré*, dont le museau, quoique proportionnellement aussi long, paraît moins pointu que celui des autres *Sarigues*, particulièrement de l'*Opossum*, du *Dorsal* et de la *Marmose*, qui rappellent, dans les formes de la tête, quelque ressemblance entre ces petits animaux et les *Renards*. Cette partie, dans les *Sarigues philander* et *grison*, se distingue par le chanfrein assez court de ces animaux.

Le nom d'*Opossum* a été donné indistinctement à plusieurs *Sarigues*. M. Cuvier vient très-récemment de nommer ainsi le *Sarigue illinois* de Buffon. Voyez *Histoire des Mammifères*. Cette remarque m'a paru nécessaire pour éviter une réunion que l'identité de nom pourrait occasioner. Au reste, M. Cuvier paraît avoir choisi cette dénomination, parce que les Anglo-Américains désignent ainsi le *Didelphis virginiana* de Pennant; mais j'ai cru devoir la rendre à l'espèce de cet article, le nom d'*Opossum* lui ayant été donné par Linné, Buffon et Schreber : ce dernier en a publié deux bonnes figures.

Synonymie. Didelphis opossum. Gmel. *Syst.* 1, *p.* 105, *sp.* 3. — Schreb. *Saught.*, *vol.* 3, *p.* 537, *tab.* 146, *A* et *B*, figure exacte du mâle et de la femelle. — Sarigue opossum. Buff. *Quadrup.*,

vol. 50, *tab.* 45 *et* 46. — Cuv. *Reg. anim.*, *vol.* 1, *p.* 178. — Didelphe sarigue. Geoff. *Catal. mamm.*, *p.* 141, *sp.* 3. — Molucca opossum. Shaw. *Gen. Zool.*, *vol.* 1, *part.* 2, *pl.* 108, figure reconnaissable de notre *Opossum*; mais le texte, *voyez p.* 476, appartient au *Didelphis molucca* de Linné, qui n'est point un *Sarigue*, et qu'on doit rapporter au *Didelphis orientalis* du même auteur. L'animal indiqué dans ce diagnose fait partie du genre *Phalangista*. Plusieurs noms entassés dans les synonymies de cette espèce ne doivent point y être compris; ils se bornent à ceux que je viens d'indiquer. L'indication du *Philander saturaté spadiceus* de Brisson, *Quad.*, *p.* 207, peut encore être énumérée.

Patrie. L'Amérique méridionale; il est très-répandu dans toute la Guiane, et paraît commun à Surinam. J'ai lieu de croire qu'il est plus rare au Brésil. La dissection de plusieurs individus a constaté que cet animal se nourrit habituellement de chair; il paraît faire la chasse aux oiseaux, dont nous avons trouvé des débris dans les viscères.

Le musée des Pays-Bas possède des individus montés, et le squelette. On n'en voit point dans les galeries du musée de Paris; l'individu désigné sous ce nom est un *Didelphis quica*.

SARIGUE PHILANDER. — *DIDELPHIS PHILANDER.*

Taille de l'*Opossum*, tête très-courte, museau obtus, narines séparées par un sillon très-marqué; une bande d'un roux foncé s'étendant des narines au sinciput; yeux placés dans une tache cendrée; oreilles nues, distantes, ovales; queue beaucoup plus longue que le corps et la tête, garnie d'un poil touffu à sa base, du reste totalement nue, tachetée de brun sur un fond blanc. Les femelles ont une poche complète. Les côtes de ce *Sarigue* sont du double plus larges que celles des autres espèces. *Voyez* le squelette et les détails de la tête, *pl.* 6.

Un poil très-doux, cotonneux et bien fourni, couvre tout le

corps et s'étend sur une grande portion de la queue; les oreilles sont grandes, très-distantes et ovoïdes à leur partie supérieure; les narines se trouvent partagées par un sillon très-profond; une petite bande d'un roux vif passe sur le chanfrein, et aboutit au sinciput où elle est plus large; les yeux sont exactement entourés par une petite tache d'un brun cendré clair qui s'étend jusqu'aux narines; tout le sinciput, les côtés du chanfrein et les joues sont à peu près blancs; le pelage, sur toutes les autres parties supérieures du corps, et à la base de la queue, est, dans le mâle, d'un fauve roussâtre très-clair, mais teinté de jaunâtre sur les flancs et à la partie poilue du dessous de la queue; toutes les autres parties inférieures sont blanches; les moustaches et les longs poils au-dessus des yeux sont d'un roux foncé; les oreilles, la partie nue des pieds, et une partie de la queue, sont d'un brun roussâtre. La femelle a le pelage d'un fauve cendré et roussâtre; la partie intérieure de la poche est garnie d'un poil roux, et toutes les autres parties inférieures sont d'un blanc sale; un quart de la partie nue de la queue est brun, l'autre est marbré de brun et de blanc, et le reste, jusqu'au bout, est tout blanc. La taille des femelles est toujours bien plus forte que celle des mâles.

Longueur totale prise sur trois mâles, 13 pouces 6 lignes; la queue seule mesure 8 pouces 6 lignes; la partie qui est couverte de poils a 1 pouce 9 lignes. Longueur totale de la tête, 1 pouce 10 lignes; de la pointe du nez au bord antérieur de l'œil, 8 lignes. Deux femelles nous ont fourni les dimensions suivantes : 22 pouces; longueur totale de la queue, 13 pouces; la partie couverte de poils, 2 pouces 9 lignes; de la tête, 2 pouces 3 lignes; de la pointe du nez au bord antérieur de l'œil, 10 lignes.

Synonymie. La seule indication que l'on puisse citer avec confiance est celle donnée par Schreber, *Saugth.*, *v.* 3, *p.* 541, sous le nom de Faras, ainsi que, table 147 du même ouvrage, sous le nom de Didelphis philander; cette figure est du petit nombre de celles publiées par Schreber, qui est bien dessinée, et colorée avec

exactitude. La figure mentionnée représente *une femelle*. Les jeunes, dès leur premier âge, sont couverts d'un poil cendré; la raie brune au chanfrein existe, et la pointe de leur queue est blanche. On les distingue dès l'époque de leur naissance des autres jeunes *Didelphes* à la forme obtuse du museau.

Remarque. Les naturalistes qui réunissent le *Philander* au *Cayopollin*, et ceux-ci au *Dorsal*, sont dans l'erreur : ces animaux forment trois espèces bien caractérisées; le *Philander* et le *Grison* se distinguent par la forme de la tête, très-courte, et par le museau obtus; le *Dorsal* (Didelphis dorsigera), qui n'est pas le même que le *Micouré à queue grosse* de Azara, a la tête longue et comprimée; le museau est proéminent, et le chanfrein beaucoup plus long; sous ces rapports, il existe plus d'analogie dans les formes de la tête du *Sarigue à grosse queue*, du *Cayopollin*, de l'*Opossum*, du *Dorsal* et de la *Marmose*, tandis que les crânes du *Philander* et du *Sarigue grison* de cette monographie ont plus de rapports entre eux; ils se rapprochent des formes générales du crâne des différentes espèces de *Couscous*, qui forment une section dans le genre *Phalangista*. Ceux qui ont réuni le *Philander* au *Cayopollin* et au *Dorsal* n'ont sans doute pas fait attention à l'existence d'une poche chez les femelles du *Philander*, tandis que la femelle du *Sarigue dorsal* n'en a point. Les côtes du *Sarigue philander* sont larges et en lames aplaties; celles des autres espèces sont comprimées et grêles. Seba et Schreber se sont contentés de décrire leur *Philander* d'après les individus renfermés dans la liqueur spiritueuse, sans les en tirer, afin d'établir avec exactitude les dimensions de leur animal, ce qui est cause qu'on ne peut s'en rapporter aux mesures données par ces naturalistes; aussi varient-elles beaucoup entre elles, et diffèrent-elles de mes indications, prises sur trois individus mâles parfaitement adultes. Les mâles que j'ai examinés n'avaient point de scrotum très-gros et descendant presque à terre. Cette partie, quoique examinée sur deux sujets adultes tirés de l'esprit-de-vin, n'offrait aucun développement extraordinaire. Les mesures prises

sur les femelles que j'ai tirées de l'esprit-de-vin se rapprochent plus de celles indiquées par Schreber. Les jeunes, même lorsqu'ils sont encore portés par la mère, sont faciles à distinguer des jeunes de toutes les autres espèces que nous venons d'indiquer; il serait impossible de les confondre avec les jeunes de l'*Opossum* ou *Quatre-œil*.

La description du *Cayopollin* dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle* doit être rapportée au *Philander* de cette monographie; et c'est aussi d'un *Philander* dont il est question dans le *Règne animal*, sous ce même nom, mal appliqué, de *Cayopollin*. Les sujets mal étiquetés du musée de Paris confirment ce que j'avais supposé, d'après les indications mentionnées. Il est probable que les figures 3 et 4 de la planche 31 de Seba ont été prises sur des sujets de l'espèce du *Philander*.

Patrie. L'Amérique méridionale. Les individus que j'ai examinés ont été envoyés de Surinam; il est probable qu'on les trouve dans toute la Guiane. Je n'en ai point vu dans les collections faites au Brésil. On a trouvé des débris d'oiseaux dans les individus que j'ai fait tirer de l'esprit-de-vin.

Plusieurs individus montés et des squelettes font partie des musées des Pays-Bas et de Vienne; ceux du musée de Paris sont en très-mauvais état, et portent sur l'étiquette dont ils sont pourvus le nom de *Cayopollin*.

DEUXIÈME SECTION.

LES FEMELLES N'ONT POINT DE POCHE; ELLE EST REMPLACÉE PAR UNE DUPLICATURE DE LA PEAU DU VENTRE. LES JEUNES MONTENT SUR LE DOS DE LEUR MÈRE, ET S'Y AFFERMISSENT AU MOYEN DE LEUR QUEUE.

SARIGUE GRISON. — *DIDELPHIS CINEREA*.

Taille moindre que l'*Opossum* (Didelphis opossum), ou de la grandeur du *Rat domestique* (Mus rattus); tête petite, museau très-court; oreilles un peu étranglées à la base, nues; queue beau-

coup plus longue que le corps et la tête, très-grêle, très-poilue à sa base, parfaitement nue sur tout le reste, sans aucun vestige de poils; extrémité blanche, occupant plus de la moitié de sa longueur. Les femelles manquent de poche.

Tout le pelage est bien fourni, mais court et cotonneux. Les mâles sont d'un gris cendré clair, teinté de noirâtre à la fine pointe des poils; parties inférieures du corps et la face interne des membres blanchâtres; gorge et poitrine d'un blanc roussâtre; la couleur des poils qui couvrent la tête et le museau ne diffère point de celle du dos, et il ne se trouve aucun indice de raie sur le chanfrein, ou de tache blanche au-dessus des yeux; l'orbite de cet organe est coloré de noir profond, mais ce cercle noir est un peu plus large en avant des yeux; la queue est couverte à sa base d'une fourrure épaisse de la même couleur cendrée que celle du corps, tout le reste de cette queue est parfaitement dénué de poils; la peau un peu écailleuse qui recouvre cette partie est brune jusque près de la moitié de sa longueur, mais la plus grande moitié est blanche.

Les femelles ont le pelage un peu lavé de roussâtre, ce qui fait que leur fourrure est fauve clair au lieu de gris; un ton fauve jaunâtre règne à la région des oreilles et sur les joues, les parties inférieures sont d'un blanc moins pur que chez les mâles; la région des tétines et du pli longitudinal, qui se prolonge vers l'anus, est d'un jaune roussâtre; le cercle noir qui entoure les yeux est moins large et moins prononcé que dans les mâles.

Longueur totale des adultes, de 15 à 16 pouces; sur celle-ci, la queue mesure 9 pouces ou 9 pouces 6 lignes, dont 2 pouces sont couverts d'un poil touffu; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 7 lignes.

Synonymie. Ce *Sarigue*, trouvé au Brésil par le prince de Neuwied, et envoyé depuis par M. Natterer au cabinet impérial de Vienne, n'a point encore été indiqué. Je dois à la bonté du

prince de Neuwied et de M. Schreibers, directeur du musée impérial de Vienne, d'avoir pu donner la description de cette espèce; ces amis ont bien voulu m'envoyer les individus de leurs collections.

SARIGUE DORSAL. — *DIDELPHIS DORSIGERA.*

Taille et formes du *Rat* (Mus rattus); queue grêle, dépassant d'un pouce et demi la longueur du corps et de la tête; partie poilue assez étendue; la partie nue, brune unicolore; yeux placés dans une tache marron très-foncé, qui se prolonge sur une partie de la lèvre supérieure; ligne du chanfrein et le front d'un blanc jaunâtre. Les femelles manquent de poche.

Pelage serré et fin, mais court et peu fourni; les poils sont de deux couleurs : d'un cendré foncé à leur base, et d'un gris brun ou fauve brunâtre à la pointe. Cette nuance, qui colore l'extrémité des poils aux parties supérieures, porte absolument la même teinte que le pelage du *Surmulot* (Mus decumanus), et diffère constamment de celle qui colore la fourrure du *Sarigue marmose*. Les yeux sont placés dans une tache d'un brun foncé, plus étendue vers le museau qu'à la partie postérieure de l'œil; le brun est peu marqué en dessous; il forme une simple raie ou sourcil, au-dessus de cette région; tout le chanfrein et le front, entre les yeux, est d'un blanc jaunâtre; cette couleur domine aussi sur les joues, sur la face extérieure des jambes de devant, et sur l'extrémité ou les pieds des quatre membres; sur la partie nue de la queue n'existe aucun poil; elle est écailleuse et brune partout.

Longueur totale, 12 pouces 6 lignes, dont la queue mesure 7 pouces; la partie poilue de sa base est longue de 11 lignes; distance du bord antérieur de l'œil aux narines, 7 lignes.

Synonymie. DIDELPHIS DORSIGERA. Linn., Gmel., *Syst.*, 1, *p.* 107, *sp.* 5. — Schreb. *Saugth.*, *vol.* 3, *p.* 546, *tab.* 150, figure très-mauvaise et mal enluminée. — Probablement aussi MUSCLOCETRIS AMERICANUS, Seba, *Mus.*, *vol.* 1, *tab.* 31, *fig.* 1 et 2. Les

autres indications et même celles portées ici méritent peu de confiance.

Remarque. Les naturalistes qui n'ont point été dans le cas de faire des recherches basées sur l'examen d'un grand nombre d'individus, ou qui se sont trouvés dans la nécessité d'avoir recours aux descriptions succintes des voyageurs et aux figures plus ou moins vicieuses des différentes espèces de *Sarigues*, ont pu croire facilement que, de toutes ces espèces nominales, il s'en trouvait plusieurs formant double emploi du même animal. Je dois attribuer à cette cause l'erreur commise dans le *Règne animal*, et suivie dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, où les auteurs ont réuni le *Didelphis Cayopollin*, *Philander* et *Dorsigera*, dans un même article, et sous des indications très-vagues. Ces trois espèces diffèrent à tant d'égards les unes des autres, ainsi que je l'ai prouvé par les caractères essentiels et les descriptions fournis dans cette monographie, qu'il sera facile de les reconnaître par ces seuls moyens. Mais, nonobstant toute l'exactitude que j'ai tâché de mettre dans les descriptions du *Sarigue dorsal* et du *Sarigue marmose*, je n'ai pu rendre à ces différences un caractère d'originalité à l'aide duquel on puisse reconnaître du premier coup d'œil les individus de ces deux espèces voisines. Je tâcherai d'y remédier par quelques détails. Les formes du *Dorsal* et de la *Marmose* sont peu différentes; leur taille l'est davantage; j'ai trouvé cette différence constante sur tous les individus tirés de l'esprit-de-vin; mais elle varie dans les individus montés, et ceci tient à la préparation vicieuse des dépouilles. Indépendamment de la couleur du pelage, toujours roussâtre ou jaunâtre chez la *Marmose*, et brune ou cendrée-fauve chez le *Dorsal*, j'ai trouvé des différences invariables dans la queue, plus longue, en proportion du corps, dans le *Dorsal* que dans la *Marmose*: cette queue est constamment jaunâtre et sans taches chez ce dernier, et d'un brun uniforme dans le *Dorsal*. Ces animaux, qui viennent du même pays, diffèrent toujours de la même manière entre eux; ils n'offrent point de dissemblance très-marquée de grandeur dans les sexes.

Patrie. Tous les individus que j'ai reçus proviennent des collections faites à Surinam. Le *Sarigue dorsal* n'est point la seule espèce connue qui porte ses petits sur le dos; tous les *Sarigues*, dont les femelles manquent de poche pour y cacher les petits, transportent leur petite famille de cette manière.

Le musée des Pays-Bas possède plusieurs individus montés et des squelettes. Ceux du musée de Paris sont en si mauvais état, qu'il est impossible de reconnaître l'espèce.

SARIGUE MARMOSE. — *DIDELPHIS MURINA*.

Taille du *Lérot* (Myoxus nitela); queue un peu plus longue que le corps et la tête; la partie poilue de sa base très-petite; la partie nue d'un jaune unicolore; yeux placés dans une tache marron, cette tache se prolonge sur une partie de la lèvre supérieure. Les femelles manquent de poche.

Pelage serré et fin, mais court et peu fourni; les poils sont de deux couleurs; d'un cendré foncé à leur base, et fauve roussâtre ou jaunâtre à leur pointe, quelquefois aussi d'un roux pur; cette bigarrure des poils fait que les parties supérieures du corps et l'extérieur des quatre membres sont d'un fauve roussâtre clair, jaunâtre, ou d'un roux vif, paraissant mêlé de cendré, suivant que ces poils sont plus ou moins divergens; la tête est d'un jaunâtre clair, dépourvue de raie sur le chanfrein; les yeux sont placés dans une tache marron, assez grande, mais plus étendue vers le museau qu'à la partie postérieure de l'œil; toutes les parties inférieures et les joues sont d'un beau blanc légèrement jaunâtre; la base peu poilue de la très-longue queue est colorée comme le dos; sa partie nue est parfaitement glabre, unicolore, et de couleur jaunâtre, ainsi que les oreilles. Les femelles sont un peu plus grandes que les mâles; les jeunes peuvent être facilement distingués de ceux des autres espèces. A l'époque où leur longueur totale n'excède point encore trois pouces, par conséquent, peu de temps après leur naissance, ils sont déjà très-reconnaissables par la tache

marron qui est prolongée en avant et derrière les yeux, et par la couleur de leur pelage roussâtre.

Longueur totale, de 10 pouces ou 10 pouces 2 lignes, dont la queue mesure 5 pouces 3 ou 4 lignes; la partie poilue de sa base longue de 6 lignes; distance du bord antérieur de l'œil aux narines, 6 lignes, mesure prise sur trois *femelles adultes*. Les *vieux mâles* ont des dimensions un peu moins fortes.

Synonymie. DIDELPHIS MURINA, Gmel. *Syst.* 1, *p.* 107, *sp.* 4. — Schreb. *Saugth.*, *v.* 3, *p.* 545., *tab.* 149, figure mal colorée, quoique assez exacte de contour. — LA MARMOSE, Buff. *Quad.*, *vol.* 10, *p.* 335, *t.* 52 et 53. — *Idem. éd. de Sonn.*, *v.* 28, *p.* 65, *pl.* 3. — Cuv. *Reg. anim.*, *v.* 1, *p.* 174. — Geoff. *Catal. quad. du musée*, *p.* 143, *sp.* 6. — MURINE OPOSSUM, Shaw. *Gen. zool.*, *v.* 1, *part.* 2, *p.* 484. On ne doit point rapporter à la *Marmose* le MICOURÉ QUATRIÈME, de d'Azara, *Quad. du Parag.*, *v.* 1, *p.* 290, qui paraît être synonyme avec le *Sarigue nudicaude* de M. Geoff., ni son *Micouré cinquième*, qui est notre *Sarigue touan*, ou *Didelphis brachyura*.

Remarque. On ne pourra confondre la *Marmose* qu'avec le *Dorsal* dont elle approche beaucoup; j'ai insisté sur les différences qui séparent ces deux espèces dans la remarque à l'article du *Sarigue dorsal*. Le nom de *Marmose* provient sans doute, comme le remarque M. Cuvier, d'une faute d'impression dans la traduction française de Seba. On donne dans les colonies de la Guiane hollandaise, le nom de *Boschrat* (Rat des bois) indistinctement à toutes les espèces de *Sarigues* qui y sont répandues. Schreber a très-bien indiqué la longueur de la queue de notre *Marmose* dans sa planche; mais dans le texte, il dit qu'elle est plus courte que le corps, ce qui est faux, car la queue est plus longue que le corps et la tête.

Patrie. L'Amérique méridionale, particulièrement la Guiane, où cette espèce est très-multipliée. Elle creuse la terre, et se suspend par la queue aux branches des arbres, chasse les petits oiseaux, et se

nourrit aussi de fruit. Dans les trois *Marmoses* femelles adultes que j'ai tirées de l'esprit-de-vin pour les faire monter, nous avons trouvé des traces de leur appétit carnivore dans quelques débris de plumes d'oiseaux, mêlés aux nombreux débris d'insectes, contenus dans leurs viscères.

Muséum des Pays-Bas, trois femelles montées, et le squelette d'un mâle. Musée de Paris, plusieurs individus sous des dénominations différentes; mais tous mal montés et détériorés.

SARIGUE TOUAN. — *DIDELPHIS TRICOLOR.*

Taille du *Sarigue dorsal* (Didelphis dorsigera); queue de moitié moins longue que le corps et la tête, épaisse et large à sa base, déprimée dans presque toute sa longueur, à peu près nue en dessous et à la pointe, mais couverte de poils à sa face supérieure. Les femelles manquent de poche.

Tout le dessus du corps, du cou et de la tête, est couvert d'un poil noirâtre, dont l'extrémité tire un peu au grisâtre. Cette couleur noirâtre est disposée sur tout le dos, jusques aux flancs; elle forme une bande longitudinale sur le sommet de la tête, et vient aboutir aux narines; les joues, la gorge, les côtés du cou, les flancs et la face externe des quatre membres sont d'un roux ardent; la poitrine et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur; la queue, dont la base est large et déprimée, est couverte, sur une grande partie de sa face supérieure, de poils longs, de la couleur des flancs; en dessous, elle est garnie d'un poil serré, et tellement ras, que cette partie, ainsi que la pointe, paraît nue. Les mâles ont un scrotum traînant presque à terre; leur robe ne diffère point de celle des femelles.

Longueur 8 pouces, de 5 à 8 lignes, dont la queue mesure environ 3 pouces; distance du bord antérieur de l'œil à la pointe du nez de 7 à 8 lignes. Mesure prise sur des individus adultes. Les mesures données par les auteurs sont du jeune âge.

Remarque. Cette espèce ou le *Didelphis brachyura* de Pallas est bien caractérisée et facile à distinguer du *Didelphis brachyura* de Linné, non-seulement par les formes mais aussi par les couleurs du pelage.

Synonymie. Didelphis tricolor. Geoff. *Catal. des mamm. p.* 144, *sp.* 7. — Didelphis brachyura. Pall. *Act. petrop. ann.* 1780, *t.* 2, *p.* 235, *tab.* 5. — Le touan. Buff. *Mamm. supp., v.* 7, *p.* 252, *pl.* 41 ou *vol.* 7, *pag.* 61, *pl.* 5. — Micouré cinquième ou Micouré a queue courte. D'Azara. *Voy. au Parag., trad. franc., vol.* 1. — *Nouv. diction. d'hist. naturelle., vol.* 9, *p.* 429. On ne doit point confondre cette espèce avec la suivante, car la *Didelphis brachyura* de Pallas et celui de Linné sous ce même nom forment deux espèces distinctes.

Patrie. La Guiane, plus particulièrement Cayenne. Ce Sarigue vit dans les forêts et chasse aux insectes; j'ai trouvé les débris de scarabés dans ses viscères. On le trouve aussi au Paraguay.

Dans le Muséum des Pays-Bas, sont deux individus montés et le squelette; le Musée de Paris possède un sujet en mauvais état.

SARIGUE BRACHYURE. — *DIDELPHIS BRACHYURA*.

Taille du *Lérot* (Myoxus nitela); queue moitié longueur du corps et de la tête; oreilles médiocres, rondes; museau court, un peu obtus; queue poilue à sa base seulement, le reste couvert d'un petit poil très-ras. Les femelles n'ont point de poche.

Pelage court, doux, parties supérieures de la tête, du cou et du corps d'un gris-fauve jaunâtre à peu près de la même teinte que le pelage du *Surmulot* ou du *Mulot*; joues, côtés du cou, flancs, cuisses et base de la queue d'un roux assez vif, ou couleur de rouille; toutes les parties inférieures sont d'un roux jaunâtre; les pieds sont blanchâtres; la queue est épaisse à la base et terminée en pointe.

Longueur totale 6 pouces 6 lignes; queue 2 pouces 3 lignes.

Synonymie. Didelphis brachyura. Linn. Gmel. *Syst.* 1, *pag.* 108, *sp.* 8.—Schreb. *Saugth. v.* 3, *tab.* 151. enluminé d'après un individu décoloré par la liqueur spiritueuse. — Mus silvestris americana. Seb. *Mus. p.* 50, *tab.*, 31, *fig.* 1. — Short-tailed opossum. Shaw. *Gen. Zool., vol.* 1, *p.* 479. — Didelphe brachyure. *Nouv. dict. d'hist. nat., vol.* 9, *p.* 430.

Patrie. La Guiane et quelques autres parties de l'Amérique méridionale; le plus grand nombre nous vient de Surinam où l'espèce doit être très-commune.

Le Musée des Pays-Bas possède des individus montés et le squelette. Celui du Musée de Paris a été trouvé à Monte-Video par l'expédition du capitaine Freycinet; il est en mauvais état. Un second individu en très-bon état et parfaitement adulte fait partie de cette collection. Il a été envoyé du Brésil par M. de Saint-Hilaire.

TROISIÈME MONOGRAPHIE.

SUR LES MAMMIFÈRES DU GENRE DASYURE,

ET SUR DEUX GENRES VOISINS,

LES THYLACYNES ET LES PHASCOGALES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE GENRE DASYURE, ÉTABLI PAR M. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.

Ce groupe a été formé par M. Geoffroy-Saint-Hilaire. Il a été composé d'un démembrement du genre *Didelphis* de Shaw, où se trouvent classées pêle-mêle des espèces de différens genres d'animaux pourvus d'os marsupiaux dans les deux sexes, dont les femelles ont une poche, ou des rudimens qui en tiennent lieu, et les mâles organisés de manière que le scrotum est situé en avant de la verge. M. Geoffroy décrit dans les *Ann. du Musée*, *vol.* 3 et *vol.* 15, huit espèces d'animaux qu'il réunit dans son genre *Dasyure*. Sur ces huit espèces, cinq ont été bien observées et étaient connues de ce savant; de ces cinq espèces, deux n'appartiennent point à ce genre, vu la forme différente et le nombre de leurs dents. En conservant cette dénomination générique de *Dasyure* aux espèces pourvues des caractères qui permettent de les réunir dans un même groupe, je me vois forcé d'en éloigner une qui n'a point encore été examinée, savoir, *Dasyurus taffa*, et trois autres dont l'une forme mon genre *Thylacine*, et les deux autres le genre *Phascogale*, ce qui réduit

le nombre des vrais *Dasyures* aujourd'hui bien connus par les dents et par leur dépouille, à quatre. Nous commencerons par le groupe des *Phascogales*, parce que les deux espèces dont il est composé ont le plus de rapport avec les *Sarigues* du Nouveau-Monde.

GENRE PHASCOGALE. — *PHASCOGALE* (Temm.).

DASYURUS (*Geoff.*, *Cuv.*, *Illig.*, *Desm.*), DIDELPHIS (*Shaw*).

Dents incisives mitoyennes $\frac{1}{1}$, les supérieures un peu saillantes, épaisses, arrondies, pointues au bout, convergentes à la pointe, et séparées des incisives latérales par un espace vide ; les inférieures un peu couchées en avant, du double plus grandes que les dents latérales. Incisives latérales de chaque côté $\frac{3}{2}$, très-petites, égales et bien rangées; nombre total des incisives $\frac{8}{6}$. Dents canines $\frac{1}{1}$ de moyenne grandeur, celles d'en bas les moins fortes. Dents molaires $\frac{7}{7}$, dont $\frac{3}{3}$ fausses molaires coniques, très-pointues et cannelées intérieurement; $\frac{4}{4}$ arrières-molaires à peu près triangulaires, plus hérissées et moins égales entre elles que dans les *Sarigues*. Nombre total des dents, 46.

A juger de la nourriture de ces animaux par l'examen des dents on doit leur attribuer un régime purement insectivore; les dents molaires ressemblent par leurs tubercules nombreux et leurs pointes aiguës aux dents des *Vespertilions* et du *Tarsier*. Les incisives, au nombre près, ne diffèrent point des incisives des *Sarigues;* même forme et même arrangement de ces dents dans les os intermaxillaires. Cet arrangement des incisives, dont les deux du milieu, plus grandes et plus fortes que les latérales, sont projetées en avant, donne aux *Phascogales* une forme de museau à peu près semblable au museau en boutoir des *Sarigues;* le nez est nu et divisé au milieu par un sillon; les oreilles sont aussi grandes, et nues comme dans les *Sarigues*, espèces de Marsupiaux toutes originaires des deux Amériques, tandis que les deux espèces de *Phascogales* que nous connaissons peuvent être considérées comme les représentans des *Sarigues* dans les contrées de l'Océanie. Les *Phascogales* diffèrent des *Dasyures*

1°. par le nombre des molaires, les premiers ayant sept partout et les autres seulement six : les *Phascogales* ont une fausse molaire de plus dans les deux mâchoires ; 2°. par la forme et l'arrangement des incisives composées de deux sortes de dents, inégales entre elles dans les premiers, et d'une sorte de dents disposées en rangées égales chez les seconds.

Il est facile d'apprécier ces différences en comparant les figures 9, 10, 11 et 12 de notre planche 7. Les vrais *Dasyures* n'ont point le nez en boutoir, et leurs oreilles sont couvertes de poils ; le système dentaire, outre qu'il offre des disparités pour le nombre des molaires et pour l'arrangement des incisives, donne encore lieu de s'assurer que les *Dasyures* sont carnivores et peut-être insectivores, tandis que les *Phascogales*, dont le genre de vie ne nous est pas connu, font préjuger, par la forme des dents, un régime totalement insectivore. On dit que ces animaux restent ordinairement sur les arbres, et qu'on les voit rarement à terre : c'est là tout ce que l'on sait de leurs habitudes. Les arrières-molaires de la mâchoire supérieure sont triangulaires, et toutes celles de la mâchoire inférieure entassées et très-hérissées de pointes aiguës. Nous ne connaissions du squelette de tous ces animaux de l'Océanie, que la forme d'une portion de leur tête et tout le système dentaire. On n'a pu consulter jusqu'ici que des fragmens plus ou moins complets de leur tête qu'on a trouvée dans les peaux préparées que les naturalistes et le commerce ont fournies aux recherches scientifiques.

Nous sommes, je crois, fondés à dire que M. Geoffroy a formé son genre *Dasyure* sur l'examen des incisives seulement, de l'espèce de son *Dasyure à pinceau*, type de mon genre *Phascogale*; car, dans le catalogue des mammifères du Muséum de Paris, il donne pour caractères naturels des *Dasyures* : « Huit incisives, très-petites à la » mâchoire supérieure, *les deux intermédiaires plus longues*; six » inférieures ; une canine de chaque côté et à chaque mâchoire. » Les molaires ne sont point indiquées. Cette remarque sur la longueur des deux incisives intermédiaires porte à supposer que la portion du museau examinée par M. Geoffroy, appartenait au *Dasyure*

à pinceau ou au *Dasyure nain*, de cet auteur; car tous les autres *vrais Dasyures* ont les incisives d'égale grandeur, toutes rangées de manière à former un demi-cercle, et ne laissant qu'un petit intervalle intermédiaire correspondant dans les deux mâchoires. La forme du crâne et celle des mâchoires sont à peu près les mêmes que dans les vrais *Dasyures*, et tout porte à croire que si ces animaux offrent des disparités par le nombre des dents et par la forme de celles-ci, ils ne diffèrent pas beaucoup par le genre de vie et par les habitudes. Le régime des derniers paraît être entièrement carnivore, et celui des *Phascogales* est sans doute insectivore. Une forme plus marquante du crâne, moins analogue avec celle des *Dasyures* distingue l'espèce unique classée dans mon genre *Thylacine*. Le nombre des dents est le même dans cet animal et chez les *Phascogales*; mais la forme de ces dents et la manière dont elles sont rangées offrent bien plus de rapports avec l'organisation dentaire des vrais *Dasyures*. En résumé, les *Phascogales* ont partout *une fausse molaire* de plus que les *Dasyures*. Ils ont deux sortes d'incisives. Le seul *Thylacine*, avec le nombre égal des dents des *Phascogales*, a une *vraie molaire* de plus que les *Dasyures*. Les incisives sont toutes égales et rangées comme chez ces derniers.

PHASCOGALE A PINCEAU. — *PHASCOGALE PENICILLATA*. (1).

Taille plus forte que les plus grands *Surmulots* (Mus decumanus); queue à peu près de la longueur du corps et du cou, couverte de poils assez courts à la base, très-longs, raides et en pinceau vers la pointe; nez en boutoir; tête un peu ronde; oreilles longues et arrondies; yeux placés au centre des deux autres organes. Dents incisives mitoyennes beaucoup plus grandes que les latérales. *Voyez* les détails d'une partie du crâne et les mâchoires, pl. 7, fig. 9, 10, 11 et 12.

(1) La connaissance de cette espèce est due à Shaw, qui la décrit sous le nom *Didelphis penicillatus*. Shaw commet une erreur grave dans sa description; il dit *que la membrane des flancs est prolongée*, ce qui n'est pas le cas dans aucune espèce de *Phascogale* ni de *Dasyure*. La figure qu'il publie est exacte, et n'indique pas l'existence d'une pareille membrane.

Le pelage est court, laineux et touffu; celui de la queue est dur, long et en soies plus ou moins raides. Les moustaches des lèvres sont placées plus près des yeux que du nez, qui est très-long, en boutoir.

Toutes les parties supérieures du corps, la tête, les flancs, la base de la queue et la face externe des membres, sont d'un gris foncé, un peu plus sombre sur la ligne moyenne du dos qu'aux flancs; le menton et toutes les parties inférieures sont blanchâtres; toutes les longues soies de la queue sont d'un noir parfait. Les oreilles sont longues, entièrement nues, et arrondies par le haut.

Longueur totale, à peu près 15 pouces; la queue seule a 7 pouces environ; distance du bord extérieur des yeux à la pointe du nez un pouce; hauteur moyenne, 3 pouces 6 lig. J'en ai vu de plus grands.

Synonymie. DIDELPHIS PENICILLATUS, Shaw. *Gen. Zool.*, vol. 1, *part.* 2, *p.* 502, *tab.* 113, *fig.* 1. — DASYURUS PENICILLATUS, Geoff. *Ann. du Musée*, *vol.* 3, *p.* 361, *sp.* 5. — Cuvier, *Règ. anim.* — *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, *vol.* 9, *p.* 139. — Schreb. *Saugth. supp. tab.* 152, *B. d.* Figure mal dessinée et plus mal enluminée. — *Encyc. Mammal.*, *p.* 264, *esp.* 407.

Patrie. La Nouvelle-Hollande. Nous ne savons rien de ses mœurs, sinon qu'il vit sur les arbres.

Les musées des Pays-Bas, de Paris et de Londres, possèdent des individus de cette espèce.

PHASCOGALE NAIN. — *PHASCOGALE MINIMA.*

L'espèce est établie sur l'examen d'un seul individu monté; je n'ai pu voir toutes les dents, et je préviens qu'elle est classée dans ce genre d'après la vue des incisives seulement; pour en donner le signalement complet, il sera nécessaire de voir un plus grand nombre de ces animaux; il faudra examiner les molaires et l'on pourra juger alors si le sujet décrit ici est, comme je le présume, un jeune dont nous ne connaissons point encore l'état adulte.

Taille un peu moins forte que le *Lérot* (Myoxus nitela) d'Europe; queue plus courte que le corps; son extrémité aboutit à l'omoplate; museau conique; oreilles courtes, larges et arrondies; le pouce des pieds postérieurs proportionnellement un peu plus long que dans l'espèce précédente.

Pelage court et cotonneux; celui de la queue également court partout. Le poil est fort épais, doux au toucher, roux à la pointe, et d'un cendré noirâtre à la base; toutes les parties du corps et les membres sont à peu près unicolores.

Longueur totale, 5 pouces 4 ou 5 lignes; la queue seule a 1 pouce 4 lignes.

Synonymie. DASYURUS MINIMUS. Geoff. *Ann. du Musée*, *vol.* 3, *pag.* 362, *sp.* 6. — *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *vol.* 9, *p.* 140. — *Encycl. Mammal.*, *pag.* 264, *esp.* 408. — Cuv. *Règ. anim.* — Schreb. *Saugth. supp.*, *tab.* 152. *B. e.* figure exacte. Toutes ces indications reposent sur le même sujet que nous signalons.

Patrie. Le sud de la terre de Diémen. L'individu provient de l'expédition du capitaine Baudin aux terres australes. On ne connaît rien de ses mœurs.

Le musée de Paris possède le seul individu qui nous est connu.

GENRE THYLACINE. — *THYLACINUS* (TEMM.).

DIDELPHIS (*Harris*), DASYURUS (*Geoff.*, *Cuv.*, *Desm.*).

Dents incisives $\frac{8}{6}$ égales, bien rangées en demi-cercle, séparées dans le milieu et aux deux mâchoires par un espace vide; l'incisive extérieure de chaque côté la plus forte. Dents canines $\frac{1}{1}$. grandes, fortes, larges, courbées et pointues comme celles des chats et des chiens (1). Dents molaires $\frac{7}{7}$, dont $\frac{3}{3}$ fausses et $\frac{4}{4}$ arrières-molaires,

(1) Le crâne qui m'a servi pour établir ces caractères provient d'un individu parfaitement adulte; toutes les dents sont usées; mais la détrition se remarque particulièrement aux ca-

très-fortes et grandes; ces dernières, inégalement triangulaires, hérissées de trois tubercules obtus; la première de ces molaires a deux tubercules seulement. Molaires inférieures, comprimées, hérissées de trois pointes, dont celle du milieu est la plus élevée. Les trois arrières-molaires ressemblent aux carnassières des chiens et des chats. En tout 46 dents.

On compte 5 doigts aux pieds de devant et 4 à ceux de derrière; la longueur de ces doigts est comparativement la même que dans les *vrais Dasyures*, c'est-à-dire qu'aux pieds antérieurs, le médius dépasse un peu le quatrième doigt, et l'index, le cinquième, qui est plus long que le pouce; aux pieds postérieurs, le second doigt est à peu près égal en longueur avec le troisième, et le pouce avec le quatrième doigt: tous sont armés d'ongles forts, obtus et à peu près droits.

Harris, qui a le premier vu et décrit cet animal, paraît avoir été bien fondé de le rapprocher de la famille des chiens, en le classant sous le nom de *Cynocéphale*, dans le genre des *Didelphes*, où l'on réunissait presque sans aucun égard à leur denture très-disparate, tous les animaux marsupiaux découverts et décrits à cette époque. On peut conclure, d'après le peu que Harris nous apprend sur les dents de notre animal, qu'il a examiné et compté celles-ci. Toutefois, lui ou bien celui chargé de publier son manuscrit, a commis une faute grave, puisqu'il énumère le nombre des molaires à la mâchoire supérieure à 6 sur chaque rang ou 12 en total, tandis qu'on trouve 7 molaires partout dans les deux mâchoires, et que le nombre total de ces dents est de quatre de plus que dans les vrais *Dasyures*, au lieu de deux molaires supérieures de moins dans la mâchoire supérieure, ainsi que le dit Harris, et après lui tous ceux qui l'ont copié. Il est plus probable que Harris a donné l'indication du système dentaire de son animal, d'après un jeune individu; mais, dans ce cas, il aurait dû en faire mention. En comparant le crâne de cet animal avec ceux

nines et aux incisives. Un second crâne, provenant d'un individu plus grand que celui dont la tête est figurée planche 7, est pourvu de dents canines absolument semblables à celles des chiens. *Voyez* le crâne réduit de moitié, pl. 7, fig. 1, 2, 3 et 4.

des chiens, on doit convenir qu'au premier coup d'œil, la ressemblance paraît frappante; mais il est facile de voir qu'au total ils diffèrent complètement et d'une manière très-marquée par la forme et par le nombre des dents. La forme allongée du museau, terminé par une espèce de mufle; les fortes canines, coniques et courbées en dedans, donnent, il est vrai, à la tête de cet animal, une légère ressemblance avec celle des chiens; mais on peut remarquer encore, qu'indépendamment de la disparité des dents, les arcades zygomatiques sont beaucoup plus fortement arquées et plus larges que dans aucune espèce de chiens. Le *Thylacine* diffère aussi des vrais *Dasyures* avec lesquels il a été réuni, non-seulement par le nombre des vraies molaires, la forme de celles de la mâchoire inférieure, la grandeur et la force des canines, la longueur du museau, mais aussi par l'étranglement très-fort vers le milieu des os maxillaires et le renflement vers l'extrémité de ces os, qui est produit par la gaine où les racines des fortes canines se trouvent logées; l'élévation du frontal, son étendue angulaire vers l'orbite, qui correspond à une forte apophyse de l'arcade zygomatique et par le moyen desquels l'orbite est à peu près encadré, ce qui fait que le *Thylacine* a les yeux placés à peu près de face, tandis que les vrais *Dasyures* ont les yeux de côté. Les organes du mouvement sont formés de la même manière que chez les *Dasyures*; les pieds sont courts comme dans ces animaux; mais la queue du *Thylacine* diffère essentiellement de celle de tous les *Dasyures*, la nudité de la pointe, la forme comprimée et un peu élargie en racine du bout de cette queue, sembleraient indiquer, ainsi que M. Geoffroy en a déjà fait la remarque, qu'il nage avec facilité. L'habitation de cet animal se trouve le long des côtes et parmi les rochers qui forment le littoral de la terre de Diémen. La chasse assidue qu'il fait aux crabes, aux échidnés et aux ornithorhynques, peuvent en effet donner quelques indices pour faire conjecturer des moyens appropriés à la natation.

Cet animal, le plus grand des carnassiers marsupiaux que l'Océan produit, est à peu près de la taille du loup; sa marche paraît digitigrade; mais, à en juger par l'espace étroit et dénué de poils au-

dessous du talon, il paraîtrait qu'il a l'habitude d'appuyer souvent toute la plante des pieds postérieurs.

Les organes sexuels sont très-remarquables. La verge est située, comme dans les autres marsupiaux, en arrière du scrotum, près de l'anus : elle est longue de 5 pouces 3 lignes, et son gland est bifurqué comme dans les Sarigues. Le scrotum, au lieu d'être attaché par un pédicule mince, paraît susceptible d'être reçu dans un petit sac dénué de poils et situé entre les deux cuisses; le scrotum est couvert d'un pelage serré, court et rougeâtre, excepté en dessous, où la peau est nue. N'ayant vu que trois mâles adultes et un jeune du même sexe, il ne m'a pas encore été possible de vérifier l'existence de leur poche marsupiale chez les femelles; mais, à juger de la conformation des mâles, on doit conclure que les femelles ont une poche semblable à celle de tous les animaux auxquels le *Thylacine* peut être comparée.

THYLACINE DE HARRIS. — *THYLACINUS HARRISII.*

Taille de l'adulte d'un jeune loup (Canis lupus); museau long, étranglé sur les côtés; tête très-large; bouché fendue jusqu'en dessous de l'angle antérieur des yeux; oreilles larges à la base, et arrondies à la pointe; yeux à peu près de face; queue de moyenne longueur, plus courte que le corps, terminée en lame comprimée, arrondie et obtuse; croupe zébrée.

Tout le pelage est lisse, court, rude et absolument dépourvu de poils laineux; les poils du dessus de la tête et du cou sont les plus longs; ceux du dos les plus serrés, et ceux des parties inférieures plus fin que le reste du pelage.

La couleur dominante sur les parties supérieures est un gris-brun jaunâtre, nuancé d'olivâtre, plus ou moins pointillé de noir, selon que la fine pointe des poils est colorée de noir ou de jaunâtre; le noir domine sur le chanfrein, sur le dessus de la tête et aux épaules, et le jaunâtre sur les joues, sur la partie inférieure des extrémités et sur la croupe dans les intervalles des bandes noires dont cette

partie est couverte. Sur le dos et vers la base de la queue, sont seize bandes noires transversales, d'un noir parfait. Elles sont réparties de manière que la première bande naît en arrière des épaules, et les deux dernières couvrent la base de la queue. Les trois ou quatre premières bandes sont étroites et courtes; celles qui suivent ont une plus grande étendue; elles descendent sur les flancs et sur les cuisses; la quatrième, à compter depuis la base de la queue, fait sur la cuisse une courbure en avant vers le genou; toutes ces bandes transversales sont plus ou moins réunies sur la ligne moyenne du dos par une bande longitudinale. La mâchoire inférieure est blanchâtre; le dessous du cou, la poitrine, le ventre et la face interne des cuisses, d'un cendré clair, qui prend une teinte plus foncée vers l'anus; toute la région du scrotum est rougeâtre.

Les doigts des pieds sont cachés sous un poil long et rude d'un blanc jaunâtre; il existe cinq doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière, tous armés d'ongles forts, obtus et presque droits.

L'ensemble des formes de cet animal offre au premier coup d'œil de nombreux rapports avec les *Loups*; mais il tient de plus près à la famille des *Dasyures* et des *Sarigues*, par son corps allongé et surtout par ses extrémités courtes. La forme de la queue est singulière; d'abord arrondie à la base, elle devient plus comprimée vers le milieu, et prend à la pointe une forme aplatie ou en lame comprimée, arrondie et obtuse par le bout; elle est bien fournie de poils à la base, nue au milieu, surtout en dessus, et terminée par un petit pinceau de poils longs et rudes. Les arcades zygomatiques sont très-écartées et le museau très-comprimé, à chanfrein arqué; le mufle est divisé par un sillon longitudinal, et les narines latérales et très-grandes.

Les jeunes ont le pelage coloré de la même manière que les adultes; leur fourrure est un peu plus longue et moins lisse, mais la distribution des bandes noires est absolument la même. Je n'ai pas eu occasion de voir le crâne du jeune, mais j'ai examiné deux peaux très-endommagées de jeunes sujets qui m'ont fourni la preuve des rapports indiqués dans la couleur du pelage.

Les dimensions de l'individu dont la tête osseuse est figurée pl. 7, fig. 1 à 4, sont, longueur totale, 5 pieds 2 pouces 5 lignes; la queue seule a 1 pied 7 pouces 2 lignes; la tête 8 pouces 11 lignes; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 4 pouces 6 lignes; hauteur des oreilles, 3 pouces 6 lignes; hauteur du corps aux épaules, 1 pied 4 pouces 7 lignes; et à la croupe, 1 pied 5 pouces 7 lignes. Un second individu offre en longueur totale à peu près 6 pieds, et toutes les autres dimensions correspondantes en proportion.

Synonymie. Harris a fait mention de cette espèce découverte par lui à la Terre de Diémen; il l'indique sans doute d'après un individu qui n'avait point encore ses arrière-molaires supérieures poussées des alvéoles. C'est DIDELPHIS CYANOCEPHALA, *Transact. Linn. Societ., vol. 9, tab. 19.* Une figure exacte, dont le calque a été donné dans l'*Encycl. mammal., pl. suppl. 7, fig. 3.* — DASYURUS CYNOCEPHALUS, Geoff., *Ann. du Musée, vol. 15, pag. 304.*

Patrie. La première découverte en a été faite à la Terre de Diémen, dans les parties montueuses et peu accessibles de cette terre méridionale. On dit que l'espèce a été trouvée depuis dans différentes parties de la grande terre de l'Océanie. Harris dit que cet animal se tient sur les rochers près des bords de la mer, et qu'il se réfugie dans les antres et dans les cavernes. Il est carnassier et chasse, *dit-on*, les échidnés, les ornithorhynques, le kanguro Dasyure ou brush kanguro des Anglais, et les crabes. Les mœurs de ce carnassier marsupial n'ont point encore été étudiées; ils méritent, sous plusieurs rapports, de fixer l'attention des naturalistes qui visiteront les contrées de l'Océanie.

Deux individus d'une conservation parfaite et de forte taille font partie du musée des Pays-Bas; un troisième, moins grand, est déposé dans le musée de la Société linnéenne à Londres; et un quatrième dans le cabinet de M. Brocks. Les deux crânes du musée des Pays-Bas ont été enlevés des deux sujets ci-dessus mentionnés.

GENRE DASYURE. — *DASYURUS* (Geoff.).

DASYURUS. (*Cuv.*, *Illig.*, *Tiedem.*, *Desmar.*)

Dents incisives $\frac{8}{6}$ égales, bien rangées en demi-cercle, séparées dans le milieu et aux deux mâchoires par un espace vide. Dents canines $\frac{1}{1}$ médiocres, pointues. Dents molaires $\frac{6}{6}$, dont $\frac{2}{2}$ fausses et $\frac{4}{4}$ vraies. Ces dernières tuberculeuses; l'arrière-molaire supérieure à peu près linéaire, et les trois suivantes en triangle. En tout, 42 dents (1).

La tête est conique; le museau pointu; le nez, plus ou moins en boutoir, n'est point divisé par un sillon. Les pieds sont longs, grêles, munis de 5 doigts partout, séparés et armés d'ongles petits et crochus; les pieds postérieurs ont un pouce rudimentaire sans ongle, très-court, fort éloigné des autres doigts et ne formant qu'un simple tubercule. Leur queue est non prenante, longue et couverte de poils. Leurs yeux sont vifs, placés de côté à peu près au centre des deux autres organes. Les oreilles sont de médiocre longueur, le plus souvent velues, en tout ou en partie; leur gueule n'est point fendue jusqu'au bord postérieur des yeux. Les femelles ont une poche qui n'est point distincte et facile à retrouver sur les peaux séchés des individus qui n'ont point eu de portée.

Le mémoire de M. Geoffroy sur les *Dasyures* nous fournit les particularités suivantes de leur organisation. Ils se rapprochent beaucoup des animaux du genre des *Sarigues*; comme ceux-ci, ils vivent de chair et d'insectes, et ont les dents appropriées à ce genre de

(1) M. Geoffroy, dans la très-courte indication qu'il donne des *Dasyures*, paraît avoir pris pour type descriptif du genre l'espèce qu'il désigne sous le nom de *Dasyurus penicillatus*. Nous avons fait, de cette même espèce, le type du genre *Phascogale*. (Voyez cet article dans la présente monographie.) M. Illiger s'est contenté de copier le travail de M. Geoffroy. MM. Cuvier et Desmarest ont établi leurs définitions génériques sur l'examen des dents des *Dasyures* de cette monographie. M. F. Cuvier établit le genre d'après l'examen du crâne du *Dasyure à longue queue*, figuré nº. 23 B., page 55. Le type figuré dans cet ouvrage est pris des *Dasyures ursin* et *Maugé*.

nourriture (1); mais les *Sarigues*, munis de véritables mains aux extrémités postérieures, avec des pouces opposables, et pourvus d'une queue prenante qui leur sert à s'accrocher aux branches, se tiennent habituellement sur le sommet des arbres les plus élevés, tandis que les *Dasyures*, au contraire, ayant une queue lâche et les pieds postérieurs pourvus seulement d'un vestige de pouce, ne sont propres qu'à la marche. Les *Dasyures* vivent à la manière des *fouines* et des *renards* (2), se tenant cachés pendant le jour dans le creux des rochers, et se livrant, de nuit, à la chasse des animaux qui leur servent de nourriture. Ils mangent la chair corrompue des *phoques* et des *cétacés* qui viennent échouer et mourir sur le bord de la mer. Ils sont très-voraces, s'introduisent avec audace dans les habitations des hommes, et y sont très-incommodes. M. Geoffroy prétend qu'ils ne dédaignent point les insectes; mais j'ai peine à le croire; leur régime me paraît totalement carnivore, car il est de fait qu'en captivité ils ne mangent que de la chair. Toutes les espèces de ce genre habitent le vaste continent et les îles de l'Océanie.

Nous réunissons comme étant bien assorties quatre espèces seulement des huit qui ont été indiquées sous cette dénomination. L'espèce selon toute apparence purement nominale du *Dasyurus tafa*, figurée dans Enyclopédie d'après celle publiée par White sous le nom de *Tapoa tafa*, *tab.* 281, n'a point été vue depuis par aucun naturaliste, et nous n'avons pu trouver sa dépouille dans les collections d'animaux. A juger par la figure donnée par White, on est dans le doute si l'espèce doit être rapportée à notre *Phascogale à pinceau*, ou bien à une troisième et nouvelle espèce de ce genre. Nous éloignons provisoirement ce *Tapoa tafa* du catalogue des Marsupiaux, dans l'attente de renseignemens plus positifs à ce sujet. Voici la courte notice sous laquelle on désigne cet animal.

(1) Je suis à peu près certain que les *Dasyures* de cette monographie sont uniquement carnivores; nos *Phascogales*, rangés par M. Geoffroy dans le genre *Dasyure*, présentent un système dentaire qui fait préjuger un appétit plus exclusivement insectivore.

(2) Les *Dasyures* paraissent en effet remplacer, dans l'Océanie, les tribus des *Martes*, des *Putois* et des *Fouines*, réparties dans les quatre autres parties du globe.

Pelage brun, non moucheté; queue de la même couleur et couverte de très-longs poils. On le dit plus petit que notre *Dasyure viverrin* du Port-Jackson. Shaw. *Gén. Zool., vol. 1, part. 2, pl.* 3, *fig. suppl.*

DASYURE URSIN. — *DASYURUS URSINUS.*

Taille, par approximation (1), d'un petit *Blaireau* (Meles taxus); queue, moitié longueur du corps et de la tête, à peu près nue en dessous; oreilles couvertes d'un poil rare et court; museau court et obtus; yeux au centre des deux autres organes; des crins ou moustaches très-longues aux deux mâchoires et au-dessus des yeux; pieds à plante nue couverte de rugosités. *Voyez* le crâne de l'adulte réduit de moitié dans tous les détails, *pl.* 8.

Pelage rude, grossier, les poils soyeux très-gros; tout l'animal revêtu d'un pelage noir ou brun noirâtre. Sur la poitrine, entre les pieds de devant, un demi-collier blanc, très-étroit (2); moustaches noires, celles aux lèvres supérieures longues de 4 pouces; les deux pinceaux qui partent des bords de la mâchoire inférieure, longs de plus de 2 pouces, et ceux placés au-dessus des yeux de 4 pouces 2 lignes.

Harris donne les dimensions suivantes des deux individus qu'il a eus vivans. Longueur totale, mesure anglaise, 2 pieds 2 pouces; la queue seule, 8 pouces; la tête, 6 pouces; et la hauteur aux épaules 9 pouces 6 lignes. Les figures que je donne du crâne de l'adulte réduit de moitié peuvent donner une idée de la taille de ce *Dasyure.*

Synonymie. Didelphis ursina, Harris, *Transact. Linn. Soc., vol. 9, p.* 176, *tab.* 19, *fig.* 2. Contour et formes très-exactes de

(1) J'ai vu les dépouilles intactes de jeunes sujets; mais point de l'adulte. Les crânes, la tête et les extrémités d'individus de forte taille m'ont servi d'indices pour juger de la grandeur de cet animal parvenu à l'état adulte. Les jeunes qui n'ont pas les arrière-molaires, et à canines égales avec les incisives, sont, dans ce premier période de la vie, de la taille à peu près du Putois (*Mustela putorius*).

(2) Harris dit que les marques blanches sont répandues irrégulièrement tantôt sur les épaules, tantôt sur le gosier et la croupe.

l'animal. — Shaw, *Gén. Zool.*, *vol.* 1, *p.* 504. — DASYURUS URSINUS, Geoff., *Ann. du mus.*, *vol.* 15, *pag.* 305. — *Encycl. mammal.*, *pag.* 263, *esp.* 402, *pl. supp.* 7, *fig.* 6, calquée sur celle de Harris. La note de la pag. 262 de cette encyclopédie contient une erreur ou bien une faute d'impression tirée du *Règne animal* de M. Cuvier, *pag.* 175; *voyez* la note ci dessous. Harris indique très-exactement le nombre des incisives, savoir, 8 en haut et 6 en bas; et non 8 en haut et 10 en bas, ainsi que le marque M. Cuvier.

Patrie. La grande terre de l'Océanie. Les premières colonies de malfaiteurs qui furent déportées sur cette côte sauvage, dans les environs de *Hobart-Town*, se trouvèrent très-incommodés de la rapacité de ce carnassier destructeur de leurs volailles; leur chair servit aux premiers besoins de ces malheureux, et Harris dit que son goût ne diffère pas beaucoup de la chair de veau. Ces animaux sont carnivores; toute sorte de chair leur convient, principalement celle des morses; ils sont les dévastateurs redoutés des basses-cours, et leur nom anglais, qu'ils paraissent justifier par leur naturel, est *Native devil.* Harris les a vus accroupis, se servant des pieds de devant pour porter les alimens à la gueule. La portée est de quatre ou de cinq petits qui naissent nus, sont reçus dans la poche abdominale, et adhèrent fortement aux mamelles.

J'ai vu les dépouilles de deux jeunes individus probablement dans la première période de l'âge. Deux crânes complets de l'adulte, une tête et les pieds de cet animal font partie du cabinet du collége des chirurgiens à Londres.

DASYURE A LONGUE QUEUE. — *DASYURUS MACROURUS.*

Taille du *Chat* (Felis cattus domesticus) (1). Queue à peu près de la longueur du corps et de la tête, couverte de taches plus ou

(1) Ceux qui parlent de cette espèce ont probablement indiqué la grandeur sur de jeunes individus. Les adultes sont de la taille du *Chat*, et point du *Putois*. Le *Tapoa-tafa* de White, notre *Dasyurus viverrinus*, ne parvient qu'à la taille du *Putois*. Celui-ci est facile à distinguer du *Dasyurus macrourus*, par la queue, qui n'est point couverte de taches, tandis que cette partie, chez le dernier, l'est de taches blanchâtres.

moins nombreuses; museau fin et allongé, oreilles courtes, yeux plus près des oreilles que du nez.

Le pelage de cette espèce est peu doux au toucher, court et très-serré; les poils de la queue ne sont point longs et touffus, et ils diminuent de grandeur en approchant de l'extrémité.

La robe est d'un brun marron, parsemé de taches d'un blanc pur, qui varient de grandeur: elles sont d'abord si petites sur le dos, qu'on les distingue à peine; puis un peu plus grandes et larges; enfin, sur les flancs, elles ont près d'un pouce; celles à la queue varient aussi en grandeur: elles couvrent la plus grande moitié de ce membre qui est unicolore vers l'extrémité. Les plus grandes taches couvrent les flancs et les côtés du cou; on en voit aussi de petites sur la tête. Le ventre est d'un blanc sale; la tête d'un roux marron, plus clair que le dos, et les pieds antérieurs ont une teinte jaunâtre. Les oreilles sont courtes et les ongles ont une teinte blanchâtre.

Longueur totale de l'adulte, 3 pieds 1 ou 2 pouces; la queue a 16 pouces. Distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 9 lignes.

Synonymie. VIVERRA MACULATA, Shaw. *Gén. Zool.*, *vol.* 1, *part.* 2, *p.* 433 — DASYURUS MACROURUS, Geoff., *Ann. du mus.*, vol. 3, p. 358, sp. 1. — Péron, *Voy. aux Terres Australes*, *pl.* 33. Figure très-exacte et soignée. — Cuv., *Règn. anim.*, *p.* 175. — *Nouv. dict. d'Hist. nat.*, *vol.* 9, *p.* 138. — Schreb., *Saugth. supp.*, tab. 152, B. a. figure passable, mais mal dessinée. — *Encycl. mammal.*, *p.* 263, *esp.* 403. — SPOTTED MARTIN, Phill. *Voy. Bot.*, *p.* 276, avec une figure passable. — White. *Voy.* tab. 285.

Patrie. L'Océanie. On trouve cette espèce à la Nouvelle-Hollande: elle paraît vivre dans les environs de Sidney-cow. Ses mœurs ne sont point encore connues.

On voit deux sujets adultes et d'une conservation parfaite dans les galeries du musée de Paris. Ils ont été rapportés par l'expédition du capitaine Baudin. Le crâne est dans la collection d'anatomie comparée.

DASYURE DE MAUGÉ. — *DASYURUS MAUGEI.*

Taille à peu près du *Putois* (Mustela putorius). Queue de la longueur du corps seulement; celle-ci sans taches, terminée par une mèche blanche; l'extrémité de la queue pointue et grêle; le pouce au doigt intérieur des pieds de derrière extraordinairement éloigné des autres doigts et presque totalement engagé dans la peau. *Voyez la tête*, pl. 7, fig. 5, 6, 7 et 8 *de cette monographie.*

Pelage bien fourni; les parties supérieures nuancées de différentes teintes olivâtres et fauves; les parties inférieures d'un gris cendré clair; toutes les parties du corps et de la tête, les pieds postérieurs et la queue exceptés, marquées de grandes et de petites taches d'un blanc parfait. Les poils olivâtres et cendrés, ainsi que ceux jaunâtres de la queue, sont de deux couleurs, vu que leur base est partout d'un cendré foncé; mais les mèches blanches qui forment les taches de la robe sont de cette même couleur depuis leur origine; la base de la queue à la face supérieure est de la couleur du dos, mais sans taches. Plus loin elle est d'un jaune roussâtre, et l'extrémité de ce poil est noire; la pointe, qui est un peu alène, est terminée par une mèche blanche; à sa face inférieure, toute la queue est blanchâtre; l'extrémité des quatre membres et la gorge sont d'un blanc pur; le museau est d'un fauve olivâtre, marqué d'une tache noire en avant des yeux.

Longueur totale, 20 pouces, dont la queue mesure 7 pouces 6 lignes; distance du bord antérieur de l'œil à la pointe du nez, 1 pouce 2 lignes; longueur des oreilles, 1 pouce 6 lignes. Mesure prise sur un individu adulte. On a eu des sujets qui ont des dimensions un peu plus fortes.

Synonymie. DASYURUS MAUGEI, Geoff., *Ann. du mus.*, *vol.* 3, *p.* 359.—Schreb., *Saugth.*, *supp. tab.* 152, B. b., figure mal enluminée. —DASYURE DE MAUGÉ, Cuv., *Règn. anim.*, *vol.* 1, *p.* 176.—*Nouv. dict. d'Hist. natur.*, *vol.* 9, *p.* 138.—*Encyclop. mammal.*, *p.* 363, *esp.* 404.

Patrie. Très-abondant à la Nouvelle-Hollande, où il se nourrit de chair morte, de volaille et de crustacés.

Musée des Pays-Bas, deux individus; musée de Paris, deux individus; et musée de Vienne.

DASYURE VIVERRIN (1). — *DASYURUS VIVERRINUS.*

Taille moindre que le *Putois* (Mustela putorius); museau pointu; queue de la longueur du corps et moitié de la tête, couverte de poils longs, disposés en pinceau vers le bout et sans aucune tache; formes absolument les mêmes que celles du *Dasyure Maugé*, mais constamment moins grand.

Pelage bien fourni; brun noirâtre, ou couleur chocolat, avec des taches blanches très-grandes et irrégulières : ces mèches blanches sont de la même nature que celles qui couvrent le corps du *Dasyure Maugé*; ventre gris; oreilles plus courtes et plus ovales que celles du précédent; queue plus étranglée à son origine et plus touffue à son extrémité.

Longueur de 18 à 19 pouces; la queue seule a 8 pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 4 lignes.

Synonymie. DIDELPHIS VIVERRINA, Shaw, *Gén. Zool.*, *vol.* 1, *part.* 2, *pag.* 491, *tab.* 111. — DASYURUS VIVERRINUS, Geoff., *Ann. du mus.*, *vol.* 3, *p.* 360, *esp.* 3. — *Encycl. mammal.*, *pág.* 263, *esp.* 405. — Cuv., *Règ. anim.* — *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, *vol.* 9, *pag.* 139. — DASYURUS MACULATUS, Geoff., *Catal. du mus.*, *p.* 147. — SPOTTED OPOSSUM OR TAPOO-TAFA, Phillip. *Voy. Bot.*, *pag.* 147, avec une mauvaise figure. — White. *Voy. New-South-Wales*, *App.*, *p.* 285, avec une très-bonne figure. — Schreb., *Saugth.*, *supp.*, *tab.* 152, B. c. Figure passable.

Patrie. Cette espèce vit à la Nouvelle-Hollande, dans les environs du Port-Jackson.

Musées des Pays-Bas, de Paris et de Vienne.

(1) *Tapoo-tafa*, nom de cette espèce parmi les tribus sauvages de la Nouvelle-Hollande.

QUATRIÈME MONOGRAPHIE

SUR LE GENRE

CHAT ou FÉLIS. — *FÉLIS* (Linn., Cuv., Geoff., Illig., Desm.).

Dents incisives $\frac{6}{6}$ contiguës, l'extérieure dans les deux mâchoires plus grosse que les quatre du milieu, et plus forte dans la mâchoire supérieure que dans l'inférieure. Dents canines $\frac{1}{1}$ très-fortes et longues, en cône courbé, séparées des molaires par un espace vide, les supérieures plus fortes que les inférieures. Dents molaires $\frac{4}{3}$ ou $\frac{3}{3}$. Les supérieures composées de deux fausses molaires coniques, plus ou moins épaisses, une dite carnassière, très-grande, à trois lobes, et une petite tuberculeuse plus large que longue (cette dernière manque dans quelques espèces). A la mâchoire inférieure toujours trois molaires, savoir, deux fausses comprimées, et une carnassière à deux pointes. Nombre total des dents : 30 ou 28.

Ce système dentaire, très-simple en apparence, est nonobstant, dans ses fonctions de mastication, le plus fort, le plus puissant et le plus redoutable qui soit connu; l'organisation entière de la tête des chats contribue à la puissance des moyens dont ils sont doués; le peu d'espace qu'occupe les dents, raccourcit le levier, et rend l'action des muscles temporo-maxillaires à peu près perpendiculaire en même temps que les moyens vigoureux des autres muscles de la tête, tous rapprochés de l'axe, augmentent la force, et servent à accélérer la vitesse des mouvemens dont les mâchoires sont douées. Ajoutez à ces moyens, déjà formidables, celui de la force préhensile des pieds munis d'ongles très-crochus, rétractiles,

dans l'inaction renfermés dans des gaînes où ils sont garantis contre les atteintes des corps qui pourraient en émousser la pointe acérée (1).

A tous les avantages de la force musculaire dont les *Félis* sont doués, vient se joindre celui de la ruse : leur attaque est toujours imprévue ; elle a lieu le plus souvent au crépuscule, mais aussi dans le silence de la nuit. S'ils n'étaient en même temps craintifs, leurs espèces nombreuses pourraient devenir un fléau destructeur pour le genre humain ; heureusement la force irrésistible dont pourrait disposer leur férocité naturelle est laissée inactive par leur timide prudence, portée jusqu'à la lâcheté. Rien n'est moins selon la vérité que cette magnanimité, la noblesse et la supériorité de courage du Lion ; le caractère indomptable, cruel et sanguinaire du Tigre royal a été outré : l'un et l'autre, de même que tous les congénères jusqu'aux plus petits, attaquent par surprise, soit qu'ils attendent en embuscade, soit qu'ils se glissent dans l'ombre ou rampent à la clarté du jour, caché par quelque abri, pour tomber à l'improviste sur une victime long-temps épiée. Un mouvement prompt et brusque, secondé par une grande force musculaire, leur livre le plus souvent, du premier saut, la proie qu'ils guettent : si elle a pu se soustraire à cette première tentative, son salut est assuré dans la fuite ; car les Félis, par l'extrême flexibilité de leur colonne vertébrale, sont d'ailleurs mal organisés pour la course quoique bien pourvus des moyens d'escalader et de garder l'équilibre sur les surfaces les plus étroites. Leur puissance musculaire se montre dans toute sa force lorsque, pressés par la faim, et ne pouvant l'assouvir sur les lieux où leur rapine vient de s'exercer, ils enlèvent en un instant des corps du double plus lourds qu'eux, et disparaissent, même lorsqu'une rivière paraîtrait devoir leur opposer un obstacle insurmontable ; ils franchissent des ravins et sautent par-dessus les barrières sans abandonner la proie dont ils ont pu s'emparer.

(1) Voyez les détails plus circonstanciés de leur organisation, Cuv., *Ossem. foss.*, *nouv. édit. vol.* 4., et les articles *Chat* dans le *Dictionnaire classique d'Hist. Nat.*, tom. 3., dans celui de Déterville, tom. 6, et F. Cuvier, *Dents des Mammifères*.

En envisageant cette férocité indomptable des carnassiers sous le point de vue de l'instinct qui les pousse au meurtre, comment, se demande-t-on, a-t-il été possible de dompter ce naturel farouche et cette soif du sang? Ce n'est qu'en venant au-devant de leurs besoins que l'homme a pu parvenir à les donner en spectacle à ses semblables, et fournir une preuve de plus à l'appui de la supériorité des moyens dont il a été doué. Le Tigre royal et le Jaguar, réputés de tous les temps comme les plus farouches des carnassiers, ont dû subir son joug; et ces animaux, qui inspirent la terreur, ont abandonné leur naturel, et se sont pliés à la volonté puissante qui les a dominés. Des tentatives nombreuses nous servent de preuve : le Lion en avait fourni plus d'un exemple, dont le plus remarquable est celui de cet amiral turc, plus cruel et plus sanguinaire que son gardien fidèle, qui, ayant perdu toute sécurité au milieu de ses semblables, s'abandonnait avec confiance à la garde de son Lion, lorsqu'il voulait goûter les douceurs du repos (1). C'est dans les espèces des carnassiers si nombreux et si redoutables à l'espèce humaine dans l'Inde, que le paisible et pusillanime habitant des ces contrées a choisi un Félis qu'il dressa à la chasse (2). Il est vrai que ce Chat, le *Guépard*, ou *Felis jubata* des naturalistes, présente une modification nouvelle par ses ongles, qui ne sont ni rétractiles ni propres à déchirer. Quoique dépourvu de ces armes, plus dangereuses encore que les dents, il n'en a pas moins toutes les autres facultés organiques des Félis; et l'Hindou, superstitieux, a sans doute été long-temps retenu à s'associer, pour ses besoins, un être

(1) Pline dit qu'Hannon, célèbre Carthaginois, osa le premier manier un Lion et le montrer apprivoisé. Il fut banni pour cette seule cause. On pensa qu'un homme aussi adroit était capable de tout persuader, et que la liberté serait mal confiée à qui maîtrisait à ce point la férocité même.

(2) Il paraît que les Persans emploient le même animal, si toutefois leur *Youze* ou *Dyious*, est de la même espèce que le *Chitah* des Hindous que nous savons être notre *Guépard*, et si ce *Youze* n'est pas plutôt le *Léopard*, vu que les peaux de *Léopards* de Perse sont un objet de commerce. Marc-Paul, cité par M. Cuvier, dit que les Tartares de son temps employaient le *Tigre royal* à la chasse; et feu Olivier a assuré à M. Cuvier qu'en certaines provinces de Perse on se sert d'une petite espèce qu'il n'a pu déterminer; enfin Charleton et Buffon disent qu'aux Indes on y emploie le *Caracal*.

dont l'extérieur et l'instinct ont de si nombreux rapports avec les autres carnassiers qui, par leur naturel farouche et sanguinaire, exercent encore tant de ravages parmi les tribus populeuses de ces vastes contrées. L'homme a su mettre à profit l'instinct des espèces les moins grandes en les faisant servir à la destruction des animaux qu'attire autour de ses demeures sa prévoyance à s'assurer une subsistance journalière.

Parlant ici du Chat domestique, qu'on retrouve sur tous les points du globe où l'homme, plus ou moins civilisé, réuni en société, s'est pratiqué des demeures, il est naturel d'agiter la question relativement à l'origine de la domesticité du Chat, et de chercher à connaître l'espèce type à laquelle ces races doivent l'existence. Plusieurs naturalistes très-judicieux ont des doutes sur l'origine qu'on attribue assez généralement à nos Chats. L'opinion reçue et adoptée par le plus grand nombre est, que le Chat sauvage des forêts de l'Europe et de l'Asie doit être considéré comme souche primordiale de toutes les races de Chats domestiques. En réfléchissant sur ce point, on voit naître le doute, qu'une comparaison établie entre nos chats de maisons et ce type sauvage tend à fortifier.

En cherchant à remonter vers l'origine de la domesticité du Chat, on se trouve en quelque sorte guidé par la pensée vers ces contrées qui furent témoins du premier élan de la civilisation, des connaissances et des arts. C'est de l'enceinte des temples consacrés à Isis, et sous le règne des Pharaons, qu'on a vu naître les premiers rayons des sciences, depuis, plus dignement honorées en Grèce, et portées de proche en proche dans les contrées que nous habitons. L'Égypte, témoin de cette civilisation naissante, a sans doute fourni à ses habitans, réunis en société, cet animal utile. Plus encore que tous les autres peuples cultivateurs, les anciens Égyptiens ont dû apprécier les bonnes qualités du Chat. S'ils en ont eu connaissance, ce que tout porte à croire, il est certain qu'une espèce sauvage propre à ces contrées a fourni la première race domestique (1).

(1) Il serait intéressant de comparer le squelette de notre *Felis Caus* avec ceux qu'on trouve dans les momies. Voyez *Grand ouvrage d'Égypte*, p. 54, *fig.* 7.

En effet, le Chat égyptien, que nous faisons connaître dans cette monographie, sous le nom de *Félis ganté*, ressemble bien plus exactement à nos Chats de maisons que ceux-ci aux Chats sauvages des forêts : la taille, les formes absolument les mêmes, la même longueur de queue, moins grosse au bout qu'à l'origine. Nos Chats domestiques de très-forte race sont constamment moins grands que ceux de l'espèce sauvage, et la queue diffère d'une manière constante.

Nous savons par expérience que les suites d'une longue domesticité influent sur la taille et sur tout le système physique des animaux; la surabondance de nourriture, et les soins assidus, contribuent au développement de tous leurs organes, et leur taille devient plus forte. Tous nos animaux, pris de l'état sauvage, et réduits à la domesticité, en fournissent les preuves. Le Chat domestique, en le supposant originaire des Chats de nos forêts, fournirait la preuve d'un dépérissement de la race, indice certain de son entière destruction.

Lorsque nous comparons les formes extérieures du Chat domestique à celles du Chat sauvage, nous trouvons constamment le premier moins grand; il a la queue plus longue, et cette queue est terminée en pointe, tandis que le Chat sauvage a la queue, proportionnellement à la taille, beaucoup plus courte, de grosseur égale aux deux bouts, et comme tronquée à l'extrémité.

La taille du Chat égyptien, notre *Félis ganté*, est moindre que celle du Chat de maison; la queue, proportionnellement au corps, a la même longueur, et ressemble, par sa forme, à celle de nos Chats. On voit enfin des rapports dans l'ensemble des formes entre ce Félis égyptien et nos Chats, et ceux-ci diffèrent d'une manière constante de l'espèce sauvage des forêts de l'Europe et de l'Asie.

Il est cependant probable que le croisement de la race égyptienne avec celle de la race franche de nos forêts a pu donner l'existence à une race intermédiaire; mais ici, comme dans toutes les occasions où l'homme a su plier ou assujettir la nature à ses vues, il devient impossible de suivre le fil des circonstances accessoires et locales qui

ont pu influer sur les races domestiques. Nous croyons devoir borner les remarques sur ce point à celle-ci : qu'il paraît probable que la souche primordiale des races domestiques de nos Chats de maison tire son origine d'un type sauvage égyptien. Mais il me semble aussi que les races originaires de la Russie asiatique, connues sous le nom de Chat angora, sont le produit d'un autre type sauvage encore inconnu, et qui probablement vit à l'état sauvage dans les contrées du nord de l'Asie.

On peut dire que ce genre est presque cosmopolite, par la répartition de ses espèces : à l'exception de l'Océanie, tous les pays du globe en sont peuplés. Le Chien et le Chat, ces compagnons presque indispensables à l'homme policé, et dont l'homme à demi sauvage, ou vivant éloigné du rayon lumineux et bienfaisant de la civilisation, a su apprécier les services, ont conservé leur type primitif sous tous les climats et dans toutes les latitudes correspondantes. Il suffirait des exemples que nous trouvons dans ces deux genres (si le plus grand nombre des genres connus ne nous en offraient de semblables) pour détruire l'hypothèse hardie de Buffon sur le système de répartition des animaux dans les deux continens. Les exemples nombreux fournis par des observations exactes semblent venir à l'appui d'une opinion nouvelle sur cette matière, qui tend à poser en principe, que tous les genres d'animaux répartis sur la surface du globe (un très-petit nombre des deux extrémités des pôles seul excepté) habitent immédiatement sous la ligne, ou du moins entre les deux tropiques, et que les rameaux de tous ces genres se sont étendus par des espèces analogues, ou exactement semblables par les caractères génériques, sous une latitude parallèle, et sans égard à la distance immense des lieux, ni aux entraves que les barrières d'un vaste Océan sembleraient opposer aux rapports qui existent dans toute leur organisation.

Des exemples nombreux, empruntés de toutes les classes du règne animal, et choisis dans le plus grand nombre des genres connus, servent à prouver cette marche dans la création animée, en rapport avec la végétation des plantes et l'existence locale des minéraux. La

géographie et l'histoire naturelle deviennent, sous ces rapports, de plus en plus étroitement unies; et ces deux sciences, sœurs, sont appelées à se prêter aujourd'hui des secours mutuels, pour asseoir notre jugement, relativement à la création, sur des bases solides qui puissent rendre inutiles désormais tous ces calculs mensongers du génie qui s'étaient des hypothèses les plus brillantes, ou qui empruntent la voie des traditions et des annales des peuples pour expliquer les grands phénomènes des créations et des destructions dont tour à tour notre globe semble avoir été le théâtre.

Les Félis, organisés entre eux d'une manière si parfaitement identique, forment, avec l'Homme et le Chien, les trois genres qui ont le mieux conservé, en passant par l'échelle de la température de toutes les contrées, le type primitif de leurs espèces : aussi les voyageurs rencontrent-ils, partout où la race humaine s'est multipliée sur le globe, des espèces absolument semblables, et organisés de la même manière que nos Chiens et nos Chats (1). Les premiers de ces êtres semblent avoir suivi sur toute la terre les pas de celui qui a su apprécier dans cette race la fidélité et les soins désintéressés dont l'être humain, qui, placé à l'extrême de l'échelle de l'intelligence et de la civilisation, a senti naître le besoin tout aussi bien, et dans le même but, que le fier descendant de la race caucasi-

(1) Si le calcul des conjectures pouvait marcher de front avec l'esprit de recherche et la force de l'évidence, j'aimerais, selon ma manière de voir, à établir, comme hypothèse, l'existence du Chat primitif ou d'un Félis quelconque dans les archipels ou sur la grande terre de l'Océanie. On a refusé encore très-récemment, à cette partie du monde, toute espèce de grand carnassier autre que le Chien ou *Dingo*; l'existence du grand *Carnassier marsupial*, que j'ai décrit dans cet ouvrage sous le nom de *Thylacynus harrisii*, prouve bien, ce me semble, contre cette opinion, que l'Océanie ne nourrit point de carnassiers plus grands que les *Dasyures*, si toutefois on peut nommer petit le Dasyure que j'ai décrit sous le nom de *Dasyurus ursinus*.

Il est encore à propos de remarquer que ces Marsupiaux carnassiers, placés vers l'extrémité méridionale de l'ancien monde correspondent par leur organisation, de la manière la plus marquée avec les Didelphes de la partie méridionale du Nouveau-Monde, et que les *Phascogales*, quoique éloignés par la distance énorme, et séparés par l'étendue immense de l'Océan des terres du Nouveau-Monde, présentent une organisation toute conforme à celle des *Didelphes* placés à peu près sous le même parallèle.

que. Si nous voyons le Chien partout compagnon inséparable de l'homme, nous retrouvons aussi partout le Chat attaché à la demeure que l'espèce humaine s'est choisie.

Mais cette conformité dans l'organisation totale de tous les Félis connus, ou du moins du très-grand nombre, a porté dans l'histoire des espèces distinctes une confusion toujours croissante. Buffon avait singulièrement embrouillé leur histoire; il nous fallait un observateur éclairé et non prévenu sur le compte des observations de ses devanciers pour montrer la route à suivre dans la voie d'une récapitulation et d'une réforme dans ce genre. M. Cuvier est venu nous tracer ce chemin : s'il s'est vu, quoique très-rarement, arrêté dans ses recherches, c'est que là où son mémoire sur les Chats vivans (1) offre des lacunes, ou présente des erreurs, là aussi se trouveront les limites qu'un naturaliste ne devrait jamais franchir. L'exactitude et la précision des faits, basés sur des observations souvent renouvelées, une critique sévère, et un style noble et élégant, distinguent les travaux de cet anatomiste célèbre. C'est pour l'avoir suivi sans prévention, quoique partageant sa manière de voir, que nous pouvons espérer d'offrir dans ce catalogue, plus récent que celui de M. Cuvier, quelques vues nouvelles qui n'auraient point échappé à son génie, si, comme nous, il eût eu l'occasion d'étendre la sphère de ses observations.

L'emploi du nom de *Félis*, pour désigner collectivement et en un seul groupe *le Lion*, *les Tigres*, *les Lynx et les Chats*, m'a été suggéré par l'exemple de M. Cuvier et de plusieurs autres naturalistes, qui tous conservent encore les quatre coupes dont je viens de signaler les types. Généralisant toutes ces coupes en une seule, je ne vois dans le Lion rien qui puisse servir à le distinguer des Tigres, et dans ceux-ci, aucune différence marquée avec les Chats et les Lynx. Les Lionceaux ont la robe tachetée et rayée, en un mot tigrée comme celle des Tigres : le jeune Couguar a ce caractère en partage; les Chats ont la robe tachetée et rayée par des

(1) *Ossemens fossiles*, nouv. édit., vol. 4, pag. 407.

dessins analogues à ceux des Tigres. Les petites espèces ont tous les caractères des grandes; les Lynx ne sont pas même à distinguer au moyen des pinceaux de poils des oreilles. Quelques espèces, très-rapprochées d'ailleurs de notre Lynx européen, manquent de ces pinceaux, et leur existence plus ou moins accidentelle, suivant l'âge et l'époque du renouvellement du pelage, rend ce signe de distinction peu propre à être admis comme moyen pour distinguer les espèces. On voit enfin des Félis pourvus de pinceaux aux oreilles, dont la queue est très-courte, d'autres l'ont plus longue. Ces motifs me font supprimer l'échafaudage admis dans l'ordre de succession des espèces.

Je forme deux sections dans le genre Félis. Cette coupe géographique des Félis du Nouveau-Monde, établie dans le seul but de faciliter la recherche des espèces, n'offre rien de caractéristique qui puisse servir de moyen pour distinguer les espèces de l'ancien continent de celles du Nouveau-Monde. Nous en faisons la remarque, afin de ne pas laisser subsister le moindre doute à l'égard de leur parfaite identité dans l'organisation totale.

M. Cuvier, dans son tableau des Félis vivans, énumère les espèces dont nous offrons ici le tableau. J'indique par des lettres capitales les espèces existantes, et en lettres italiques celles qui font double emploi, ou qui n'ont pas subi un examen nouveau. — FÉLIS LION. — COUGUAR. — TIGRE ROYAL. — JAGUAR. — *Panthère* et LÉOPARD, qui forment double emploi d'une même espèce que nous nommons (LÉOPARD ou FELIS LEOPARDUS). — GUÉPARD. — SERVAL. — OCELOT. —*Telatco-Ocelotl*.—CHATI. — MARGAY. — (JAVENSIS et SUMATRANA peuvent être réunis au *Bengalensis* de Pennant, forment mon Servalin *ou* Felis minuta.) Le Félis envoyé par M. Diard de Java, mais qui n'est pas de ce pays, serait-il notre *Felis macrocelis?* J'ai lieu de le croire, car j'ai vu au musée de Paris une peau très-incomplète de mon Tigre, provenant des collections de M. Diard. — CHAT. — L'article où il est fait mention du Chat, rapporté par *Delalande*, du *Felis undata*, *obscura*, et du *Chat du Japon* de Vosmaer, est très-vague. Le Chat, par Delalande, est un jeune mâle du

Félis botté. L'Undata repose sur des synonymes réunis sans examen; *Obscura* paraît une variété noire du *Félis botté*, et le *Chat du Japon* de Vosmaer n'est qu'un Chat de race domestique rapporté du Japon. — JAGUARONDI. — *Manul*. — *Pajeros* ou *Pampa*. — *Eyra*. — CARACAL. — CHAUS; mais le seul CHAUS de Guldensted Schreb, tab. 110, B, et point celui de Geoffroy, ni le *Chat botté* de Bruce, qu'il faut rapporter à mon *Felis caligata* ou *Grauwe-Kat* des colons du cap de Bonne-Espérance. Sous le nom de *Lynx* ou *Loup-cervier*, se trouvent trois espèces distinctes, que nous désignons dans cette monographie; enfin FELIS RUFA. On voit, par cet aperçu, que, des vingt-trois ou vingt-quatre espèces indiquées par M. Cuvier, il s'en trouve seulement dix-sept que nous pouvons admettre dans le catalogue de nos Félis. Passons maintenant en revue le genre Félis tel que M. Desmaret en a donné le dénombrement dans *l'Encyclopédie mammalogie*, page 216. FELIS LION. — TIGRE. — JAGUAR. — *Panthère* et LÉOPARD, d'après M. Cuvier, par conséquent réunis sous le seul nom de LÉOPARD. — GUÉPARD. — *Chibigouazou*, que l'auteur aurait dû nommer CHATI, en supprimant une partie des synonymes. — OCELOT auquel il faudrait ajouter une partie des synonymes supprimés dans l'article du *Chati*. — *Melas*, variété noire de mon *Léopard*. — LYNX. — *Félis du Canada*, probablement un double emploi du *Lynx*. — CHAT CERVIER. — *Félis fascié* repose sur une donnée très-superficielle de M. Rafinesque. — *Félis de la Floride* plus superficiel encore. — *Félis doré*, autre indication très-vague. — CARACAL. — SERVAL. — *Chat pard*, double emploi du *Serval*. — *Félis du Cap*, autre emploi du même *Serval*. — *Manoul*, compilé sur les indications très-vagues de Pallas. — FÉLIS DE JAVA, le même que notre *Servalin* (Felis minuta). — *Félis ondé*, sans aucun caractère déterminable, repose sur une erreur de contrée; on peut en faire la part de notre *Félis botté* et du *Félis servalin* ou (f. minuta) de cette monographie. — *Félis obscur* paraît être une variété noire du *Félis botté*; mais cette supposition mérite un examen nouveau. — *Félis de la nouvelle Espagne*, synonyme

de *Felis mitis*, si toutefois ce n'est pas un jeune de l'*Ocelot* ou *Felis pardalis*, ce qu'il est impossible de déterminer avec précision. — *Pajeros* ou *Pampa* repose sur le texte d'Azara. — *Eyra* n'est pas mieux connu. — MARGAY. — CHAT. De ces vingt-sept articles nous ne pouvons admettre que treize espèces bien déterminées.

Ce n'est pas dans les collections de mammifères, telles qu'on les voit dans nos musées d'histoire naturelle, ni même dans nos ménageries, qu'il est possible d'obtenir une idée exacte des espèces du genre Félis; l'examen des sujets montés et des individus vivans ne m'a point paru suffisant pour atteindre le but que je me proposais. Des recherches ont été faites dans les villes où le commerce des pelleteries forme une branche de l'industrie nationale; les boutiques des fourreurs m'ont mieux mis au fait que ne l'aurait pu faire une étude de bibliothèque. Nous aurions peut-être été à même de compléter ce travail, si l'occasion s'était offerte d'explorer les grands marchés de Saint-Pétersbourg et de Moscou.

La monographie des Félis, telle que nous supposons la connaître aujourd'hui, contient 27 espèces bien déterminées : 8 autres indications d'espèces sur lesquelles nous n'avons pu obtenir des preuves certaines de leur existence. Celles-ci ont été placées provisoirement hors de ligne, et nous supprimons totalement toutes ces courtes phrases, vagues et très-superficielles, d'aucun intérêt pour la science, et que les catalogues méthodiques semblent avoir reproduites dans le seul but d'augmenter la liste nominale des espèces imaginaires.

Il serait inutile de multiplier les figures de la tête osseuse des espèces de Félis; les crânes des grandes ont été publiés par M. Cuvier, ceux des petites espèces n'offrent point de caractère saillant; car sous le rapport de l'ostéologie, il n'existe peut-être point de genre dans la classe des mammifères, plus exactement conforme par les parties correspondantes que les différentes espèces de Félis. Nous donnons, planche 9, réduits de moitié, les crânes du *Léopard* et de la *Panthère*, pour faire apprécier les différences ostéologiques dans ces deux espèces.

PREMIÈRE SECTION.

COMPOSÉE DES FÉLIS DE L'ANCIEN CONTINENT ET DES ARCHIPELS.

FÉLIS LION. — *FELIS LEO.*

Taille différente, selon les climats et les contrées; queue plus courte que moitié la longueur du corps et de la tête, terminée par un gros flocon de poils. La tête et le cou du mâle ornés d'une crinière qui manque chez la femelle. Point de taches ni de raies dans l'adulte. Les jeunes variés de bandes transversales et de taches irrégulières très-marquées. *Voyez* le crâne du Lion et de la Lionne, Cuv., *Ossem. foss., nouv. édit., t.* 4, *pl.* 33, *fig.* 1, 2, 3 et 4. L'ostéologie du Lion a été illustrée par une gravure parfaite du squelette publié par MM. Pander et d'Alton.

On trouve trois races ou variétés distinctes dans cette espèce; ces races sont peut-être le produit de climats différens.

a. Lion de Barbarie.

Pelage presque totalement composé de poils soyeux; les laineux courts et fort rares. Le mâle a le dos, les flancs, tout le train de derrière, les jambes antérieures et la face couverts d'un poil court, même ras et serré, d'un fauve brun, résultant de poils fauves dans la plus grande partie de leur longueur, et noirâtres à leur extrémité, et d'autres poils entièrement noirs, épars sur tout le corps. La poitrine, les épaules, le cou, le devant de la tête, une partie du dos, la ligne moyenne du ventre, le coude, la partie antérieure des cuisses et le bout de la queue revêtus de longs poils, mélangés de noir et de fauve; et ceux des côtés, du cou et de la tête, beaucoup plus longs que les autres, et, tombant en épaisses mèches noires et fauves, forment cette belle crinière qui est exclusivement propre au Lion,

parmi les Chats, et qui contribue, plus qu'aucun autre de ses caractères physiques, à lui donner cet air grave et imposant qu'on lui reconnaît.

La Lionne, arrivée à l'âge adulte, diffère du mâle par l'absence de la crinière et de tous les poils en mèches, à l'exception du flocon à la queue. Des proportions plus allongées et une tête plus petite la distinguent.

Les jeunes, même les mâles, n'ont aucune trace de crinière; leur queue n'est point terminée par un flocon; tout leur corps est couvert d'un poil assez touffu, à demi frisé, et non point lisse comme celui des vieux individus; d'un fauve, sali par du noir et du gris, qui provient d'anneaux de ces divers couleurs répartis sur chaque poil. Sur ce fauve, se voit, le long du dos et de la queue, des bandes noires, transversales et parallèles les unes aux autres, qui, réunies à leur partie moyenne, produisent une ligne longitudinale depuis le derrière de la tête jusque vers l'extrémité de la queue. Sur la tête et les membres sont des taches noirâtres de diverses formes, plus ou moins nombreuses, et assez irrégulièrement marquées. Le derrière des oreilles est entièrement noir; les parties inférieures et les côtés du corps sont plus pâles que les supérieures, et des moustaches assez fortes garnissent les lèvres. Les bandes dorsales disparaissent à la première mue; les taches de la tête s'effacent ensuite, et ce sont celles des membres qui disparaissent les dernières; ce n'est même qu'après l'état adulte, ou à la cinquième année, qu'elles disparaissent entièrement.

b. Lion du Sénégal.

On peut le distinguer du Lion de Barbarie au pelage d'une teinte plus jaunâtre et plus brillante, par une crinière moins épaisse et moins longue, par le manque total de longs poils à la ligne moyenne du ventre et aux cuisses. La crinière est le plus souvent courte, toute fauve, sans mèches de poils noirs, et moins étendue sur le garrot et aux épaules. Sa taille est aussi plus petite. Les lionnes,

quoique moins grandes que celles de Barbarie, ne diffèrent sous aucun autre rapport.

c. Lion de Perse.

Est remarquable par la couleur très-claire de sa robe, d'un isabelle très-pâle. La crinière touffue est plus mélangée de poils de différentes teintes que dans les deux races précédentes ; on ne voit point de longs poils à la ligne moyenne du ventre, ni aux cuisses ; les grandes mèches de poils noirs et de poils brun-foncé de la crinière paraissent davantage sur le fond pâle et très-ras du reste de la robe. Cette race paraît encore moins grande que celle qui nous vient du Sénégal. La lionne a de même le pelage pâle du mâle. Mais elle ne diffère en rien des femelles de la race de Barbarie et du Sénégal.

Longueur totale du mâle, de 7 à 8 pieds et au delà, dont la queue porte 2 pieds 7 ou 9 pouces ; hauteur, au garrot, 2 pieds 9 pouces.

Synonymie. Le plus grand nombre des figures de Lions publiées par les auteurs manquent de vérité et d'exactitude ; celle de Maréchal, dans l'ouvrage intitulé : *Ménagerie du muséum d'histoire naturelle*, et les belles planches lithographiées de MM. Geoffroy et F. Cuvier, *Histoire des Mammifères*, ne laissent rien à désirer. Felis Leo, Linn., *Gmel.*, *syst.* 1, *p.* 75. — Schreb., *Saugth*, *v.* 3 ; *p.* 376, *tab.* 97, *a* et *b*. — Buffon a parlé du Lion avec cette beauté de style qui caractérise ses immortels écrits ; mais ses descriptions sont plus poétiques que vraies.

Patrie. On trouve des Lions dans presque toutes les contrées de l'Afrique ; ils sont plus abondans dans les déserts et vers l'intérieur que le long des côtés et dans les pays à demi civilisés. Ils paraissent aussi répandus dans quelques parties de l'Asie, mais point dans l'Inde ni dans les îles de l'Océan Indien ; car il est bien constaté que les grandes îles des Moluques, les archipels des Philippines, de l'O-

céanie, ni même la Nouvelle-Hollande, ne nourrissent pas des Lions. On n'en a point trouvé à Java ni à Sumatra, et il est probable qu'ils n'existent point dans la grande île de Bornéo.

Tout porte à croire que le Lion est une espèce isolée dans laquelle on peut énumérer quelques légères variétés, ou races, sous les climats différens : celle décrite sous la lettre *c*, variété de Perse, prouve, ce me semble, que les Lions sans crinière, d'Olivier, qui se trouveraient sur les confins de l'Arabie, pays trop rapproché de la Perse pour le supposer peuplé d'autres grands Chats que ceux connus dans cet empire, n'existent point. Il serait au-dessus de mes moyens d'ajouter quelques données intéressantes au sujet de ce grand carnassier : la matière a été traitée à fond par M. Cuvier; elle ne laisse rien à désirer. C'est à la page 408 et suivantes du tome 4 des *Recherches sur les ossemens fossiles, nouv. édit.*, qu'on est invité de recourir pour les détails ultérieurs.

Le Lion choisit pour demeure le voisinage des fleuves et des fontaines où le gros gibier vient se désaltérer; il saute brusquement et du premier élan sur sa proie, la met à mort et la déchire pour s'en nourrir. Repu, il est rare qu'il attaque les autres animaux; sa férocité ne s'exerce à la rapine que pour satisfaire à ses besoins.

On voit, dans les musées de Paris, des Pays-Bas et de Vienne, des mâles et des femelles des deux premières races mentionnées, et dans le premier établissement, une série de jeunes individus d'âge et de sexe différens. La variété de Téhéran, en Perse, est vivante à la ménagerie d'Exeter-Change, à Londres. L'un des Lions de Barbarie, du musée des Pays-Bas, a été rapporté de Tunis par M. le major Humbert; ce dernier est d'une taille énorme; il fut tué par un Arabe dont il avait terrassé une vache qu'il emportait sur son dos.

FÉLIS, TIGRE ROYAL (1) — *FELIS TIGRIS.*

Taille à peu près du Lion; pupille diurne; formes à peu près les mêmes; la tête du Tigre est plus arrondie, ses membres sont plus grêles, et il est plus bas sur jambes; queue deux tiers de la longueur du corps et de la tête, son extrémité aboutit au garrot; tout le corps, les membres et la tête rayés de longues bandes transversales; queue annelée, point de taches rondes sur aucune partie. Voyez les crânes du Tigre royal, mâle et femelle. Cuv., *Ossem., fos., nouv. édit., tom.* 4, *pl.* 33, *fig.* 5 *et* 6, *et pl.* 34, *fig.*, 1 *et* 2.

Tout le pelage composé de poils soyeux, courts et serrés excepté sur les côtés du cou et des joues où ce même poil est long et forme une sorte de fraise. Tout le corps est barré transversalement de noir sur un fond roux jaunâtre aux parties supérieures du corps, et sur un fond blanc aux parties inférieures. La face interne de l'oreille et l'extrémité de la face externe, le tour de l'œil, surtout à sa partie supérieure, le bout du museau, les joues, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre, la face interne des membres et le bout des doigts sont blancs. La queue est couverte de quinze anneaux noirs, sur un fond blanc jaunâtre; le mâle du Tigre royal a des bandes plus larges, plus régulières et moins espacées que dans les femelles, son pelage est aussi un peu plus doré.

Les jeunes ont la robe peinte des mêmes couleurs, mais ils diffèrent des adultes par les nuances. Le blanc est mêlé de gris, le noir de brun, et le jaunâtre d'une teinte plus obscure; le pelage est plus long, plus mêlé et paraît moins régulièrement peint.

Synonymie. FELIS TIGRIS, Gmel., Linn., *Syst.* 1, *pag.* 76, *sp.* 2. — C'est le vraï TIGRE OU TIGRE ROYAL. Buffon., *Quadrup.*, *vol.* 8, *tab.* 9. — Geoff. et F. Cuv., *Ménagerie du Muséum* et la belle lithographie d'une femelle dans *l'Hist. nat. des mamm.* = La figure,

(1) Selon M. Reinwardt, *Madjan gedé* en langue javane, et *Ariman besaar* en malais : l'un et l'autre signifient *Grand tigre.*

composée par Schreber, *Saugt*, *vol.* 3, *tab.* 98, donne une fausse idée des couleurs du pelage et de la distribution des bandes. Cette planche est au-dessous de la critique.—*Encycl.*, *mamm.*, *pag.* 337, *pl.* 91, *fig.* 2 *et* 92, *fig.* 1. Voyez aussi pour les indications des anciens, Cuv. *Ossem. fossil.*, *nouv. édit.*, *tom.* 4, *pag.* 414.

Patrie. On commence à trouver cette espèce en Asie, au delà de l'Indus dans les parties méridionales de la Chine, mais l'Indostan paraît être son berceau. Sumatra, Java, et selon *toutes les probabilités*, Bornéo nourrissent ce carnassier; on le dit moins farouche à Java que dans l'Indostan. Il ne vit point en Afrique. Les lieux de sa demeure sont les vastes forêts dans le voisinage des rivières et des eaux, où il exerce ses rapines sur l'homme et sur les gros animaux dont il fait une grande destruction; il grimpe facilement aux arbres, y surprend sa proie et la guette au passage; sa poursuite est plus opiniâtre que celle du Lion; une proie, manquée du premier élan, n'échappe que rarement à ses tentatives réitérées. Aussi susceptible de docilité dans la captivité que le Lion, on le voit obéir de même à la voix de son maître et donner des preuves d'attachement. Des dépouilles de Tigres de l'Indostan, et leurs squelettes, font partie des musées de Paris et des Pays-Bas, ce dernier possède aussi le squelette, plusieurs têtes et les dépouilles de sujets tués à Java. Un mâle d'Asie fait partie du musée de Vienne.

FÉLIS GUÉPARD (1). — *FELIS JUBATA.*

Taille du *Tigre jaguar* (Felis onca); mais les formes plus élancées et plus grêles; queue plus courte que le corps, son extrémité aboutit à l'omoplate; ongles de tous les pieds forts, point rétrac-

(1) Cette espèce serait connue à Sumatra sous le nom de *Rimau mangin*, si toutefois la description succinte de M. Raffels n'a pas rapport à un autre Chat. *Chitah*, dans l'Inde, selon Pennant, ce serait le *Youse* des Persans, si leur *Youse* n'est pas, comme je le présume, notre *Félis léopard*.

tiles ; la nuque et l'échine pourvus d'une courte crinière ; une large bande d'un noir profond allant de l'angle antérieur des yeux à la moustache ; museau obtus.

Pelage d'un jaune légèrement teint de couleur d'ocre ; la tête d'une teinte plus fauve et le dessous du corps isabelle. Les poils de la nuque et de l'échine longs, droits et durs ; ceux du corps et du dessous de la queue courts et lisses ; mais ceux du dessous du corps et du dessous de la queue plus longs.

Le corps, les quatre extrémités et le dessus de la queue, sont d'un jaune couleur d'ocre, marqué partout de taches rondes pleines et d'un noir parfait ; ces taches sont un peu plus grandes et plus rapprochées sur le haut du dos qu'aux flancs et aux membres ; les plus grandes n'ont guère plus de 10 ou de 8 lignes de diamètre ; quelques taches beaucoup plus petites sont réparties dans les intervalles des grandes ; la plus grande partie de la queue en est couverte, et cette partie est terminée par trois ou quatre anneaux irréguliers et noirs. Ces taches, qui couvrent la tête, sont petites et très-rapprochées ; une série de ces petites taches, disposées à la file, forment une bande qui va du bord inférieur des yeux sur les joues, et aboutit à quelque distance en dessous de l'oreille. Une large bande, d'un noir plein, couvre les côtés du museau et s'étend du bord antérieur des yeux aux moustaches. Les oreilles sont courtes, rondes, noires extérieurement et cendrées intérieurement.

Longueur totale prise sur un individu de grande taille, 5 pieds ; la queue a 22 pouces ; hauteur 2 pieds ; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 2 pouces 3 lignes.

Synonymie. Felis jubata, Linn., Exleb.—Schreb., *Saugt*, *tab.* 105, *fig.* rendant très-mal les formes élancées de ce Tigre, mais assez bien enluminée.—Buff., *Hist. nat. supp.*, *pl.* 38, sous le faux nom de *Jaguar* ou de *Léopard*. — *Encycl. mamm.*, *pag.* 221, *esp.* 341, *pl.* 93, *fig.* 3, calquée sur celle de Schreber. —Cuv., *Reg. anim.*, *pag.* 161.—*Id. Ossem. fossil.*, *nouv. édit.*, *vol.* 4, *pag.* 430. — Felis guttata. Herm., figuré par Schreb. *Saugt.*,

tab. 105., *B. supp.* (1), donne une idée assez nette de ce Tigre. Le portrait, publié par M. F. Cuvier, sous le nom de GUÉPARD, mamm., lithog., est pris sur un jeune individu du Sénégal. — HUNTING LÉOPARD., Pennant, *p.* 284, *tab.* 56, figure au-dessous de toute critique.

Patrie. Nous savons par des preuves certaines que l'espèce habite les côtes occidentales de l'Afrique, elle est peu commune dans la partie méridionale, ce qui est confirmé par le témoignage de Thunberg, *Mémoires de l'Académie de St.-Pétersb.*, *tom.* 3, *pag.* 299, et par M. le professeur Lichtenstein, qui a vu un chef de horde de Caffres revêtu d'une peau de Guépard. Elle est très-répandue dans l'Indostan, où on la dresse à la chasse. Les forêts de Sumatra en sont peuplés; ses dépouilles ne nous sont point encore parvenues de Java. L'histoire de ce Tigre mérite de fixer l'attention des voyageurs; ses mœurs sont très-probablement différentes de ceux des autres Chats; réduit en domesticité on croirait pouvoir lui attribuer les mœurs du Chien sous les formes extérieures des Chats, et ses pieds à ongles non rétractiles, font préjuger des habitudes qui tiennent le milieu entre celles des Chats et des Chiens.

Le musée des Pays-Bas possède la dépouille montée du plus bel individu connu dans les collections; il a été apporté du Bengale;

(1) M. Cuvier cite cette gravure avec une autre du même ouvrage, *Ann. du Mus.*, *vol.* 14, *pag.* 151, où ce savant dit : « Le *Felis chalybeata* et le *Felis guttata*, tirés du cabinet de Hermann y ayant été nouvellement examinés par mon frère, se sont trouvés, l'un un *Serval*, l'autre une jeune *Panthère*, mais tellement défigurés par le dessinateur, qu'on ne les reconnaîtrait jamais à leurs images. »

Supposé qu'il en soit ainsi, dans quel but le peintre aurait-il donné à la figure du *Felis guttata* que nous discutons, une ressemblance plus ou moins vraie de notre *Guépard*, s'il avait, en effet, pris un jeune *Léopard* pour modèle? et s'il eut eu un *Serval* sous les yeux, pourquoi donner à la figure du *Felis chalybeata* les formes de notre vraie *Panthère*; et, par l'enluminure, une idée grossière de la couleur du pelage de ce Tigre? J'ai vainement cherché les sujets identiques de ces deux tigres à Strasbourg; ils n'existent plus. La description de feu Hermann, de son *Felis chalybeata*, *Observat. de Zool.*, *pag.* 36, et celle du *Felis guttata*, *ib.*, *pag.* 38, ne laissent aucun doute. La première a été faite sur un *Serval*, et la seconde sur un jeune *Léopard*. Mais comment se fait-il que les figures données par Schreber, et communiquées par ce même Hermann, ressemblent, l'une à ma *Panthère*, et l'autre au *Guépard*?

deux autres sujets, l'un du Sénégal et l'autre de l'Inde, font partie du musée de Paris. Celui du cabinet de Vienne est originaire de l'Inde. On voit un Guépard vivant dans la ménagerie du Jardin du Roi, à Paris.

FÉLIS LÉOPARD (1). *FELIS LEOPARDUS.*

Taille des Adultes moindre que *la Lionne*; queue de la longueur du corps seulement, son extrémité aboutit aux épaules; la couleur du pelage d'un fauve jaunâtre clair; celle de la partie intérieure, des taches en rose plus foncé ou d'un jaunâtre plus vif que le fond du pelage; les nombreuses taches assez distantes; celles en roses de 16 à 18 lignes au plus en diamètre; 22 vertèbres à la queue. Voyez les crânes. Cuv., *Ossem. fossil., nouv. édit., vol.* 4, *pl.* 34, *fig.* 5 *et* 6, variété noire, mais sur une tête d'un jeune individu, *fig.* 9 *et* 10. Voyez aussi notre *pl.* 9, *fig.* 1 *et* 2.

Pelage bien fourni, de médiocre longueur; la couleur du fond est d'un jaunâtre clair sur le dos, plus pâle aux flancs, et blanc au ventre et à la partie inférieure de la queue. Toutes les taches qui couvrent cette fourrure sont bien prononcées, jamais contiguës, mais exactement séparées des taches voisines par le fond jaune clair du pelage; les taches en roses qui couvrent les flancs, une partie de l'omoplate, la croupe et une portion de la queue, sont composées de trois ou de quatre taches noires, formant un cercle imparfait qui ceint une tache jaune, toujours plus foncée que le fond du pelage; le haut du dos, la tête, le cou, les quatre extrémités et les parties inférieures du corps, sont couverts de grandes et de petites taches pleines, d'un noir profond et de forme ronde ou ovale; les taches pleines du corps ne sont jamais en bandes, et les taches en roses des flancs n'ont jamais un plus grand diamètre que de 16 à 18 lignes au

(1) C'est le *Felis pardalis* des anciens. Le *Felis pardalis* de Linné, Gmel., est un composé de mon *Felis macroura* et du *Pardalis*. Voyez les synonymes. Les Javanais désignent ce Tigre et le suivant sous le nom de *Madjan tootoel*, ce qui signifie *Tigre tacheté*. C'est le *Fhahd* des Arabes.

plus (1). Sur la face interne du haut des jambes sont quelques bandes noires, transversales et vers le bout de la queue deux ou trois cercles imparfaits, divisés par des cercles blancs bien plus étroits; les oreilles sont rondes, noires à leur base et jaunâtres au bout; les rangées des moustaches sont blanches, elles prennent leur origine sur des lignes noires disposées transversalement sur les lèvres.

Longueur totale *des adultes*, 5 pieds 8 pouces, sur laquelle la queue occupe 2 pieds 7 pouces; hauteur sur ses jambes à peu près 2 pieds; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 3 pouces 6 lignes, dimensions prises sur des sujets montés.

Les jeunes de cette espèce ont souvent été pris pour des espèces distinctes. J'en ai vu dans les cabinets, étiquetés sous les noms de *Pardalis*, de *Panthère*, d'*Once*, de *Guépard* et même de *Jaguar*. La fourrure des jeunes est toujours plus longue, d'une nature plus cotonneuse, même un peu crépue, les taches pleines plus ou moins contiguës, et les taches en roses moins distinctement marquées, souvent comme effacées ou plus claires qu'à l'ordinaire; le tout suivant la longueur des poils, constamment en rapport avec l'âge des individus. Toutes les taches de la robe des jeunes sont plus claires et le fond du pélage un peu plus terne que dans les adultes. Il résulte de cette disposition des taches et de la nature du poil que ces jeunes tigres sont difficiles à rapporter à leur type. Au reste, il est toujours plus difficile de distinguer les dépouilles des jeunes animaux comparativement aux dépouilles d'animaux adultes. Cependant le jeune *Léopard* est aisé à reconnaître de la jeune *Panthère*; la longueur de la queue, en proportion du corps, doit servir à lever le doute.

J'ai sous les yeux un jeune *Léopard* dont les dimensions sont, longueur totale, 3 pieds 8 pouces, sur lesquels la queue mesure 17 pouces 7 lignes, distance du bord antérieur de l'œil à la pointe

(1) J'insiste sur ces caractères reproduits dans les descriptions de toutes mes espèces, puisqu'ils servent à distinguer au premier coup d'œil non-seulement les différentes dépouilles complètes des grands Chats des deux continens; mais que par ce moyen, on ne peut manquer de reconnaître les peaux mutilées qui circulent dans le commerce des pelleteries.

du nez 1 pouce 10 lignes, et en hauteur sur les jambes, 13 pouces 6 lignes.

Synonymie. Dans le nombre des descriptions excessivement confuses et embrouillées des grands chats, je n'en citerai qu'un petit nombre. Les noms de *Léopard*, de *Panthère*, de *Jaguar* et d'*Once* ont été donnés indistinctement aux grands chats des deux continents. On a cru reconnaître la *Panthère* dans le *Léopard*; d'autres se sont servis de cette dénomination en parlant du *Jaguar* d'Amérique, et les descriptions de *l'Once des auteurs* ne reposent que sur les dépouilles de jeunes *Léopards* ou de jeunes *Panthères*. Les figures de ces grands chats, quoique défectueuses sous certains points, et, le plus souvent, mal nommées, me serviront mieux que leurs descriptions pour rétablir l'ordre des synonymes entre cette famille des tigres qui habitent les deux continents. L'ordre une fois rétabli, et les caractères bien définis, il sera facile à l'avenir de se reconnaître et de remonter à l'origine des noms employés par les anciens, dont je dois omettre toutes les indications. Celles-ci m'entraîneraient dans de longues discussions, inutiles pour le but que je me suis proposé dans ces monographies. Je cite en premier lieu Felis leopardus, Linnée, où il est expressément dit cauda mediocri, Linn., Gmel., *Syst.* 1, *pag.* 77, *sp.* 10. — La Panthère de M. Cuvier, ménagerie du muséum, par Maréchal, sous le faux nom de *Felis pardus*. La figure n'est point enluminée, mais, à en juger d'après la distance des taches en roses, et surtout, en considération du peu de longueur de la queue, comparée au corps et à la tête, il est facile de voir qu'un *Léopard* et non une *Panthère* a servi de modèle au peintre. Prenant pour base les caractères que je viens d'exposer dans cet article et dans le suivant, on doit classer les planches de Buffon ainsi qu'il suit : La Panthère male, pl. 11 ou 27 de la seconde édition, est notre *Léopard*, qui forme le sujet de cet article; la pl. 12 ou 28 de la seconde édition, sous le nom de *Panthère femelle*, est un *Jaguar femelle* (Felis onca); la planche 13 ou 29, sous le nom

d'Once est encore un *Léopard*, mais une variété, une race, peut-être même une espèce distincte; suivant M. Cuvier, simplement une peau décolorée, un animal enfin, dont nous ne connaissons point encore exactement la fourrure, qui paraît venir de la Chine et se vend en Russie dans le commerce de pelleteries. Nous isolons provisoirement cette race ou espèce figurée par Buffon, dans la planche citée par Schreber, pl. 100, en observant que les descriptions de *l'Once* des auteurs se rapportent à de *jeunes Panthères* ou de *jeunes Léopards*; que le *Fedh* ou *Faadh* de Shaw n'est qu'un jeune *Léopard*; et, en résumé, que l'article du FELIS UNCIA, Linn., Gmel., *Syst.* 1, *pag.* 77, *sp.* 9, doit être rayé de la liste des êtres, ou rapporté comme variété d'âge à l'article du *Léopard* ou de la *Panthère*; la longueur de la queue doit décider entre ces deux espèces. Vient en dernière analyse le LÉOPARD de Buffon, pl. 14 ou 30 de la seconde édition; c'est encore une figure de notre *Léopard* qui forme le sujet de cet article.

Suivent les planches de Schreber, toutes calquées sur celles de Buffon, et enluminées au hasard d'après les descriptions. La pl. 99, sous le nom de *Felis panthera* est une figure du *Jaguar femelle* (Felis ONCA). Nous avons déjà discuté la planche 100. La planche 101 est *notre Léopard* enluminé avec une teinte rose; et la pl. 101 *b*, où la couleur rougeâtre domine, est au dessous de toute critique pour les vices de l'enluminure; c'est encore *notre Léopard*.

Vient, en dernière analyse, la belle figure de notre *Léopard*, et sa description exacte, publiée par MM. Geoffroy et F. Cuvier dans leur magnifique ouvrage des Mammifères. La figure le représente sous son vrai nom de *Léopard*; mais, dans la description, on renvoie à la figure de Maréchal, comme à celle d'une *Panthère*. Nous avons dit plus haut, en citant cette figure, que M. G. Cuvier a commis une erreur en désignant sous ce nom un *Léopard*. Nous remarquons encore ici que M. G. Cuvier laisse subsister quelques doutes, sous le rapport des différences établies entre son *Léopard* et sa *Panthère*, ou entre le *Felis Leopardus* de Linné

et le *Pardus* du même auteur. Voyez *Annales du Muséum*, *vol.* 14, *pag.* 148, où ce savant dit au n°. 6, que son *Léopard* est plus petit que sa *Panthère*, ce qui est erroné ; car le *Léopard* adulte est environ d'un cinquième plus grand que la *Panthère* dans le même état. Au reste, il n'existe aucun doute que l'indication du *Felis pardus* de Gmelin doit être rapportée à ma *Panthère* de l'article suivant ; car, dans la Diagnose, il est dit : Cauda elongata, et à l'article du *Felis leopardus*, il est dit : Cauda mediocri, ce qui convient à notre *Léopard*, mais point à la *Panthère* de l'article suivant. Le caractère emprunté du nombre de taches en rose, par ligne transversale, dont M. Cuvier se sert, presque avec exclusion de tout autre indice, pour distinguer nos deux tigres de l'ancien continent, m'a paru peu satisfaisant dans l'emploi que j'ai voulu en faire ; car, indépendamment des différences que l'âge opère sur la forme et le nombre de ces taches, j'ai trouvé que ce caractère n'est pas applicable à toutes les dépouilles des individus du même âge, et que le nombre de ces taches en rose varie du plus au moins ; il est encore bien difficile de dire avec précision, si telle tache placée aux extrémités de la ligne doit être énumérée parmi les taches *en rose* ou bien parmi celles *dites pleines*. M. Cuvier observe, en dernier lieu, à l'article des grands Félis vivans, *Recherches sur les ossemens fossiles*, *nouv. édit.*, vol. 4, pag. 426, qu'il a long-temps cru qu'on pourrait reconnaître ces deux Félis à des taches plus ou moins nombreuses ; mais j'ai vu, dit ce savant, tant de variétés à cet égard, que je n'ose plus insister sur ce caractère.

Trois causes bien simples servent à expliquer les sources des erreurs qui ont répandu de l'obscurité dans les descriptions auxquelles on doit attribuer le peu d'exactitude des figures publiées sous les noms, tantôt bien, tantôt mal appliqués de *Léopard* et de *Panthère*. La première, c'est que j'ai lieu de douter de l'existence de la *Panthère* en Afrique ; la deuxième, c'est que la véritable Panthère ne se trouve point à Paris parmi les animaux montés de la galerie du Jardin du Roi, et qu'il est assez probable que la ménagerie n'a ja-

mais possédé ce Tigre vivant; la troisième enfin consiste en ce que les naturalistes n'ont pas pris soin d'établir les différences qu'ils signalent d'après des individus d'un âge à peu près égal. Le plus grand nombre des descriptions de Buffon ont été prises sur de jeunes individus. On a voulu rapporter ces descriptions à des dépouilles ou à des animaux vivans, parvenus à l'état parfait, et l'on n'a pu manquer de tomber dans les erreurs les plus graves. L'origine ou la patrie de ces animaux ayant souvent été indiquée comme très-accessoire, une confusion complète a dû nécessairement en devenir la suite.

On a été assez long-temps dans le doute au sujet du prétendu *Tigre noir* (Felis melas) de Péron, considéré par les uns comme simple variété accidentelle du *Léopard*, et que d'autres, à l'exemple de Péron, ont regardé comme une espèce distincte. Nos voyageurs viennent de mettre un terme à ces doutes : M. le professeur Reinwardt dit, et mon défunt ami Kuhl assure, dans sa correspondance, que le *Tigre noir* n'est qu'une variété noirâtre du *Léopard*. Cette circonstance est bien connue à Java, où les indigènes savent, par expérience, qu'on trouve assez fréquemment dans le repaire du *Léopard*, des jeunes individus, l'un tacheté comme la mère, l'autre noirâtre et pareil au prétendu *Mélas* des *Catalogues méthodiques*.

Nous possédons à la ménagerie un Léopard noir pris jeune dans le repaire d'un couple de ces animaux, couvert de la robe jaunâtre.

La robe du *Léopard noirâtre* est teinte de marron, ou couleur-bai très-foncé, distribuée par nuances plus ou moins sombres ou noirâtres; cette couleur est répandue sur tout le pelage; le marron pur règne sur les parties inférieures du corps : au museau, aux deux faces des quatre extrémités, et au bout de la queue; un marron noirâtre, très-intense, est répandu sur toutes les parties supérieures du corps et de la queue, ainsi que sur le sommet de la tête et aux oreilles. Les taches distribuées sur cette fourrure sont d'un marron noirâtre aux parties inférieures et sur les quatre extrémités, et d'un noir profond sur le dessus du corps; ces taches en rose, et celles dites pleines sont formées et distribuées de la même manière que sur les peaux ordinaires de Léopard. Les taches du dos et de la

queue sont peu distinctes; elles paraissent cependant, et sont bien marquées, lorsque les rayons du soleil éclairent cette robe.

Les synonymes de cette variété se réduisent à des indications très-succintes. C'est le dixième des Chats dont parle M. Cuvier, *Ann. du mus.*, *vol.* 14, *p.* 152. — Felis melas. Cuv., *Règn. anim.*, *vol.* 1, *p.* 161. — *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, *vol.* 6, *p.* 104, où il est rangé avec les Chats de moyenne taille, apparemment d'après l'individu rapporté par Péron, qui est jeune. — Panthère noire de Lamétherie, *Journ. de physiq.*, 33, *pag.* 45, avec une figure calquée sur celle de la Panthère de Buffon, et noircie. Le muséum des Pays-Bas possède l'individu conservé à la Tour, à Londres, probablement le même que M. de Lamétherie a vu. — C'est le Rimau-kumbang de Sumatra, indiqué par sir Stamford-Raffles dans les *Transactions linnéennes*, *vol.* 13, *part.* 1, *pag.* 250.

Patrie. Les pays habités par cette espèce sont le nord et le midi de l'Afrique, et probablement toute l'étendue de cette vaste partie du monde. L'Inde et les îles de la Sonde, Java et Sumatra. J'indique les pays mentionnés avec certitude, puisque j'ai reçu les dépouilles du *Léopard* de ces contrées; ces peaux m'ont toutes fourni les mêmes caractères; tandis que les différences observées dans les dépouilles et sur les individus vivans de l'espèce suivante, ou de notre *Panthère*, se sont trouvées constamment les mêmes.

Le musée des Pays-Bas possède des individus d'âges différens, ainsi que le squelette envoyé de Java, accompagné de la peau du même individu, deux Léopards noirs et plusieurs crânes de cette variété. Le muséum de Paris possède plusieurs dépouilles de l'adulte, des squelettes et un Léopard noir, rapportés par feu Péron : cet individu est jeune. Les Léopards du nord et du midi de l'Afrique ne diffèrent point entre eux; ils ressemblent, sous tous les rapports, aux individus de l'Inde et à ceux de Java. Les sujets du musée des Pays-Bas en fournissent la preuve.

On voit, dans les galeries du musée de Paris, cinq individus mon-

tés de l'espèce du *Félis léopard*. Le n°. 250, sous le nom de *Panthère*, est un Léopard.

FÉLIS PANTHÈRE — *FELIS PARDUS* (LINN. GMEL.) (1).

Taille des adultes moindre que le Léopard, queue aussi longue que le corps et la tête, son extrémité aboutit à la pointe du museau; la couleur du pelage d'un fauve jaunâtre foncé, celle de la partie intérieure a des taches en rose de la même teinte que le fond du pelage; les nombreuses taches très-rapprochées; celles en rose de 12 ou 14 lignes au plus en diamètre (2); 28 vertèbres à la queue. Voyez le crâne réduit de moitié, pl. 9, figures 3 et 4, servant de moyen comparatoire pour constater la différence avec le *Léopard*, dont le crâne, également réduit de moitié, est figuré sur cette planche. Dans le choix des deux crânes, celui du *Léopard* a été figuré sur un sujet adulte, de taille moyenne, et ayant toutes les sutures bien prononcées. Le crâne de la *Panthère*, fig. 3 et 4, est d'un individu très-vieux, parvenu au maximum du développement et à sutures à peu près oblitérées. Le crâne est au total plus long et plus comprimé dans la *Panthère* que dans le *Léopard*. La ligne de la face est la même; mais celle du crâne diffère. Les arcades zygomatiques sont beaucoup plus écartées dans le premier que dans le second, et la face est plus obtuse dans le *Léopard* que dans la *Panthère*; le frontal est plus large et rectangle chez ce dernier, mais ses apophyses post-orbitaires sont moins fortes.

Pelage bien fourni, de médiocre longueur; la couleur du fond est d'un jaune d'ocre clair, mais tout le dessous du corps et de la queue, ainsi que les côtés du ventre, sont d'un blanc pur. Toutes les taches qui couvrent cette fourrure sont bien prononcées, très-

(1) Il me paraît clair que Gmelin a indiqué ma *Panthère* dans son *Felis pardus*, car il dit expressément *cauda elongata*, caractère qui, parmi les espèces de grands Chats, convient exclusivement à celle décrite dans le présent article. Les Javans lui donnent, ainsi qu'à l'espèce précédente, le nom de *Madjan tootoel*, Tigre tacheté.

(2) On ne peut énumérer, parmi les caractères existans, celui du nombre des rangées de taches, ni celui également variable pris du nombre des taches en roses par ligne transversale.

rapprochées les unes des autres, quoique séparées; les taches en rose qui couvrent les flancs, une partie de l'omoplate et la croupe, sont composées de trois ou quatre taches noires, formant un cercle imparfait qui ceint une tache jaune d'ocre, absolument de la même teinte que le fond du pelage; le haut du dos, la tête, le cou, les quatre extrémités, la queue et les parties inférieures du corps, sont couverts de grandes et de petites taches pleines, d'un noir profond et de forme ronde ou ovale; les taches pleines du corps ne sont jamais en bandes, et les taches en roses des flancs n'ont jamais un plus grand diamètre que de 12 lignes ou de 14 lignes au plus, sur la face interne des jambes et à la partie inférieure du cou sont quelques bandes noires transversales, et, vers le bout de la queue, plusieurs grandes taches noires divisées par des cercles blancs très-étroits; les oreilles sont aussi grandes que celles du *Léopard*, rondes, noires à leur base et d'un cendré blanchâtre au bout; les rangées des moustaches sont blanches, elles prennent leur origine sur des lignes noires, disposées transversalement sur les lèvres.

Longueur totale *des adultes*, 5 pieds, 2 ou 4 pouces, sur laquelle la queue porte 2 pieds 8 pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 2 pouces 5 lignes; hauteur, étant sur les jambes, 16 à 17 pouces. Dimensions prises sur deux individus morts dans la ménagerie et sur des peaux.

Synonymie. Je n'en connais point d'exactes. Les naturalistes qui ont parlé des grands Chats emploient les noms de *Panthère*, *Pardalis*, et *vraie Panthère*, sans indiquer cette vraie *Panthère* de manière à ne pouvoir confondre l'espèce avec celle du *Léopard*. M. G. Cuvier, dans son mémoire, *Recherches sur les grands Chats* (1), n'a point atteint ce but. Dans les nouvelles notices publiées par ce savant, en tête du mémoire qui traite des ossemens fossiles des grands Chats, je ne trouve point notées les réflexions que je communiquai dans le temps à M. Cuvier sur l'identité des deux

(1) *Annales du Muséum*, vol. 14, pag. 148, citées également à l'article du *Léopard*.

Chats indiqués par lui sous les noms de *Léopard* et de *Panthère*. Le crâne d'une de mes *Panthères*, qui avait vécu plusieurs années dans la ménagerie, a été soumis à l'examen de M. Cuvier, qui l'a reconnu pour espèce distincte de celles qu'il indique.

A juger par les planches de Schreber, *Saught* 101, *C*, j'aurais été enclin à voir dans ce Chat ma *vraie Panthère*; la pose, son peu d'élévation sur jambes, et la longue queue, me font croire que cette figure, toute mauvaise qu'elle est, repose sur le dessin d'une Panthère. Mais ce *Felis chalybeata* de Hermann devrait être retrouvé à Strasbourg, où cependant il n'existe point, ce dont je me suis assuré sur les lieux. Croire, avec M. F. Cuvier (voyez mémoire sur les grands Chats, *Ann. du mus., pag.* 151), que cette figure ait été faite sur un *Serval*, ce serait porter au dessinateur et à la mémoire du professeur Hermann un soupçon de mauvaise foi trop décidé. J'en dis autant du *Felis guttata*; de Hermann, Schreb., *tab.* 105, *B*, que l'on dit avoir été faite sur une *jeune Panthère*, tandis que j'y vois une figure passablement bien rendue du *Guépard* (Felis-jubata). *Voyez* cet article.

Patrie. Deux individus vivans nous ont été envoyés de Java; un assez grand nombre de peaux, plus ou moins mutilées, nous arrivent de cette contrée. J'en ai vu qui avaient été envoyées du Bengale, et on assure que l'espèce vit aussi à Sumatra. Il est certain que je n'en ai jamais vu dans les cargaisons nombreuses de peaux de vrais *Léopards* d'Afrique, et que les peaux de *Léopards* de Java et de l'Inde arrivent par le commerce en bien plus grande quantité que celles de la *Panthère*, qui est toujours plus rare.

Le musée des Pays-bas possède deux beaux individus montés, et deux squelettes d'adulte : l'un de ces squelettes est d'un individu qui a vécu pendant dix ans dans une ménagerie ambulante. Les Tigres étiquetés dans le musée de Paris, sous le nom de *Panthère*, sont tous des *Léopards*; il n'existe point aujourd'hui de peau montée de la vraie Panthère dans cet établissement, et je n'ai pas vu de squelette de ce carnassier dans le cabinet d'anatomie.

FÉLIS LONGIBANDE (1). — *FELIS MACROCELIS.*

Taille moindre que la Panthère de ce mémoire (Felis pardus) de Java; queue de la longueur du corps et une partie du cou; l'extrémité de cette queue aboutit à la nuque; tête petite, obtuse; plus de noir à la robe que dans les autres espèces. Des taches longitudinales sur toute l'étendue des flancs et du cou.

Six bandes d'un noir profond, dont deux sont très-longues, couvrent toute la partie supérieure et les côtés du cou : ces deux bandes ont leur limite vers les épaules, où elles sont terminées en demi-cercle. De grandes taches pleines, d'un noir parfait, couvrent la région des omoplates; sur la face externe des pieds antérieurs sont trois grandes taches, exactement encadrées par une bande noire; l'intérieur de ces grandes taches est d'une teinte fauve, marquée de zigzags noirs et de petites taches, très-irrégulières; le long de l'épine et à la croupe sont des bandes longitudinales très-rapprochées qui s'étendent de l'omoplate à l'origine de la queue; on voit aux cuisses un petit nombre de taches en rosaces imparfaites, dont le centre est marqué d'une ou, plus rarement, de plusieurs petites taches noires; toutes les autres taches des quatre membres et des parties inférieures sont d'un noir plein; elles se trouvent disposées sur un pelage fauve-jaunâtre, et cette teinte existe aussi entre les grandes taches des épaules et les bandes longitudinales du dos, séparées entre elles par des intervalles très-étroits; la tête est marquée de taches pleines.

La queue est très-irrégulièrement marquée de taches pleines d'un brun noirâtre, séparées par des intervalles très-étroits d'un fauve-jaunâtre; toute cette partie est couverte de taches, et n'a pas les anneaux dont la queue du plus grand nombre des Tigres est terminée. Longueur totale, 5 pieds 6 pouces, dont la queue porte 2 pieds 6 pouces.

(1) Son nom, en langue malaye, à Sumatra, est, selon M. Raffles, *Arimau dahan*; M. Raffles écrit *Riman*, mais c'est une faute d'orthographe.

Patrie. Cette espèce est indiquée très-succinctement par M. Raffles, dans le catalogue des mammifères de Sumatra, *Transact. linn. society*, *vol.* 13, *pag.* 250. Il y est dit que ce Tigre porte, chez les Malais, le nom de *Rimau dahan*; qu'il est à peu près de la taille du Léopard, mais que la couleur de sa robe est plus foncée; et que les taches sont moins régulières. Il grimpe aux arbres à la poursuite des oiseaux, dont il fait sa nourriture. Les naturels rapportent qu'il dort dans l'enfourchure des grandes branches. On le trouve aussi à Bornéo, où les Daiakkers, peuplade sauvage et sanguinaire de cet île, emploient sa peau pour en faire des jacquettes, dont ils garnissent les bords de plusieurs rangs de coquillages blancs (1). Une peau à laquelle il manque les pieds et tout le crâne a été envoyée de Siam, ce qui prouve l'existence de cette espèce sur le continent de l'Inde.

Serait-ce la même espèce que celle indiquée par M. Cuvier, *Ossem. foss.*, *tom.* 4, *pag.* 437, et envoyée par M. Diard? S'il en est ainsi, on s'est trompé en indiquant l'île de Java pour demeure. Notre *Tigre longibande* ne se trouve pas à Java.

Je n'ai vu jusqu'ici qu'une peau non mutilée ou endommagée. On ne voit point de sujet complet monté dans les musées. Les peaux plus ou moins endommagées font partie des musées des Pays-Bas, de Paris et de la compagnie des Indes, à Londres.

FÉLIS SERVAL (2). — *FELIS SERVAL et CAPENSIS.*

Les adultes de forte taille sont à peu près de la grandeur de la *Panthère* (Felis pardus). On en voit plus souvent de taille moins forte. Queue médiocre, plus de la moitié moins longue que tout l'animal; les oreilles grandes, pointues, rayées de noir et de blanc; quatre bandes sur la nuque et cinq entre les épaules. Toutes les taches pleines et d'un noir profond.

(1) Nous avons reçu plusieurs vêtemens des Daiakkers, et un grand nombre de leurs ustensiles et ornemens. La peau de ce Tigre paraît leur servir de vêtement principal.

(2) C'est le *Tyger-bosch-kat* des colons du cap de Bonne-Espérance; le *Chat-tigre* des fourreurs.

Le pelage est généralement long et touffu ; des poils très-longs couvrent les flancs, l'intérieur des quatre extrémités et la base de la queue. La couleur des parties supérieures est d'un jaune d'ocre plus foncé le long de l'épine qu'ailleurs ; toutes les parties inférieures et l'intérieur des membres sont d'un blanc pur. Les taches de la nuque et du bas sont longitudinales, et celles du ventre et des jambes plus ou moins arrondies. A la face intérieure des pieds de devant sont deux grandes plaques noires qui forment des bandes transversales. La bande latérale de la nuque forme un croissant, dont les extrémités sont tournées en dehors ; mais la bande aux épaules forme le croissant en sens inverse ; la queue porte le plus souvent sept anneaux noirs, quelquefois huit, et le bout est également terminé de noir. Les jeunes individus ont le pelage plus long et moins régulièrement marqué que l'adulte. Les taches sont aussi plus écartées.

Longueur totale d'un individu de forte taille environ 4 pieds ; queue, 13 pouces 6 lignes ; longueur des oreilles, 2 pouces 6 lignes ; hauteur au garrot 15 pouces. J'ai vu des individus adultes, dont la longueur totale n'excédait point 3 pieds.

Synonymie. Félis serval et capensis. Linn., Gmel., *Syst.*, *pag.* 81, *sp.* 16 *et* 14. — Felis capensis, Mull., *Cimelia phys.*, *tab.* 39, figure grossièrement enluminée, la tête de grandeur naturelle très-exacte. — Thunb., *Mém. de Pétersb.*, *vol.* 3. — C'est bien certainement le Chat-Pard de MM. de l'Académie. Perrault, *pag.* 82, *tab.* 14. — Le Serval. F. Cuv., *Ménag. du Mus.*, par Maréchal, figure parfaite. — Buff., *Quadr.*, *vol.* 3, *pag.* 405, *tab.* 38, — Schreb., *Saugth.*, *vol.* 3, *pag.* 405, *tab.* 108, copiée sur celle de Buffon, et enluminée d'après la description. — Géoff., *Catalog.*, *mam.*, *pag.* 118. — Le Serval. F. Cuv., *Hist. nat. des mamm.*, un portrait fidèle. — Les descriptions du *Félis serval*, *Chat-pard* et *Félis du Cap* de l'*Encyclopédie* reposent sur des notices plus ou moins exactes du Serval d'Afrique ; celle du *Felis capensis* est fondée

primitivement sur la figure des Cimelia de Muller, pl. 39 ; celle du Chat-pard des académiciens est très vague.

Patrie. Le Cap de Bonne-Espérance, et toute la partie méridionale de l'Afrique. Au Cap, on le nomme *Tyger-bosch kat*. L'espèce est très-répandue à la baie d'Algoa. Nous ne pouvons point garantir son existence dans d'autres pays que l'Afrique, toutes les dépouilles qui passent dans le commerce sont de cette contrée, et les individus qui arrivent vivans en Europe, sont tous originaires du Cap de Bonne-Espérance. Il n'est pas certain s'il faut croire à l'existence du *Serval* dans l'Inde, et si celui du père Vincent-Marie, est effectivement la même espèce. Mais il est certain que le *Mabracaya*, indiqué dans les Voyages de d'Azara, *vol.* 2, *pag.* 171, ni le *Chat sauvage de la Nouvelle-Espagne* de Buffon, ne peuvent être comparés, sous aucun rapport, à notre Chat d'Afrique figuré par Buffon, G. Cuvier et F. Cuvier, sous la dénomination de *Serval*. Nous conservons cette dénomination au Chat du présent article, qui est généralement connu sous ce nom dans les collections et même dans le commerce. J'avoue que le nom de Serval donné assez arbitrairement par Buffon à notre Chat, appartiendrait par droit de priorité au carnassier du père Vincent-Marie, présumé originaire de l'Inde, et moindre que la Civette ; mais ce carnassier de l'Inde n'existe dans aucune des collections connues, tandis que le Serval de Buffon est bien connu de tous les naturalistes. Au cas que, par la suite, on vînt à retrouver ce Chat du père Vincent-Marie, il sera mieux vu de lui donner son nom Malabar que *l'on dit être* Marapute.

Le Caracal d'Alger, au sujet duquel Bruce a communiqué une note à Buffon, *voyez tom.* 3, *pag.* 231, répond sur une description assez exacte de notre *Serval*.

Le musée des Pays-Bas possède plusieurs individus de cette espèce, dont on conserve aussi des crânes. Deux individus sont à Paris, deux à Vienne, etc.

FÉLIS CERVIER (1). — *FELIS CERVARIA.*

Taille à peu près du Loup (*Canis lupus*); queue plus longue que la tête, plus mince à la pointe qu'à la base, terminée par un grand espace noir; moustaches labiales, d'un blanc pur, depuis la base jusqu'à la pointe; pinceaux des oreilles très-courts ou nuls; des favoris de longueur médiocre aux joues; museau un peu allongé. Je n'ai pas trouvé d'occasion pour établir une comparaison entre le crâne de cette espèce et celui de l'espèce suivante; il est même rare de trouver des peaux qui ont encore une portion des mâchoires. La différence dans la longueur du museau fait préjuger une légère disparité dans la forme totale des crânes.

Pelage très-long, très-touffu, particulièrement aux jambes et à la plante des pieds; fourrure très-fine et soyeuse, couverte, dans le premier âge, de taches brunes et noires, et dans l'adulte, de grandes et de petites taches d'un noir parfait.

Les poils très-fins et soyeux du dos sont à peu près longs de deux pouces; leur base est d'un gris très-clair, le milieu d'un beau roux clair, et la pointe, d'un blanc grisâtre-argentin; les taches noires, dont la robe est couverte, sont tigrées de roussâtre à la base, avec la longue pointe d'un noir parfait. Cette distribution donne à la robe une teinte de gris-roussâtre lustré, marqué de taches rondes et un peu oblongues d'un noir parfait. Les favoris sont blanchâtres, marqués d'une grande tache noire formée par un large pinceau de poils noirs placé au milieu des poils blancs; une bande noire, demi-circulaire, part de l'angle postérieur de l'œil, et se dirige sur les joues; un cercle noir entoure les yeux, et une tache noire couvre la région lacrymale; les taches noires du dos sont un

(1) Cette belle et précieuse fourrure est connue dans le commerce sous le nom de *Loup cervier*, ou *Lynx moscovite*; elle arrive par petites cargaisons des marchés de Moscou, et le commerce de cette ville *les reçoit*, dit-on, du fond de l'Asie. Les peaux de l'adulte à taches très-noires, sont du prix de 100 à 120 et 130 francs; le plus bas taux des peaux de qualité moyenne est de 80 francs.

peu oblongues, et séparées par de grands intervalles; elles sont rapprochées sur les flancs, et plus encore à la face externe des membres, où leur forme est arrondie. La région du tibia et la face interne des membres n'ont point de taches; la base de la queue a quelques taches transversales, et la petite moitié vers le bout est totalement d'un noir parfait; le devant du cou, la poitrine et le ventre sont couverts d'un poil très-long et blanc. L'oreille est peinte à sa face externe par une bande noire formant un angle, à l'extrémité duquel naît le petit pinceau très-grêle du bout de l'oreille.

Tel est le signalement de la robe des individus à l'état adulte. *Les jeunes, de taille environ moitié moindre que l'adulte*, ont un pelage blanc-jaunâtre sale, marqué de petites bandes plus longues que larges, d'un jaunâtre un peu plus foncé que le fond du pelage; ces bandes, plus ou moins distinctes, sont encadrées par du brun noirâtre. La face externe des membres est marquée de taches brunes, de forme arrondie. Toutes les autres parties sont colorées comme chez l'adulte; mais la robe est toujours plus jaunâtre et plus irrégulièrement variée. Les peaux d'individus, dans le passage d'une livrée à l'autre, sont marquées d'un plus grand nombre de taches d'un brun-noirâtre; ces taches sont quelquefois irrégulièrement dessinées, et plus ou moins réunies; les bandes transversales de la queue sont brunes.

La robe des vieux individus est à peu près peinte de la même manière que celle du *Félis serval* du Cap, avec cette différence, que les taches noires, chez ce dernier, sont placées sur un fond jaune-roussâtre, et chez notre *Félis cervier* sur un fond gris-argentin. La fourrure de l'adulte est de toute beauté.

L'adulte porte, en longueur totale, 3 pieds 4 ou 8 pouces; la queue seule prend 7 ou 9 pouces; hauteur au garrot, 2 pieds 6 ou 7 pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, un peu plus de 2 pouces. J'ai vu des peaux dont les dimensions sont un peu plus fortes, et un grand nombre à dimensions moins grandes; ces dernières n'ont point les taches d'un noir plein, et leur pelage est plus varié. Les jeunes, au terme moyen de l'âge, n'ont guère plus de 2 pieds 4 ou 6 pouces en longueur totale.

Synonymie. Je n'en connais point qu'on puisse en toute assurance citer à cet article. Le *Kattlo* (1) des Suédois pourrait bien être notre espèce, et il serait possible qu'elle ait été vue et tuée en Suède; mais il est certain que l'espèce n'y est pas très-nombreuse, puisqu'on ne voit point les peaux de ce Félis dans les cargaisons que le commerce reçoit des ports de la Baltique. La fourrure du Loup-cervier exportée de Suède consiste en peaux de *Lynx ordinaire* et en peaux de *Lynx polaire*. Les descriptions fournies du *Lynx du Canada* des auteurs n'ont rien de bien caractéristique; les diagnoses sont vagues; on n'a pas été soigneux à déterminer, d'une manière précise, l'origine des individus, et le nom de *Lynx du Canada* peut avoir été donné à un sujet venant de Suède, ou fourni par le commerce avec la Russie. Le *Lynx du Canada*, figuré par Buffon, *me semble*, *d'après la planche en noir*, un individu, âge moyen, de mon *Félis polaire*. Je n'ai pas retrouvé dans les galeries du Jardin du Roi, à Paris, le sujet qui a servi à cette planche des œuvres de Buffon, ce qui me met dans l'impossibilité de décider la question. Les descriptions laissent matière au doute; on n'a pas eu égard à la nature du pelage, à la couleur du feutre, à la forme de la tête, aux proportions relatives de la queue, enfin, à la manière dont l'extrême pointe est terminée et colorée. Les moyens de vérifier les différences, ou de constater l'identité, n'existant plus, nous restons dans le doute s'il faut réunir le *Lynx du Canada* des auteurs à l'espèce suivante ou bien à celle-ci. J'opinerais pour la réunion avec mon *Félis polaire*, si l'expérience ne m'avait prouvé trop souvent le peu de confiance qu'il faut ajouter aux indications de patrie chez les auteurs du siècle passé.

Il serait possible que Pontoppidan indiquât cette espèce dans le Lynx qu'il décrit, *d'un blanc gris, clair-semé de taches foncées*. L'espèce, suivant Buffon, serait répandue, non-seulement en Europe, mais dans toutes les provinces du nord de l'Asie. Ce pourrait être, suivant l'*Histoire générale des Voyages*, le Félis ap-

(1) Corpore albido, maculis nigris. Linn., *Faun. suec.*, Retz., *Faun. suec.*; *pag.* 18.

pelé *Chulon* ou *Chelason*, en Tartarie. Les peaux en sont fort estimées, et quoiqu'elles soient assez communes, dit Buffon, elles se vendent également cher en Norwège, en Russie et jusqu'à la Chine, où l'on en fait un grand usage pour des manchons et d'autres fourrures.

Patrie. Toutes les dépouilles que le commerce reçoit viennent des marchés de Moscou; les Russes reçoivent cette pelleterie des provinces asiatiques; je n'en ai point vu dans les pacotilles envoyées de Suède, ni dans celles faites aux États-Unis, ou que le commerce d'Angleterre tire du Canada et de la baie de Hudson. On voit à peine une centaine de cette fourrure sur plusieurs milliers de peaux du *Félis polaire*. Les peaux sont le plus souvent écorchées avec soin, parfaitement préparées, le plus souvent intactes et propres à être montées pour les collections; le crâne manque toujours, et il est rare de trouver des peaux pourvues de mâchoires ou d'une partie de celles-ci.

Le musée des Pays-Bas possède trois individus d'une beauté parfaite; ils ont été choisis dans les sujets d'âge différent. On voit un individu adulte dans le musée de Paris, et un autre dans le cabinet de la ville de Bruxelles.

FÉLIS POLAIRE (1): *FELIS BOREALIS*.

Moins grand que le précédent; taille moyenne, entre le *Renard* et le *Loup*; queue plus courte que la tête, obtuse et comme tronquée au bout; seulement l'extrême pointe noire; moustaches labiales noires et blanches; ces dernières à base noire; pinceaux des oreilles longs; des favoris très-longs aux joues; museau très-obtus.

Pelage serré, mais pas aussi long que dans le *Félis cervier*; jambes et plante des pieds extraordinairement garnies de poils; four-

(1) Les fourreurs désignent cette sorte de pelleterie par le nom de *Loup cervier du Canada*, ou de *Lynx de Suède*. Le prix courant des peaux est de 30 à 40 francs, ou de 50 au maximum.

rure moins fine et plus rude que dans l'espèce précédente; tout le pelage ondé sans aucune tache distincte.

Les poils du dos à peu près longs d'un pouce et demi; ils sont d'un brun foncé depuis la base jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et leur pointe est annelée de gris et de brun; la fourrure des flancs est grise à la base, rousse au milieu, et blanchâtre à la pointe. Cette distribution donne à la robe une teinte grise, ondée de brun sur le dos et de blanc-roussâtre au ventre. On ne voit aucune tache distincte sur la robe des jeunes ni sur celle des vieux; la réunion des bouts noirs des poils du dos forme, sur cette partie, une bande plus ou moins interrompue et ondée qui suit la ligne moyenne de l'épine dorsale. Les pieds, et particulièrement la plante, sont abondamment garnis d'un pelage très-touffu. La queue est d'un roux blanchâtre ondé, sans taches ni bandes; elle est comme tronquée au bout, et l'extrême pointe obtuse est couverte d'une rosace noire; les oreilles sont bordées de noir et terminées par des pinceaux d'un pouce et demi en longueur; les favoris aux joues sont longs et marqués d'une grande tache noire; les poils de ces favoris ont trois pouces; ils pendent de chaque côté de la mâchoire inférieure. La poitrine, le ventre et la face interne des membres sont d'un blanc terne. On voit des individus nuancés par ondes cendrées et fauves, blanchâtres et rousses, ou blanchâtres ondés de brun, le tout suivant la longueur des poils annelés vers leur pointe de ces couleurs, et suivant que leur base, brune ou rousse, est plus ou moins à découvert.

Longueur totale de l'adulte, 2 pieds 7, 8 ou 9 pouces; la queue seule porte 5 pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 6 lignes. Je n'ai jamais vu des individus de 3 pieds.

Synonymie. Il me paraît que c'est en premier lieu le Chat du Canada, indiqué par M. Geoffroy, *Catal. des Mamm.*, *pag.* 120, *esp.* 8, *sur des sujets du musée de Paris*, n°. 258 et 259. — Il est *probable* que l'article additionnel de Buffon a rapport à ce Félis. Nous avons discuté, à l'article du *Félis cervier*, la figure, *tab.* 44,

qui accompagne cette description : c'est bien certainement le Lynx du Canada de M. Cuvier, *Ossem. foss., nouv. édit., vol.*, 4, *pag.* 443 ; mais je ne partage pas son opinion au sujet du *Lynx du Mississipi*, *Suppl., vol.* 7, *pl.* 53, que nous réunissons avec le *Felis rufa*. Les diagnoses placées en tête de nos descriptions peuvent servir de moyen pour reconnaître, au premier coup d'œil, les dépouilles des espèces dont le signalement a été fourni d'après l'examen de plusieurs centaines de peaux.

Patrie. Les contrées polaires des deux mondes. Le commerce reçoit des cargaisons très-fortes des ports des États-Unis. L'Angleterre tire cette pelleterie des factoreries de la baie de Hudson. La Suède en expédie un grand nombre dans les marchés des contrées méridionales de l'Europe ; elles passent par chargemens en Chine. Cette fourrure est bien moins estimée que celle du *Félis cervier*. Les peaux les plus estimées du *Félis polaire* ont une teinte cendrée, légèrement bleuâtre, et sans aucune tache distincte sur la robe ; celles d'un prix très-élevé de l'espèce du *Félis cervier* sont d'un gris blanc faiblement teint de rose, couvert d'un lustre brillant, et parsemé de grandes et de petites taches d'un noir parfait.

On voit des sujets du Félis polaire dans les musées des Pays-Bas, de Paris et de Vienne.

FÉLIS LYNX (1). — *FELIS LYNX.*

Corps gros, assez élevé sur les jambes, qui sont très-fortes ; tête grosse, arrondie ; oreilles pointues, terminées par un pinceau de longs poils. Queue de la longueur de la tête, sa petite moitié, vers le bout, entièrement noire ; quatre ou cinq petites bandes ondées

(1) J'ai dit, à l'article du *Félis bai* des États-Unis de l'Amérique, que les peaux de Lynx, de quelque espèce qu'ils puissent être, portent, en terme de pelleterie, le nom de fourrure de *Loup-cervier*, du nom latin *Lupus cervarius*, donné par Pline à l'espèce vulgaire ou à notre *Lynx*, répandu autrefois dans toute l'Europe, aujourd'hui refoulé, par suite de la ci-

sur les joues; moustaches labiales blanches, placées sur quatre ou cinq raies noires. Point de petite molaire antérieure ou fausse molaire à la mâchoire.

Pelage court en été, un peu plus long en hiver, également fourré sur toutes les parties du corps; la plante des pieds dégarnie, et les doigts pourvus d'une fourrure courte; des pinceaux noirs aux oreilles.

Robe généralement d'un roussâtre foncé, marquée sur les flancs de petites mèches ou taches oblongues d'un roux brun, et sur les membres de petites taches rondes de cette couleur; toutes les parties inférieures et la face interne des membres blanches : toutes ces parties marquées de petites mèches noirâtres, peu distinctes. Oreilles extérieurement noires, mais couvertes d'un espace angulaire coloré de cendré lustré; yeux entourés d'un cercle blanchâtre, avec une tache blanche, longitudinale au-dessus des yeux, et se dirigeant de chaque côté sur le chanfrein. Jamais de bande noire sur la ligne moyenne du dos.

Pelage d'été court; les poils bruns à la base, et d'un roux vif à la pointe; le pelage d'hiver est plus long; tous les poils ont leur pointe extrême colorée de blanchâtre; les poils soyeux, plus nombreux et plus longs dans cette saison, font que la fourrure hivernale est colorée d'un roux cendré ou blanchâtre qui fait place en été à un roux plus décidé et mieux marqué de taches brunes. Ce changement dans la couleur de la robe du Lynx et de tous les Félis des contrées tempérées et boréales du globe, est produit par la chute d'une partie des poils soyeux, et par l'action de l'air et du jour joint à l'usure que le frottement opère sur le bout des poils.

Les variétés sont rares; on en remarque cependant quelques-unes parmi les grandes cargaisons de peaux en circulation dans le commerce; la plus remarquable est celle que je dois attribuer à la ma-

vilisation, dans les parties encore boisées et montueuses des contrées les moins peuplées de notre Europe.

Quoique toutes les fourrures de soi-disant *Loup cervier* se trouvent réunies sous une même dénomination, on fait cependant dans le commerce une distinction très-marquée entre ces fourrures, et le prix courant de cette denrée varie suivant les espèces et selon la localité dont elles sont originaires. Les peaux de Lynx ordinaire valent de 5 à 15 et 20 francs.

ladie albinos. On trouve, quoique très-rarement, des peaux d'un roux blanchâtre très-clair, marqué de taches rousses; le bout de la queue, la face externe des oreilles et les pinceaux d'une teinte brune roussâtre, et toutes les parties inférieures d'un blanc jaunâtre; les peaux à fourrure sombre, et tirant au brun très-foncé, ou couleur *mêlas* des *Félis léopard*, *once*, et *panthère*, sont moins communes. Les jeunes ont un pelage plus long et moins lisse que les vieux; leur robe est un peu plus ondée et moins rousse, et les moustaches labiales sont le plus souvent mi-partie noir et blanc. Les peaux de Lynx que le commerce reçoit de la Russie sont plus estimées que celles provenant des contrées orientales de l'Europe; la fourrure des premiers est plus fine, plus longue, et le feutre plus serré et plus abondant; la teinte de la robe d'hiver est d'un roux blanchâtre très-lustré.

Les dimensions de l'adulte sont, longueur totale, 3 pieds 2 ou 3 pouces; queue, 7 pouces 4 ou 6 lignes; hauteur au garrot, 1 pied 4 pouces 6 lignes; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 9 lignes. Les individus de la plus grande taille ont jusqu'à 3 pieds 6 pouces, et la queue, de 9 pouces. On en voit aussi de 2 pieds 6 pouces.

Synonymie. FÉLIS LYNX, Linn. (1), Gmel., Retz., *Faun. suec.*, *pag.* 17, *sp.* 12. — Schreb., *Saugth.*, *vol.* 3, *pag.* 408, *tab.* 109; figure calquée sur celle des œuvres de Buffon, et enluminée de la manière la plus incorrecte, peut-être d'après un individu du *Félis polaire*, dont la figure citée fournit quelques indices par sa teinte généralement cendrée. — LE LYNX, Buff., *Hist. nat.*, *tom.* 9, *pl.* 21. — *Encyclop. mamm.*, *pag.* 223, *tab.* 97, *fig.* 3, autre calque de la figure des œuvres de Buffon. — Cuv., *Ossem. foss.*, *vol.* 4, *pag.* 441, *les deux derniers paragraphes.* — DER GEMEINE LUCHS. Bechstein, *Naturg-Deutschl.*, *pag.* 678; mais sous le faux nom de *Rothluchs*, dénomination sous laquelle on connaît en Allemagne la fourrure

(1) Mais point le *Félis Lynx* des anciens; car leur Chat, sous ce nom, est notre *Caracal*, *Félis caracal* des modernes.

du *Felis bay* des États-Unis d'Amérique, espèce américaine que Bechstein a pu croire d'origine européenne, mais qu'on n'a jamais vue dans nos contrées. Les noms de *Katzenluchs* ou *Kalberluchs*, sont des termes de fourreurs par lesquels ils désignent les assortimens des peaux de Lynx ordinaire dans les états différens de l'âge. C'est d'après Retz, *Faun. suec*; le *Warglo* des Suédois (1). Nilson distingue deux espèces, l'une sous le nom de *Warglokatten* qu'il rapporte au Lynx, l'autre sous le nom de *Kattlo-ganse*; mais les indications sont trop vagues pour servir de moyen comparatoire; il paraît aussi que ces courtes diagnoses de Nilson ont été établies sur des sujets d'âge très-différent : le premier est bien certainement un sujet très-vieux; le second paraît avoir été basé sur l'inspection d'un jeune sujet. Nous remarquons que, pour émettre un jugement critique sur les espèces vivantes des genres *Felis* et *Canis*, il faut préalablement établir des recherches dans les magasins de pelleteries, avoir vu des milliers de dépouilles de toutes les parties du globe et de différentes contrées d'un pays, et vérifier le résultat de toutes ces recherches sur les sujets déposés dans les collections d'histoire naturelle. Sur ce plan a été basé le mémoire que j'offre aujourd'hui au public; et j'ai quelque espoir d'avoir réussi à fixer la détermination si difficile à établir dans les espèces de Lynx ou Loups cerviers. La comparaison du crâne des quatre espèces que je reconnais dans l'ancien continent, manque encore comme moyen propre à donner à ces recherches un degré de précision plus satisfaisant.

Mes quatre espèces déterminées par des diagnoses soumises à des observations souvent répétées, ont été confondues jusqu'ici sous le nom de Lynx ou de Loup cervier. Les deux premières peuvent avoir été rangées sous l'article confus et embrouillé du Lynx du Canada. Ces quatre espèces de l'ancien continent sont désignées, dans cette monographie, sous les noms de *Felis cervaria*, *borealis*, *lynx* et *pardina*. Les deux premières espèces sont confinées dans les limites

(1) Mais point leur Kattlo, *corpore albido maculis nigris*, que je crois être mon *Felis cervier*, dénomination qui peut faire soupçonner l'existence de notre *Felis cervier* en Suède, ce dont je n'ai pu obtenir une preuve certaine.

du cercle arctique; la seconde vit dans les deux continens (1). La première est provisoirement pour moi, une espèce du nord de l'Asie; la troisième est répandue dans les contrées septentrionales et tempérées de l'Europe et de l'Asie; la quatrième se trouve seulement dans les pays chauds de l'Europe, et *peut-être* dans quelques parties de l'Asie. Le *Félis bay*, confondu quelquefois sous la rubrique de Loup cervier, est une cinquième espèce confinée dans les limites des régions tempérées de l'Amérique septentrionale; elle paraît vivre en deçà du cercle polaire arctique.

Patrie. Le Lynx ordinaire était autrefois plus répandu sur une grande partie de l'Europe; on le voit encore dans les pays boisés et montagneux de l'Allemagne, en Prusse, en Hongrie, en Pologne, dans le nord, en Italie, en Suisse, dans le royaume de Naples, et très-accidentellement en France. La population toujours croissante, et le défrichement des terres en Europe, ont fait reculer ce carnassier vers les confins de l'Asie et dans le nord, où on le dit très-nombreux. Il se trouverait aussi en Afrique, si toutefois il est permis d'ajouter foi à l'origine indiquée sur un sujet monté du musée de Paris; le même, n°. 257, qui a servi à la description donnée par M. Geoffroy, *Cat. de mamm.*, *pag.* 120, *esp.* 7. Le Lynx poursuit son gibier jusqu'à la cime des arbres. Sa proie ordinaire consiste en petits quadrupèdes et en oiseaux; il attaque les faons de Cerfs et les Chevreuils; il chasse aux Lièvres et aux Perdrix; on dit qu'il suce le sang de ses victimes et leur ouvre la tête pour manger la cervelle, après quoi il l'abandonne pour en chercher une autre. Les pays boisés et montueux sont sa demeure habituelle.

On voit des sujets dans plusieurs collections: les individus mâle et femelle, et deux jeunes, du musée de Vienne, ont été tués en Autriche. Un individu adulte, attaqué de maladie albinos, est conservé dans les galeries du musée des Pays-Bas. J'en ai reçu de Suisse, d'Italie et de l'Allemagne.

(1) Peut-être que la première espèce, ou *Félis cervaria*, se trouve aussi en Amérique; mais aucune preuve certaine ne m'en est connue.

FÉLIS PARDE (1). — *FÉLIS PARDINA.*

Taille du *Blaireau* d'Europe (Meles taxus), mais plus haut sur jambes ; grandeur et forme de notre *Félis bay;* queue courte , mais proportionnellement à la taille, plus longue que dans le *Félis lynx* d'Europe. Des pinceaux bien distincts aux oreilles de grands favoris aux joues , la robe et toute la queue couvertes de mèches noires.

Pelage court ; les poils laineux et les poils soyeux de la même longueur. Toutes les parties du corps , la face externe des membres et la base de la queue d'un roux vif et lustré, à peu près de la même teinte que dans le *Caracal*. Tout le pelage est parsemé de mèches ou taches longitudinales d'un noir parfait ; ces taches sont un peu plus longues au dos qu'aux flancs et sur les membres ; elles sont petites , et rondes à la base de la queue ; la nuque est rayée de fines bandes d'un noir parfait ; ces lignes noires , disposées sur un fond fauve, couvrent aussi la face ; les favoris des joues , formant crinière , ont leur moitié supérieure composée de longs poils fauves et noirs, et leur partie inférieure de poils d'un blanc pur ; les pinceaux à la pointe des oreilles sont noirs ; les lèvres , le devant du cou , la ligne moyenne du ventre et la face interne des pieds de derrière sont d'un blanc pur.

Dimensions des individus de forte taille , en longueur totale , 2 pieds 7 pouces ; de la queue , 5 pouces 3 lignes ; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez , 1 pouce 9 lignes.

Synonymie. Il est probable que M. Oken indique cette espèce

(1) Les peaux de ce petit Félis sont bien connues dans le commerce sous le nom de *Lynx de Portugal;* on en voit rarement de grandes cargaisons. La fourrure est peu estimée, à cause du peu de longueur des poils, et probablement aussi, vu le peu de grandeur des peaux et la qualité du pelage. Des négocians m'ont assuré que cette pelleterie leur parvient aussi par le commerce du Levant. On voit très-rarement, sur des milliers de peaux, une seule intacte et propre à être montée pour les collections : la tête et les quatre membres manquent assez ordinairement. Le prix de ces peaux est de 6 à 10 ou 15 francs.

sous le nom de *Lynx pardina*, pag. 1051. — M. Cuvier en fait mention dans l'article du *Lynx* ordinaire, ou *Loup cervier* des fourreurs (1), *Ossem. foss.*, *vol.* 4, *pag.* 441. On le distingue très-facilement à sa petite taille, à ses grands favoris, à son pelage régulièrement tacheté de mèches noires, à la teinte rousse très-uniforme de sa robe, et à sa queue couverte de petites mouchetures noires sans anneaux ni extrême pointe noirs. C'est bien assurément le même animal dont Perrault fait mention sous le nom de Loup cervier, *part.* 1, *pag.* 94, *tab.* 18 et 19, et que MM. de l'académie ont disséqué.

Patrie. Les renseignemens qui m'ont été fournis par les négocians en pelleteries m'ont servi à établir la demeure du *Félis parde* dans les contrées les plus chaudes de l'Europe. Mes *conjectures* sur ce point sont, que cette espèce ou peut-être le Lynx ordinaire des contrées tempérées de l'Europe, peut avoir été exposé dans Rome, aux jeux du grand Pompée. L'espèce se trouve dans les montagnes du Portugal, puisque le commerce reçoit des peaux préparées de Lisbonne, et que M. le baron de Vioménil tua, en 1818, sur les bords du Tage, à dix lieues de Lisbonne, un bel individu adulte, déposé aujourd'hui dans les galeries du musée de Paris. Je soupçonne l'existence de ce Félis en Sardaigne et en Sicile : les Lynx du royaume de Naples et ceux de toute l'Italie, appartiennent à l'espèce du *Félis Lynx* répandue dans les contrées tempérées. Nous devons *conjecturer* encore, d'après les données fournies par le commerce, que le *Félis parde* se trouve aussi en Turquie et dans une grande partie du Levant. Nous manquons de renseignemens suffisans pour admettre son existence sur les côtes de Barbarie.

J'ai vu des pacotilles de ces peaux de Lynx chez les fourreurs de Londres et de Paris; on en voit de montés dans les musées des Pays-Bas et de Paris.

(1) Nous avons dit que ce nom de *Loup cervier* est un terme usité dans le commerce pour désigner collectivement les fourrures de toutes les espèces de Félis à oreilles panachées et à queue courte.

FELIS CARACAL (1). — *FELIS CARACAL.*

Moindre que le *Serval*; taille à peu près du *Renard*; queue moitié de la longueur du corps et du cou, terminée en pointe; oreilles longues, terminées par un pinceau de poils aussi long que la conque (2). Pelage sans taches distinctes, mais tacheté dans le jeune âge.

Les poils sont courts et lisses dans les adultes, mais plus longs et un peu cotonneux dans les jeunes; la plus grande partie du corps est d'un fauve isabelle; sans aucun indice de taches chez les adultes, mais marqué le long des flancs de taches un peu plus sombres que le fond du pelage.

La tête est d'une couleur isabelle cendré noirâtre, provenant du mélange de poils noirs et fauves clairs; la partie supérieure et inférieure du cercle des yeux, et le bout de la lèvre supérieure sont blancs; les moustaches naissent dans une tache noire; le reste du bord des lèvres, ainsi que toute la mâchoire inférieure et la gorge, sont d'un blanc pur; le devant du cou est isabelle; toute la nuque, le dos, les flancs, la queue, ainsi que la face externe et antérieure des membres, sont d'un isabelle rougeâtre, plus foncé sur le dos qu'aux flancs et aux membres, mais sans aucune tache distincte; toute la ligne moyenne du ventre et la partie interne du haut des jambes sont d'un blanc pur; la queue est terminée en pointe et elle est parfaitement unicolore. La conque externe de l'oreille naît dans un grand espace noir; sa partie externe est couverte de poils noirâ-

(1) C'est le *Lynx des anciens* au sujet duquel on a débité des choses extraordinaires. Pline en a fait un animal fabuleux. Il est connu, dans le Levant, sous le nom de *Gat-el-Khallah*, selon Shaw., voyag. Ces mots, suivant Bruce, signifient, *Chat du désert*. C'est le *Siagousch* des Persans. *Caracal* est un abrégé de *Karakolach*, ou *Noire-oreille* des Turcs. C'est le *Roye-kat* (Chat rouge) des colons du Cap.

(2) Les pinceaux de poils aux oreilles très-longs, souvent en panache courbé, dans l'adulte, ne sont point un caractère propre à servir de moyen de distinction spécifique : les jeunes en sont privés, et c'est dans l'état parfait du pelage que ces pinceaux atteignent une grande longueur.

tres mêlés de quelques poils cendrés, et les pinceaux, très-longs et arqués qui forment l'extrême pointe, sont noirs dans les adultes, mais noirâtres et plus courts chez les jeunes. L'iris des yeux est jaune. Les ongles sont d'un blanc jaunâtre.

Longueur totale de l'adulte, 2 pieds 10 pouces, dont la queue prend environ 10 pouces; hauteur moyenne, 14 pouces; hauteur des oreilles, 2 pouces 5 lignes.

Synonymie. Félis caracal, Linn., Gmel., *Syst.* 1, *pag.* 82, *sp.* 18. — Guldenst., *Nov. comm. acad. Petrop.*, *vol.* 20, *pag.* 500. — Thunberg, *Actes de Pétersbourg*, *vol.* 3. — Le Caracal, Buff., *Quad.*, *vol.* 9, *tab.* 24, d'après un sujet à queue mutilée. — Geoff., *Catal. de mamm.*, *pag.* 118. — *Hist. nat. des mamm.*, avec une figure très-exacte, mais les oreilles et le pinceau mal colorés. — *Encycl. mammal.*, *pag.* 226, *esp.* 352. — Cuv., *Ossem. foss.*, *vol.* 4, *pag.* 439. — *Pl.* 97, *fig.* 2 de *l'Encyclopédie*. — Shaw., *Zool.*, *vol.* 1, *pag.* 374, *tab.* 91. — Schreb., *Saugth.*, *vol.* 3, *pag.* 413, *tab.* 110. — *Le Caracal de Nubie* de Bruce, et de Buff., *Supp.*, *tom.* 3, *pag.* 232, paraît être un jeune Caracal, ou bien un individu tué à l'époque de la mue. *Le Caracal d'Alger*, du même voyageur, et celui de Buffon, *tom.* 3, *pag.* 231, me paraissent être un *Serval* des mieux caractérisés. — *Persian cat.*, Penn., *vol.* 1, *pag.* 305. — Le Lynx des anciens, *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, *vol.* 6, *pag.* 105.

Patrie. Nous savons positivement que cette espèce habite tout le Levant, la Barbarie, une grande partie des côtes occidentales d'Afrique, et la pointe méridionale de cette partie du monde; mais il est encore incertain si le Caracal du Bengale et de toute l'Inde est la même espèce (1). Les individus envoyés du cap de Bonne-Espérance, ceux du Sénégal et ceux de Barbarie n'offrent aucune différence entre eux. Cette espèce chasse en bande de plusieurs individus

(1) Le *Caracal du Bengale*, figuré par Buffon, *Supp.*, *tab.* 45, a la queue beaucoup plus longue que celui du nôtre. Nous n'avons point encore examiné une dépouille de ce Caracal originaire de l'Inde, que nous considérons provisoirement comme une espèce douteuse sur

réunis, poursuit et attaque le gibier à la manière des chiens sauvages; elle est plus diurne que les autres espèces de Chats, mais elle dérobe aussi sa marche comme ceux-ci, et attaque pendant la nuit les oiseaux et le menu gibier.

Deux individus, l'un du Sénégal et l'autre du cap de Bonne-Espérance, font partie du Musée des Pays-Bas; deux individus provenant de Perse font partie du musée de Vienne; ils ne diffèrent point de ceux d'Afrique. Les sujets du musée de Paris sont du Sénégal.

FÉLIS DORÉ. — *FELIS AURATA.*

Un peu moins grand que le *Caracal*; queue moitié longueur du corps seulement, une bande brune tout le long de la ligne moyenne de cette queue, dont l'extrême pointe est noire. Oreilles courtes, arrondies, sans pinceaux de poils; pelage très-court et lustré.

Tout le pelage des parties supérieures, les flancs, la tête et la queue d'un roux-bai très-vif, et sans aucune tache sur les parties supérieures, mais parsemé, tout le long des flancs, de petites taches peu distinctes, et d'une légère teinte plus foncée que le reste du pelage; parties inférieures d'un blanc roussâtre marqué de grandes et de petites taches d'un brun marron; la gorge blanche; les oreilles d'un noir parfait à l'intérieur, et roussâtre en dedans; les quatre extrémités d'un roux doré; la partie supérieure de la queue est marquée d'une bande roussâtre, plus foncée que la couleur dominante du pelage; la fine pointe de cette queue est terminée de noir.

Longueur totale, 3 pieds 4 pouces, dont la queue prend 12 pouces 4 lignes; hauteur au garrot.

Synonymie. L'espèce n'a point encore été indiquée.

laquelle on attend des renseignements nouveaux. Un dessin envoyé de l'Inde à M. Cuvier, par M. Duvaucel, semble confirmer l'identité de ce carnassier du Bengale avec notre *Caracal*. Et ce qui rendrait cette réunion encore plus probable, c'est que M. Cuvier dit que le premier Caracal de Buffon avait la queue tronquée.

Patrie. Nous ne savons pas au juste dans quelle partie du globe a été trouvé le seul individu que nous ayons vu. J'en fis l'acquisition à Londres, chez un marchand d'histoire naturelle.

Musée des Pays-Bas.

FÉLIS CHAUS (1). — *FELIS CHAUS*.

Taille du *Felis rufa*; les jambes longues, museau très-obtus, queue un tiers de la longueur du corps et de la tête, oreilles terminées par des pinceaux très-courts; une bande noire tracée du bord antérieur des yeux au museau.

Pelage long et bien fourni; le poil laineux très-abondant, et le poil soyeux plus rare mais long et rude.

Le pelage laineux est d'un gris jaunâtre clair, et le poil soyeux brun à bout jaunâtre, ce qui produit une bigarrure grise et jaunâtre. La réunion plus nombreuse des poils soyeux sur la ligne moyenne du dos fait que cette partie a une teinte d'ocre claire, et que la bande qu'elle forme s'étend des épaules à l'origine de la queue; la queue est d'une teinte plus grise que les autres parties du pelage, parce que le bout des poils est terminé de cendré clair. L'extrême pointe de la queue est noire, et deux anneaux de cette couleur, mais imparfaitement tracés sur le cendré clair, sont placés à peu de distance du bout. Quatre bandes parfaitement tracées, et d'un brun noirâtre, couvrent la face externe des quatre membres; une bande plus large occupe la face interne des pieds de devant; du brun noirâtre colore le fond interne des doigts et la partie postérieure du talon (2). Le bord des lèvres et le menton sont d'un blanc pur, le reste de la face est jaunâtre, excepté l'espace entre

(1) Le nom de *Chaus* a été employé par Pline pour désigner un *Loup cervier*. Guldenstedt applique ce nom à l'espèce du présent article, et M. Geoffroy le transporte, par erreur, à notre *Félis botté* ou *Caligata*. Le vrai *Chaus* porte, suivant Guldenstedt, chez les Tartares, le nom de *Kir-myschak*, *Moegedu* en Circassie, et *Karchka* en Russie.

(2) C'est le seul caractère qui rapproche la teinte de la robe de ce *Félis chaus* du *Chat botté* de M. Bruce, qui est le *Chaus* de M. Geoffroy.

les yeux et le museau qui est cendré, marqué d'une raie noire; le bout des oreilles, et les petits pinceaux dont leur pointe est terminée, sont d'un noir parfait; la poitrine, le ventre et la face interne des membres sont d'un jaune d'ocre très-clair.

Longueur totale, 2 pieds 8 ou 9 pouces, sur laquelle 8 pouces pour la queue; hauteur moyenne, 14 pouces 6 lignes. Distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 9 lignes. On trouve des individus de 3 pieds en longueur totale, et il paraît, par l'examen des peaux, que ce Félis a des dimensions encore plus fortes.

Synonymie. Nous citons seulement qui Félis chaus, Guldenst., *Comm. acad. Petrop.*, *tom.* 20, *pag.* 483, *tab.* 14, et le portrait très-fidèle publié par Schreb., *Saught.*, *tom.* 3, *pag.* 414, *tab.* 110, *B*. Toutes les autres descriptions sous ce nom de *Chaus* doivent être rapportées à notre *Felis caligata*, ou le *Chat botté de Bruce*.

Patrie. Le Chaus, ou Kirmyschak, habite les bords du Nil jusqu'en Nubie. Guldensted dit qu'on le trouve dans les marais et dans les landes boisées près de la mer Caspienne et sur les bords des fleuves qui s'y jettent; on ne le voit point près du Volga, mais il est commun en Perse. Il chasse de nuit, pour surprendre les oiseaux, les petits rongeurs et les poissons; il monte rarement aux arbres, et supporte difficilement la contrainte et la captivité.

J'ai vu, dans le commerce, des peaux plus ou moins mutilées de ce Félis. Le seul individu parfait et bien monté qui existe dans les collections fait partie du musée de Francfort; c'est aux soins de M. Ruppel que cet établissement en doit la possession.

FÉLIS BOTTÉ (1). — *FELIS CALIGATA.*

L'adulte plus fort de taille que notre *Chat sauvage*; queue beaucoup plus longue et plus grêle; oreilles longues, pointues, extérieurement d'un roux vif, à pinceaux bruns très-courts; plante et partie postérieure des pieds d'un noir parfait; le milieu du ventre et la ligne moyenne du cou et de la poitrine d'un roussâtre clair. Les sexes diffèrent, par les couleurs du pelage, à peu près de la même manière que dans notre Chat sauvage.

Le mâle adulte a une teinte grise bleuâtre mêlée de poils cendrés, et le pelage plus ou moins zébré de noirâtre. La femelle, plus pâle, ou d'un fauve jaunâtre, marqué d'un roussâtre clair. Les jeunes plus distinctement zébrés ou marqués de bandes noires, qui se perdent en raies ondées peu distinctes dans un âge plus avancé. La robe du mâle constamment d'une teinte plus foncée que celle de la femelle.

Pelage des parties supérieures d'un fauve nuancé de grisâtre et parsemé de quelques poils noirs qui sont en plus grand nombre à la nuque et sur la ligne moyenne du dos; toutes les parties inférieures d'un roussâtre clair. Les cuisses marquées de bandes peu distinctes d'un brun clair; les oreilles d'un roux vif en dehors, blanches en dedans, et terminées par un très-petit pinceau de poils d'un brun-noirâtre (2). Museau blanchâtre ou fauve, marqué, sur les joues, de deux bandes d'un roux clair; quelques taches cendrées et rousses au-dessus des yeux. Quelquefois les poils de la barbe et la gorge d'un blanc pur; le devant des quatre membres d'un fauve ou d'un gris cendré clair; leur partie postérieure d'un brun noirâtre, ou d'un noir parfait; la base et la partie supérieure de la queue à peu près de la même couleur du dos; le dessous blanchâtre, depuis moitié

(1) Connu au cap de Bonne-Espérance sous les noms de *Wilde-kat* (Chat sauvage), ou *Graauw-kat* (Chat cendré).

(2) Ces pinceaux, dans quelques individus, paraissent à peine au-dessus de l'extrémité des oreilles.

de la longueur jusqu'à l'extrême pointe, qui est noire. Trois ou quatre demi-anneaux vers le bout, séparés par des intervalles d'un blanc plus ou moins pur. Les bandes circulaires aux pieds plus ou moins distinctement marquées ; et les dernières, s'oblitérant dans l'adulte, sont au nombre de deux ou de trois anneaux aux pieds de devant, et de quatre ou de cinq aux cuisses. Des bandes roussâtres ou noirâtres, plus ou moins ondées, plus ou moins distinctes, selon l'âge, servent à donner des nuances différentes à la robe de ce Félis. J'en ai vu à pelage gris roussâtre, gris cendré, brun roussâtre, et même à fond du pelage noir ou brun noirâtre. Mais, quelque puisse être la couleur de la robe, on distinguera facilement l'espèce au roux vif des oreilles, à la forme et à la couleur de la queue, et aux raies noires sur le derrière et au bas des jambes : ce dernier caractère existe aussi dans le *Felis chaus*.

Longueur totale, 3 pieds ; dont la queue prend 13 pouces 5 ou 6 lignes. Ceux de taille moyenne ont 2 pieds 6 pouces, dont 11 pouces 8 lignes pour la queue. Les plus forts que j'ai vus ont 3 pieds 3 pouces en longueur totale.

Synonymie. C'est en premier lieu le Lynx botté de Bruce, *Voy. vol.* 5, *pag.* 173, *pl.* 30, figure très-exacte ; mais les pinceaux des oreilles un peu trop longs. — Geoffroy, *Catal. de mam.*, *pag.* 119, où cette espèce a été réunie avec le *Felis chaus* de Guldensted. — Felis lybicus, Oliv., *Voy. en Égypte*, *pl.* 41. — Caracal de Lybie, Buff., *Supp.*, *vol.* 3, *pag.* 232, indication très-exacte. C'est encore ici, et non avec le véritable *Felis chaus* de Guldensted, qu'il faut réunir les indications de MM. Geoffroy, Cuvier et Desmarest de leur Chat appelé par erreur *Felis chaus* : toutes ces descriptions reposent sur l'examen des individus du *Lynx botté* dont Bruce a le premier fait mention, et que les naturalistes mentionnés ont cru devoir réunir au *Chaus* de Guldensted. Nous laissons à ce Félis de Guldensted, très-bien figuré dans Schreber, le nom de *Chaus* ; et nous proposons, pour celui de cet article, le nom de *Felis caligata*. Il convient encore de réunir sous ce nom

les dépouilles du Chat rapporté du Cap par de Lalande, dont parle M. G. Cuvier, page 437 (1), et, avec quelque doute, ce Chat noir, *Felis undata*, rapporté par Péron, qui mérite un examen plus exact avant de l'admettre, soit comme espèce distincte, ou bien comme simple variété noire de celle-ci. Nous possédons des peaux du *Félis botté*, dont le fond du pelage est noir ou noirâtre, et la face externe de l'oreille d'un roux brun très-foncé.

Patrie. Le nord et le midi de l'Afrique, et les parties méridionales de l'Inde. Très-abondant aux environs du cap de Bonne-Espérance et le long de toute la côte. On le dit très-commun sur toute la côte barbaresque, où il est réputé très-farouche, même plus ou moins à craindre pour le voyageur. Bruce a tué son Lynx botté en Abyssinie; il paraît que l'individu était jeune. M. Geoffroy a rapporté un individu adulte tué dans une des îles du Nil. On dit que ce Félis dévore les charognes et les proies abandonnées par les grands carnassiers. Il chasse aussi au gibier : sa principale nourriture est les pintades; sa manière de vivre, au Cap, est absolument la même que celle de notre Chat sauvage. Il se cache dans les buissons et dans les cavernes, et monte aux arbres. Toutes ses formes tiennent plus du Chat que du Lynx.

Le musée des Pays-Bas possède une série d'individus; le plus grand vient de la baie d'Algoa; un jeune mâle provient du voyage de M. de Lalande. On voit aussi une belle série de ce Chat dans les galeries du musée de Paris; le plus grand est d'Égypte. Trois ou quatre individus ont été envoyés de l'Inde par MM. Diard et Duvaucel; les autres sont du Cap : ceux-ci paraissent plus jeunes que les premiers. Ceux de Pondichéry ont 2 pieds 9 pouces; celui d'Égypte a 3 pieds, et le plus grand de nos individus du Cap a 3 pieds 3 pouces. Les dépouilles arrivent rarement par cargaison; on en voit peu dans les magasins de fourreurs.

(1) Les dépouilles rapportées par feu M. de Lalande sont de jeunes individus; parmi le nombre se trouve un mâle adulte.

FÉLIS CHAT. — *FELIS CATUS.*

Varie plus ou moins par la grandeur, suivant les contrées qu'il habite : ceux du Midi ne sont guère plus forts que le Chat domestique; ceux d'Asie et des vastes forêts du milieu de l'Europe ont une taille beaucoup plus forte; queue grosse; la base et la pointe égales en circonférence, de longueur médiocre, son extrémité aboutit à un pouce de l'omoplate; face externe des oreilles d'un cendré fauve; le poil soyeux très-long; la plante des pieds seulement noire.

Pelage doux, très-long; les poils soyeux rares, mais très-longs; d'un blanc parfait; ceux du corps peints, dans le milieu, d'un anneau noir. Les individus de race franche ont la face d'un roux jaunâtre; autour du museau une bande noirâtre; les moustaches labiales jaunâtres ou blanches; chanfrein brun; la tête grise, marquée de deux raies noires, passant devant et derrière les oreilles; dos, flancs et membres d'un gris foncé, plus ou moins pur, marqué de bandes plus ou moins distinctes, suivant l'âge des individus, toujours plus pâles sur les flancs et presque nulles vers les parties inférieures. Les bandes noires sont réunies ou très-rapprochées sur la nuque et sur le dos, où elles forment une raie longitudinale qui suit la ligne moyenne de cette partie. Une grande tache blanchâtre dessine la poitrine; la ligne moyenne du ventre est aussi de cette teinte; sa grosse queue, de forme obtuse à la pointe, est de la couleur du corps; trois bandes noires, demi-circulaires, couvrent sa moitié postérieure, et l'extrême pointe est noire. L'extrémité des quatre membres est d'un gris jaunâtre; la plante des pieds toujours noire. Ce signalement sert à distinguer le *mâle.*

La femelle est moins forte dans toutes ses dimensions. Tout le pelage est nuancé de cendré, légèrement teint de jaunâtre et quelquefois de roussâtre très-clair; les bandes sont moins distinctes, ce qui fait que les femelles ont en général un pelage gris-blond, et les mâles gris-cendré, plus ou moins varié de bandes et de taches noirâtres. Les jeunes ont les bandes mieux dessinées et plus foncées que

dans les vieux ; le noir bien marqué de leur pelage disparaît successivement dans la teinte grise du fond de leur robe. Les races croisées avec les Chats domestiques fuyards produisent des individus peints et variés de différentes manières.

Les dimensions de la race franche sont : longueur totale, 2 pieds 8 ou 10 pouces. On voit rarement des mâles de 3 pieds en longueur totale, sur laquelle on compte 1 pied pour la queue.

Synonymie. FELIS CATUS, FERUS, Linn., — Erxleb., — Schreb., *Saught.*, *vol.* 3, *tab.* 107, *A*, le Chat sauvage, et 107 *B*, Chat domestique. — CHAT et CHAT SAUVAGE, Buff., *Quadrup.*, *vol.* 6, *pl.* 1 *et suiv.* COMMON CAT, Penn., *Quad.*, vol. 1, *pag.* 295. — WILDE KATZE, Bechst., *Naturges. deutschl.*, *vol.* 1, *pag.* 670.

C'est à notre Chat domestique qu'il faut rapporter l'article descriptif du *Chat du Japon*, de Vosmaer, *Monog.*, *tab.* 13. On a voulu en faire une espèce distincte, sous le nom de *Felis undata*. M. Cuvier le rapporte par erreur à l'espèce du Chat sauvage d'Afrique, dont les caractères essentiels sont : *la face externe des oreilles d'un roux ardent*, *des pinceaux très-courts à leur bout*, *la partie postérieure de tous les pieds noire ou noirâtre*. Nous désignons cette espèce sous le nom de *Felis caligata*. M. Cuvier dit que ce Félis est *au moins de la taille du Lynx ordinaire*, ce qu'il faut entendre sans doute, *moitié grandeur du Lynx*; car les dépouilles des Chats rapportées du Cap par de Lalande, les mêmes dont M. Cuvier fait mention, nous sont parfaitement connues. Ce Chat porte, au cap de Bonne-Espérance, le nom de *Wilde-kat* (Chat sauvage), ou *Grauwe-kat* (Chat cendré). L'espèce est un peu plus grande que notre Chat sauvage, et la queue est plus longue. Nous possédons une de ces peaux que M. de Lalande a rapportées, et nous en faisons mention à l'article du *Félis botté* (Felis caligata). De plus amples détails sur ce Chat et sur la synonymie font partie de l'article mentionné.

Il serait superflu d'énumérer toutes les races différentes du Chat domestique. La plupart de ces races diffèrent par la taille, par la lon-

gueur ainsi que par la forme de la queue de l'espèce sauvage. Nous avons cru reconnoître une autre origine dans ces animaux réduits à la domesticité : les idées sur lesquelles cette opinion est basée font partie des généralités sur le genre Félis. La race du Chat de Chypre, ou Chat zèbre, à pelage brun-grisâtre, ou bleuâtre-cendré, marqué de nombreuses bandes transversales, et dont les femelles ont un pelage fauve, est celle qui paraît s'éloigner le moins du type sauvage. La race des Chats à poils longs et soyeux, dite d'Angora, est sans doute originaire d'une espèce sauvage qui nous est encore inconnue. A l'exception de ces deux races, et peut-être d'une troisième, ou race tricolore, toutes les autres se ressemblent par la queue longue, un peu grêle et mince vers le bout. L'Amérique ne produit pas de race domestique différente de celle de nos Chats ; le midi de l'Afrique, dont les forêts sont peuplées d'une espèce particulière de Chat sauvage, notre *Félis botté*, voit pulluler nos races européennes de Chats domestiques. Les archipels du midi de l'Asie n'en ont point d'autres, et le Chat domestique, rapporté très-récemment du Japon, ressemble, sous tous les rapports, à ceux que nous nourrissons dans les maisons.

Patrie. Notre Chat sauvage habite en Europe partout où se trouvent de grandes forêts : celles d'Allemagne, et toutes les contrées boisées du milieu de l'Europe, en sont peuplées. Ceux de Hongrie, de Russie et des contrées asiatiques, sont d'une taille plus forte que les nôtres ; leur fourrure est plus fine et plus estimée dans le commerce. On se sert assez généralement des peaux de Chat comme doublure de pelisses, et pour divers autres usages.

FÉLIS GANTÉ. — *FELIS MANICULATA.*

Taille d'un tiers moins forte que notre *Chat sauvage* ; les proportions à peu près les mêmes, quoique sur une échelle moins grande, et à l'exception de la queue qui est plus grêle et plus longue que celle du Chat sauvage. Oreilles sans pinceaux ; la plante des

pieds et la partie postérieure du métacarpe et du métatarse d'un noir parfait.

La nature du pelage et la distribution des couleurs, offrent certains rapports avec la robe de nos Chats sauvages femelles, mais la couleur dominante de notre *Chat ganté* a cette teinte grise fauve ou cendrée-jaunâtre, répandue sur la robe du plus grand nombre des mammifères de l'Afrique septentrionale (1). Les poils soyeux sont courts et le poil laineux assez rare.

L'occiput, la nuque, le dos, la face externe des membres et la queue sont d'un cendré jaunâtre nuancé de fauve et de noir, chaque poil étant annelé de ces différentes teintes. C'est par la réunion des poils à pointe noire, que sont produites sur l'occiput et sur la nuque sept ou huit fines bandes noires, arquées; la même cause fait que la ligne moyenne du dos et le dessus de la queue ont une teinte noire, tandis que les flancs, la face externe des quatre extrémités et le dessous de la queue ont une teinte pâle, d'un jaunâtre cendré; deux anneaux noirs sont placés vers la pointe extrême et noire de cette queue; les moustaches labiales et supercilaires sont blanches, mais les plus courtes ont une teinte brune; au-dessus des yeux une tache blanche séparée par une ligne moyenne fauve; le museau, le devant du cou, la poitrine et les autres parties inférieures sont d'un blanc pur, mais la poitrine est faiblement nuancée de fauve; une bande étroite couleur d'ocre va de l'angle postérieur des yeux s'aboutir au-dessous des oreilles; celles-ci sont blanches en dedans et grises à l'extérieur; la plante des pieds et la partie postérieure du métacarpe et du métatarse ont une teinte noire, lustrée; la face externe des pieds de devant porte quatre ou cinq petites bandes

(1) Il est, en effet, remarquable que tous les animaux de l'Égypte, sans en excepter les oiseaux et les reptiles, ont, si je puis m'exprimer ainsi, *une teinte locale*. Les *Chiens*, si nombreux dans ces contrées, les *Antilopes*, les *Gerboises*, les *Mérions*, et plusieurs autres espèces de rongeurs ont un pelage couleur d'ocre fauve, grisâtre ou blanchâtre très-prononcée. Le *Felis botté* de Bruce, et notre *Felis ganté*, ont une robe peinte de ces couleurs; elles semblent tenir en quelque sorte à la couleur de la terre et surtout du sable des vastes déserts de ces contrées.

transversales d'un brun noirâtre, et la face interne, deux grandes taches noires; cinq ou six petites bandes d'une teinte noirâtre sont disposées en anneaux sur les cuisses.

Longueur totale d'une femelle adulte, 2 pieds 5 pouces, dont la queue prend 9 pouces 2 lignes; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 2 lignes; hauteur au garrot, 9 pouces 6 lignes; à la croupe, 10 pouces 9 lignes.

Synonymie. Cette espèce est inédite; elle fait partie des découvertes intéressantes en histoire naturelle de M. Ruppel, qui en a fait l'envoi sous ce nom de *Felis maniculata*.

Nous considérons ce Félis comme l'espèce primordiale ou le type des races de nos Chats domestiques. *Voyez*, sur cette matière, pag. 76 de cette Monographie.

Patrie. L'Afrique septentrionale; trouvé par M. Ruppel, près d'Ambukol en Nubie. Nous n'avons aucune notice sur les mœurs de ce petit Félis. Il est probable qu'on trouvera cette espèce dans quelque contrée du Levant. J'ai vu dans les magasins de pelleteries des peaux de Chats provenant d'une espèce plus petite que la nôtre et différant un peu par les couleurs du pelage. Ces peaux viennent du Levant, et je les juge de la même espèce que notre Félis ganté.

Le musée de Francfort possède une femelle dont j'ai examiné la dépouille; le crâne et les os des quatre membres, m'ont fourni la preuve que cet individu est adulte, même très-vieux.

FÉLIS SERVALIN (1). — *FELIS MINUTA*.

Taille à peu près du *Chat domestique*, queue beaucoup plus courte, moitié de la longueur du corps; oreilles rondes; tour des

(1) C'est l'espèce connue à Java sous le nom de *kawuk*. Elle porte à Sumatra, selon M. Raffles, le nom de *Rimau-bulu*; mais son nom malais, à Java, est *Arimau-kawuk*.

yeux et le museau blancs; des raies longitudinales au cou et au dos; de nombreuses taches sur le reste du corps et des membres.

Ce Félis, le plus petit d'entre les espèces dont la robe est tigrée, a le port et les formes de nos Chats domestiques, mais avec une queue plus courte et plus grêle, et des oreilles plus petites, placées à une plus grande distance des yeux; sa fourrure est douce et le poil assez long. Le pelage des parties supérieures, la tête, le cou, la face externe des membres et la partie supérieure de la queue sont d'un fauve brun-clair, moins foncé sur les flancs, où le fauve prend un ton cendré; toutes les parties inférieures, la face interne des membres et le dessous de la queue sont blancs; sur la fourrure des parties supérieures se dessinent des bandes et des taches d'un noir plus ou moins teintes de brun, le noir formant quatre lignes étroites et parallèles qui s'étendent du front aux épaules; le long de l'épine se trouvent aussi quatre bandes parallèles, très-étroites, souvent entrecoupées et formant alors une série de taches longitudinales, qui sont toujours noires; à quelque distance de la ligne moyenne du dos se trouvent quatre ou cinq rangées de petites taches d'un brun noirâtre, disposées assez symétriquement et à peu près à égale distance les unes des autres : ces taches sont plus rondes et moins grandes aux cuisses que vers les épaules; elles sont surtout très-petites à la partie supérieure de la queue, qui en porte jusqu'à son extrémité; les régions du métacarpe et du métatarse n'ont point de taches; aux parties inférieures on remarque un croissant noirâtre qui entoure la gorge, et trois autres moins distincts sur le cou; le ventre est marqué de trois rangées de grandes taches noirâtres, mais l'abdomen et le dessous de la queue en sont dépourvus; à la face interne des quatre extrémités se trouvent deux ou trois bandes transversales noires sur le fond blanc du pelage; les lèvres, les côtés du nez, le coin de l'œil et la partie externe de l'oreille sont marqués d'une tache blanche.

Les jeunes ont le pelage un tant soit peu plus roussâtre que les vieux, les taches sont moins bien marquées et ne sont point si régulières; la fourrure de la femelle est toujours d'une légère teinte

plus claire que celle des mâles; elle a la queue un peu plus courte.

Longueur totale, 2 pieds, dont la queue mesure 8 pouces 4 ou 6 lignes; hauteur, entre les 8 et 9 pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 1 ligne.

Remarque. J'ai eu vivans pendant environ deux ans, une paire de ces jolis petits Chats; les procédés les plus doux n'ont pu leur faire abandonner leur naturel farouche; toujours blottis et cachés dans le coin le plus obscur de leur cage, la faim seule était capable de les attirer; ils se précipitaient alors sur la viande et déchiraient promptement les petits quadrupèdes et les oiseaux; ils tâchaient aussi de s'élancer à la figure des personnes qui se présentaient à leur cage, mais ils se retiraient incontinent dans leur coin en soufflant continuellement à la manière des Chats; leur pupille, très-mobile et capable de se dilater beaucoup, est ronde. Ce que j'ai pu observer de ces deux Chats, s'accorde avec le témoignage de M. Horsfield (1), qui dit que ces animaux, vivant dans les grandes forêts de l'île de Java, se cachent dans les creux des arbres pendant le jour, et ne sortent de leurs retraites qu'à la nuit, lorsqu'ils se mettent en quête de la volaille dans les habitations voisines des forêts. — Si j'ai donné un autre nom à ce Chat que celui de *Felis javanensis* (2), sous lequel M. Horsfield en a publié la description, c'est que, de nos jours, il ne convient plus de suivre cette manière excessivement vicieuse que les naturalistes anciens nous ont transmise, d'emprunter pour dénomination des animaux, les noms de pays, d'îles ou de contrées, puisqu'il est rare qu'une espèce se trouve confinée dans les limites de nos divisions géographiques (3). J'aurais désiré pouvoir changer également tous les anciens noms d'animaux formés

(1) *Zoological researches in Java*, number 1.

(2) On trouve à Java, outre ce très-petit Chat, encore trois et peut-être quatre espèces différentes de Tigres, auxquels les noms de *Felis javanensis* ou *javanicus* conviendraient également.

(3) L'espèce de cet article sert de preuve nouvelle pour constater ce que nous avançons; elle ne se trouve point exclusivement à l'île de Java, mais aussi dans celle de Sumatra.

ainsi, mais la crainte de donner matière au malentendu et d'embrouiller la classification par la multiplicité des noms, m'a fait adopter ces indications de pays pour toutes les espèces inscrites dans les systèmes. Le nom de *Chat servalin* dont j'ai fait choix pour cette espèce, lui a été donné vu sa ressemblance, quoique en diminutif, avec le *Serval* d'Afrique.

Synonymie. Celle-ci se borne au nom de FELIS JAVANENSIS, Horsf., *Zool. Researc. in Java*, *numb.* 1, avec une figure qui donne une fausse idée de la pose de l'animal; l'enluminure en est peu exacte. Le même auteur en fait un double emploi dans l'ouvrage cité, *numb.* 2, sous le nom de *Felis sumatrana*, figure parfaite de l'adulte, bien dessinée et exactement enluminée. J'ai vu à Londres les deux sujets sur lesquels reposent ces figures; douze dépouilles reçues de nos voyageurs, deux individus vivans, et les sujets du musée de Paris servent à prouver l'identité de ces deux espèces nominales. *Felis javanicus*, Cuv., *Annal. du Musée*, *vol.* 14, *pag.* 159, n°. 26, avec une notice très-succincte.

Peut-on rapporter provisoirement à cette espèce les indications du BENGAL-CAT de Penn., *Quad.*, *tom.* 1, *pag.* 292, et Shaw, *Gen. Zool.*, *vol.* 1, *part.* 2, *pag.* 361? — *Felis undata*, *Encycl. mamal.*, repose sur une donnée vague de ce Chat, rapporté de Java par M. Leschenault. Ce n'est point le Chat sauvage du Japon de Vosmaer, *tab.* 13.

Patrie. Les îles de Java et de Sumatra. Dans celle de Java on connaît l'espèce sous le nom de *Kuwuk*. Elle se nourrit principalement d'oiseaux; mais, dans la disette, elle se jette aussi sur les charognes. En suivant les indications de Pennant et Shaw, on peut en induire que l'espèce vit aussi au Bengale; je n'en saurais donner la garantie: du temps de Pennant on s'embarrassait peu de connaître au plus juste la patrie des animaux, et l'ouvrage de Shaw est la plus servile compilation qu'on connaisse. L'existence de cette espèce dans l'Inde n'est pas constatée: la patrie a pu être mal indiquée.

Le musée des Pays-Bas possède une belle série de ce Félis, en individus montés et en squelettes. Les sujets du musée de Paris ont été rapportés de Java par MM. Leschenault, Milbert et Diard. Musée de la Compagnie des Indes à Londres et musée de Vienne.

DEUXIÈME SECTION.

COMPOSÉE DES FÉLIS DU NOUVEAU MONDE.

FÉLIS COUGUAR ou PUMA (1). — *FELIS CONCOLOR et DISCOLOR.*

Taille environ d'un tiers moindre que le Lion, ou de celle d'une petite Lionne; membres plus grêles; tête ronde, museau un peu obtus et large; queue moitié longueur du corps et de la tête, sans flocon à son extrémité; point de crinière; pelage marqué de grandes taches pleines, peu distinctes, et qui se voient sous certains jours; ils disparaissent avec l'âge.

Pelage doux très-serré sur le corps et aux membres, roussâtre ou mélangé de roux et de noirâtre, avec des taches pleines d'un roussâtre un peu plus foncé, qui se distinguent difficilement. Toutes les parties supérieures d'un roux sombre, qui résulte de poils roux à bout noir, et qui est plus foncé sur le dos, la tête et le dessus de la queue, que sur les côtés; le ventre est d'un roux pâle; la poitrine, la face interne des cuisses et des jambes sont d'un blanc roussâtre; la mâchoire inférieure et la gorge entièrement blanches. L'intérieur de l'oreille est blanchâtre et l'extérieur noir; excepté le petit lobule externe, qui est gris roussâtre; il y a beaucoup de gris dans les poils de la tête; les moustaches sont blanches, et elles naissent d'un espace noirâtre; le bout de la queue est noirâtre. Les taches rondes, plus ou moins grandes et plus ou moins distinctes, selon l'âge des individus, existent en plus grand nombre aux cuisses que sur les autres parties du corps, où elles

(1) C'est le *Cuguacuarana* des Brasiliens, selon Margrave, et le *Gouazoura* du Paraguay, selon d'Azara. Aussi *Yagouaptée* ou *Yagouati*.

sont moins rapprochées. Les sexes ne se distinguent point par leur robe.

Longueur totale des adultes, 5 pieds 2 ou 5 pouces, rarement 5 pieds ; la queue a le plus souvent 1 pied 8 ou 10 pouces, rarement 3 pieds.

Synonymie. Felis concolor et discolor, Linn., Gmel., *Syst.* 1, *pag.* 79, *sp.* 9 *et* 12. — Le Couguar, Buff., *Quadrup.*, *vol.* 9, *tab.* 59, figure exacte, mal rendue dans l'enluminure, par Schreber, *Saugth. vol.* 3, *tab.* 104, qui l'a recouverte d'une couleur beaucoup trop sombre. Le Felis discolor du même compilateur, *tab.* 101, *b.*, a été calqué sur la figure publiée par Pennant, sous le nom de *Black-tiger*, *vol.* 1, *tab.* 58 : cette figure de Schreber, enluminée d'après la description, ressemble un peu plus au Couguar que la précédente. Ce Chat est parfaitement peint dans les Mammifères publiés par MM. Geoffroy et F. Cuvier, sous ce même nom de *Couguar* femelle. — Couguar de Pensylvanie et Couguar noir, Buff., *supp.* 3, *pl.* 41 *et pl.* 42. Gouazouara d'Azara. *Quadrup. du Paraguay*, *vol.* 1, *pag.* 133. Voyez encore aux articles *Couguar*, Cuv., *Annal. du Mus.*, *vol.* 14, *pag.* 142. — Id., *Regn. Anim.*, *vol.* 1, *pag.* 161 ; et *Nouv. Dict. d'Hist. Nat.*, *vol.* 6, *pag.* 90.

Patrie. L'espèce paraît répandue dans toutes les contrées des deux Amériques, elle est plus commune dans les parties méridionales. On est parvenu à faire disparaître ce Chat des pays civilisés, sa présence dans les contrées peuplées devient de plus en plus rare. Il se cache dans les broussailles sans fréquenter les cavernes, comme le *Jaguar*. Il grimpe aux arbres et n'attaque point l'homme ; son naturel est timide ; mais on le dit féroce et cruel dans ses rapines contre le menu bétail et les jeunes animaux, sur lesquels sa férocité sanguinaire exerce le plus de ravages ; il tue sans besoin pressant de la faim, et dans le seul but de lécher et de s'abreuver du sang des victimes. C'est, selon d'Azara, un carnacier des champs, tandis que le Jaguar habite les forêts.

M. G. Cuvier analyse de la manière la plus lumineuse, les emplois multipliés du *Couguar* ou *Puma*; nous renvoyons à son texte, *Ossemens fossiles, nouv. édit., tom. 4, pag. 411 et suivantes.*

Le musée de Paris possède une belle série de Couguars montés et en squelettes; nous possédons une femelle adulte dans celui des Pays-Bas, et le musée de Vienne un mâle.

FÉLIS JAGUAR (1). — *FELIS ONCA.*

Taille d'une petite lionne, mais plus bas sur jambes; proportions épaisses et lourdes; queue moitié longueur du corps et de la tête; formes trapues; museau obtus; couleur du pelage jaunâtre clair; les taches bordées ou en œil très-grandes, distantes dans le mâle, plus rapprochées chez la femelle; toutes, ou bien le plus grand nombre, marquées à leur centre d'une petite tache noire; le bout de la queue noir. *Voyez* le crâne, Cuv., *Ossem. fos., nouv. édit., tom. 4, pl. 34, fig. 3, 4*; les figures, 7 *et* 8 sont d'un Jaguar noir, probablement plus jeune.

Pelage court, serré, un peu plus long aux parties inférieures. Tout le fond du pelage est jaunâtre, teint de fauve clair; des taches noires, pleines et de formes variées couvrent la tête, les membres, la queue et les parties inférieures; de grandes taches fauves, bordées de noir, ou en roses, occupent la partie supérieure du cou, le dos et les côtés du corps; celles-ci sont plus grandes que dans aucune autre espèce connue, mais peu nombreuses; elles ont une forme plus ou moins arrondie, et quelques-unes ont un ou deux points noirs dans leur milieu; on voit aussi de ces taches en roses sur les épaules, mais leur forme est toujours régulière. Au milieu du dos, et dans le sens de la colonne épinière, les taches sont étroites, longues et pleines ordinairement; les plus petites taches sont sur la tête et sur les bras; celles des cuisses, du ventre et de la queue sont plus grandes, et

(1) De *Yagouaraté*, *Yagouaraté* ou *Yagoua-para*. Noms sous lesquels ce Tigre est connu dans l'Amérique méridionale. *Onça pinnada* des colons Brasiliens, selon le prince de Neuwied.

l'on en voit d'allongées à la face interne et supérieure des jambes de devant et de celles de derrière. Toutes les parties inférieures du corps, le ventre, le bord antérieur des cuisses, la face interne des membres antérieurs, la poitrine, le cou, la gorge, le dessous des mâchoires, la conque de l'oreille intérieurement et le bout du museau sont blancs; les taches sont généralement moins nombreuses sur ces parties que sur celles qui sont jaunes. Le derrière des oreilles est noir avec une tache blanche; la commissure des lèvres l'est également, ainsi que le bout de la queue et trois anneaux qui entourent cet organe à son extrémité.

On trouve des individus dont le pelage varie plus ou moins par le nombre des taches pleines et par celles en rose, qui se trouvent plus serrées. J'ai lieu de croire que ce sont les femelles. Nous en avons vu à cinq anneaux à la queue et avec des taches en rose sur la partie supérieure de ce membre. Les jeunes ont le pelage moins serré et plus long sur tout le corps; les grandes taches en rose sont moins prononcées, mais elles sont toujours beaucoup plus grandes dans les jeunes *Jaguars* que chez les *Léopards* très-vieux.

Var. A. Jaguar noir ou le *Jaguarète* de Marcgrave. *Brasil. pag.* 235. — Pison, *Ind.*, *pag.* 103; et Felis nigra d'Exleb. *Voyez* aussi d'Azara, *Parag.*, *vol.* 1, *pag.* 116. Il est d'un noir à nuance châtain très-foncé; les taches œillées sont plus noires encore et paraissent bien distinctement par certains effets du jour; les parties inférieures sont d'un châtain cendré. Cette variété, quoique aussi rare que les variétés noires du Léopard et de la Panthère, se trouve accidentellement dans les contrées où habitent les Jaguars à couleur ordinaire. *On dit* avoir trouvé des peaux de Jaguar provenant d'individus albinos.

Longueur totale, 6 pieds 10 pouces et jusqu'à 7 pieds, dont la queue porte 2 pieds 2 ou 4 pouces; hauteur moyenne, 2 pieds 6 pouces.

Synonymie. Felis Onca, Linn., Gmel., mais point le *Felis Onca*,

figuré sous ce nom dans Schreb., *Saugth.*, *tab.* 102, très-mauvaise figure du *Chati* (Felis mitis) de M. F. Cuvier. — FELIS PANTHERA, Buff., *tom.* 9, *pl.* 12; avec une figure exacte de la femelle du Jaguar sous le faux nom de *Panthère femelle*. Cette planche calquée par Schreb., *Saugth.*, *tab.* 99, est assez bien enluminée. — LE JAGUAR, Geoff., *Ann. du mus.*, *vol.* 4, *pag.* 94. — *Encyclop. mamm.*, *pag.* 219, *et pl.* 92, *fig.* 2, sous le faux nom de Panthère. Ce n'est point le *Jaguar* de Buffon, *tom.* 3, *pl.* 18, ni celui sous le nom de *Jaguar de la Nouvelle-Espagne*, id., *pl.* 39, qui sont l'un et l'autre des portraits du *Felis pardalis* ou de l'*Ocelot*; deux indications que M. Desmarest, *Encyclop. mamm.*, *pag.* 221, rapporte mal à propos à son *Felis mitis* qui est le *Chati* de M. F. Cuvier, et point le *Chibigouazou* de d'Azara, autre erreur commise dans ce même article; car le *Chibigouazou* doit être rapporté à notre *Ocelot* (Felis pardalis). — Les seules bonnes figures de ce tigre ont été publiées par MM. Geoffroy et F. Cuvier, *Mammalogie lithogr.*; les portraits du mâle et de la femelle ne laissent rien à désirer. — C'est le JAGUARÈTE ou YAGOUARÉTÉ de d'Azara, *Paraguay*, *vol.* 1, *pag.* 114, mais les synonymes faux. — BRASILIAN TIGER, Pennant, *Quad.*, *édit. in-4°*, *pag.* 286, *tab.* 57, figure au-dessous de la critique. *Voyez* aussi l'article *Jaguar*, Cuv., *Ossem. fossil.*, *nouv. édit.*, *vol.* 4, *pag.* 417; dans le commerce on le nomme improprement, *Grande Panthère des fourreurs*.

Patrie. L'Amérique méridionale, car il n'existe point de données positives de son existence dans le Nord. Habite les forêts marécageuses, traverse à la nage et portant ou traînant sa proie, avec laquelle il traverse les plus grands fleuves. Il monte aux arbres pour y guetter sa proie; il craint l'homme et l'attaque rarement; sa rapine s'exerce sur le bétail et sur les animaux domestiques. Il s'avance rarement dans les champs découverts. Ses mouvemens n'ont pas la souplesse et la légèreté de ceux du Lion et du Tigre royal; il est moins docile en captivité, et ne montre point d'attachement à ceux qui lui donnent des soins.

Le musée de Paris possède une belle série de Jaguars montés, et les squelettes. Des individus du Brésil font partie des musées des Pays-Bas et de Vienne. Une variété à pelage noir ou châtain très-foncé se trouve dans le musée de Paris, et le prince de Neuwied en conserve une rapportée de ses voyages au Brésil.

FÉLIS JAGUARONDI (1). — *FELIS JAGUARONDI.*

Forme svelte et allongée; tête très-petite; chanfrein bombé et proéminent; oreilles courtes et arrondies; queue de la longueur du corps, son extrémité aboutit vers le milieu du cou.

Pelage court, ras, le plus habituellement noir et annelé de noir et de gris clair à la pointe; ou bien d'un noir légèrement roussâtre et annelé de la même manière, toujours plus noir dans l'adulte, et le pelage d'une légère teinte roussâtre dans le jeune âge.

Dans un individu des galeries du musée de Paris, la tête, le dessous du corps et le devant des jambes ont plus de blanc, et paraissent plus cendrés que le reste; la croupe et la queue sont au contraire entièrement brun-noir et sans blanc. Les individus de forte taille ont en longueur totale 4 pieds 4 pouces; la queue seule prend 1 pied 10 pouces; hauteur au garrot, 12 pouces 6 lignes; à la croupe, 14 pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 3 lignes.

Synonymie. FELIS JAGUARONDI, Lacépède, *Œuv. de d'Azara, atlas, pl.* 10. — Ejusd., *Hist. des quad. du Parag., vol.* 1, *pag.* 171, figure parfaite. — Geoff., *Catal. mamm., pag.* 124, *esp.* 18. — LE JAGUARONDI, Cuv., *Ossem. fossil., nouv. édit., pag.* 438. — *Encycl. mammal., pag.* 230, *esp.* 361.

(1) C'est l'*Yaguarondi* des habitans du Paraguay; le *Gato murisco* ou *Hyrara*, selon le prince de Neuwied. Le *Félis unicolor* dont il est fait mention, *Mem. of the Wernerian soc., vol.* 3, *pag.* 170 (voyez *Bullet. des Sciences, janvier* 1825, *pag.* 99), paraît basé sur un jeune de cette espèce.

Patrie. Il habite seul ou avec sa compagne les bords des forêts, les buissons, les ronces et les fossés, sans s'exposer dans les endroits découverts. Il grimpe aux arbres avec facilité, vit d'oiseaux, de sarigues, de rats et autres petits animaux. Il s'apprivoise facilement. On le trouve au Paraguay, et c'est l'espèce la plus commune de Chat dans les contrées de la Guyane; les peaux arrivent des colonies de Surinam et d'Essequebo, mais ne servent à aucun usage régulier en pelleterie. Les sujets de Surinam sont les plus grands que j'aie vus.

Le musée des Pays-Bas possède un jeune, âge moyen, du Paraguay, provenant du musée de Paris; les autres sont de Surinam. On voit un bel individu dans le musée de Paris, un autre à Francfort; à Vienne, une femelle rapportée du Brésil.

FÉLIS A VENTRE TACHETÉ. — *FELIS CELIDOGASTER*.

Taille du *Renard* d'Europe; face large obtuse; queue un peu plus courte que la moitié de la longueur du corps et de la tête; oreilles médiocres; moustaches labiales noires, à pointe blanche; toutes les parties inférieures marquées de grandes taches rondes.

Le pelage est court, lisse et très-doux; tout le fond de la robe est d'un gris uniforme couleur de souris, marqué de taches pleines d'un brun couleur chocolat; les taches pleines, disposées le long de l'épine dorsale, ont une forme un peu oblongue, les autres sont rondes; de petites taches brunes sont disposées sur les joues et sur les lèvres dont le fond est blanchâtre; six ou sept rangées de bandes brunes, demi-circulaires, couvrent le fond grisâtre de la poitrine; toutes les parties inférieures du corps et la face interne des quatre membres sont d'un blanc pur, symétriquement tacheté de grandes plaques rondes d'un brun chocolat; deux bandes de cette couleur couvrent la face interne des pieds de devant et forment quatre bandes semblables sur celle des pieds postérieurs; la queue est d'un brun foncé, irrégulièrement tachetée de brun plus clair; la face externe des oreilles est noire; les ongles sont blancs.

Largeur totale prise *sur un sujet unique*, 3 pieds 3 pouces; la

queue seule prend 13 pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 6 lignes; hauteur au garrot, 12 pouces 6 lignes.

Synonymie. L'espèce paraît être inédite. Il sera facile de la reconnaître au pelage gris de souris marqué de taches pleines, couleur chocolat, et surtout aux taches très-foncées des parties inférieures, d'un brun chocolat, très-rapprochées et placées sur un fond blanc pur.

Patrie. Cette espèce a été rapportée, *dit-on*, des côtes du Chili ou du Pérou; elle a vécu à la ménagerie d'Exeter-Change à Londres; sa dépouille a été placée dans le cabinet de M. Bullock à Londres; j'en fis l'acquisition à la vente de cette collection. L'individu mentionné fait aujourd'hui partie du musée des Pays-Bas.

FÉLIS BAI (1). — *FELIS RUFA.*

Taille du *Renard* d'Europe; à peu près de la même grandeur que notre *Félis parde*; queue courte, grêle; des favoris très-courts aux joues; pelage ondé et rayé dans toutes les saisons; roussâtre en été et brun cendré en hiver; de petits pinceaux aux oreilles, difficiles à distinguer dans l'époque des mues; queue très-grêle.

Pelage d'hiver. D'un fauve cendré légèrement roussâtre; le feutre ou poil laineux, dans toutes les saisons d'un roux clair; le poil soyeux plus long en hiver qu'en été; en hiver, annelé de gris et

(1) *Bay-cat* est le nom que porte ce Félis dans tous les États-Unis; il me paraît plus caractéristique que celui de *Loup cervier*, terme de pelleterie, que l'on donne assez généralement à toutes les fourrures de *Lynx*, sans distinction d'espèce ou d'origine. Notre *Félis lynx*, d'Europe, est à la vérité plus roux que la petite espèce des États-Unis à laquelle on a donné le nom de *Félis rufa*; mais il aurait été mal vu de changer le nom sous lequel il est aujourd'hui généralement connu. Nous laissons le nom de *Félis cervier* à la grande espèce marquée de taches d'un noir plein, dont les peaux nous arrivent de Russie, et qui sont très-estimées dans le commerce. Les peaux du *Félis bay* de l'Amérique septentrionale arrivent par grandes pacotilles, et sont peu estimées; quoique plus petites, elles passent dans le commerce à peu près au même taux que les peaux du *Félis lynx* d'Europe.

de noirâtre, et terminé de blanchâtre; des favoris très-courts aux joues, ces favoris marqués de lignes brunes; du blanc aux lèvres et à l'entour des yeux. Pelage supérieur et face externe des membres d'un cendré roussâtre, marqué de points très-petits et de stries très-fines et peu distinctes, d'un brun noirâtre; gorge blanche; les autres parties inférieures et la face interne des membres d'un blanc marqué de taches noires. Queue grêle, terminée par deux ou trois anneaux imparfaits, et d'un noir plein : blanche en dessous et à l'extrême pointe. Oreilles noires à l'extérieur, avec une tache blanche très-marquée au milieu, et qui est souvent un peu lustrée.

Pelage d'été tirant au roux bai; les poils soyeux étant moins longs dans cette saison, et ne se trouvant point terminés de gris blanchâtre, il s'ensuit que la pointe rousse des poils laineux, qui ne sont plus cachés par les soyeux, fait que toute la robe présente une teinte roussâtre plus générale et plus prononcée qu'en hiver; les taches brunes noirâtres sont plus marquées dans cette saison, et la ligne noire du milieu du dos est mieux tracée; les favoris et les pinceaux des oreilles sont un peu plus courts et on les distingue à peine dans cette saison. —On peut signaler la couleur générale du pelage, d'un brun cendré foncé ou d'un roux grisâtre, toujours assez bien marqué le long de l'épine dorsale par une bande noire unique, ou bien par deux ou trois bandes contiguës; de fines bandes ondées et en zigzags couvrent les flancs et les jambes; la queue grêle, à anneaux imparfaits, terminée de noir, mais à pointe extrême blanche; le dessous de la queue et la ligne moyenne de toutes les parties inférieures d'un blanc pur.

Ce Félis varie encore suivant les contrées plus ou moins froides où il est répandu. Les peaux qui arrivent du nord des États-Unis sont plus fournies par l'abondance et la longueur du feutre; mais aussi remarque-t-on moins distinctement sur ces peaux les petites taches, les ondes et les stries. Ce pelage varie encore par le fauve cendré plus ou moins décidé, ou par des nuances de fauve roussâtre parsemé de petites taches noires et de petites stries brunes, plus ou moins grandes, plus ou moins distinctes. Il est certain que les individus très-fourrés ont

les taches moins distinctement prononcées que ceux à pelage plus court et plus lisse. —Des milliers de peaux d'une même cargaison diffèrent souvent par des nuances et par des qualités qui servent à former les assortimens usités dans le commerce, et font varier les prix de cette fourrure. Un *Felis rufa* qui a vécu pendant plusieurs années dans notre ménagerie m'a fourni les observations sous le rapport des différentes teintes du pelage. Je n'ai pu trouver de différence bien tranchée entre les crânes du *Felis rufa* des États-Unis, et ceux du *Felis lynx* d'Europe; les couleurs du pelage, l'habitation éloignée des espèces, mais surtout la différence très-marquée de taille servent à distinguer ces deux Félis.

Les dimensions des individus de forte taille sont, en longueur totale, 2 pieds 10 pouces, dont la queue porte 5 pouces : hauteur au garrot, 14 pouces; à la croupe, 15 pouces 6 lignes; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 8 lignes. Les individus de taille moyenne ont de 2 pieds jusqu'à 2 pieds 4 pouces.

Synonymie. Felis rufa, Guldensted, *Act. Petr.*, *vol.* 20, *pag.* 499.—Schreb., *Saugth.*, *vol.* 3, *pag.* 412, *tab.* 109, *B.*; figure calquée sur celle de Pennant, et très-mal enluminée. Les raies aux joues sont ridicules; la seule queue est caractéristique. —Cuv., *Ossem. fossil.*, *nouv. édit.*, *vol.* 4, *pag.* 443.—Félis chat cervier, *Encycl. mammal.*, *pag.* 225, *esp.* 347, *et tab.* 96, *fig.* 3, sous le nom de *Chat brun;* calque de la figure de Pennant. —Il faut probablement classer ici la figure, citée, à ce que je crois, nulle part, du *Lynx du Mississipi.* Encylop., *pl.* 98, *fig.* 2. — Chat a ventre tacheté, Geoff., *Catal. des mamm.*, *pag.* 121, *esp.* 9. — Bay-cat, Penn., *Quad.*, *vol.* 1, *pag.* 303, *tab.* 60.

J'ai vu à Londres, dans la collection rapportée du Mexique par M. Bullock, un Félis que je crois devoir classer avec le *Félis bai;* mais, n'ayant pu établir de comparaison (1), il me paraît plus pru-

(1) Ceux qui veulent décrire les Chats sur des individus isolés, seront sans cesse exposés à multiplier les espèces. Il faut avoir vu un très-grand nombre de dépouilles, et s'être adonné à des recherches et à des comparaisons souvent renouvelées, pour émettre une opinion sur le

deit de le signaler aux naturalistes sans l'admettre comme espèce.

Taille et formes du *Felis rufa*, des pinceaux très-courts aux oreilles; pelage touffu et long, d'un roux jaunâtre à la base, gris dans le milieu et brun au bout; ces différentes couleurs donnent à la robe une teinte cendré roussâtre; une large bande unique et noirâtre sur la ligne moyenne du dos, depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue; point de taches ni aucune raie sur le reste du pelage; un cercle noir, très-peu large, entoure la queue dont l'extrême pointe est noire; l'espace très-étroit entre ce cercle et le bout noir d'un roussâtre clair; la face interne des membres et le dessous du corps blanchâtres; les sourcils, les lèvres et les moustaches d'un blanc pur.

Patrie. Notre *Félis bai* habite les États-Unis, mais ne se trouve point au Canada. Ses mœurs ne sont point connues; ses dépouilles forment une branche très-lucrative du commerce de pelleteries.

Le musée de Paris possède sept individus qui diffèrent plus ou moins par les nuances du pelage. On voit dans le musée des Pays-Bas le squelette et des dépouilles montées de cette espèce. On conserve un bel individu dans le musée de Francfort.

FÉLIS OCELOT (1). — *FELIS PARDALIS.*

Taille à peu près du Lynx d'Europe, mais moins haut sur les jambes; queue moitié longueur du corps et de la tête; aux flancs, de longues bandes encadrées partant du garrot et aboutissant sans interruption aux cuisses.

Pelage court, ras, lisse, dans l'adulte; plus frisé et touffu chez les jeunes. Le fond en dessus d'un jaune un peu doré toujours plus

différence spécifique de ces animaux, si difficiles à distinguer les uns des autres. Je sollicite les compilateurs, toujours si empressés d'ajouter une espèce de plus à leur catalogue, de ne point admettre celle-ci avant que des observations nouvelles en aient pu fixer les caractères.

(1) C'est le *Flaccoalotl*, *Flatlauhqui-ocelotl* d'Hernandes; *Hatzo-ocelotl* des Mexicains, le *Chibi-gouazou* (grand Chat) du Paraguay, selon d'Azara, ou bien *Mbaracaya-gouazou*. Quelques Espagnols le nomment *Onse*.

foncé que le pelage des deux espèces suivantes. Une ligne noire s'étend de chaque côté depuis les narines jusqu'à l'angle antérieur des yeux, et continue sur la tête jusque vers l'occiput à côté de l'oreille; de petites taches noires, disposées symétriquement entre ces deux bandes, sur le front et sur la tête; d'autres petites taches noires et rondes à l'endroit où naissent les moustaches; deux raies le long des côtés de la mâchoire inférieure, l'une au-dessus de l'autre; la supérieure aboutissant à l'angle postérieur de l'œil, l'inférieure ayant en avant deux branches, dont celle de dessous est dirigée vers la gorge; quatre bandes longitudinales sur le dessus du cou, ayant du fauve jaunâtre dans leur milieu, et les deux externes courbées en en bas; une petite raie noire entre les deux bandes du milieu; une raie noire pleine, le long du dos, s'étendant jusqu'à l'origine de la queue, et de chaque côté de laquelle est une file parallèle de taches noires, pleines et ovales d'environ un pouce de longueur; deux autres bandes aussi parallèles, composées de figures ovales, d'un fauve jaunâtre et bordées de noir; une ou deux bandes continues de plus d'un pouce de largeur sur les flancs, s'étendant depuis la partie antérieure de l'omoplate jusqu'aux cuisses, étant bordées sans interruption d'un encadrement noir; de petites taches ovales et pleines sont distribuées sur la partie antérieure des épaules et des cuisses, ainsi que sur la face externe des quatre membres; partie inférieure du cou, marquée de bandes en croissants; les autres parties inférieures tachetées de noir sur un fond blanc; queue de la couleur du corps, marquée de taches noirâtres, beaucoup plus grandes vers son extrémité qu'à son origine.

Longueur totale 4 pieds, quelquefois 2 ou 3 pouces de plus, la queue seule 14 ou 15 pouces. J'en ai vu à dimensions moindres, mais rarement plus grandes. Nous avons des jeunes d'un pied en longueur totale, et de 2 pieds 10 pouces.

Synonymie. Le FELIS PARDALIS de Linné est un composé de notre *Chibigouazou* ou *Ocelot*, et de l'*Oceloide* (Felis macroura). Nous savons de reste que le nom de *Pardalis* a été donné par les

anciens à notre *Léopard* (Felis Leopardus). C'est le CHAT OCELOT, Geoff., *Catal. des mamm.*, *pag.* 122, *esp.* 10. — *Encycl. mammal.*, *pag.* 222, *esp.* 343, *tab.* 93, *fig.* 2, calquée de même que celle de Schreber sur la figure des Œuvres de Buffon, *vol.* 13, *pl.* 35 *et* 36. — Cuv., *Ossem. fossil.*, *nouv. édit.*, *tom.* 4, *pag.* 434, qui distingue deux espèces, mais sans que nous sachions sur quels individus ils ont été basés; tous ceux que j'ai examinés avec le plus grand soin dans le musée de Paris, sont de l'espèce *Ocelot* ou *Chibigouazou*. — La figure du FELIS PARDALIS, Schreb., *Saugth.*, *pag.* 390, *tab.* 103, est assez exacte et donne une juste idée de l'animal. — Le *Jaguar de la Nouvelle-Espagne* des Œuvres de Buffon, *supp.* 3, *pl.* 39, a été classé par M. F. Cuvier dans les synonymes du *Chati* (Felis mitis). — Le MEXICAN TIGER de Pennant, *Quad.*, *pag.* 288, *tab.* 57, *A.*, paraît appartenir plutôt à l'espèce suivante qu'à celle-ci, vu la grande longueur de la queue en proportion du corps. Toutes ces figures sont si mal faites, les proportions et la forme des taches si mal rendues, qu'il est de toute impossibilité de porter un jugement décisif. Il serait à désirer que M. F. Cuvier pût trouver le moyen de faire peindre sur le vivant le Chat *Ocelot* et notre *Oceloïde*; les portraits de ces deux Félis pourraient servir, avec la figure parfaite du *Chati* de ce naturaliste, à reconnaître du premier coup d'œil ces trois espèces difficiles à distinguer les unes des autres par des mots. —Nous pouvons dire en résumé que le *Felis ocelot* a le fond du pelage toujours plus foncé que l'*Oceloïde*; sa queue est remarquablement plus courte et plus mince vers la pointe; la taille dans l'état parfait est toujours beaucoup plus forte, et les raies des flancs sont plus étendues sans intervalle marqué. Le *Chati* est facile à distinguer à son pelage plus fauve ou grisâtre, et aux taches oblongues, interrompues, dont le plus grand nombre est en forme de rose.

Patrie. Cette espèce est bien connue dans la colonie de Surinam, mais elle vit dans l'intérieur, et c'est le plus grand Chat qui existe dans cette contrée. D'Azara dit que le Chibigouazou se cache et passe les journées dans l'épaisseur des forêts; il sort de nuit pour chasser aux petits mammifères et aux oiseaux; il s'introduit dans les enclos

et dans les cours ; et poursuit le gibier sur les arbres où il grimpe facilement. Il plume les oiseaux avant de les dévorer. On le trouve très-certainement au Brésil et à la Guyane, mais il n'est pas prouvé qu'il habite le Mexique : les individus de Rio-Janeiro ne diffèrent en rien de ceux de Surinam.

Le musée des Pays-Bas possède deux individus de forte taille, l'un du Brésil et l'autre de Surinam, un jeune de cette dernière colonie et les crânes. Le mâle et la femelle du musée de Berlin sont originaires du Brésil. J'ignore l'origine certaine des individus du musée de Paris.

FÉLIS OCELOIDE (1). — *FELIS MACROURA.*

Taille moindre que l'*Ocelot* (Felis pardalis), plus bas sur les jambes, et le corps plus allongé que dans cette espèce ; queue de la longueur du corps et du cou ; son extrémité atteint l'occiput ; aux flancs, de longues bandes encadrées, mais plus ou moins entrecoupées.

Pelage à peu près semblable à celui de l'*Ocelot*, mais beaucoup plus clair, et les taches des flancs plus interrompues et mieux dessinées par des cadres noirs.

Le fond du pelage est d'un jaune clair légèrement teinté de couleur terre d'ocre ; plus clair sur les flancs ; le blanc règne sur les parties inférieures. Au front se dessinent cinq bandes noires, plus ou moins distinctes, dont la latérale de chaque côté est la plus large et aboutit aux yeux ; les joues sont marquées de deux bandes transversales, la supérieure part du coin de l'œil, et l'inférieure des moustaches ; au cou se dessinent quatre bandes en demi-cercle plus ou moins parfaites ; à la nuque on compte six bandes longitudinales, les deux du milieu vont sur le dos, et les deux latérales de chaque côté sont

(1) J'ai donné ce nom en français afin d'indiquer les rapports entre notre espèce et l'*Ocelot* (Felis pardalis). Ce tigre est connu au Brésil sous le nom de *Gatto pintado domato* (Chat sauvage moucheté). Les Botecoudes le nomment *Couparack-countiack*, selon les indications fournies par le prince de Neuwied.

recourbées vers les jambes; de la croupe au milieu du dos court une bande noire; de chaque côté de celle-ci se dirige une bande parallèle mais qui est divisée par grandes taches; sur les flancs et aux jambes de devant sont deux rangées de longues taches assez irrégulièrement disposées; ces taches étendues en longueur sont d'un fauve jaunâtre clair au centre, et parfaitement entourées d'une large bordure noire; les quatre extrémités ont des taches noires sur les deux faces des membres, et ces taches diminuent graduellement jusqu'à l'origine des doigts, où se trouvent les plus petites; depuis la base de la queue jusqu'au bout on compte onze anneaux, parfaits et bien marqués en dessus, mais indistincts à la partie inférieure de la queue; le ventre est marqué de quatre rangées de taches noires sur un fond blanc; derrière les oreilles se remarque une grande tache noire; la face postérieure de cet organe, qui est également noire, porte une bande blanche vers le milieu de sa longueur; les moustaches sont brunes à leur base, et blanches à la pointe.

Longueur d'un mâle adulte qui a vécu à la ménagerie, en totalité 3 pieds 8 pouces, dont la queue porte 1 pied 7 pouces; hauteur aux jambes de devant 10 pouces 8 lignes; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez 1 pouce 5 lignes. Mesure d'un jeune mâle; longueur totale 2 pieds 4 pouces.

Synonymie. Cette espèce, pour ne point avoir été indiquée dans les catalogues de nomenclature, n'est cependant rien moins que nouvelle dans les cabinets d'histoire naturelle, plusieurs individus se trouvant dans les collections depuis nombre d'années; mais tous sont désignés sous le nom d'*Ocelot* ou *Felis pardalis*; aucun naturaliste, à ce que je crois, n'a remarqué les différences de notre Tigre avec le véritable *Pardalis* ou le *Chibigouazou* de d'Azara, et avec le Chat également confondu sous ce dernier nom, que M. F. Cuvier a le premier distingué sous la dénomination de *Chati*. Le prince de Neuvied, dont le zèle pour l'histoire naturelle mérite toutes sortes d'éloges, est le premier voyageur qui ait reconnu dans le Chat brasilien de cet article une espèce différente de l'*Ocelot* également propre

aux terres du Brésil ; c'est de lui que nous tenons les détails qui ont rapport aux mœurs, ainsi qu'un individu jeune mâle.

Il suffit de comparer le *Felis macroura*, avec les indications données par Linné de son *Pardalis*, pour être convaincu que les méthodistes de ce temps ont déjà eu connaissance de l'espèce qui nous occupe, puisque Linné, Gmel., dit de son *Pardalis*, *Cauda elongata*, ce qui ne peut se dire de l'*Ocelot* ou du *Pardalis* que nous continuerons à désigner par ce nom ; la description des taches se rapporte autant et plus à notre *Felis macroura*, qu'avec celles de notre *Felis pardalis*, mais les figures citées par Linné se rapportent toutes au véritable *Pardalis*, notre *Ocelot* ou le *Chibigouazou* de d'Azara.

Patrie. Le Brésil, où il habite les bois et grimpe aux arbres. Le prince de Neuwied vient de publier une bonne figure du FELIS MACROURUS dans les fascicules *Abbild. naturgesch. Brasil.*, 1re *livraison*. C'est à ses voyages au Brésil que nous devons les premiers renseignements donnés sur cette espèce inédite, confondue probablement avec les indications du *Pardalis*. — C'est l'espèce notée dans la traduction allemande du règne animal, elle y porte le nom de *Felis Wiedii*.

Le musée des Pays-Bas possède deux individus de différentes époques d'âge. Le prince de Neuwied en a rapporté du Brésil ; et je crois avoir vu ce Tigre dans le musée de Vienne. L'individu adulte du musée des Pays-Bas a vécu dans la ménagerie ; on n'en voit point dans le musée de Paris.

FÉLIS CHATI (1). *FELIS MITIS*.

Taille moins grande, quoique plus svelte et élancée que dans l'*Ocelot* et dans l'*Ocelotoïde* (Felis pardalis et macroura) de cette monographie ; queue à peu près moitié de la longueur du corps et de la tête ; taches en roses, petites et irrégulières, plus ou moins arron-

(1) Ce n'est point le *Chibigouazou* de d'Azara, ainsi que les synonymes donnés par M. Desmarest portent à le faire croire.

dies, peu nombreuses, et plus foncées que le fond du pelage, dont la teinte est généralement blonde ou d'un fauve très-clair.

Le fond du pelage, aux parties supérieures du corps, est d'un blond très-clair, et blanc aux parties inférieures, et tout le corps est couvert de taches généralement plus larges en avant qu'en arrière, principalement sur le dos et sur les flancs; celles du dos sont entièrement noires ou pleines, et disposées longitudinalement en quatre rangs; celles des flancs sont en roses imparfaitement bordées de noir, avec leur milieu d'un fauve roussâtre (1). Des taches bordées, mais qui s'arrondissent, couvrent les parties supérieures et intérieures des oreilles et les épaules; des taches pleines, également arrondies, couvrent les membres postérieurs jusqu'au talon; sur les jambes de devant elles s'allongent et forment des lignes transversales; sur les quatre pieds elles sont très-petites et pleines. Les taches des parties inférieures du corps, où le fond du pelage est blanc, et qui sont toujours pleines, présentent, sous le ventre, deux rangées longitudinales de chaque côté de la ligne moyenne, composées de six à sept taches; la partie antérieure de la jambe a des taches rondes, et la partie interne de la cuisse, des taches allongées transversalement; vers le haut de la jambe de devant se voient deux bandes transverses, qui existent sur cette partie chez le plus grand nombre des espèces de Chats connus. Au bas de la gorge est un demi-collier, et sous la mâchoire inférieure deux taches en forme de croissant. Du coin postérieur de l'œil part une bande de deux pouces de long, qui se termine vis-à-vis de l'oreille; et une autre bande, tout-à-fait semblable et qui se dirige parallèlement à la première, part du dessous de l'arcade zygomatique, et se termine aussi vis-à-vis de l'oreille. Le front est bordé, dans le sens de sa longueur, par deux lignes qui sont séparées par des points plus ou moins nombreux d'où naissent les moustaches; deux autres lignes semblables s'allongent sur le cou, et on en voit deux autres de chaque côté; la base de la queue est

(1) Dans le texte de M. F. Cuvier, il est dit que le milieu de ces taches est d'un fauve clair, mais il y a erreur dans cette indication de la couleur.

garnie de taches petites et isolées; ensuite viennent quatre demi-anneaux, et cette partie se termine par trois anneaux complets, le dernier beaucoup plus étroit que les autres. Les joues, le dessus et le dessous de l'œil ont le fond blanc, ainsi que le dessous de la queue. La face externe de l'oreille est noire, avec une tache blanche du côté du petit lobe, caractère qui se voit chez le plus grand nombre des Chats connus.

Longueur totale 2 pieds 8 pouces, dont la queue prend 11 pouces (1); sa hauteur à la partie moyenne du dos, est de 1 pied 2 pouces. Nous avons des individus moins grands.

Synonymie. FELIS MITIS, F. Cuv., *Mamm. Lithogr.*, figure parfaite. Le *Mitis* de *l'Encyc.*, *pag.* 221, *esp.* 342, est exactement décrit, mais parmi les synonymes sont plusieurs citations du *Felis pardalis* ou *Chibigouazou* de d'Azara. Je partage l'opinion de M. F. Cuvier quant aux figures et aux descriptions qui indiquent cet animal. C'est le *Jaguar* de Buffon, *des supplémens*, *pl.* 39, *et peut-être vol.* 9, *pag.* 201, *pl.* 18. — FELIS ONCA, Linn., *Syst.*, *pag.* 61, et Gmelin, *pag.* 77, ont parlé sous ce nom de notre *Mitis* et du grand Tigre du Brésil, le véritable *Jaguar* (Felis onca) des naturalistes de Marcgrave et de Perrault. — La planche très-peu exacte de Schreber, no. 102, sous le nom de *Felis onca*, est une mauvaise figure de notre Chat. Mais je ne crois point qu'on doive rapporter ici le *Brasilien Tiger* de Pennant, *pag.* 286, *tab.* 57, qu'il faut rapporter au vrai Jaguar; ce dont on ne peut douter un instant à la lecture du texte de Pennant. Au reste toutes les figures citées sont à tel point au-dessous de la critique, et les descriptions sont si incomplètes et la plupart si peu exactes, qu'il est impossible de s'y retrouver. On agirait plus convenablement en vouant à l'oubli de pareilles citations embrouillées, et en ne citant point des figures qui donnent une fausse idée de cette espèce. La figure lithographique que M. F. Cuvier vient de publier, ainsi que la description et l'addition

(1) La longueur totale donnée par M. Cuvier est de 3 pieds, ce qui fait 4 pouces de plus.

qui ont rapport au Tigre du présent article, ne laissent rien à désirer. *Voyez* aussi Cuv., *Ossem. fossil.*, *nouv. édit.*, *vol.* 4, *pag.* 435, article dans lequel le *Chati* (Felis mitis), est bien caractérisé par sa taille d'un quart moindre que le *Chibigouazou* (Felis pardalis); M. Cuvier est dans l'erreur lorsqu'il rapporte au *Chati* la notice publiée par M. Schintz du *Felis Wiedii*, traduction allemande du règne animal; ce Felis Wiedii est le même animal décrit par le prince de Neuwied, sous le nom de *Felis macroura*.

Patrie. Ce Chat du Brésil habite, *dit-on*, les forêts de l'intérieur des terres. Ses mœurs n'ont pas été observées.

Le musée des Pays-Bas a obtenu une belle peau sans crâne dans un envoi fait de Rio-Janeiro au Brésil; les deux sujets du musée de Paris ont vécu à la ménagerie du Jardin des Plantes.

FÉLIS MARGAY (1). — *FELIS TIGRINA.*

Taille et forme du *Chat domestique* (Felis catus), le museau plus court et le nez moins proéminant que dans nos Chats; le reste de la tête plus long et plus comprimé, les oreilles moins longues et plus pointues; la queue exactement de moitié plus courte que la longueur du corps et de la tête; d'égale grosseur dans toute son étendue jusqu'à la pointe, qui paraît tronquée. Pelage tacheté comme celui du *Jaguar* (Felis onca).

Un fauve nuancé de jaune d'ocre, forme la teinte principale du pelage; sur ce fond la tête et le cou sont peints de bandes noires longitudinales, étroites et peu distinctes sur le crâne, mais au nombre de six assez larges sur le cou; trois bandes passent sur les joues, la supérieure est la plus longue, et les autres vont en

(1) Ce n'est point le *Chibigouazou*, comme le veut M. d'Azara, *Quad. Paraguay*, *vol.* 1, *pag.* 16; mais c'est le *Baracaya* indiqué par ce même d'Azara, *Voyag. au Parag.*, *vol.* 1, *pag.* 271. Marcgrave lui donne le nom de *Margua*, dont Buffon a formé celui de *Margay*. C'est le *Maraloton* de Fernandes.

décroissant ; des bandes noires forment le dessin d'un fer à cheval sur la gorge ; plus bas sur le devant du cou sont des bandes transversales assez nombreuses ; sur le dos et aux flancs sont des taches en roses dont le centre est garni de poils plus fauves et plus roussâtres que le fond du pelage ; ces taches en roses sont entourées par une bande noire qui donne des formes différentes à ces taches en roses, dont le plus grand diamètre est de 8 à 9 lignes ; la croupe, la partie externe des cuisses et la queue sont annelées de bandes noires et de bandes fauves, la partie interne des cuisses porte des bandes blanches et noires ; les anneaux de la queue sont du double plus larges vers l'extrémité de cette partie qu'à sa base, et ils le sont plus en dessus qu'en dessous, où les anneaux fauves passent au blanchâtre ; la circonférence de l'extrémité de la queue est la même qu'à la base, elle n'est point terminée en pointe et paraît tronquée ; un feutre brun garnit cette pointe de la queue. Les pieds de devant ont des taches assez grandes, mais celles-ci deviennent sensiblement plus petites vers l'origine des doigts ; le tibia aux pieds postérieurs est aussi marqué de petites taches ; la gorge est blanche ; la poitrine ainsi que la face interne des membres et le ventre le sont aussi ; mais ces parties ont de grandes taches d'un noir parfait ; les oreilles prennent naissance dans une grande tache noire, elles le sont sur leur face externe, dont le milieu a une tache blanche.

Longueur totale 2 pieds 2 ou trois pouces ; de la queue seule, 8 pouces 6 lignes ; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 10 lignes ; mesure prise sur des adultes de forte taille.

Synonymie. Felis tigrina, Linn., Gmel., Erxleb. — Schreb., *Saugt.*, *vol.* 3, *tab.* 106, une figure passable, mais les taches mal rendues et plus mal enluminées. — Le Margay, Buff., *Quadr.*, *vol.* 12, *pl.* 57. — Geoff., *Cat. des mamm.*, *pag.* 122, *esp.* 11. — Cuv., *Ossem. fossil.*, *vol.* 4, *nouv. édit.*, *pag.* 435. — *Encyclop. mamm.*, *pag.* 232, *esp.* 365, *pl.* 94, *fig.* 3. Celle-ci et celle de Schréber sont des calques de la planche de Buffon. — Le *Cayenne-*

Cat de Pennant, paraît avoir plus de rapport avec notre *Felis macroura* de cette monographie.

Il est probable que les auteurs et même les naturalistes, ont confondu jusqu'ici le *Margay* avec notre *Oceloïde* (Felis macroura), ou bien avec le *Chati* (Felis mitis), tous trois originaires des contrées de l'Amérique méridionale. Il est facile de reconnaître le *Margay* à sa petite taille; c'est le plus petit des Chats du Nouveau-Monde, de la taille de notre *Servalin* (Felis minuta) des îles de la Sonde. Le Margay a la queue de longueur moyenne, de grosseur à peu près égale dans toute son étendue et comme tronquée par le bout; il est facile à reconnaître à ce caractère. La teinte sombre du pelage, et les taches dont la livrée est peinte, le distinguent du *Chati* (Felis mitis), qui est d'un tiers plus grand que le *Margay*.

Le crâne du *Margay* est moins large, et proportionnellement à sa largeur plus long que celui du *Chat*; la plus grande largeur aux arcades zygomatiques du premier est de 1 pouce 11 lignes, celle du Chat est de 2 ½ pouces; la longueur totale du crâne, chez l'un, est de 3 pouces; chez l'autre, seulement de 3 lignes de plus; toute la tête est plus allongée dans le *Margay*, et l'occiput plus comprimé; les dents sont absolument les mêmes dans les deux espèces, mais les canines de notre *Margay* sont plus longues et plus grêles que celles du *Chat*.

Patrie. Il habite au Brésil; c'est de ce pays que M. Natterer, voyageur naturaliste de Vienne, a envoyé plusieurs dépouilles au cabinet impérial; nous en avons reçu plusieurs de ce pays, et de Surinam, où l'espèce paraît très-répandue. J'ai vu un jeune de cette espèce dans les galeries du musée de Paris; cet individu y porte le nom de *Margay*, et c'est le même dont il est fait mention dans le catalogue de M. Geoffroy, à l'article du *Chat margay*, *pag.* 123 au n°. 266, comme d'un individu envoyé au cabinet par M. Brocheton; ce jeune porte en effet sur l'étiquette les chiffres 266, correspondant au catalogue mentionné; les individus n°. 265 et 267, dont il est fait mention dans le catalogue de M. Geoffroy, ne s'y

trouvent plus ; le premier aura probablement servi de modèle à la figure de Buffon, depuis il paraît avoir été réformé.

Des individus adultes sont au musée impérial de Vienne et dans celui des Pays-Bas, où se trouvent aussi des crânes de ce Félis.

NOTICE COMPILÉE

SUR QUELQUES ESPÈCES DE FÉLIS INDIQUÉES D'UNE MANIÈRE PLUS OU MOINS EXACTE PAR LES AUTEURS, MAIS SUR LESQUELLES ON ATTEND DES RENSEIGNEMENS PLUS DÉTAILLÉS AVANT DE POUVOIR LES ADMETTRE COMME ESPÈCES DISTINCTES.

Après les Félis que nous décrivons d'après nature, la plupart sur l'examen d'une multitude d'individus montés ou de peaux, il en reste encore quelques-uns que je n'ai pu voir en nature. Ceux de l'ancien continent sont :

Le *Rimau mangin* et le *Rimau chigau* ou *Jigau* (1), de M. Raffles, deux espèces distinctes de Félis de grande taille. Si le premier de ces Chats n'est pas notre *Guépard* (Felis jubata), que nous avons reçu de Sumatra, ce serait alors une espèce nouvelle, de la taille du Tigre royal, plus à craindre et faisant ses attaques d'une manière différente. On dit qu'il porte une longue crinière autour de la tête et sur la nuque, et une large touffe de poils à l'extrémité de la queue ; sa tête serait plus large et plus longue que celle du Tigre, et son pelage d'une teinte foncée et uniforme.

Le *Felis manul*, indiqué par Pallas, *Voyag.*, *vol.* 3, *pag.* 692. La queue atteignant jusqu'à terre, marquée de six anneaux noirs ; pelage d'un fauve roussâtre uniforme ; deux points noirs sur le sommet de la tête, et deux bandes noires parallèles sur les joues. Il serait de la taille du Renard. Pallas ne dit pas qu'il ait des pinceaux aux oreilles (2). Il fait sa proie principale d'une espèce de Lièvre,

(1) En langage malais on désigne, par le nom *Arimau*, et pas *Rimau*, comme l'écrit M. Raffles, un *Tigre* ou *Chat*.

(2) Nous remarquons que ce caractère ne peut être admis comme signe de reconnaissance, puisque les pinceaux de poils n'existent pas dans tous les sujets appartenant à des espèces qui

Lepus Tolai. Sa demeure est dans les déserts de la Tartarie Mongole, et particulièrement les contrées arrosées par les fleuves Selenga et Dsechida. Serait-ce notre *Felis chaus?* J'en doute.

Les Félis du Nouveau-Monde sont :

Le *Chat pampa* de d'Azara, *vol.* 1, *pag.* 179, ou le *Pajeros* des méthodes. *Voyez* ces articles dans l'ouvrage indiqué, dans le *Voyage au Paraguay*, et dans l'*Encyclopédie, mammalogie, pag.* 231, *esp.* 363, où on trouve une description détaillée de cette espèce.

L'*Eyra* du même Azara, *pag.* 177, et *Encycl., mamm., esp.* 364, est plus voisin de notre Chat sauvage, et paraît être une espèce distincte.

Nous ne dirons rien des espèces que M. Rafinecque veut avoir trouvées dans l'Amérique septentrionale, et qui sont indiquées par de courtes phrases. M. Desmarest cite trois de ces espèces sous les noms de *Félis fascié, montagnard* et *de la Floride, Encycl. mamm., pag.* 225, *esp.* 348, 349 et 350. Les deux chats de Molina méritent encore moins d'entrer dans le catalogue même des espèces dont l'existence est douteuse, puisque M. Cuvier nous apprend que ce Molina a écrit de mémoire en Italie son Histoire naturelle du Chili.

L'expérience acquise par la vue des nombreuses dépouilles dans les magasins de pelleterie, nous rend très-défiant lorsqu'il s'agit d'admettre une espèce.

en sont pourvues à une certaine époque de l'âge. Ces pinceaux varient aussi en longueur suivant les époques de l'année.

CINQUIÈME MONOGRAPHIE.

VUES GÉNÉRALES

SUR L'ORDRE DES CHEIROPTÈRES.

LINNÉE place son genre *Vespertilio*, sous-divisé en neuf sections, dans le premier ordre de son système de la nature, où ce genre occupe le quatrième rang après l'*Homme*, les *Singes*, les *Lémuriens*. Illiger, par une combinaison moins ingénieuse, éloigne les mammifères ailés des quadrumanes, et les classe après les *édentés*. Ils forment, dans le règne animal de M. Cuvier et dans tous nos catalogues modernes, la première famille des *carnassiers*, et suivent immédiatement après les derniers genres des *quadrumanes*; c'est en effet l'arrangement méthodique le moins incohérent. Il me paraît cependant que la réunion des *Cheiroptères* à l'ordre des *carnassiers*, offre certains inconvéniens sous le rapport des moyens très-différens de locomotion, et du régime frugivore de quelques genres de cette grande famille des mammifères volatiles. Il serait préférable, suivant ma manière de voir, de les répartir en un ordre distinct (1), classé entre ceux des *quadrumanes* et des *carnassiers*, et bien caractérisé par des organes aux moyens desquels ils ont la faculté de se soutenir dans le fluide de l'air.

Le plus grand nombre des détails qui ont rapport à l'organisation de ces mammifères, a été discuté de la manière la plus lumineuse par des anatomistes et des zoologistes du premier rang (2); mais la partie qui traite du système dentaire laisse encore des lacunes, et

(1) Voyez aussi Kuhl, Deutschen Fledermause.

(2) MM. Geoffroy, Cuvier, Blainville et Desmarest. Voyez aussi le *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, vol. 6.

paraît avoir donné matière à plusieurs erreurs; elles ont provoqué de ma part des recherches plus approfondies, au moyen desquelles je crois pouvoir établir des observations nouvelles sur la dentition des *Cheiroptères*, qui serviront à expliquer quelques erreurs dans les divisions des genres, basés uniquement ou principalement sur le nombre et sur la forme des dents, si variables dans les différens périodes de l'âge.

Il ne convient point d'admettre dans l'ordre de *mammifère volatile*, les *Galéopithèques* (1) qui ont bien de même que les *Polatouches* (Pteromys) et les *Pétauristes* (Petaurus), la peau des flancs étendue entre les extrémités antérieures et les postérieures, même quelquefois la queue engagée, ou des rudimens de membrane aux côtés du cou et aux extrémités antérieures, mais qui sont dépourvus de ces membranes diaphanes, prolongées entre les doigts, unies aux flancs, et imitant les ailes des oiseaux. Aussi la faculté de voler, ainsi que M. de Blainville en a fait la remarque, appartient seulement aux *Cheiroptères* proprement dits. Les *Galéopithèques*, *Polatouches*, et *Pétauristes*, ne peuvent se servir des peaux épaisses, peu tendues et velues en dessus comme en dessous, que comme d'une sorte de parachute. Ils n'ont pas la faculté de s'élever au-dessus du point d'où ils sont partis, et ne peuvent même conserver la ligne horizontale; ils sont obligés de céder à la loi de la gravitation. Les vrais *Cheiroptères*, dont le vaste sternum donne attache à de puissans muscles pectoraux, dont l'épaule est consolidée par de larges omoplates et des clavicules robustes, et dont les ailes ont autant de surface que de légèreté, sont doués des organes qui servent à les soutenir en l'air pendant un temps considérable, de se porter avec rapidité dans tous les sens imaginables, pour saisir les petits insectes dont ils font leur nourriture, ou pour se rendre d'un vol soutenu dans les lieux éloignés de leur demeure habituelle, afin de se repaître des fruits succulens qui servent d'aliment à quelques-unes.

(1) Les *Galéopithèques* doivent prendre rang dans la famille des *Quadrumanes*, après les *Makis*. Ils sont à ceux-ci à peu près ce que les *Pétauristes* sont aux *Marsupiaux*, et les *Polatouches* aux *Rongeurs*. M. de Blainville a fait cette remarque avant moi.

Le corps des Cheiroptères est plus ou moins couvert de poils assez longs, lisses ou frisés; la tête est grosse, le cou court, les oreilles nues, le plus souvent longues et pourvues d'un appareil externe très-compliqué. Le tragus manque dans les Cheiroptères frugivores; il est susceptible de prendre diverses formes dans les Cheiroptères insectivores; il est aigu ou arrondi; tantôt il est si développé qu'on le prendrait pour une seconde conque auriculaire. Cet appareil de l'ouïe, souvent énorme dans quelques groupes, semble disproportionné par son développement, ou bien ombrage tellement la face que l'organe, très-petit, de la vue est à peine visible. Les ouvertures des narines sont ou simples ou composées dans un nombre à peu près égal d'espèces; dans le dernier cas elles sont entourées de productions membraneuses plus ou moins compliquées. La bouche fort grande est garnie d'un appareil dentaire, le plus souvent beaucoup plus compliqué dans les premiers périodes de l'âge que dans l'état parfait; on voit des espèces pourvues des trois sortes de dents dans les jeunes, qui n'offrent plus dans l'adulte que deux sortes; celles des incisives permanentes ressemblent alors par leur forme à de petites canines. On peut dire que le système dentaire des Cheiroptères sort des règles habituelles et générales; il se refuse à être employé comme premier moyen de classification méthodique, et son extrême anomalie dans les différens périodes de l'âge est sans doute un des phénomènes les plus nouveaux en zoologie. Dans l'impossibilité d'établir pour le moment un indice général sur le développement de cette singulière dentition, nous renvoyons aux articles descriptifs des genres où se trouvent signalées toutes les observations que j'ai été à même d'établir sur l'appareil dentaire des Cheiroptères.

Les ailes sont au moins quatre fois aussi longues que le corps; les membranes qui les forment sont nues, plus ou moins diaphanes, elles présentent plus ou moins de rides qui figurent une espèce de réseau à mailles polygones; leur attache aux extrémités postérieures se fait à l'aide d'un osselet en forme de stylet, et qui n'est autre chose que le calcaneus ou l'os du talon, muni d'une prolongation

tendineuse. Le plus grand nombre des genres n'offrent dans la charpente osseuse des pieds postérieurs que le seul tibia. Le fibula est grêle et seulement rudimentaire dans quelques-uns; les seuls *Molosses* (Dysopes) ont les deux os parfaits, servant à donner attache aux muscles moteurs des pieds, pourvus d'un doigt plus ou moins versatile, quelquefois opposable comme dans les quadrumanes.

Tous les Cheiroptères cherchent à se cacher, le plus grand nombre fuit la lumière; leur demeure habituelle est le plus souvent en des lieux ténébreux; les cavernes, les fentes des rochers et des édifices isolés, les creux des arbres leur servent de retraite; les espèces frugivores redoutent moins la lumière que les espèces insectivores; quelques-unes sont diurnes; leur demeure habituelle est dans les bois, où ils se rassemblent en troupes à la cime des arbres ou dans l'entrée des cavernes. Quelques espèces, particulièrement celles du genre *Molosse* (Dysopes) ne s'éloignent pas à de grandes distances des lieux de leur demeure habituelle; plus solitaires et vivant le plus souvent cachées, elles se servent plus de leurs moyens puissans de préhension et d'ascension que de ceux du vol; d'autres espèces, ce sont celles du genre *Vespertilion*, parcourent au crépuscule et aux premières lueurs de l'aurore une grande étendue de pays; les lieux où elles vont pourvoir à leur nourriture sont le plus souvent très-éloignés du lieu de leur demeure habituelle; quelques espèces chassent aux insectes d'eau, d'autres poursuivent ceux qui au crépuscule se mettent en mouvement sous l'ombrage des forêts.

L'on sait, par les expériences de Spallanzani, que les Cheiroptères aveuglés volent aussi bien que ceux qui ont des yeux; qu'ils évitent avec autant d'adresse les corps les plus déliés, tels que des fils de soie, tendus de manière à ne laisser entre eux que l'espace nécessaire à leur passage avec les ailes déployées; qu'ils serrent leurs ailes si ces fils sont plus rapprochés, afin de ne pas les toucher; qu'ils suivent la direction des routes souterraines, qu'ils passent au travers des branches d'arbres que l'on y a placées, sans les frapper de leurs ailes; qu'ils s'introduisent dans les troncs, et qu'enfin ils s'ac-

crochent aux saillies des voûtes ou des plafonds. Spallanzani a privé successivement des Cheiroptères, dont il avait détruit les yeux, des organes des autres sens, et ils ne furent ni moins hardis, ni moins adroits dans leur vol; d'où ce célèbre observateur conclut qu'il doit y avoir dans cette famille d'animaux un autre sens, un nouvel organe, un agent inconnu qui semble les guider et les servir si efficacement pendant leur aveuglement (1).

Les Cheiroptères insectivores des climats septentrionaux, privés en hiver des subsistances nécessaires à leur nourriture, sont engourdis pendant cette saison; ceux des contrées tropicales jouissant dans toutes les époques de l'année d'une abondance non interrompue, n'éprouvent aucune torpeur. Ceux qui sont sujets à passer à cet état d'engourdissement ou de léthargie, se recouvrent de leurs ailes comme d'un manteau, s'accrochent à la voûte des souterrains, par les pieds de derrière, et demeurent ainsi suspendus; les autres se collent contre les murs ou se cachent dans des trous. Leur portée ordinaire est de deux petits qu'ils tiennent cramponnés à leurs mamelles ou assujettis à leur corps, en repliant sur eux, dans le vol, la membrane interfémorale qui leur tient lieu de soutien et de poche. La grosseur de ces jeunes est souvent très-considérable à proportion de celle de leur mère, ce qui est surtout le cas dans les espèces frugivores. Ces particularités et la forme opposable ou versatile d'un doigt des pieds postérieurs, rapprochent les *Cheiroptères* de la grande famille des *Quadrumanes*.

Nous ne pouvons, en parlant des Cheiroptères, passer sous silence ces restes fossiles d'animaux volatiles, que M. Cuvier nomme *Ptérodactyles*, et dont MM. Sœmmering et Oken ont parlé, sous la dénomination d'*Ornithocéphales*. Ce sont incontestablement, dit M. Cuvier, de tous les êtres dont l'existence vient d'être révélée, les plus extraordinaires, et ceux qui, si on les voyait vivans, paraîtraient les plus étrangers à toute la nature actuelle. Je n'aborde la question, relativement à leur rapport avec nos

(1) *Nouveau Diction. d'Hist. nat.*, vol. 6.

Cheiroptères vivans, qu'avec une grande défiance en mes lumières; il me sied peut-être mal de m'ériger en arbitre dans une discussion agitée par mes maîtres!

Les matières pour et contre l'opinion, émises d'une part par M. Sœmmering, en faveur d'une grande analogie entre les restes d'ossemens fossiles de ces *Ornithocéphales*, et l'ostéologie de nos *Cheiroptères vivans*, et l'opinion de M. Cuvier sur leur identité avec les *Sauriens vivans*, ont été traitées de la manière la plus minutieuse, par le premier dans les annales portant pour titre, *Denkschriften der Munchener Akademie*, et par le second dans les *Recherches sur les ossemens fossiles*, *nouvelle édit.*, *vol.* 5, *part.* 2; des figures très-exactes accompagnent ces Mémoires; on trouve ces portraits réunis, pl. 23 de ce 5ᵉ. volume. M. Oken, dont l'opinion sert d'auxiliaire à la manière de voir de M. Cuvier, en a parlé dans l'*Isis* de 1819, vol. 1, pag. 1788, et dans l'article additionnel de la même année.

Je me serais peut-être dispensé d'agiter de nouveau la question, relativement à ces restes fossiles, et j'aurais pu, en me conformant entièrement aux vues lumineuses énoncées dans l'ouvrage de M. Cuvier, me borner à garder le silence sur l'opinion de mon respectable ami de Sœmmering, si celui-ci n'eût pas entamé de nouveau la question, en produisant, depuis l'explication victorieuse de M. Cuvier, un nouveau portrait de l'*Ornithocephalus brevirostris*, rétabli (1) et figuré sous la forme d'un *Cheiroptère anomal*. Voyez *Denkschriften der Munchener Akad.*, *band.* 6.

On ne peut disconvenir des grands rapports entre cette figure du squelette rétabli (j'aurais presque dit défiguré), et le squelette d'une *Roussette* : elle montre de grandes omoplates complètes, de fortes clavicules, un sternum de Cheiroptère, des côtes analogues; même le cartilage xiphoïde n'a pas été omis; le bassin est celui d'un Cheiroptère, et, pour rendre l'illusion complète, l'idéal de la forme du système cutané a été indiqué; il est vrai que ces

(1) *Voyez* le squelette de cet animal tel que la pierre en conserve les restes, pl. 23, fig. 7, des *Recherches sur les ossemens fossiles*, précité, tom. 5, 2ᵉ. part.

membranes du vol ainsi rétablies manqueraient des soutiens et des attaches qu'elles trouvent dans la forme allongée des deux derniers doigts dont les Cheiroptères vivans sont pourvus ; et que l'aile ainsi conformée ne pourrait frapper l'air par le manque de soutiens dans les membranes.

Je n'agiterai aucun point de comparaison discuté par M. Cuvier à l'appui de son opinion ; il serait difficile d'ajouter des preuves plus convaincantes. Nous ne discuterons ici que les rapports entre l'animal, tel que la pierre en conserve les restes, et la figure de son squelette rétabli. N'ayant pas été à même de voir en nature la pierre qui porte ces restes fossiles, je ne puis juger que d'après les figures qui en ont été données, et que je viens de signaler.

Il est en premier lieu impossible de trouver dans la figure originale telle que la pl. 23, fig. 7 des *Ossemens fossiles* en fait voir le portrait, aucun vestige d'omoplate, produit dans le squelette rétabli ; cet os à grande surface plane existerait dans la pierre s'il eût fait partie de la charpente osseuse de l'animal pétrifié ; M. Oken croit voir l'omoplate dans cet os long A, indiqué dans la figure des *Ossemens fossiles*, mais qui manque totalement dans celle publiée par M. Sœmmering. Supposons avec M. Oken que cet os long puisse être l'omoplate, il est dès lors certain que ce ne peut être l'omoplate d'un Cheiroptère ; et au cas que cet os long articulé au sternum soit en effet un omoplate, où sont les clavicules arquées données dans le squelette rétabli ?

Le bassin formé de l'os des îles A, de l'ischion B, et du pubis C, est un vrai bassin de Saurien. Dans le squelette rétabli c'est un bassin de Cheiroptère.

Je n'ai pu trouver que cinq vertèbres cervicales ; le squelette rétabli en marque sept ; la pétrification très-intacte dans toute l'étendue de la colonne vertébrale et en position naturelle partout, ne fait point préjuger de lacune.

Les côtes minces faiblement arquées, filiformes et surtout très-fines et déliées vers les extrémités, sont de vraies côtes de *Dragon* (*Draco*) ; avec cette différence que le *Dragon type* a cinq côtes

longues et filiformes et trois autres plus petites ; ces côtes du petit *Ptérodactyle* ressemblent exactement à celles du grand *Ptérodactyle*, pl. 23, fig. 1. J'en ai compté au nombre de neuf ou onze. Le squelette rétabli en montre huit sans aucun indice de fausses côtes. Ces côtes et le sternum rétabli ressemblent en effet aux parties correspondantes dans les *Cheiroptères*, tandis que la pierre offre des os correspondant par leur forme à ceux des *Dragons*.

Ces notices supplémentaires au travail de M. Cuvier ne laissent aucun doute quant à l'exactitude des argumens énoncés par ce célèbre naturaliste ; elles tendent plutôt à les fortifier. La conclusion déduite par M. Cuvier de la structure totale et des parties correspondantes dans ces deux *Ptérodactyles*, ne me paraît pas aussi heureuse. Il dit, page 379, en parlant des fonctions du vol : *de l'existence de deux espèces de sauriens qui volaient au moyen d'une membrane soutenue par un seul des doigts de la main....*

J'admets que le seul long doigt de la main, portant plusieurs articulations, a servi d'attache et de soutien à une membrane, mais il fallait nécessairement à cette membrane étendue d'autres soutiens intermédiaires, et je vois dans les nombreuses côtes grêles, longues et filiformes de notre animal les mêmes soutiens, auxquels j'attribue les mêmes fonctions que dans les côtes de nos *Dragons vivans*.

Cette explication supplémentaire au texte de M. Cuvier sert encore à éloigner toute idée relativement à l'opinion de M. de Sœmmering ; car en supposant que l'animal en question, dont il s'est occupé à donner le squelette rétabli, ait pu former une espèce rapprochée de nos *Cheiroptères vivans*, il aurait fallu imaginer des soutiens intermédiaires autres que ce long doigt de la main, pour supporter la membrane ou l'appareil propre au vol ; car la membrane dépourvue de ces soutiens et simplement attachée par un réseau de fibres au corps d'un *Cheiroptère*, ne pourrait offrir aucune résistance à l'air, et sa position dans l'état de repos serait difficile à concevoir.

J'espère que mon respectable ami de Sœmmering me saura gré de ces remarques. Je viens de lui adresser le squelette d'un Cheiroptère *Pteropus minimus*, et un second individu conservé à l'esprit-de-vin ; ces deux objets de comparaison, et la figure du squelette de notre *Pteropus melanocephalus*, donnée dans cette monographie, serviront sans doute de preuves en faveur de l'opinion émise par M. Cuvier.

L'histoire des Cheiroptères, telle que je me propose de la publier successivement par monographies, offrira une série d'espèces nouvelles à faire connaître ; les recherches établies sur le système dentaire de ces singuliers animaux seront sans doute agréables aux naturalistes.

On peut dire que la connaissance exacte des genres et des espèces de l'ordre des Cheiroptères, est due aux travaux de M. Geoffroy de Saint-Hilaire ; c'est lui qui en a posé les bases sur les matériaux rapportés par feu Péron et par M. Leschenault, plus tard par les envois de MM. Diard et Duvaucel. Mais aucun des voyages entrepris dans une époque récente n'a fourni un aussi grand nombre de matériaux que l'expédition Nerlandaise dans l'Inde ; les immenses collections faites par Kuhl et van Hasselt, qu'une mort prématurée a réunis sous la même pierre sépulcrale, nous fournissent une multitude de moyens comparatifs, qui me mettent à même d'étudier la famille des Cheiroptères, si nombreuse en espèces dans les îles asiatiques, non-seulement dans tous les états différens d'âge, mais aussi sur une série d'individus préparés et conservés à l'esprit-de-vin. Je signale encore l'empressement de plusieurs naturalistes à m'offrir les moyens d'établir mes observations sur l'inspection d'un plus grand nombre d'individus. MM. de Schreibers, Lichtenstein et Crechsmaer, directeurs des musées de Vienne, de Berlin et de Francfort, ont eu l'extrême complaisance de me confier les espèces rapportées par les naturalistes voyageurs de leur pays. Le Musée de Paris, dépôt précieux, commis à la garde des savans les plus distingués, a constamment été ouvert à mes recherches.

SUR LE GENRE

ROUSSETTE. — *PTEROPUS*. (Briss., Geoff., Illig., Cuv., Desm.)

Dents incisives $\frac{4}{4}$, souvent mal rangées et obtuses à la mâchoire inférieure, mais symétriquement disposées, contiguës et rangées demi-circulairement, dans la supérieure; les deux rangées sont à dents contiguës et symétriquement disposées dans les Roussettes à queue. Canines $\frac{2}{2}$ longues, comprimées et à trois faces; quelquefois composées de deux pièces distinctes, mais accolées, dans les jeunes individus. Molaires $\frac{5-5}{6-6}$ ou seulement $\frac{4-4}{6-6}$ (1); la petitesse de la première et de la dernière molaire varie plus ou moins proportionnellement aux autres grandes molaires qui suppléent par leur force à l'apparente nullité des petites dans la mastication; les grandes molaires des deux mâchoires n'ont point, ainsi que le remarque M. Geoffroy, leurs couronnes hérissées de tubercules; elles présentent une surface longue et étroite, le plan en est oblique, et la détrition exerce son action plus sur le centre que sur les bords qui saillent en vives arêtes. Nombre total des dents, le plus habituellement 34; rarement 32, lorsque la première très-petite molaire obtuse, ou dent anomale à la mâchoire supérieure manque. Plus rarement encore 30 seulement lorsqu'il manque des petites arrière-molaires et la présence de la dent anomale. Les jeunes pourvus des premières dents, ont quatre incisives longues, grêles, espacées par paire, et convergeant séparément l'une vers l'autre; ce système dentaire existe dans quelques sujets comme première rangée, tandis que les incisives de rechange se trouvent en seconde ligne derrière les premières qui sont poussées en avant, et dont la chute a lieu lorsque les incisives de rechange se développ-

(1) Cette anomalie provient du manque de la très-petite fausse molaire à la mâchoire supérieure dans un petit nombre d'espèces, qui ont le museau un peu moins long que les autres. Quelques-unes manquent d'arrière-molaires aux deux mâchoires, ce qui rend leur museau encore plus obtus; la tête de la petite *Roussette kiodote* est plus longue parce que les molaires sont plus espacées, et que dans l'état normal la mâchoire inférieure compte une très-petite arrière-molaire de plus.

peut. L'os intermaxillaire, rudimentaire jusqu'à cette époque de la chute des dents de lait, se réunit alors par une soudure au maxillaire.

Les caractères anatomiques signalés par MM. Geoffroy et Cuvier nous apprennent que l'omoplate est plutôt triangulaire que carrée, comme celle des *Vespertilions*; le cubitus est assez apparent et dégagé du radius, qu'il accompagne dans les deux tiers de sa longueur; le sternum est très-saillant; le doigt index a les parties qui le composent, comme tordues sur elles-mêmes, d'un demi-tour en totalité, ce qui fait que le petit ongle de ce doigt est arqué en dedans au lieu de l'être en dessous, comme cela a lieu pour les ongles de tous les animaux. Les intestins sont comparativement plus longs que dans les autres Cheiroptères, et l'estomac est en forme de sac très-allongé et inégalement renflé. Les mamelles sont au nombre de deux et situées sur la poitrine. Leur tête longue et conique ressemble assez à celle du chien, d'où leur est venu le nom de *Chiens-volans*, que plusieurs auteurs leur ont appliqué; leur museau est le plus souvent effilé et pointu, c'est le cas des espèces pourvues d'une très-petite fausse molaire à la mâchoire supérieure; il est plus court et un peu obtus dans les espèces où cette petite dent, sans fonction présumable dans la mastication, manque totalement; leurs oreilles sont courtes, distantes, nues, simples, sans tragus et ne se réunissent point à leur base interne. Leur langue est rude et papilleuse. Les ailes sont très-grandes, larges et amples; leur membrane, qui s'étend sur le dessus de la jambe, aboutit, en passant par-dessus le métatarse, à la base du quatrième doigt. Le doigt indicateur est de moitié plus court que le médius; sa phalange onguéale est distincte et elle porte un petit ongle qu'on ne remarque point dans les autres Cheiroptères (1).

(1) M. Desmarest en excepte les *Céphalotes*, cependant ils n'ont point d'ongles; M. Geoffroy, qui indique ce manque d'ongles au doigt indicateur des *Céphalotes*, se trompe lorsqu'il dit que ceux-ci manquent de la phalange onguéale. Le fait est que ces *Cheiroptères* ont en effet une phalange onguéale très-distincte; elle manque d'ongle dans le *Céphalote de Péron*, mais le *Céphalote de Pallas* a cette phalange onguiculée.

La membrane interfémorale est restreinte à de légères bordures ou rudimens plus ou moins larges, qui garnissent le bord interne des jambes; ces bordures sont réunies au coccyx qu'elles entourent, dans quelques espèces, tandis que chez les autres le coccyx n'est point enveloppé dans le rudiment qui borde les pieds postérieurs. Quelques espèces n'ont aucun vestige de queue, d'autres ont un léger soutien de la longueur de la membrane, et les espèces d'un troisième groupe ont pour toute queue un rudiment à moitié engagé dans la membrane interfémorale. Ces légères anomalies nous ont fourni les indices pour les trois sections établies dans ce genre.

Les Roussettes sont des animaux essentiellement frugivores; il est cependant assez probable que certaines espèces vivent aussi d'insectes. Les contes absurdes, chargés de merveilleux, qui ont rapport au genre de vie carnassier et même sanguinaire des Roussettes, ont été produits par le défaut d'observations exactes et par l'effroi qu'ont inspiré, aux premiers naturalistes qui ont vu ces animaux, leur énorme envergure et leur appareil de défense, en apparence si redoutable. Ils n'attaquent aucun animal, pas même, ainsi qu'on l'a cru, les oiseaux et les petits quadrupèdes; ce sont des animaux doux et paisibles, qui vivent en grandes bandes, suspendus pendant le jour, par leurs pieds de derrière, la tête en bas et enveloppés dans leurs membranes; quelques espèces s'accrochent de cette manière, par centaines, aux branches des arbres, d'autres se cachent dans les cavernes, dans le tronc des rochers et dans les trous des vieux arbres; quelques-unes ont l'habitude de se suspendre aux plafonds des grands édifices isolés. La chair des grandes espèces est estimée comme une nourriture saine et délicate, quoique l'odeur qu'elles exhalent en répandant leur urine, ait dû naturellement rebuter ceux qui ont fait le premier essai de se nourrir de leur chair, qui est blanche, succulente et de bon goût.

Il est sans doute impossible, dit M. Geoffroy, d'imaginer un groupe mieux circonscrit, et de trouver une famille plus parfaitement isolée des groupes voisins, enfin plus naturelle; mais ces

avantages sont balancés par des inconvéniens. On en éprouve d'autant plus de difficultés dans l'étude des espèces. En effet, quelque naturel que ce genre puisse paraître, il en est de celui-ci comme des genres *Felis*, *Canis* et de plusieurs autres, que l'on supposait être rigoureusement encadrés en des groupes sans apparence d'anomalie dans les caractères donnés. Cette hypothèse, basée sur des genres rigoureusement déterminables par des caractères propres à toutes les espèces, n'a pas été constatée par l'expérience; quelques espèces marquant le passage gradué d'un groupe à un autre groupe, sont venues fort à propos augmenter le catalogue des êtres, et arrêter dans leurs idées strictement méthodiques, des naturalistes qui supposent pouvoir assigner aux animaux une place dans leur système artificiel sur le caractère unique pris du nombre des dents, et même, quoique à nombre égal de dents, seulement de la forme légèrement variée de leurs racines ou bien de leurs couronnes émaillées. Le genre *Pteropus* fournit un nouvel exemple de cette anomalie de ce chaînon qui lie entre elles les espèces des deux groupes voisins; les *Pteropus griseus*, et *pallidus* offrent non-seulement par le nombre de leurs dents, mais aussi par la manière dont les membranes du vol se trouvent plus rapprochées de la ligne moyenne du dos, le passage gradué aux *Céphalotes*, dans lesquels cette enveloppe cutanée n'adhère à l'épine dorsale que par un faible rudiment de membrane, très-diaphane. Le *Cephalotes Peronii*, dans le jeune âge, présente à peu près la même formule dentaire que les jeunes des *Roussettes*; le nombre des dents, dans ce premier état, est à l'extérieur égal, et cette anomalie a sans doute été la cause de l'erreur commise par M. Geoffroy qui fait du jeune *Céphalote de Péron* une espèce distincte, intermédiaire entre ce genre et celui des *Roussettes*, sous le nom de *Pteropus palliatus*. Voyez de plus amples détails sur cette matière à l'article du genre *Cephalotes* et du *Cephalotes Peronii*. Le *Pteropus minimus*, dont M. Horsfield a fait un double emploi sous le nom de *P. rostratus*, paraît indiquer le passage des *Roussettes* aux *Glossophages*; et ce rapprochement offre en-

core un plus grand intérêt, en ce qu'il fait voir et sert à constater de plus en plus les rapports entre les animaux vivans dans les deux continens. Quelques genres offrent seulement, il est vrai, des rapports entre les espèces séparées par des océans immenses; les uns sont en quelque sorte les représentans des autres; mais le plus grand nombre des genres se retrouve sans démarcation assignable chez les espèces dans l'un comme dans l'autre continent. Nous tâcherons de prouver cette identité dans plusieurs monographies de genres de mammifères qui sont destinées à être publiées dans cet ouvrage. Dans l'ordre des Cheiroptères nous pouvons signaler les genres *Molosse* (Dysopes), *Taphien* (Taphosous), *Vespertilion* (Vespertilio) et *Nycticée* (Nycticeius), comme étant composés d'espèces parfaitement analogues les unes avec les autres dans les deux continens.

Brisson a établi le genre *Pteropus*, mais il serait difficile de désigner au juste les espèces sur lesquelles ce naturaliste a basé ce groupe; on peut conjecturer que c'est sur des individus de la *Roussette vulgaire* ou de la *Roussette rougette*; c'est encore à ces deux espèces, probablement aussi la *Roussette édule*, qu'on doit rapporter le *Vespertilio vampyrus*. Clusius, Edwards, Buffon et même Brisson, n'ont connu que les deux premières espèces, et Séba paraît avoir vu un jeune de la *Roussette édule*. La connaissance plus précise du genre *Pteropus*, et l'établissement d'une série d'espèces prennent date des nombreux travaux du professeur Geoffroy et de ses savantes recherches sur le système dentaire de tous les genres de l'ordre des *Cheiroptères*; elles sont basées, ainsi que M. Geoffroy nous l'apprend, sur les dernières recherches des naturalistes en Égypte, au Bengale, à Timor et à Java. Le nombre des espèces, dans le genre *Pteropus*, a encore été augmenté par les acquisitions faites dans un voyage en Angleterre, où j'en ai trouvé plusieurs qui sont inédites.

M. Geoffroy, dans son beau travail sur le genre *Pteropus*, compte *onze* espèces dont il faut déduire deux; notamment l'*Edwardsii*, qui est identique avec l'*Edulis* et le *Palliatus*, qui est un

jeune de *Cephalotes Peronii*; restent conséquemment *neuf* espèces bien déterminées, dont j'ai pu vérifier l'existence sur les exemplaires qui ont servi aux savantes recherches de M. Geoffroy, et sur ceux examinés par moi dans les autres musées. Quatre espèces de Roussettes inscrites dans le travail encyclopédique de M. Desmarest, sont purement nominales et de double emploi, telles que le *Kalou* et l'*Edwardsii* qu'il faut rapporter à l'*Édule*; il copie aussi l'erreur commise par M. Geoffroy à l'égard de la *Roussette mantelée* (Pteropus palliatus), et sanctionne le double emploi fait par M. Horsfield de son *Pteropus rostratus*, espèce identique avec le *Pteropus minimus* de M. Geoffroy. Le catalogue du genre, tel qu'il est présenté dans cette Monographie, porte le nombre des espèces bien déterminées, à *dix-sept*.

Les espèces de ce genre paraissent être circonscrites dans les contrées de l'ancien continent : l'Asie méridionale et les vastes Archipels en nourrissent bien plus que l'Afrique et ses îles; le genre n'a point de représentant en Europe, et l'Amérique en serait aussi dépourvue; toutefois il ne me paraît pas certain que cette partie du globe ne nourrit point de *Roussettes*; ces grandes chauves-souris qui, selon M. Swainson, dévorent les fruits et dévastent les vergers dans les environs de Farmanbuc, et celles qu'on dit avoir été vues au Chili et au Pérou, paraissent appartenir à ce genre. Les découvertes qui vont être faites dans ces contrées peu visitées par les naturalistes, nous mettront sûrement à même de juger cette question, à laquelle je ne puis répondre par l'évidence des preuves. Nous bornons nos remarques au rapprochement qu'on peut établir entre les *Phyllostomes* du nouveau monde et les *Roussettes* de l'ancien continent, et les rapports qui semblent exister entre les *Glossophages*, groupe voisin des *Phyllostomes*, avec la petite *Roussette kiodote*, peut-être destinée par la suite à former le type d'un groupe, mais dont je forme provisoirement une section dans le genre *Pteropus*.

PREMIÈRE SECTION
DES ROUSSETTES.

MUSEAU PLUS OU MOINS ALLONGÉ; QUEUE NULLE; MEMBRANE INTERFÉMORALE PLUS OU MOINS RUDIMENTAIRE; RÉGIME ENTIÈREMENT FRUGIFORE.

ROUSSETTE ÉDULE (1). — *PTEROPUS EDULIS.*

La plus grande espèce connue : formes grêles; corps très-oblong; museau long; membranes du vol très-larges et très-étendues. Pelage en dessus ras; à poils du dos adhérens à la peau, dans une partie de leur longueur; toujours très-courts et recouvrant la peau à claire-voie. Le poil paraît adhérer à la peau dans toute sa longueur, sur les dépouilles des individus adultes et vieux. Les jeunes ont le pelage plus long et n'adhérant aucunement à la peau : cette circonstance dépend de l'âge des individus, ce que j'ai vérifié sur plus de trente dépouilles. Les parties inférieures plus fournies, à poils un peu frisés. Oreilles longues et pointues. Membrane interfémorale réunissant les pieds à la région du coccyx, large à l'articulation du genou et formant un angle très-ouvert; celle de l'aile large et très-étendue; toutes d'un noir parfait dans l'adulte et brunes dans le jeune âge. Les incisives à la mâchoire supérieure, égales, bien rangées, plus irrégulières dans l'inférieure; point de petite dent anomale à la mâchoire supérieure, et quatre molaires espacées; à l'inférieure une dent anomale et cinq molaires espacées. Voyez, explication des planches, le crâne d'un sujet très-vieux, de 4 pieds 6 pouces d'envergure, et le crâne d'un jeune de 21 pouces d'envergure.

Couleurs du pelage variables, passant du marron noirâtre au noir parfait sur les parties inférieures, et du cendré-noirâtre au noir

(1) Connu dans les îles de la Sonde sous le nom de *Kalong*. Les voyageurs français ont écrit *Kalou*, mais leur orthographe n'est point exacte; le nom malais, selon M. Raffles, est *Kaluang*: l'un et l'autre signifient une *Chauve-souris*. Le nom de *Pakalongan*, district dans l'île de Java, veut dire demeure des chauves-souris. Cette Roussette porte à Timor le nom de *Malam-bourou* (oiseau de nuit), dénomination reçue pour désigner un Cheiroptère quelconque. M. Raffles réunit dans le même article, sous le nom malais *Kaluang*, la *Roussette édule*, un *Nyctère* et un *Mégaderme*.

plein, sur le dos. La nuque et les épaules constamment et dans tous les âges d'un roux marron plus ou moins vif. Les jeunes de l'année en état de voler ont à peu près les mêmes couleurs que l'adulte, mais leur pelage est plus long et plus touffu.

Le dos, à partir des épaules, est d'un marron noirâtre ou d'un noirâtre plus ou moins cendré; l'une ou l'autre de ces deux teintes règne sur la face externe des pieds postérieurs qui sont couverts de poils clair-semés, tant sur le membre que sur une partie de la membrane. Museau, partie antérieure de la tête et gorge d'un marron foncé très-vif ou plus ou moins noirâtre; nuque, épaules et devant du cou d'un roux vif ou bien d'une teinte marron; le roux de la nuque est séparé de la teinte noire du dos par une bande transversale plus ou moins rougeâtre. La poitrine est d'un roux brun ou de couleur marron-noirâtre; les autres parties inférieures d'un brun noirâtre, mais le plus souvent, chez l'adulte, d'un noir parfait; les oreilles sont longues et pointues. La membrane interfémorale est large environ d'un demi-pouce, elle entoure la région du coccyx et n'est point couverte ni cachée par les poils de cette partie; sa forme est un V renversé.

Dimensions du vieux mâle. De la pointe du museau à l'extrémité intermédiaire de la membrane, 15 pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce 6 lignes; antibrachium, 7 pouces 7 lignes; envergure, 4 pieds 10 pouces.

Longueur totale des individus de taille moyenne, 11 pouces; envergure, 3 pieds; longueur de l'humérus, 3 pouces; de l'antibrachium, 5 pouces 8 lignes; du bord antérieur de l'œil à la pointe du nez, 13 lignes.

Un jeune de l'année, dont le crâne est figuré. Longueur totale, 7 pouces 6 lignes; envergure, 21 pouces; distance du bord antérieur de l'œil à la pointe du nez, 7 lignes.

On trouve des différences plus ou moins marquées dans les teintes du pelage et dans la taille des individus. Le grand nombre de dépouilles de squelettes et de crânes dont j'ai pu disposer m'ont servi à constater l'identité des deux espèces nominales établies par

MM. Geoffroy et Desmarest, sous les noms de *Pteropus edulis* et *Edwardsii*. L'individu décrit par Edwards avait le museau noir, celui du Musée de Paris a le museau couleur marron; ceux de notre Musée ont cette partie, les joues et la gorge d'un marron noirâtre. Les teintes au ventre varient aussi du brun clair au roux marron ou au marron noirâtre; le dos est couvert de poils d'un marron noirâtre, sans mélange chez quelques sujets, mais on remarque dans d'autres un mélange de poils noirâtres et de poils cendrés : les derniers sont en plus petit nombre que les noirs. Le roux vif à la nuque et au cou paraît constant dans tous les âges, et la bande transversale et rougeâtre sur les omoplates, est toujours plus ou moins marquée. Edwards, *s'il faut l'en croire*, dit que l'individu qu'il décrit vient de Madagascar; ceux du Musée des Pays-Bas ont été envoyés de Banda, et MM. Reinwardt, Kuhl et van Hasselt, nous ont adressé des sujets de Java, de Sumatra, et de Banca. Les individus de ces îles diffèrent un peu entre eux par les teintes du pelage, et de ceux du Musée de Paris, qui sont de Timor. Les plus petits individus dont nous avons pris la mesure ont une envergure de 21 et de 36 pouces; celui d'Edwards avait 45 pouces anglais de vol; et les sujets de la plus forte taille, qui se trouvent dans notre Musée, ont une envergure de 4 pieds 10 pouces. Edwards a probablement été dans l'erreur sur la patrie de sa *Roussette de Madagascar;* de son temps on était peu soigneux dans ces sortes d'indications, auxquelles on ne mettait point l'importance qu'elles méritent. Au moyen des caractères indiqués il sera facile de distinguer cette Roussette des autres espèces; elle est la plus grande de toutes.

Synonymie. Vespertilio vampyrus, de Linn. et de Gmel., n'a rien d'authentique. Cette indication peut être rapportée à l'*Edulis* aussi bien qu'au *Rubricollis* et au *Vulgaris*. — Pteropus Edulis et Edwardsii. Geoff., *Ann. du Mus.*, *vol.* 15, *pag.* 92. — Deux espèces nominales qu'on doit réunir, ce dont j'ai acquis la certitude par l'examen des sujets qui ont servi au Mémoire de M. Geoffroy,

et par leur comparaison avec les individus adressés au Musée des Pays-Bas. M. Horsfield décrit cette espèce sous le nom de PTEROPUS JAVANICUS, *Zool. Research*, *liv.* 4. C'est changer contre une dénomination très-mal choisie, un nom plus ancien, parfaitement bien imaginé. Il n'existe aucun doute sur l'identité de cette espèce et de celle qui a servi à Séba pour modèle de son CANIS VOLANS TERNATANUS ORIENTALIS, *Thes.*, *vol.* 1, *pag.* 91, *tab.* 57. Le TERNATE BAT, figuré par Pennant, *vol.* 2, *pag.* 304, *pl.* 103, est encore l'*Edulis*, et c'est à tort qu'on rapporte ces indications, où le vrai et le faux se trouvent entassés, comme appartenant à la *Rougette* ou à la *Roussette* de Buffon. Le *Lesser ternate bat* de Pennant, *pag.* 308, *tab.* 304, *fig.* 1, n'a rien d'authentique. On ne peut en prendre notice vu la courte indication et l'ignorance où l'on est sur le pays natal. M. Geoffroy place cette espèce, dépourvue de queue, comme synonyme de son *Pteropus stramineus*, qu'il range parmi celles à queue.

Patrie constatée. L'Archipel de l'Inde. On trouve cette espèce à Java, à Sumatra, à Banda, à Ternate, à Timor, et à Saparoua. M. Reinwardt nous a dit qu'elle est très-nombreuse dans l'île de Java. Pendant le jour on trouve ces animaux suspendus par les crochets du pouce aux branches des arbres, dans le voisinage des plantations dont ils dévastent les vergers. Leurs essaims nombreux se mettent en mouvement vers le déclin du jour; c'est alors que les naturels en font la chasse au moyen d'un sac attaché à une longue perche; ils les mangent et trouvent leur chair bonne, mais l'odeur infecte qu'ils répandent dégoûte les Européens; cette odeur très-forte de musc est produite par leur urine, qu'ils répandent lorsqu'on les inquiète; blessés ou irrités ils font entendre un cri aigu semblable à celui de l'oie. La nourriture de cette Roussette consiste en toutes sortes de fruits. M. Horsfield dit aussi que l'Édule abonde dans les parties basses de l'île de Java; elle ne visite point les districts plus élevés. Plusieurs centaines d'individus choisissent un grand arbre, le plus habituellement une espèce de figuier, voisin du *Ficus*

religiosus ; on les voit suspendus pendant le jour aux branches les plus élevées et les moins garnies. Au soleil couchant la troupe se répand dans les vergers et dans les bois voisins de leur repaire ; on garantit les arbres fruitiers de leurs dévastations au moyen de filets tressés de filamens de bambous. Les fruits les plus succulens et les plus aromatiques que les colons cultivent, sont particulièrement recherchés par cette Roussette. Les Timoriens, dit Péron, font grand cas de la chair de l'*Édule* : elle est blanche, délicate et très-tendre. Le Muséum des Pays-Bas possède six individus d'âges et de lieux différens, des squelettes et plusieurs crânes. Musée de Paris, deux individus que j'ai reconnus pour des *Édules* et le squelette. On voit des individus dans les collections de Londres, de Vienne, de Berlin et de Francfort : ceux que possèdent ces trois derniers établissemens leur ont été adressés du Musée des Pays-Bas.

ROUSSETTE INTERMÉDIAIRE. — *PTEROPUS MEDIUS* (1).

Les plus grands individus parfaitement adultes *par les dents*, de la taille des jeunes individus de l'*Édulis* à système dentaire *non développé*. Formes grêles, mais le corps et le museau moins longs que dans l'*Édule* ; membranes du vol beaucoup moins larges et plus découpées. Membrane interfémorale plus étroite, surtout moins large à la région du coccyx. Oreilles longues et pointues. Point de petite dent anomale à la mâchoire supérieure, entre la canine et la première molaire ; incisives partout très-petites, mal rangées, écartées dans la mâchoire supérieure.

Pelage généralement court mais bien fourni, celui du dos ras et lisse ; la membrane interfémorale en dessus, ainsi que le dessous des membranes des flancs, velus.

Tête, occiput, gorge et région de l'insertion des ailes d'un marron noirâtre ; dos d'un noirâtre légèrement teint de brun ;

(1) Il est probable que cette espèce est le *Badur* des habitans de l'Indostan ; Buchanan dit qu'on donne ce nom à une grande chauve-souris de ces contrées, nichant sur les arbres et vivant principalement de fruits.

nuque d'un roux jaunâtre; côtés du cou et toutes les parties inférieures, à l'exception de la gorge et de la région humérale, d'un roux brun couleur de feuille morte; membranes brunes.

Dimensions d'une vieille femelle à longues tétines: de la pointe du nez au bout de la membrane interfémorale qui entoure le coccyx, 11 pouces; envergure, 3 pieds 1 ou 2 pouces; antibrachium, 5 pouces 9 lignes; distance de la pointe du nez au bord antérieur des yeux, 13 lignes.

Synonymie. Il paraît probable que cette espèce a été confondue avec l'*Edulis*, erreur facile à commettre lorsqu'on est dépourvu de moyens comparatifs. Les diagnoses fournies dans nos deux articles peuvent servir de moyen pour distinguer ces deux espèces, originaires de contrées séparées par une grande étendue de mer; elles offrent encore des disparités marquées dans l'envergure des sujets de même sexe et d'âge à peu près égal; quelque identique qu'elles puissent paraître au premier abord, il est cependant facile de les distinguer, ne fût-ce que par la couleur du pelage des parties inférieures.

Patrie. Le continent de l'Inde, aux environs de Calcutta et de Pondichéry où elles vivent en troupes sur les arbres, et dévastent les vergers. MM. Leschenault et Dussumier ont rapporté des individus de cette espèce. Le dernier m'a communiqué que les arbres des environs de Calcutta sont à certaines époques couverts d'un grand nombre de ces Roussettes.

Les deux sujets du Musée de Paris, et deux autres du Musée des Pays-Bas, ont été offerts par ces voyageurs. Ces quatre sujets et quelques individus que j'ai vus à Londres m'ont servi pour constater les caractères de ces deux espèces voisines, qu'il est très-facile de confondre, vu que les formes sont à peu près les mêmes.

ROUSSETTE A FACE NOIRE. — *PTEROPUS PHAIOPS.*

Taille de la *Roussette intermédiaire* du Bengale ; corps très-gros, trapu ; museau long ; yeux plus éloignés des narines que des oreilles ; celles-ci courtes et pointues ; membrane interfémorale large au tibia, mais restreinte, sur toute l'étendue du coccyx, à un rudiment très-étroit, occulte et caché par les longs poils ; envergure étendue, mais les membranes étroites. Point de petite dent anomale entre la première molaire supérieure et la canine ; incisives petites, les supérieures bien rangées, les inférieures entassées en deux rangs et comprimées par les canines (1).

Pelage long, grossier, très-fourni, un peu frisé partout ; coccyx, humerus, antibrachium et les membranes qui en prennent naissance garnies d'un poil frisé.

Un masque d'un noir profond couvre le museau, la gorge, les joues, et entoure l'orbite des yeux ; tout le reste de la tête, les côtés du cou, la nuque et les épaules d'un jaune paille ; poitrine d'un roux doré très-vif ; toutes les autres parties inférieures à poils de deux couleurs, bruns à la base et d'un jaune paille clair à la pointe ; pelage de l'humérus et de tout le dos d'un noir marron, mêlé de quelques poils jaunâtres ; membranes noires.

Dimensions d'un vieux mâle. Longueur totale, 10 pouces ; envergure, 3 pieds 5 pouces ; antibrachium, 5 pouces 8 lignes ; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 13 lignes ; hauteur de l'oreille, 8 lignes.

Cette espèce nouvelle repose sur l'examen de deux individus.

Patrie certaine. Madagascar. Musée des Pays-Bas.

(1) J'attache peu d'importance à ces légères différences dans les dents incisives des Cheiroptères ; le naturaliste doit les signaler, mais on est prévenu de ne pas s'en servir comme premier moyen de reconnaissance. L'accroissement progressif des canines, même dans un âge très-avancé, est la cause principale des anomalies qu'offrent les dents incisives ; elles sont quelquefois de nature à faire naître des doutes sur l'identité certaine et avérée de l'espèce.

ROUSSETTE A TÊTE CENDRÉE. — *PTEROPUS POLIOCEPHALUS.*

Taille moindre que celle du *Pteropus Edulis*; corps très-gros, encore plus trapu, par rapport au vol, que dans la Roussette à face noire; membranes interfémorales restreintes à un rudiment très-court; tout le coccyx dégagé, couvert de longs poils; fourrure abondante sur tout le corps et sur les membres; les incisives de la mâchoire inférieure un peu écartées entre elles. Oreilles de moyenne longueur, entièrement à découvert et pointues.

Le pelage sur tout le corps, ainsi que sur la face extérieure et intérieure des quatre extrémités, est long, bien fourni, plus ou moins frisé sur toutes les parties inférieures, lisse et couché en dessus, excepté à la nuque, au coccyx et à la face externe des pieds postérieurs; ceux-ci sont plus courts que dans aucune autre espèce.

Toutes les parties supérieures de la tête, les joues et la gorge sont d'un cendré foncé, mêlé de quelques poils noirs, clair-semés; la couleur cendrée se nuance en gris sur le sommet de la tête, et cette teinte forme une bande longitudinale sur le chanfrein; à l'insertion des oreilles se voit une petite tache noire. Toute la nuque, les épaules et une partie du devant du cou sont d'un beau marron roussâtre; cette couleur est séparée par une bande noire du cendré couvrant les autres parties du corps; tout le dos et la poitrine offrent un mélange de poils cendrés et de poils noirs, mais la partie inférieure du dos et la face externe des pieds de derrière sont d'un cendré plus clair, tirant un peu au jaunâtre; le ventre, la région du coccyx et la face interne des pieds, sont aussi de cette teinte, mais elle est plus foncée; l'antibrachium et la partie de la membrane qui y adhère sont garnis de poils bruns mêlés de quelques poils plus clairs; la membrane interfémorale large, vers les os métatarsiens, de 10 lignes, diminue graduellement d'étendue et se perd vers la première jointure du genou dans les longs poils de cette partie, où elle est réduite à un rudiment; toute la région qui enveloppe le coccyx en est dépourvue, et cette partie est garnie de poils un peu

frisés; les oreilles sont de moyenne longueur et nues. Toutes les dents sont absolument comme chez les autres Roussettes, mais les incisives de la mâchoire inférieure sont plus écartées, et les deux arêtes des molaires plus saillantes.

Longueur du bout du museau au coccyx, à peu près un pied; envergure, 3 pieds 3 pouces; longueur de l'antibrachium, 5 pouces 7 lignes; l'humérus n'a pu être mesuré, cette partie manquant à l'individu; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 13 lignes. Un mâle de grande dimension, et d'après les dents parfaitement adulte.

Synonymie et Patrie. Cette espèce est nouvelle; j'en fis l'acquisition à Londres, avec un grand nombre d'autres objets d'histoire naturelle arrivés récemment de la Nouvelle-Hollande. Un second individu que je viens de recevoir avait été rapporté de l'intérieur de la grande terre de l'Océanie. Les circonstances mentionnées peuvent servir d'indices pour déterminer l'habitation de cette Roussette.

Muséum des Pays-Bas. Un individu monté; le second, en tout semblable au sujet décrit, était entièrement rongé par les dermestes. J'en ai vu un troisième plus petit, au Musée de Paris, et un quatrième à Londres. Le sujet du Musée de Paris porte le nom de *Pteropus rubricollis*.

ROUSSETTE LAINEUSE. — *PTEROPUS DASYMALLUS.*

(*Planche* 10.)

Taille moindre que la *Roussette intermédiaire*, et un peu plus forte que la *Keraudren*; membranes du vol, en proportion du corps, moins étendues que dans les autres Roussettes; membrane interfémorale rudimentaire le long des jambes, et nulle à l'entour du coccyx; seulement visible à la région du calcanéum, le reste étant caché par un pelage touffu. Oreilles petites, pointues, en grande partie cachées dans l'épaisse fourrure. Incisives supérieures

grandes, égales et bien rangées; inférieures petites et par paire; point de petite dent anomale derrière la canine supérieure; une fausse molaire large et bilobée derrière la canine inférieure; en tout 4 molaires en haut et 6 en bas. Voyez la figure du crâne.

Pelage très-laineux, long partout; membranes des flancs poilues en dessus et en dessous; tous les membres couverts de poils longs; seulement les os métatarsiens couverts d'une membrane nue; de longs poils à la région du coccyx.

Face, sommet de la tête, joues, gorge et région des oreilles d'un brun mêlé de quelques poils gris; devant et côté du cou, nuque, toute la partie postérieure du cou et la région des omoplates d'un blanc sale un peu jaunâtre; tout le reste des parties supérieures et inférieures du corps, la partie velue des membranes des flancs, et les quatre extrémités en dessus et en dessous, couverts d'une laine touffue, brun foncé, à pointe des poils couleur d'ocre; oreilles nues, la pointe seulement visible. Membranes d'un brun foncé.

Longueur du bout du museau à l'extrémité du coccyx, un peu plus de 8 pouces; les poils dépassent le coccyx d'environ un pouce; envergure, 2 pieds 4 pouces; antibrachium, 4 pouces 4 lignes.

Synonymie. Cette espèce nouvelle a été indiquée sous le nom de *Pteropus rubricollis* par M. de Siebold, naturaliste-voyageur nerlandais envoyé au Japon. Voyez *Spicilegia faunæ Japonicæ*. Je m'empresse d'en faire la remarque, afin que les naturalistes de bibliothèques, en s'emparant de cette brochure trop prématurée de M. de Siebold, ne nous fournissent point une synonymie vicieuse et une indication de patrie inexacte du véritable *Pteropus rubricollis*, qui se trouve à l'île de France.

Patrie. Le Japon, où elle dévaste les plantations d'arbres fruitiers dans les environs de Nangasaki et de Jedo. Son nom japonais, suivant M. de Siebold, est *Sobaosiki.*

Le sujet qui a servi à la présente description a été offert au Musée des Pays-Bas par M. Blomhoff, ancien résident nerlandais au Japon.

ROUSSETTE VULGAIRE. — *PTEROPUS VULGARIS.*

Taille de l'*Écureuil* d'Europe ; envergure des plus grands individus, aussi étendue que celle des plus petits sujets de la *Roussette intermédiaire*. Oreille petite, pointue, fort peu échancrée à la partie supérieure et latérale. Les incisives supérieures séparées presque également, les latérales à peine plus courtes. Membrane interfémorale courte, entièrement cachée par les poils de la région du coccyx. Pelage épais et grossier. Le dessin d'un crucifix brun-noirâtre sur un fond roux, couvre les parties supérieures. Front et joues d'un roux jaunâtre ; museau, tête, cou, nuque et deux bandes sur les côtés du dos parallèles à l'épine, d'un roux jaunâtre très-vif ; le milieu du dos et les épaules d'un marron-noirâtre ; le ventre et les autres parties inférieures, celle du pubis excepté, d'un noir plein ; la région du pubis et les bras roussâtres ; membranes d'un noir parfait.

Elle paraît sujet à varier. Un individu, conservé au Musée de Paris, et rapporté par M. Roch, a la tête, ainsi que la région des parties génitales, jaunâtres, le reste du ventre noirâtre ; il est d'un brun noir en dessus, aux épaules et sur le milieu du dos ; le reste est jaunâtre.

Longueur totale, 8 pouces 4 ou 5 lignes ; quelques individus ont 9 pouces ; envergure, 3 pieds, quelquefois plus.

Synonymes. VESPERTILIO INGENS Clus., *Exot. lib.*, *pag.* 94. — LA ROUSSETTE Briss., *Quad.*, *pag.* 216. — Buff., *vol.* 10, *tab.* 14. — VESPERTILIO VAMPYRUS Schreb., *Saugt.*, *vol.* 5, *tab.* 44, *une figure exacte*. Le *Vespertilio vampyrus* de Linnée, Gmel., n'a rien de bien déterminé. — LA ROUSSETTE VULGAIRE Geoffr., *Ann. du Mus.*, *vol.* 15, *pag.* 92. — Cuv., *Regn. anim.*, *vol.* 1, *pag.* 124. Voyez aussi *Ann. du Musée*, *vol.* 7, *pag.* 227, où se trouvent des notices très-intéressantes, communiquées par M. Roch.

Patrie certaine. Les îles de France et de Bourbon. *On dit* qu'on la trouve aussi à Madagascar et *peut-être* en Afrique. On mange

la chair de cette Roussette; c'est à tort, dit M. Roch, qu'on la compare à la chair du lièvre ou à celle de la perdrix; elle a une saveur particulière qui plaît en général; celle des jeunes est surtout préférable. Cette espèce et la *Rougette* se rassemblent pêle-mêle sur les arbres, où elles sont attirées par l'abondance des fruits et des fleurs; elles ont toutefois des habitudes différentes, car, hors le moment où elles s'occupent à paître, les *Roussettes vulgaires* vont se fixer sur de grands arbres au centre des forêts, tandis que les *Rougettes* s'établissent dans les creux des vieux arbres ou dans des rochers. On ne croit pas qu'elles s'accouplent ensemble; du moins jamais il n'en provient de mulets.

Musée de Paris : deux individus en très-bon état. Deux autres à Londres. Les deux sujets du Musée de Paris sont étiquetés sous le nom de *Roussette de Buffon*. Je n'ai pas examiné les molaires ni le crâne de cette Roussette.

ROUSSETTE ROUGETTE. — *PTEROPUS RUBRICOLLIS* (1).

Taille de moitié moindre que la *Roussette édule*. Dents incisives plus rapprochées, celles du milieu étant contiguës; elles sont rapprochées par paire à la mâchoire inférieure. Oreilles petites, cachées dans les poils; membrane interfémorale rudimentaire entièrement cachée sous les poils crépus du coccyx et des jambes. Oreilles courtes, arrondies, parfaitement cachées dans les poils crépus.

Pelage cotonneux, très-frisé, long, rude et très-abondant.

Un large collier d'un rouge roussâtre ou doré couvre toute la nuque, les côtés et le devant du cou; la tête et toutes les autres parties supérieures sont d'un brun jaunâtre, mêlé de poils soyeux d'un jaunâtre clair; poitrine d'un brun noirâtre; les autres parties

(1) Ce nom que nous conservons est bien mal choisi, vu que sur *huit* espèces de grandes Roussettes, *sept* ont le *cou roux*, donc cette épithète de *Rubricollis* leur est applicable. Ce que M. Geoffroy dit du pelage de cette Roussette se borne à ce peu de mots : *Elle est d'un gris-brun sur tout le corps, à l'exception du cou, où règne une couleur très-vive mêlée d'orangé et de rouge.*

inférieures d'un ton plus gris que le pelage du dos, mais variées de la même manière.

Dimensions données par M. Geoffroy : envergure, 2 pieds; tête, 4 cent. 5 millim. J'ai trouvé la longueur totale de 7 pouces 4 lignes, et l'antibrachium de 4 pouces.

Synonymes. La Roussette a cou rouge, Briss., *Quad.*, *pag.* 217. — Geoffr., *Ann. du musée*, *vol.* 15, *pag.* 93. — La Rougette, Buff., *vol.* 10, *tab.* 17. — Cuv., *Reg. anim.*, *vol.* 1, *pag.* 124. Le *Vespertilio vampyrus* de Linn., Gmel., peut encore être rapporté ici, ainsi qu'aux articles de l'*edulis* et du *vulgaris*.

On ne doit point rapporter ici le soit-disant *Pteropus rubricollis* dont M. Siebold vient de faire mention dans une petite brochure écrite au Japon et imprimée à Batavia, *Spicilegia faunæ Japonicæ*. Cette espèce est nouvelle; nous en fournirons une description sous le nom de *Pteropus dasymallus*.

Patrie donnée par les auteurs. Les îles de Bourbon et Madagascar. M. Roch assure que cette espèce est distincte de la précédente; elle vit dans les arbres creux et dans les trous des rochers. Les couleurs du pelage offrent des disparités bien marquées.

Musée de Paris. J'ai vu dans quelques autres musées des Roussettes étiquetées sous le nom de *Rubricollis*. On a même donné ce nom au *Céphalote de Péron*, dans un catalogue publié depuis peu.

ROUSSETTE PALE, ou FEUILLE MORTE. — *PTEROPUS PALLIDUS*.

Taille moindre que celle des individus de l'âge d'un an de la *Roussette édule*; museau court, un peu obtus; yeux plus distans des oreilles que de la pointe du nez; oreilles courtes, arrondies, moins longues que la distance des yeux à la pointe du nez; membrane interfémorale réunie à la base du coccyx par un rudiment d'une demi-ligne de largeur, entièrement caché sous les poils qui

couvrent cette partie; toutes les membranes d'un brun très-clair. Incisives supérieures écartées, les inférieures plus entassées; toutes les latérales plus grandes que les intermédiaires; point de dent anomale à la mâchoire supérieure où se trouvent quatre molaires; à l'inférieure une dent anomale avec cinq molaires, la dernière très-petite et réunie. *Voyez* le crâne.

Pelage très-court, mélangé de poils bruns, gris et blanchâtres. La nuque, les épaules et le collier qui entoure la poitrine sont d'un roux de rouille vif dans les adultes, et d'un roux un peu plus pâle chez les jeunes; tout le dos est couvert de poils couchés, lisses, courts et d'un brun pâle; cette teinte est produite par le mélange de poils bruns cendrés et blanchâtres. La tête, la gorge, le ventre et les flancs sont d'un brun couleur de feuille morte; toutes les membranes sont d'un brun pâle ou couleur de feuille morte. Les sexes n'offrent aucune différence dans les couleurs du pelage, et les jeunes de l'année diffèrent des adultes seulement par une teinte généralement plus claire et moins vive des couleurs de leur robe. J'en ai mesuré de 7 pouces en longueur totale, et j'en ai vu de moins grands; ils ressemblaient exactement aux adultes, à l'exception de la légère différence que nous signalons.

Longueur moyenne des adultes, 7 pouces 6 lignes; envergure, 2 pieds 4 ou 5 pouces; antibrachium, 4 pouces 6 lignes; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 1 pouce; longueur des oreilles, 8 lignes.

On distingue cette nouvelle espèce au manque de la très-petite fausse molaire à la mâchoire supérieure, qui ne compte que trois grandes et une petite molaires, à sa teinte brune, couleur de feuille morte, à ses petites oreilles arrondies par le bout. Je n'ai point trouvé de variétés dans la couleur du pelage sur six individus d'âge et de dimensions différentes, que j'ai été à même de comparer.

Patrie. L'espèce a été trouvée à l'île de Banda, où elle est très-commune; elle vit et pourvoit à sa subsistance de la même manière que la *Roussette édule*, qui abonde aussi dans cette même île.

Musée des Pays-Bas, quatre individus montés. Musée de Paris, individu provenant des collections des voyageurs nerlandais.

ROUSSETTE KERAUDREN (1). — *PTEROPUS KERAUDRENIUS.*

Taille environ d'un quart plus grande que la *Roussette grise* (Pteropus griseus); queue nulle, la membrane interfémorale échancrée comme dans l'*edulis*, mais seulement rudimentaire à l'entour du coccyx, où elle est cachée et totalement couverte par les poils assez longs de cette partie; oreilles courtes, un peu arrondies; membranes du vol naissant à peu de distance de la ligne moyenne du dos; pouce très-long. Toutes les membranes d'un noirâtre très-foncé. Dents incisives égales et symétriquement rangées; une petite dent anomale à la mâchoire supérieure, une correspondante plus forte à l'inférieure; quatre molaires en haut et cinq en bas. *Voyez* le crâne calqué de la figure publiée dans l'ouvrage de M. Freycinet.

Pelage couché et brun sur le dos; plus fourni et crépu sur la nuque et aux parties inférieures. Les poils lisses et couchés du milieu du dos sont à peu près noirâtres, mêlés de quelques poils cendrés très-rares; mais sur les côtés du dos, vers la limite de la région poilue, se trouve une longue bande en forme de croissant où les poils cendrés sont en plus grand nombre que les poils noirs. Toute la nuque ainsi que les épaules sont couvertes d'un pelage frisé, d'un jaune paille un peu roussâtre; ce demi-collier est terminé en pointe sur les côtés de la poitrine. La tête et la gorge sont d'un brun fauve très-foncé; la poitrine est légèrement teinte d'une nuance plus roussâtre et toutes les autres parties inférieures sont noires, mélangées de poils gris. Les oreilles sont très-petites et un peu arrondies; les longs poils du coccyx cachent le rudiment de membrane dont cette partie est entourée. Nous avons vu des individus dont le collier jaune est plus clair, et d'autres où cette teinte est légèrement cendrée.

(1) Son nom de pays, à Guam, l'une des Mariannes, est *Fanihi*; les Carolinais le désignent par la dénomination de *Poé*.

Longueur, de 7 à 8 pouces au plus; envergure, depuis 2 pieds jusqu'à deux pieds 6 pouces; antibrachium, 3 pouces 10 lignes à 4 pouces et demi. Les mâles sont plus grands que les femelles.

Synonymes. La découverte de cette Roussette est due aux naturalistes de l'expédition commandée par le capitaine Freycinet, dont la relation du voyage doit paraître incessamment.

Elle est facile à distinguer de l'*edulis* par ses oreilles beaucoup plus courtes, arrondies; par son envergure d'un bon tiers moins étendue; et par sa membrane interfémorale rudimentaire autour du coccyx, qui ne forme point par sa réunion une figure en Λ ou V renversé. Le pelage de la nuque est toujours jaune ou jaunâtre.

La première livraison de la partie zoologique du voyage de M. Freycinet vient de paraître; notre espèce y est figurée pl. 3. MM. Quoy et Gaymard rapportent qu'aux Mariannes on mange ces Roussettes, malgré la forte et désagréable odeur qu'elles exhalent. Elles volent en plein jour, et dans le repos se suspendent plutôt aux arbres qu'elles ne se nichent dans les trous ou entre les rochers. La portée n'est que d'un petit, qui se cramponne à la mère, même dans le vol.

Cette Roussette a été dédiée, par les naturalistes mentionnés, à M. Kéraudren, inspecteur général du service de santé de la marine royale de France.

Patrie. Les Mariannes. Tous les individus rapportés par l'expédition mentionnée ont été trouvés dans l'île de Guam.

Musée de Paris, 3 individus; et des Pays-Bas, 2 individus.

ROUSSETTE GRISE. — *PTEROPUS GRISEUS.*

(*Planche XI.*)

Taille du *Vampire* (Phylostoma spectrum); oreilles très-courtes, acuminées; dents incisives supérieures égales et bien rangées, celles de la mâchoire inférieure séparées par un intervalle à leur milieu;

pelage du cou long et frisé ; membrane des flancs naissant à peu de distance de la ligne moyenne du dos ; membrane interfémorale peu large aux membres, rudimentaire et en partie cachée au coccyx.

Les poils du cou sont longs et frisés, ceux du dos au contraire courts et couchés. Toutes les parties inférieures sont d'un gris roussâtre, souvent d'un blanc jaunâtre ou légèrement teinté de roussâtre ; ces poils sont assez longs, très-légèrement frisés sur la gorge ; la tête et la nuque sont d'un roussâtre très-clair, et les poils de ces parties sont comme frisés ; ceux du dos ont une teinte roussâtre très-claire, passant presqu'à la couleur lie de vin. Cette espèce est bien caractérisée par ses oreilles très-courtes, terminées en pointe.

Longueur totale de 6 pouces à 6 pouces 6 lignes ; distance du nez au bord antérieur de l'œil, 9 lignes ; longueur de l'antibrachium, 3 pouces 7 lignes ; longueur totale, 6 pouces ; mesure prise sur une femelle jeune. Un mâle adulte m'a fourni les dimensions suivantes : longueur totale, 8 pouces ; envergure, 21 pouces ; antibrachium, 3 pouces 10 lignes ; humérus, 2 pouces 7 lignes ; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 11 lignes.

Synonymes. Cette espèce, qui est du nombre des découvertes faites par l'expédition française aux Terres Australes, a été décrite et figurée par M. Geoffroy dans les *Annales du Muséum*, *vol.* 15, *pag.* 94, *pl.* 6. Je reproduis la figure dans cette monographie.

Patrie. L'espèce a été trouvée par feu Péron dans l'île de Timor.

Elle est facile à reconnaître aux teintes très-claires du pelage, à ses oreilles très-courtes, à sa petite taille et à la réunion de ses membranes du vol qui se joignent à peu de distance de la ligne moyenne du dos. L'espèce est établie sur l'examen de deux individus.

Muséums des Pays-Bas et de Paris.

ROUSSETTE MASQUÉE. — *PTEROPUS PERSONATUS.*

Taille de la *Roussette grise* et du *Céphalote de Péron*. Oreilles de moyenne longueur, un peu arrondies au bout; membranes interfémorales, rudimentaires, partie supérieure entièrement cachée par les poils et n'entourant point le coccyx; toutes les membranes des ailes brunes en dessus, blanchâtres en dessous. Dents incisives supérieures bien rangées et espacées par paire; les inférieures espacées, très-fines, courtes et obtuses; une petite dent anomale aux deux mâchoires, la supérieure à peine visible.

La tête de cette espèce est peinte d'une manière tranchée de blanc pur et de brun. Du blanc très-éclatant couvre toute l'étendue du chanfrein; elle s'étend jusqu'au delà des yeux, et forme une tache derrière cet organe; les joues, le bord des deux lèvres et le menton sont aussi d'un blanc pur; une large zone brune couvre la gorge; les extrémités de cette zone entourent les joues, forment de larges sourcils au-dessus des yeux et s'étendent en deux raies parallèles qui aboutissent aux narines; le sommet de la tête, l'occiput, tout le cou et une partie de la poitrine sont d'une teinte jaune-paille; les épaules et les poils qui couvrent l'humérus sont blanchâtres, ceux du dos ont une teinte grise mêlée de quelques poils d'un brun clair; la poitrine, le ventre et les flancs ont des poils cotonneux colorés de brun à leur base et d'une teinte isabelle à la pointe.

Longueur totale, 6 pouces 6 lignes; envergure, 20 pouces; antibrachium, 3 pouces 5 lignes; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 10 lignes; oreilles longues de 10 lignes. Mesure prise sur deux sujets à l'état adulte.

Nous devons la découverte de cette belle espèce, peinte de couleurs pures et tranchées, et par-là très-remarquable, à M. le professeur Reinwardt, qui a rapporté de ses voyages aux Moluques les deux sujets soumis à notre examen. Les mœurs et les habitudes n'ont point été observées.

Patrie. M. Reinwardt a rapporté les deux individus mentionnés de l'île de Ternate.

Musée des Pays-Bas.

ROUSSETTE MÉLANOCÉPHALE. — *PTEROPUS MELANOCEPHALUS.*

Planche XII.

Taille de la *sérotine* d'Europe. Oreilles petites, courtes et arrondies ; queue nulle, membrane interfémorale rudimentaire à peu près toute cachée par les poils du coccyx et des jambes. Museau très-court, incisives contiguës, symétriquement rangées ; une dent anomale assez forte à chaque mâchoire ; outre ces dents, trois molaires à la supérieure et quatre à l'inférieure ; la première molaire de la mâchoire supérieure munie d'un talon, ce qui la rend bilobée. Voyez le squelette et les détails de grandeur naturelle, pl. 16, fig. 3 et 4.

Pelage un peu long et bien fourni, excepté sur le devant du cou ; le coccyx, les jambes et l'antibrachium couverts ; les poils du dos de deux couleurs, d'un blanc jaunâtre à la base et d'un cendré noirâtre à la pointe ; nuque, sommet de la tête et museau noirs ; des poils divergens d'un centre commun sur les côtés du cou, servant probablement à couvrir un appareil dont suinte une humeur odorante (1). Toutes les autres parties inférieures d'un blanc jaunâtre et terne ; système cutané d'un brun foncé.

Longueur totale d'une vieille femelle à tétines longues, 2 pouces 10 lignes ; antibrachium, 1 pouce 7 lignes ; envergure, 11 pouces.

Nous sommes redevables de la découverte de cette très-petite espèce à M. Van Hasselt, qui a trouvé cette Roussette dans un voyage fait dans les parties les plus solitaires de l'île de Java. La note manuscrite de ce naturaliste nous apprend qu'il en fit la capture dans les régions montueuses du district de Bantam, où l'espèce porte le nom

(1) On observe un appareil semblable dans la Roussette mammilèvre et dans quelques autres espèces de Chiroptères.

de *Batoeauwel*; il n'en put trouver qu'une petite famille suspendue à un arbre.

Patrie. L'île de Java.

Musée des Pays-Bas, des individus montés et le squelette.

DEUXIÈME SECTION DES ROUSSETTES.

Museau un peu allongé ou effilé, provenant de l'intervalle entre la première et la seconde molaire; langue un peu plus longue que celle des autres roussettes, pointue et un peu extensible; un rudiment de queue presque imperceptible et ne dépassant point la membrane interfémorale (1). Régime entièrement frugivore; les mêmes habitudes que les autres grandes Roussettes de l'Inde.

ROUSSETTE KIODOTE (2). *PTEROPUS MINIMUS.*

Taille du *mulot*, envergure de notre *Vesp. barbastelle*. Tête large, museau grêle, effilé, membrane interfémorale très-étroite, mais réunissant les pieds au coccyx par un rudiment de largeur égale, soutenu par un faible rudiment de queue; toute la membrane velue, plus en dessus qu'en dessous. Incisives des deux mâchoires mal rangées, toutes distantes; la première molaire accolée aux canines, laissant ensuite

(1) L'absence de tout vestige de queue dans les sujets montés doit être attribuée au peu de soin donné à la préparation des peaux; la queue n'est plus visible lorsque les vertèbres ont été enlevées dans la membrane interfémorale. Cette petite queue compte deux vertèbres.

(2) Nous conservons ce nom donné à l'espèce par M. Leschenault, en remarquant toutefois que les Javanais ne la désignent point sous ce nom de *Kiodote*. Elle est très-bien connue en langue malaise, sous le nom de *Lowo-Assu*, ce qui signifie chauve-souris chien. Les Français sont assez souvent dans le cas de donner une orthographe vicieuse en se servant des noms vulgaires qu'ils appliquent aux espèces d'après les idiomes étrangers. On doit écrire le nom Javanais de la grande Roussette (P. Edulis) *Kalong*, et pas *Kalou*, comme l'a fait M. Leschenault. Les naturalistes qui nous transmettent les noms que portent les animaux dans l'Archipel de la Sonde, ne font point de distinction entre la langue malaise et javane, qui diffèrent cependant essentiellement.

un grand intervalle entre elle et la seconde paire de molaires ; narines ouvertes sur le côté du petit muffle.

La tête est allongée ; sa mâchoire inférieure s'avance en angle aigu et dépasse la supérieure. Cette mâchoire est plus grêle que dans aucune autre espèce ; elle est un peu arquée et mince partout. Les incisives, au nombre de $\frac{4}{4}$, sont toutes espacées et par paire, l'intervalle du milieu étant plus large que la distance entre chaque dent isolée. On compte 5 molaires à la mâchoire supérieure et 7 à l'inférieure ; la première molaire supérieure est à égale distance de la canine et de la seconde molaire, et les quatre autres sont régulièrement espacées entre elles. A la mâchoire inférieure, la première molaire se trouve très-rapprochée de la canine, sans autre correspondante en haut que le talon de la canine supérieure ; la seconde molaire, très-distante de la première et intermédiaire entre celle-ci et la troisième, exerce la détrition sur la première molaire d'en haut ; les cinq autres, *lorsqu'elles existent au complet*, sont toutes contiguës, exerçant la détrition sur les quatre molaires supérieures, toutes distantes les unes des autres. Voyez le crâne et ses détails dans l'adulte, et le jeune au période moyen de l'âge.....

Mais cette denture offre aussi certaines anomalies ; nous donnons une mâchoire inférieure de *Kiodote*, grossie à la loupe, présentant d'un côté le nombre normal de 7 molaires, et de l'autre seulement 5 molaires ; les deux arrières manquent, et la mâchoire n'offre aucun indice d'alvéoles. Une anomalie de cette nature aurait-elle pu servir à porter de l'incertitude dans le dénombrement des dents de cet animal, tel qu'on le voit par l'errata fourni par M. F. Cuvier, *page* 40 *des dents des mammifères?* où il détermine primitivement le nombre des dents à 30, sans fausses molaires, et dans l'errata à 34 en admettant l'existence des fausses molaires. Nos têtes, au grand complet des dents, telles que je viens de les décrire, portent en total 36 dents. Il est conséquemment très-probable que M. F. Cuvier a trouvé le dénombrement sous la double version ci-dessus mentionnée, sur des têtes de Kiodote qui auront perdu quelques-unes de leurs mâchelières.

Le pelage est court, serré, un peu laineux. Toutes les parties supérieures sont d'un roux clair un peu teinté de jaunâtre vers la racine des poils, qui sont doux et cotonneux. Les parties inférieures sont d'un roussâtre un peu plus clair que les supérieures; toute la membrane interfémorale est velue en dessus, et les poils dépassent le bord de la membrane; tout le système cutané est de couleur roussâtre.

Longueur totale, 3 pouces 5 ou 6 lignes; envergure, de 10 à 11 pouces, mesures prises sur les individus de la plus forte taille; les moins grands ont 10 pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 6 lignes; antibrachium, 1 pouce 6 lignes. Les jeunes de l'année en état de voler ont 2 pouces en total, et leur envergure est de 7 pouces; l'individu au terme moyen de l'âge, dont le crâne est figuré, porte 8 pouces d'envergure.

Synonymes. Cette espèce a été découverte par M. Leschenault; elle est indiquée dans le mémoire de M. Geoffroy sous le nom de Pteropus minimus, *Ann. du Musée*, *vol.* 15, *pag.* 97. — C'est Pteropus rostratus, Horsfield *Zool. Researc. in Javâ*, *liv.* 3, avec une bonne figure de la femelle. M. Horsfield paraît avoir été dans la supposition que l'espèce était inédite; M. Geoffroy en ayant donné une bonne description long-temps avant cet auteur, nous conservons à l'espèce le premier nom imposé. Il faut rapporter ici la figure du Kiodote de M. F. Cuvier, *Hist. nat. des mammifères*, publiée d'après un dessin envoyé du Bengale par M. Duvaucel; les notes dont elle était accompagnée ne sont point parvenues à M. Cuvier, et je n'ai pas trouvé dans le Muséum de Paris un sujet provenant du Bengale; ceux que j'ai vus sont tous de Java et ont été rapportés de cette île par M. Leschenault. Ils ne diffèrent point de ceux que nous avons reçus de ce dernier pays dans l'esprit-de-vin et montés. Ce que M. F. Cuvier dit de la langue et de la dentition *ferait soupçonner* qu'il parle d'une espèce différente de celle de Java. *Les conjectures* sur les mœurs et la nourriture, déduites du système dentaire et de cette langue *soi-disant* extensible de deux pouces au delà des mâchoires, attribuées au *Kiodote*, dont M. Cuvier veut faire le type du nouveau

genr *Macroglossus*, peuvent être propres à l'animal du Bengale; mais il est de fait qu'elles ne sont point applicables au *Kiodote* de Java. Nous remarquons encore que la figure publiée par M. F. Cuvier dans l'Histoire des mammifères, ressemble exactement au Kiodote de Java.

Patrie. Les îles de Java et de Timor; *probablement* aussi dans quelques autres îles; l'existence de cette espèce sur le continent de l'Inde n'est point encore bien prouvée. Elle cause, tant à Java qu'à Timor, de grands dégâts dans les vergers; son genre de vie est le même que celui de la *Roussette édule*. Tous les arbres fruitiers, dit M. Horsfield, sont en proie aux dévastations nocturnes de cette Roussette. Elle donne la préférence au fruit de l'*Eugenia* (jambu). On la voit pendant le jour suspendue aux rameaux élevés des arbres, blottie et cachée sous le feuillage; les trous des vieux arbres et des édifices lui servent aussi de retraite. M. Leschenault a dit que la langue de cette Roussette est longue de deux pouces; elle aurait la faculté de la sortir en entier et de la retirer comme le Pangolin fait de la sienne. *Il est peut-être plus exact de dire* que la langue est un peu plus longue et plus acuminée que celle des autres grandes espèces; mais *il est exagéré* de la comparer à la langue longue et lisse des pangolins, ou même avec celle moins extensible des *Cheiroptères glossophages*. L'animal peut avoir la faculté de la sortir environ de trois ou de quatre lignes; de très-petites papilles couvrent la pointe et la partie postérieure de cette langue; vers le milieu de sa longueur se trouve un grand espace carré couvert de très-fortes aspérités. J'ai pu vérifier ceci sur plus de vingt individus.

Le musée des Pays-Bas possède un individu provenant du voyage de M. Leschenault; plusieurs individus montés en esprit-de-vin, et les squelettes dans tous les périodes de l'âge, ont été envoyés par MM. Kuhl et Van Hasselt. Musées de Paris et de Londres.



TROISIÈME SECTION DES ROUSSETTES.

Une queue plus ou moins longue, à moitié engagée dans la membrane interfémorale. Les dents incisives petites, symétriquement rangées et contiguës.

Il est problable que les espèces de cette section ont un régime insectivore; quelques-unes se nourrissent aussi de fruits. L'habitation de quelques espèces se trouve dans les vieilles bâtisses ou dans les creux des rochers; les trous vermoulus des arbres et les cavernes leur servent aussi de retraites.

Il est nécessaire d'observer que les individus des espèces de Roussettes à queue courte, auxquels, en les dépouillant, on aura enlevé les vertèbres caudales, paraissent privées de queue. On doit recommander aux préparateurs de ne point enlever ce membre de la membrane interfémorale.

ROUSSETTE PAILLÉE. — *PTEROPUS STRAMINEUS.*

Taille de la *Roussette Kéraudren*; oreilles un peu longues, en pointe arrondie vers le bout; queue très-courte, les deux dernières vertèbres excédant la membrane interfémorale, celle-ci d'égale largeur et velue, excepté vers les deux extrémités; membranes des ailes un peu velues en dessous et le long des flancs, nues en dessus et prenant leur origine à la face supérieure des côtes. Les quatre membres couverts d'un poil ras. Museau allongé; chanfrein peu incliné; incisives supérieures par paire; inférieures petites, égales et serrées; une dent anomale à chaque mâchoire, et en outre quatre molaires en haut et cinq en bas, toutes un peu écartées. Voyez le crâne, planche 15, fig. 12 et 13.

Le pelage est très-court, un peu ras dans l'adulte, lisse et bien fourni partout; une partie de l'antibrachium, l'humérus, les extré-

mités postérieures, une partie de la membrane interfémorale et le dessous de la membrane des flancs sont couverts de poils; la petite queue est cachée par les poils de la membrane interfémorale; les membranes des flancs prennent naissance à la partie supérieure des côtes, mais à quelque distance de la ligne moyenne du dos, elles sont totalement nues en dessus.

La couleur du pelage est en dessus d'un blanc jaunâtre, légèrement ondé de roussâtre; les poils de la membrane interfémorale sont bruns, et ceux de la tête plus ou moins cendrés, ceux des joues ont une teinte brune; toutes les parties inférieures sont blanchâtres avec une bande brune plus ou moins distincte et traçant la ligne moyenne du ventre, les membranes sont d'un brun très-foncé.

Les jeunes ont le pelage un peu plus long que les adultes, mais lisse et couché comme dans ceux-ci; toutes les parties sont d'un blanc jaunâtre à l'exception de la partie inférieure du dos et des poils de la membrane interfémorale qui ont une teinte roussâtre; les membranes sont d'un brun jaunâtre.

Les dimensions de l'adulte sont, longueur totale jusqu'au bout de la très-courte queue, 7 pouces 3 ou 4 lignes; envergure, 2 pieds 5 ou 6 pouces; antibrachium, 4 pouces 3 lignes.

Un jeune, probablement âgé de six ou de huit mois, m'a offert les dimensions suivantes: longueur totale, 4 pouces 3 lignes; envergure, 17 pouces; antibrachium, 2 pouces 7 lignes.

J'ai pris la mesure d'un sujet à l'âge moyen, portant 5 pouces 10 lignes en longueur totale, et de 2 pieds d'envergure. Je crois que c'est le même sujet qui a servi à la description fournie par M. Geoffroy.

Synonymes. Pteropus stramineus Geoffr. *Ann. du mus.*, *vol.* 15, *pag.* 95. — *Encycl. mammal.*, *pag.* 110, *esp.* 143. — Mais c'est à tort qu'on cite ici le *Chien volant* de Seba. *Thes.*, *vol.* 1, *tab.* 57, *fig.* 1 et 2. Ainsi que le *Lesser ternate bat* de Penn. *Quadrup.*, *édit.* 4e., *vol.* 2, *pag.* 308, *tab.* 104, *fig.* 1. J'ai dit à l'article du *Pteropus edulis* que cette indication de Pennant, très-succincte et sans détermi-

nation exacte de patrie, doit être rayée des catalogues, ou bien placée dans la synonymie des espèces sans queue. Le chien volant de Séba est notre *edulis*.

Patrie certaine. L'île de Timor, où elles vivent de fruits; on les trouve suspendues dans les cavernes et aux branches des arbres; elles se cachent aussi dans le creux des arbres vermoulus.

On voit dans le Musée des Pays-Bas un sujet adulte, des jeunes, et le squelette de l'adulte. Le Musée de Paris possède également deux sujets montés, rapportés de Timor par feu Péron.

ROUSSETTE GEOFFROY. — *PTEROPUS GEOFFROYI* (1).

Taille du *Vampire* d'Amérique; museau court; yeux placés au centre des deux autres organes; membrane interfémorale large, entourant le occyx et envel ppant la moitié de la très-courte queue; toute la partie supérieure de cette membrane couverte en dessus et en dessous de poils longs et frisés. Dents incisives petites, fines, et symétriquement rangées; les inférieures à l'aise et les supérieures par paires; la petite dent anomale entre la canine et la molaire, à peine visible, est en pointe fine à la mâchoire supérieure, plus forte et distincte dans l'inférieure; quatre molaires avec une pointe rudimentaire en haut; cinq molaires et une rudimentaire en bas. Voyez le crâne.

Pelage court, laineux, serré, excepté sur le devant du cou, où les poils sont longs et plus rares. Un gris terne forme la teinte générale, ce gris est plus foncé en dessus qu'en dessous; membranes d'un gris brunâtre. Le pouce propoi tionnellement moins long que dans les autres espèces.

Longueur totale du mâle adulte, 5 pouces 6 lignes; envergure, 20 pouces 6 ou 8 lignes; antibrachium, 3 pouces 5 ou 6 lignes;

(1) M. Geoffroy décrit cette espèce d'une manière très-succincte, sous le nom de Pteropus Ægyptiacus. *Ann. du Mus.*, *vol.* 15, *pag.* 96. Je supprime ce nom de contrée très-défectueux, vu que l'espèce se trouve au Sénégal, et probablement sur toute la côte septentrionale d'Afrique. J'en fais hommage au savant qui en a fait la découverte. Les naturalistes sont invités d'adopter ce changement de nom, qui est dans l'intérêt de la science.

queue, 7 lignes. La femelle est moins grande, elle a 18 pouces d'envergure.

La tête de cette Roussette est proportionnellement plus courte et plus large que les autres ; son poil est épais, doux, court, gris-brun et plus foncé en dessus qu'en dessous, et ses incisives très-petites, fines et symétriquement rangées. *Geoffroy.*

Synonymies. C'est PTEROPUS ÆGYPTIACUS Geoffr. *Ann. du Mus., vol. 15, pag. 96. — Encyclop. mamm., pag. 111. esp. 144.*

Patrie. L'Égypte et la côte occidentale d'Afrique. M. Geoffroy a rapporté plusieurs individus de la Basse-Égypte qu'il a détachés du plafond d'une des chambres de la grande pyramide. M. Ruppel de Francfort, et les voyageurs prussiens ont aussi envoyé des individus. Ce que nous savons des mœurs de cette Roussette, c'est qu'elle se suspend aux voûtes des anciens monumens, à la manière de nos vespertilions.

Le Musée des Pays-Bas possède trois individus provenant d'Égypte et un mâle envoyé des districts du Sénégal. Musées de Paris, de Vienne, de Berlin et de Francfort.

ROUSSETTE MAMMILÈVRE. — *PTEROPUS TITTHÆCHEILUS.*

Taille de la *Roussette Geoffroy*, ou un peu moins forte ; une petite partie du devant du cou nu ; museau court, yeux plus près des narines que des oreilles ; celles-ci petites, échancrées vers la pointe du bord postérieur, couvertes de rides transversales à la base, plus ou moins bordées par un liséré blanchâtre ; narines écartées, tubulaires ; deux grosses verrues séparées par un sillon à la lèvre supérieure ; bords internes des lèvres couverts de petits mamelons. Queue courte, à peu près totalement enveloppée dans la membrane interfémorale, la fine pointe libre (1). La membrane interfémorale échancrée, velue

(1) On ne voit aucune trace de queue lorsque les vertèbres ont été enlevées des sujets montés. Cette remarque est applicable à tous les Cheiroptères qui ont une queue engagée en tout ou en partie dans la membrane interfémorale.

en dessus, toutes les autres de même que les quatre extrémités nues. Dents incisives fines, contiguës, les inférieures un peu entassées, les canines à fort talon interne; une petite dent anomale ou fausse molaire rudimentaire aux deux mâchoires; manque totalement de petite arrière-molaire dans l'une et l'autre mâchoire, ce qui porte le nombre des dents à 16 à la mâchoire inférieure; et à 14 à la mâchoire supérieure. Je donne les crânes des états différens de l'âge. Voyez l'explication des planches.

Pelage fin, lisse, très-court, à l'exception de celui des côtés du cou, plus long dans les mâles que dans les femelles; les premiers ont de chaque côté du cou une touffe de poils divergens d'un centre commun, qui paraît conduire à des glandes odoriféres; le ventre garni d'un pelage très-court et ras; et la gorge couverte de poils très-clair-semés.

Le mâle adulte a sur les côtés du cou une touffe de poils divergens; ces parties, ainsi que le devant du cou, la nuque et les parties latérales de la poitrine sont d'une belle teinte rousse, plus ou moins vive, de couleur orange dans les vieux. Les autres parties supérieures sont d'un brun légèrement roussâtre; la teinte du ventre est grise. Les oreilles sont bordées d'un liséré blanchâtre.

La femelle, constamment plus grande que le mâle, a les parties supérieures d'un brun-cendré légèrement nuancé d'olivâtre; les parties inférieures d'un gris olivâtre, et les côtés du cou d'une teinte rousse olivâtre; la région des mamelles et le devant du cou sont nus. Bordure de l'oreille moins distincte que dans le mâle.

Longueur totale de 5 pouces à 5 pouces 2 ou 3 lignes; la queue très-grêle, longue de 7 lignes; envergure de 17 à 19 et 20 pouces; antibrachium, 3 pouces; distance du bord antérieur des yeux à la pointe du nez, 7 lignes. Nous avons des jeunes de 4 pouces en longueur totale, et de 14 pouces d'envergure. Ceux-ci ont le poil un peu plus fin et moins serré que dans l'adulte; leur teinte est d'un brun plus foncé et plus mat.

Les jeunes mâles de l'année, ayant 11 pouces d'envergure, sont

partout d'un gris brun très-clair; les poils touffus du cou sont blanchâtres dans ce premier période de l'âge.

La touffe de poils divergens aux côtés du cou paraît recouvrir un appareil glanduleux d'où suinte une humeur odorante, servant peut-être d'indice à ces animaux dans l'époque de la reproduction. M. Van Hasselt ne dit rien de cet appareil, mais une note manuscrite nous apprend que l'odeur que cette Roussette exhale est très-forte. Il est probable que le siphon ou la bourse placée sur le front du *Rhinolophe cruménifère* (Rhinolophus speoris), l'ouverture à la poitrine dans le *Pillostome fer de lance* (Phillostoma hastatum), la très-petite bourse sous la gorge du *Molosse véloce* (Dysopes velox), et la poche assez ample sous le menton du *Taphien saccolaime*, (Taphosous saccolaimus), sont destinées à remplir les mêmes fonctions.

Patrie. Les îles de Java et de Sumatra; on la trouve aussi à la Cochinchine, *peut-être encore* dans d'autres parties de l'Inde. Les individus de Sumatra, envoyés de Bencoulen par MM. Diard et Duvaucel, une grande quantité de sujets capturés à Buitenzorg dans l'île de Java, par MM. Kuhl et Van Hasselt, cinq individus rapportés de Java par M. Horsfield, et deux individus reçus de Siam ont servi de moyens comparatifs à cet article.

Le Musée des Pays-Bas possède une série d'individus et les squelettes; celui de Paris en compte plusieurs; les sujets envoyés de Siam font partie du cabinet de la compagnie des Indes à Londres.

ROUSSETTE AMPLEXICAUDE. — *PTEROPUS AMPLEXICAUDATUS*. Pl. XIII.

Taille du *Vespertilion murin* d'Europe; yeux placés au centre des deux autres organes; membranes du vol rapprochées de la ligne moyenne du dos; membrane interfémorale totalement nue, enveloppant une partie seulement de la moitié supérieure de la queue, dont la longueur est égale à la distance du bord antérieur de l'œil à la pointe du nez (1).

(1) M. Geoffroy compare la longueur de la queue à celle de la cuisse; il n'est pas toujours facile d'établir ces rapports sur des individus montés : c'est ce qui m'a fait choisir la comparaison que nous indiquons.

Incisives petites et symétriquement rangées; museau un peu allongé; pelage fin, lisse, très-court quoique serré; membres mal couverts; point de poils sur les membranes des flancs.

Le pelage très-court, et surtout ras sur le dos, dont il ne couvre point toute la largeur, vu que les membranes du vol sont plus rapprochées de la ligne moyenne ou de l'épine dorsale que dans les autres espèces de Rousettes, de petite taille. Un brun roussâtre couvre la tête et les parties supérieures; du gris-brun roussâtre, un peu mélangé de couleur lie de vin, forme la teinte des parties inférieures; le mâle tire un peu plus sur le roux, et la femelle sur le brun; toutes les membranes sont d'un brun roussâtre et les doigts d'un brun jaunâtre, c'est aussi la couleur de la queue, qui n'est point velue. Longueur totale de l'adulte, 4 pouces 5 ou 6 lignes; envergure, 16 pouces; antibrachium, à peu près 3 pouces; queue, 7 lignes. J'ai pris la mesure d'une femelle plus petite, dont l'envergure n'était que de 15 pouces. Les jeunes ont le corps mal couvert d'un poil très-ras, mais doux, fin et lisse.

Les vieux individus n'ont point encore subi un examen sévère. Le m le adulte offre quelques indices de l'existence d'un siphon recouvert de poils, comme dans le mâle de la *Roussette mammilèvre*.

La découverte de cette espèce est due à MM. Péron et Lesueur, dans le voyage fait aux Terres Australes. M. Geoffroy lui a donné le nom indiqué dans le 15e. *volume des Annales du Musée*, *pag.* 96, *fig.* 4 (1). MM. Diard et Duvaucel ont aussi rapporté de ces Roussettes prises dans les environs de Bencoulen, et j'en ai vu deux envoyées de Siam.

Patrie. Les îles de Timor, d'Amboine et de Sumatra. Nous ne l'avons point reçue de Java; on la trouve aussi dans l'Inde.

Une femelle adulte et un jeune font partie du Musée des Pays-Bas.

(1) M. Geoffroy dit que le trait le plus remarquable de cette Roussette est la dimension de sa queue, dont la longueur n'excède pourtant pas celle de la cuisse. La membrane interfémorale n'est pas aussi fortement échancrée que dans les autres, mais s'étend de part en part de manière à passer par-dessus la queue et à en recouvrir la petite moitié.

On voit dans le Musée de Paris l'individu provenant du voyage de Péron, et dans le Musée de la compagnie des Indes à Londres, les deux sujets reçus de Siam.

ROUSSETTE A OREILLES BORDÉES. (1).—*PTEROPUS MARGINATUS.*

Planche XIV.

Taille et envergure du *Vespertilion noctule* d'Europe; dents incisives très-fines, symétriquement rangées, mais très-resserrées entre les canines; yeux placés au centre des deux autres organes; oreilles moyennes, bordées par un liseré très-distinct; queue excessivement courte, réunie à sa sortie du coccyx aux membranes interfémorales qui s'y réunissent également; partie supérieure de l'humérus et membrane du vol très-poilues tout le long des flancs.

Cette espèce, dont je n'ai pu examiner primitivement *qu'un seul individu plus ou moins dégradé*, est bien caractérisée par un liseré blanc autour du bord extérieur des oreilles. Le pelage est partout ras, court et brun-olivâtre. Le chanfrein est un peu renflé.

Longueur totale, 3 pouces 7 lignes; envergure, 13 pouces; antibrachium, 2 pouces; queue rudimentaire.

M. Geoffroy en donne une courte notice accompagnée d'une bonne figure, sous le nom de ROUSSETTE A OREILLES BORDÉES, *Ann. du Musée, vol.* 15, *pag.* 97, *pl.* 5.

Tels sont les caractères observés sur le *sujet dégradé* du Musée de Paris, le même qui a servi à la notice de M. Geoffroy; cet individu a été rapporté du Bengale par feu Macé. Nous n'en avons point vu d'autres, et les dents molaires n'ont pu être examinées. Le caractère des oreilles, bordées ou entourées d'un liseré blanchâtre, existe aussi dans la *Roussette mammilèvre*; mais la *Roussette à oreilles bordées*

(1) Il est essentiel de faire observer que la *Roussette mammilèvre* a également les oreilles bordées; ces bordures blanchâtres sont plus distinctement marquées dans les jeunes et chez le mâle que dans l'adulte et la femelle.

n'a point de mamelons aux lèvres; les flancs sont très-poilus ; la membrane interfémorale, seulement rudimentaire à la région du coccyx, est très-échancrée; et la très-courte queue est à peu près libre dans toute sa longueur.

La *Roussette à oreilles bordées* doit subir un examen plus exact, basé sur la vue d'un plus grand nombre d'individus. J'en reproduis la figure publiée par M. Geoffroy dans les Annales du Musée, afin que les naturalistes puissent établir leurs observations renouvelées sur le type dont M. Geoffroy s'est servi pour établir cette espèce.

EXPLICATION DES PLANCHES

DE LA CINQUIÈME MONOGRAPHIE.

Pl. 10. ROUSSETTE LAINEUSE. $\frac{1}{2}$ grandeur sur un individu adulte; le même dont le crâne est figuré *pl.* 15, *fig.* 10 et 11.

Pl. 11. ROUSSETTE GRISE. Sur un individu à l'âge moyen, à peu près grandeur naturelle.

Pl. 12. ROUSSETTE MÉLANOCÉPHALE. Grandeur naturelle sur un individu très-vieux.

Pl. 13. ROUSSETTE AMPLEXICAUDE. Réduit aux $\frac{1}{3}$, et *pl.* 15, *fig.* 16. La tête, grandeur naturelle.

Pl. 14. ROUSSETTE A OREILLES BORDÉES. Aux $\frac{3}{4}$.

Pl. 15. *fig* 1, 2 et 3. ROUSSETTE ÉDULE. Très-grand individu. *Fig.* 4, 5 et 6 d'un jeune de l'année.

Fig. 7. ROUSSETTE KÉRAUDREN. Adulte; calque de la figure de l'atlas de M. Freycinet.

Fig. 8 et 9. ROUSSETTE PALE OU FEUILLE-MORTE. Adulte.

Fig. 10, 11. ROUSSETTE LAINEUSE. D'un individu adulte, mais point encore parvenu au maximum du développement.

Fig. 12, 13. ROUSSETTE PAILLÉE. Parfaitement adulte.

Fig. 14, 15. ROUSSETTE GEOFFROY. Parfaitement adulte.

Fig. 16. Tête grandeur naturelle de la ROUSSETTE AMPLEXICAUDE.

Fig. 17 et 18. ROUSSETTE MAMMILÈVRE. Femelle extrême vieillesse. *Fig.* 19 et 20 de la femelle adulte; *fig.* 23 et 24 du mâle adulte, et *fig.* 21 et 22 du jeune en état de voler.

Fig. 25 et 26. ROUSSETTE KIODOTE, adulte; 27 et 28, mâchoire inférieure grossie à la loupe; 29 et 30, du jeune en état de voler.

Pl. 16, *fig.* 1. Squelette de la ROUSSETTE KIODOTE; *fig.* 2, le bassin et la queue vus par derrière, pour faire voir la longueur de cette queue, composée de deux vertèbres; *fig.* 3, squelette de la ROUSSETTE MÉLANOCÉPHALE; *fig.* 4, dents incisives de la même.



TÊTES DE PHALANGERS, Couscous.

Prêtre del.t Coutant sculp.t



TÊTES DE PHALANGERS, *Couscous.*



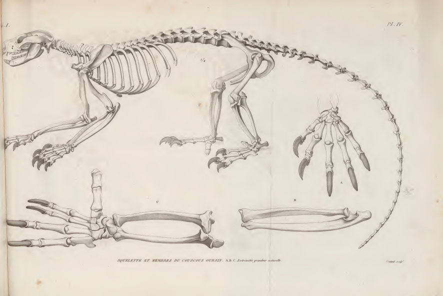


TÊTES DE PHALANGERS, Couscous.

Huet del.t

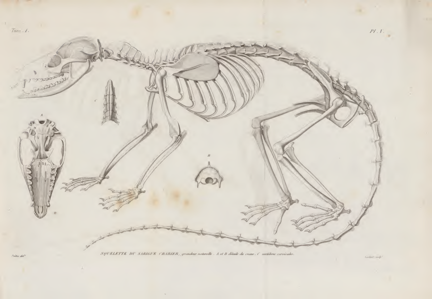
Coutant sculp.t





SQUELETTE ET MEMBRES DU COUSCOUS OURSIN. A.B.C. Extrémité, grandeur naturelle.

Coutant sculp.



Prêtre del.^t

SQUELETTE DU SARIGUE CRABIER, grandeur naturelle. A et B détails du crane. C vertèbres cervicales.

Coutant sculp.^t





Prêtre del.t

SQUELETTE ET DÉTAILS DE LA TÊTE DU SARIGUE PHILANDER 3/4 grandeur naturelle.

Coutant sculp.t





Fig. 1. 2. 3. 4. THYLACYNE. Fig. 5. 6. 7. 8. DASYURE. Fig. 9. 10. 11. 12. PHASCOGALE.

Huet del.

Coutant sculp.



Huet del.t TÊTE DU DASYURE OURSIN. Coutant sculp.t





Fig. 1 et 2 LÉOPARD adulte. Fig. 3 et 4 PANTHÈRE très vieille.



ROUSSETTE *laineuse*.

Van Gelder delin^t. Coutant sculp^t.



ROUSSETTE grise.



ROUSSETTE *mélanocéphale* (*grandeur naturelle.*)

Van Geldor delin.t *Coutant sculp.t*



ROUSSETTE *amplexicaude*.



ROUSSETTE à oreilles bordées.

Huet delin.





CRÂNES DE ROUSSETTES (grandeur naturelle.)

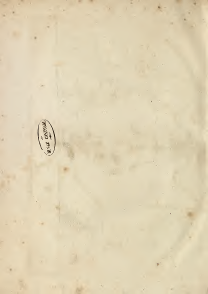




Van Gelder delin.t

SQUELETTES DE ROUSSETTES (grandeur naturelle.)

Coutant sculp.t


MUSEE CANTONAL

